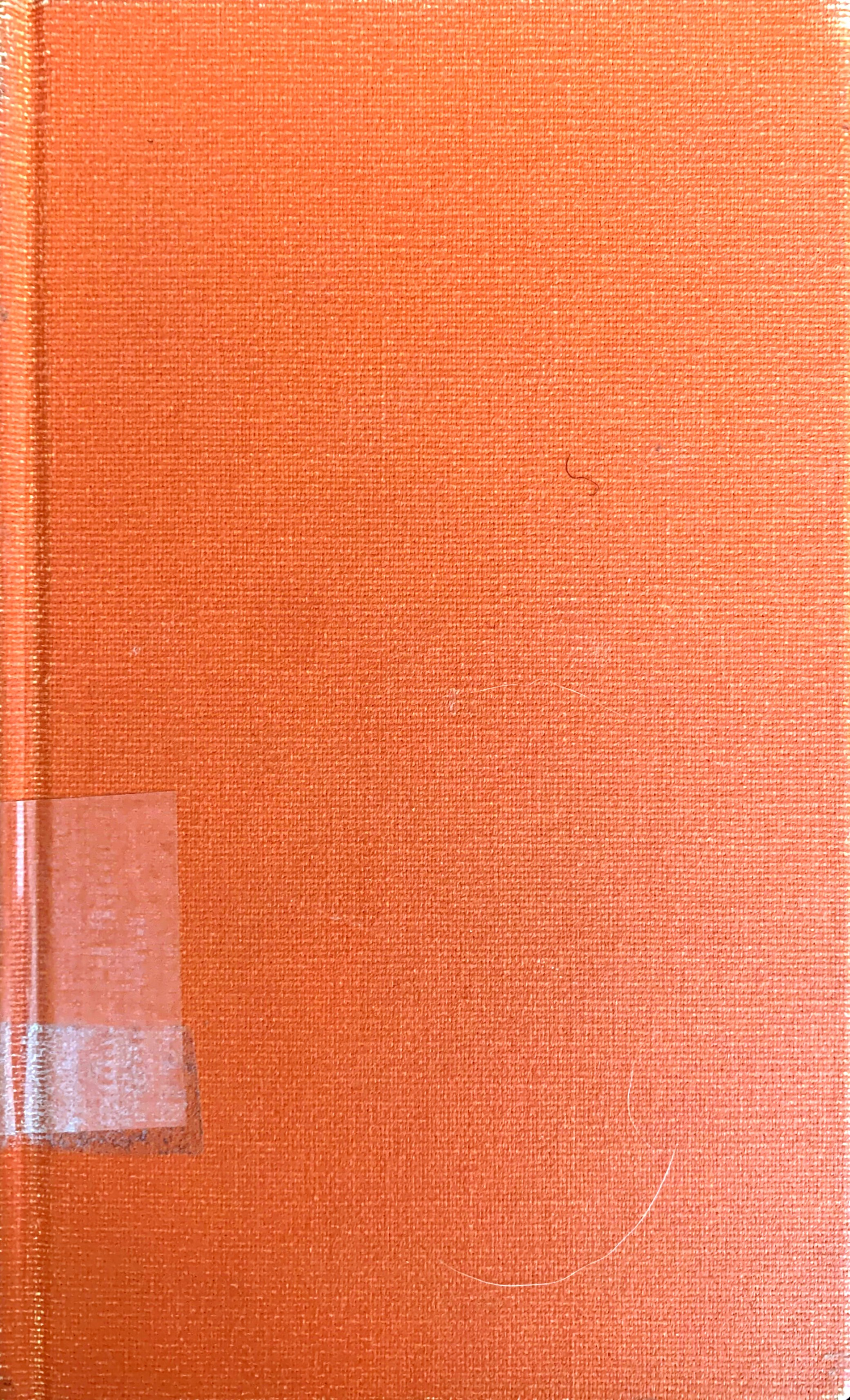


LES CLASSIQUES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AU MOYEN AGE

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE LOUIS HALPHEN
ET SOUS LES AUSPICES DE L'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

18e volume

LES CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE

publiés sous la direction de Louis Halphen
et sous les auspices de l'Association Guillaume Budé

VILLEHARDOUIN

LA CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE

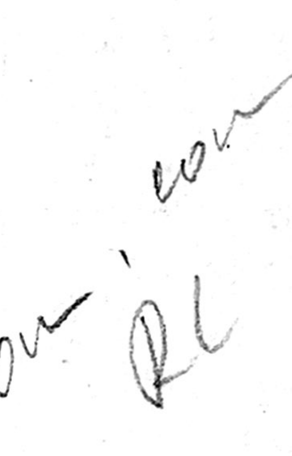
ÉDITÉE ET TRADUITE PAR

EDMOND FARAL
MEMBRE DE L'INSTITUT
ADMINISTRATEUR DU COLLÈGE DE FRANCE

TOME Ier

(1199-1203)

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE





PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »
95, BOULEVARD RASPAIL, 95
1961

INTRODUCTION[1]

I. — L'AUTEUR.

Le château de Villehardouin s'élevait jadis à sept lieues de Troyes, du côté de l'est : il n'en reste plus aujourd'hui que d'infimes vestiges, au pied du village de Villehardouin, dans le canton de Piney.

Vilain, premier seigneur du lieu qui, à notre connaissance, en ait porté le titre, mourut entre les années 1145[2] et 1170[3]. Il avait eu au moins huit enfants, dont six garçons. L'un d'eux fut Geoffroy, notre chroniqueur.

On ne connaît pas précisément la date où Geoffroy naquit.

Tous les calculs qu'on peut faire pour la déterminer en partant de ce qu'on sait d'autres membres de sa famille n'aboutissent qu'à de très vagues résultats. Le seul fait à retenir est qu'un des petits-fils de Geoffroy, nommé Geoffroy de Merry-lès-Sacy, a donné en l'an 1205 son approba-

1. Les titres complets des ouvrages cités ci-après en abrégé se trouvent dans la sixième partie de la présente introduction, p. LIII-LXVII.

2. L'acte d'une donation faite par lui se situe entre les années 1145 et 1153. Cet acte est connu par un *vidimus* de 1570 qu'a publié A. Roserot dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques, Section d'histoire et de philologie*, 1884, p. 282-284.

3. Une charte de cette année-là, qui le donne comme décédé, a été publiée par Buchon, *Recherches et matériaux...*, deuxième partie, p. 26, nº I.

tion à un acte de ses parents[1]. Il fallait bien que ce garçon eût alors quelque quinze ans. Même en admettant que sa mère, par laquelle il descendait de Geoffroy le Chroniqueur, se soit mariée de bonne heure (mettons à seize ans), même en admettant qu'elle soit née alors que son père était encore très jeune (mettons qu'il ait eu dix-neuf ou vingt ans), ce serait vers 1154 au plus tard qu'il faudrait placer la naissance de Geoffroy le Chroniqueur lui-même.

Et sans doute plusieurs années auparavant : car c'est certainement notre Geoffroy qu'il faut reconnaître, en 1172, sous le nom de *Gofridus de Ville Hardoin*, dans la liste des vassaux du comte de Champagne[2], où il n'aurait pas figuré s'il n'avait été majeur. Geoffroy serait donc né avant 1152 ; et peut-être sensiblement plus tôt, mais non pas tellement qu'il ne puisse rester naturel que, jusqu'en 1208 au moins[3], il ait pris une part active, comme il le fit, à des opérations militaires parfois fort rudes.

Dès 1185, Geoffroy portait le titre de maréchal[4], ayant succédé cette année-là dans la charge à Érard d'Aulnay.

Par sa naissance, par ses alliances (il se maria deux fois), par celles des siens, il touchait à de nombreuses maisons de la Champagne et des pays avoisinants : les Villemaur, les Lezinnes, les Chappes, les Monbar et d'autres[5].

1. Max Quantin, *Recueil de pièces pour faire suite au Cartulaire général de l'Yonne* (Paris, 1873, in-4°), p. 21, n° 42.

2. Voir A. Longnon, *Documents sur le comté de Champagne* (Paris, 1901-1914, 3 vol. in-4°), t. I, n° 1999.

3. On le sait par Henri de Valenciennes.

4. Voir Harmand, *Notice historique sur la léproserie de la ville de Troyes*, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture... de l'Aube*, 2e série, t. I (1848), p. 531, acte de 1185 : « Gaufridus marescallus. » Cf. p. 532 et p. 532-533 deux autres actes, ceux-là de 1186, où réapparaît la même désignation. Dans une pièce originale de 1189 publiée par H. d'Arbois de Jubainville, *Nouvelles recherches sur le chroniqueur Geofroi de Villehardouin...*, p. 369, n° I, Geoffroy s'intitule lui-même « maréchal du comte de Champagne ».

5. Voir là-dessus Ernest Petit, *Généalogies féodales*, p. 7-15 (où tout n'est d'ailleurs pas à retenir).

Par ses fonctions de maréchal, et peut-être aussi par la confiance qu'il inspirait personnellement, il était désigné pour participer à beaucoup d'affaires administratives et politiques. On le voit, par exemple, en 1195, remplir, à la demande de la comtesse Marie, l'office de médiateur entre l'abbaye de Pontigny et le chevalier Engobran de Saint-Chéron[1]. En 1198, les moines de Montieramey recourent à son arbitrage[2]. La même année, c'est entre de plus hautes puissances, de compagnie avec l'archevêque de Sens, qu'il paraît encore comme arbitre, ayant à régler un différend qui divisait le comte Thibaud et le chapitre de la cathédrale de Troyes[3]. Toujours la même année, en avril, lorsque Thibaud rendit hommage au roi de France pour le comté de Champagne, il fut choisi parmi les garants qui devaient jurer au nom du comte[4]. Et de même, en mai 1201, à Sens, il intervint, avec quelques autres seigneurs, dans l'accord où le roi de France, prenant en sa protection la veuve de Thibaud, reçut son hommage[5].

C'est ainsi que les affaires et les cérémonies dont elles étaient l'occasion le mirent à même de rencontrer un bon nombre des personnages de France, de Bourgogne, du Blésois, du Perche, de la Champagne, qu'on trouve cités dans son livre et qu'il connaissait avant la croisade.

Il est probable qu'il assista, le 28 novembre 1199, au tournoi d'Écry, où le comte Thibaud, son seigneur, prit la croix. Il se croisa comme lui[6]. Et, à la fin de l'année 1200, il fut l'un des six commissaires qu'on chargea de

1. Voir l'*Histoire de l'abbaye de Pontigny* de l'abbé Depaquit (histoire inédite, et dont le manuscrit est déposé à la bibliothèque d'Auxerre), t. II, p. 330.
2. Voir H. d'Arbois de Jubainville, *Nouvelles recherches...*, p. 370, nº III.
3. Voir l'acte publié par Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, p. 198-199, nº 484.
4. Voir les deux pièces publiées par A. Longnon, *Documents...*, t. I, p. 467-468.
5. *Ibid.*, p. 470.
6. Voir son récit, § 3-5.

régler la question du transport des troupes en Orient. Il se rendit avec ses collègues à Venise, où il arriva en février 1201 ; et dans la séance solennelle où les intentions et les vœux des croisés furent exposés à l'assemblée du peuple vénitien, ce fut lui qui porta la parole[1].

Il rentra en Champagne peu de temps avant la mort du comte Thibaud, qui survint le 24 mai. Dans l'embarras où se trouvèrent alors les croisés pour le choix d'un nouveau chef, il essaya d'obtenir du duc Eudes de Bourgogne qu'il prît la succession du comte Thibaud. Eudes ayant refusé, et Thibaud de Bar-le-Duc après lui, ce fut Villehardouin qui proposa et fit agréer, à Soissons, l'idée de s'adresser à Boniface de Montferrat[2].

Il était convenu que les croisés s'embarqueraient à Venise en juin 1202. C'est sans doute en prévision de ce départ, par besoin de ressources non moins que par piété, qu'il prit certaines dispositions. On relève notamment que, dès 1201, il céda à l'église Saint-Étienne de Troyes sa part des dîmes de Jasseines et de Saint-Utin[3], et qu'en 1202, au moment de se mettre en route, il fit don à l'abbaye de Quincy de ce qu'il possédait au Puy de Chaserey[4].

Une charte de lui, datée d'avril 1202[5], et où il s'intitule *marescallus quondam Campanie*, indique qu'il avait alors cessé ses fonctions de maréchal de Champagne.

Tout au cours de la croisade, Villehardouin joua un rôle

1. Voir son récit, § 12-27.
2. *Ibid.*, § 32-42.
3. Voir d'Arbois de Jubainville, *Nouvelles recherches...*, p. 371, nº IV.
4. *Ibid.*, p. 372, nº VI, 1 et 2.
5. Publiée par l'abbé Lalore, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes* (Paris et Troyes, 1875-1890, 7 vol. in-8º), t. I : *Cartulaire de Saint-Loup*, p. 186, nº 135. — Ernest Petit, *Généalogies féodales*, p. 30, a considéré que cette charte serait plutôt de 1203 (nouveau style). Mais en avril 1203 Villehardouin était à Zara ou à Corfou, occupé de bien d'autres affaires. C'est dans la seconde quinzaine du mois d'avril qu'il faut que la charte ait été donnée (Pâques de 1202, nouveau style, étant tombé le 14 avril) pour qu'elle ait pu porter le millésime de 1202 (ancien style).

de premier plan. Ce fut lui que, pendant l'été de 1202, on dépêcha à Louis de Blois, alors à Pavie, pour l'amener à Venise, qu'il hésitait à rallier[1]. Plus tard, en juillet 1203, après la reddition de Constantinople, on l'envoya de même à l'empereur Isaac pour lui faire confirmer les engagements de son fils Alexis[2]; à la fin de 1203, à Isaac et à son fils, pour leur apporter une sommation des croisés[3]. Après la prise de Constantinople, en 1204, c'est lui qui fut chargé de faire accepter par Boniface de Montferrat l'accord élaboré par les croisés pour l'apaisement du conflit qui s'était élevé entre le marquis et l'empereur Baudouin[4]; et le Grec Nicétas[5] note à cette occasion la haute autorité dont il jouissait auprès des Latins.

Il n'exerça pas dès le début de l'expédition de commandement en premier. On voit seulement que, lors du débarquement à Galata, en juillet 1203, il faisait partie du corps (le cinquième) commandé par Mathieu de Montmorency, et dont il était peut-être le commandant en second ou une sorte de chef d'état-major[6]. Mais en 1205, au printemps,

1. Voir son récit, § 51-53. — On note aussi ce détail que la même année, en octobre, il signa comme témoin un acte d'emprunt de Baudouin de Flandre. Voir le texte de cet acte dans Tafel et Thomas, *Urkunden*, t. I, p. 385-386.
2. Voir son récit, § 184-189.
3. *Ibid.*, § 211-216.
4. *Ibid.*, § 283-287, 296, 297-299.
5. P. 794, lignes 2 et suivantes.
6. Voir son récit, au § 151. — M. Jean Longnon m'a fait remarquer qu'énumérant les principaux chevaliers de ce corps, Villehardouin s'est nommé aussitôt après Mathieu de Montmorency, pour passer ensuite à Ogier de Saint-Chéron, et que Hugues de Saint-Pol, indiquant ceux qui, le 17 juillet 1203, étaient restés avec lui-même à la garde du camp, a nommé (et selon cet ordre) Mathieu de Montmorency, le maréchal de Champagne et Ogier de Saint-Chéron. Comme, en donnant la composition du 3e corps, Villehardouin a nommé, aussitôt après Hugues de Saint-Pol, qui commandait ce corps, Pierre d'Amiens et Eustache de Canteleu, et comme on sait par Robert de Clari (chap. XLVIII) que Pierre et Eustache étaient les « maîtres meneurs » de ce corps, M. Jean Longnon pense que Villehardouin et Ogier de Saint-Chéron devaient être les « maîtres meneurs » du corps des Champenois. — Les « maîtres meneurs » devaient être les premiers des commandants de troupe.

étant devenu maréchal de Romanie (sans doute depuis la fin de 1204, date où furent créés et distribués les offices de la cour impériale[1]), et Mathieu de Montmorency, chef du corps des Champenois, étant mort, ce fut lui qui prit, comme commandant en premier, la tête des troupes acheminées d'urgence par l'empereur Baudouin vers Andrinople[2]; et ce fut lui qui, après la défaite des croisés sous cette ville, ramena à Rodestoc les débris de l'armée vaincue[3]. Il fut, en juillet 1206, de ceux qui allèrent délivrer Renier de Trit à l'Estanemac, sans qu'on puisse dire en quel rang il servit alors[4]; et il fut également, au printemps de l'année 1207, de ceux qui allèrent au secours d'Équise, menacée par Théodore Lascaris[5]. Dans l'été de l'année 1207, il reçut de Boniface, roi de Salonique, le fief de Messinople[6]; mais il n'en continua pas moins le service qu'il devait à l'empire : de mai à août 1208, il prit part à une expédition de l'empereur Henri contre les Bulgares et il semble s'y être distingué par sa sagesse et son courage[7].

On ne sait rien de ce qu'il devint après cette date, sinon qu'il resta à la garde de Constantinople quand, en dé-

1. Dans son récit, il prend pour la première fois son nouveau titre au § 325.
2. Voir son récit, aux § 343-344 et 348-349.
3. *Ibid.*, § 362-374.
4. *Ibid.*, § 435-440.
5. *Ibid.*, § 478-479.
6. *Ibid.*, § 496. — A noter que sa chronique s'arrête aussitôt après le récit de la mort de Boniface.
7. Voir Henri de Valenciennes, édition Wailly (à la suite du texte de Villehardouin), § 528, 533-535, 540, 550, 551, 554, 555. C'est après la mort de Johannitza, tué devant Salonique (voir Aubry de Trois-Fontaines et George Acropolite), probablement le jour de la fête de S. Demetrius, c'est-à-dire le 8 octobre 1207, et contre son successeur, qu'eut lieu l'expédition. Les épisodes rapportés par Henri de Valenciennes se situent entre le 25 mai 1208 (§ 504 : « a une Pentecouste ») et le mois d'août (§ 525). Cf. la lettre de l'empereur Henri (septembre 1208) insérée dans la correspondance d'Innocent III (XI, 207).

cembre 1208, l'empereur Henri décida de se rendre à Salonique pour maintenir le pays en son obéissance[1]. On n'a point d'indice[2] qu'il ait jamais revu la France, soit qu'il en ait été empêché par les circonstances, soit qu'il y eût délibérément renoncé.

Il n'y a rien à conclure, quant à cette question, du titre de maréchal de Champagne qu'il porte ou ne porte pas dans les textes. Il avait résigné ses fonctions, on l'a vu, en quittant son pays[3]. Si, tout au long de sa chronique, il s'intitule maréchal de Champagne, c'est sans doute parce qu'il avait ainsi une manière commode de se désigner et que son ancienne dignité faisait en quelque sorte partie de sa personnalité. On en peut dire autant du fait qu'il s'est encore donné le même titre dans deux actes de l'année 1208, destinés à la Champagne, et où il réglait certaines affaires de famille[4]. Mais, en l'année 1209 au plus tard[5], répondant à une demande de la comtesse Blanche, qui s'informait auprès de lui et auprès de Milon le Brébant des conditions de mouvance de certains fiefs intéressant son comté, il ne s'intitulait que « maréchal de Romanie ». Et c'est avec ce titre, ou celui de « maréchal de l'empire », ou de « maréchal de tout l'empire de Romanie », que son nom figure désormais dans tous les autres actes officiels. Au reste, en février 1206, le titre de maréchal de Champagne

1. Henri de Valenciennes, § 561.
2. Comme l'a pensé Ernest Petit, *Généalogies féodales*, p. 34.
3. Cf. ci-dessus, p. VIII, note 5.
4. Buchon, *Recherches et matériaux...*, 2e partie, p. 27, nº V, et Lalore, *Documents sur l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes* (Troyes, 1874, in-8º), p. 90, nº 131. Les deux actes sont de mars 1207, vieux style (1208, nouveau style). — C'est de même que sa femme, Chane de Lezinnes, s'intitulait vers le même temps « marescalissa Campanie » (voir Lalore, *Cartulaire de Saint-Loup*, p. 211).
5. Texte dans Martene, *Thesaurus*, t. I, col. 809. La pièce n'est pas datée ; mais on peut la tenir pour antérieure à 1209, puisque c'est en cette année-là que le comte de Sancerre prêta hommage à la comtesse de Champagne, sans doute à la suite de l'information fournie par Villehardouin et Milon.

était porté par Oudard d'Aulnay[1], lequel avait dû succéder à Villehardouin dès 1202.

Villehardouin, en tout cas, était encore en Orient en mai 1210, date où il figure comme témoin pour une convention passée à Ravennique au sujet de biens ecclésiastiques[2]. Il y était encore en 1212 : car nous savons[3] qu'il garantit, avec quelques autres hauts barons, le 11 décembre de cette année-là, un accord établi, à l'arbitrage de l'archevêque Guillaume de Philippes, entre l'église de Gardiki et les Templiers.

Quelques-uns, faute de retrouver trace de son activité après cette date, ont pensé que Villehardouin mourut en 1213. Du Cange[4] en donne comme preuve le fait que, cette année-là, son fils aîné Érard s'intitulait « seigneur de Villehardouin ». Mais Érard était qualifié de même façon dès le mois de janvier[5], c'est-à-dire à sept semaines au plus de ce 11 décembre 1212 où l'on sait que Villehardouin vaquait encore à ses occupations : ce qui rend douteuse la validité de l'argument. Il n'en reste pas moins que Villehardouin ne vécut pas longtemps au delà ; et cinq actes de fondation d'anniversaire pour lui et pour sa femme[6], émanant d'Érard, ont été établis du mois de juin 1218 au mois de mai 1219.

1. Voir l'acte publié par Ernest Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. III, p. 482, nº 1456.

2. Voir la lettre publiée par Migne dans la Correspondance d'Innocent III, t. III, col. 968 et suiv. (la mention de Villehardouin se trouve à la col. 972).

3. Par une lettre d'Innocent III (XV, 115) de septembre 1213.

4. Dans son *Éloge de Villehardouin*.

5. Dans un acte du cartulaire de Saint-Étienne de Troyes (Bibl. nat., ms. lat. nº 17098, fol. 72 b) que m'a indiqué M. Jean Longnon. — Celui qu'a publié Buchon, *Recherches et matériaux...*, 2e partie, p. 27, nº VI, en donnant la date de mars 1210, serait encore plus probant si l'original, retrouvé par M. Jean Longnon aux archives de Reims, n'était pas en réalité de mars 1213, vieux style (1214, nouveau style).

6. Deux de ces actes, de juin 1218, ont été publiés, l'un par Buchon, *Recherches et matériaux...*, 2e partie, p. 28, nº VII (lire VIII

II. — L'ŒUVRE.

1. LA COMPOSITION. — De tous les événements qu'il a racontés, ou presque, depuis le commencement jusqu'à la fin, il a été le témoin. Qu'est-ce donc que son livre? Est-ce un journal? Sont-ce des mémoires?

Très certainement, Villehardouin n'a pas écrit au jour le jour. Plus d'une fois, quand il signale un fait, on peut voir qu'il en connaissait, dès ce moment-là, certaines conséquences qui ne devaient se manifester que plus tard : c'est la preuve qu'il composait à quelque distance des événements. Par exemple, s'il écrit que les croisés perdirent beaucoup au remplacement de Geoffroy du Perche par son frère Étienne (§ 46), c'est qu'il savait déjà, quand il notait la mort du premier, qu'Étienne, quelques mois après, abandonna l'armée de Venise (§ 79). Si, dès l'instant où il mentionne le départ de la flotte de Flandre (§ 48-49), il souligne la solennité de l'engagement pris par ses chefs à l'égard de Baudouin de Flandre et annonce que cet engagement devait être mal tenu, c'est qu'il connaissait déjà la défection qui se produisit au printemps suivant (§ 103); et si, rapportant ensuite cette défection, il en laisse prévoir les tristes conséquences, c'est qu'il savait déjà combien furent stériles les efforts des gens qui passèrent ainsi en Syrie (§ 229-231). Ce qu'il écrit de l'instinct de

et 1218 au lieu de 1219), l'autre par Lalore, *Documents sur l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains*, p. 92, n° 138. Les trois autres, que m'a signalés M. Jean Longnon — et je le prie d'en recevoir mes remercîments, comme pour ses autres avis, — sont inédits. Le premier, de mars 1219, porte fondation au prieuré de Foissy (en original aux archives de l'Aube, 27 H 3); le second, de mai 1219, à l'abbaye de Larrivour (Cartulaire de Larrivour, fol. 5 v°, aux archives de l'Aube, 4 H 1); le troisième, de la même date, à la Maison-Dieu du Chesne, près d'Arcis-sur-Aube (cartulaire de Boulancourt, n° 198, aux archives municipales de Longeville-sur-Laines, Haute-Marne : l'acte a été mentionné par Lalore, dans le *Cartulaire de Boulancourt* [Troyes, 1869, in-8°], p. 95, note 1).

rapine qui saisit les croisés après la prise de Constantinople (§ 253) et aussi, plus tard, de l'hostilité qu'éveilla chez les Grecs la conduite des croisés après le partage des terres (§ 303) est d'un homme qui avait déjà connaissance du malheureux sort réservé, pendant la période suivante, à beaucoup de ses compagnons. D'une façon plus générale, on peut dire que, dès le début de son récit, dans les regrets que lui inspire l'attitude de tel ou tel, dans sa sévérité à l'égard de ceux qui manquèrent à rallier Venise, perce la mélancolie, et parfois la rancune, d'un chef qui savait déjà combien les croisés, après la conquête de Constantinople, eurent à pâtir de la pauvreté de leurs effectifs, en sorte que le flot amorti de l'expédition s'arrêta prématurément, sans profit pour la Terre Sainte.

Mais, si Villehardouin a composé son livre comme des mémoires et non pas comme un journal, s'il a repris d'ensemble une série d'événements dont le cours a rempli une dizaine d'années, la précision et l'exactitude de son récit prouvent qu'il travaillait documents en main et peut-être aussi d'après des notes personnelles. Les pages où il rappelle certaines conventions politiques (par exemple, le pacte franco-vénitien de 1201, ou bien le traité des croisés avec Alexis le Jeune en 1203, ou bien l'accord franco-vénitien de mars 1204) non seulement analysent avec fidélité le contenu des actes, mais aussi, par endroits, en reproduisent le texte même. Le ton et le style de certains discours tenus par des messagers, si particulièrement caractérisés en plusieurs cas, semblent indiquer qu'il disposait d'une copie des lettres qui, souvent, doublaient les messages oraux.

Ce qui frappe principalement, c'est la précision et l'exactitude de ses indications chronologiques[1]. Parfois il donne des dates, et celles-ci sont toujours confirmées par les documents les plus sûrs. Parfois il compte par journées (par

1. Surtout pour les événements auxquels il a été personnellement mêlé.

exemple, pour l'itinéraire des croisés du monastère de Saint-Étienne au château de Bohémond), et si l'on totalise, on constate que le calcul s'accorde rigoureusement avec les dates absolues indiquées çà et là comme des sortes de repères.

Dans l'ordonnance du récit, son principe habituel est de suivre minutieusement l'ordre des événements. Il lui arrive bien, en quelques cas, de grouper les épisodes d'une même affaire et, pour un sujet donné, de mentionner certains faits pourtant postérieurs au moment où l'on se trouve : par exemple, quand il raconte la mort d'Alexis IV aussitôt après son emprisonnement par Murzuphle (§ 223), bien que, dans l'intervalle des deux événements, s'en situent d'autres dont il ne sera question qu'après ; ou encore quand il raconte l'envoi d'Alexis III en Occident par Boniface aussitôt après sa capture (§ 309), bien que divers incidents intermédiaires se soient produits qu'on n'apprendra qu'ensuite (§ 331-332). Mais ce ne sont là que des exceptions : la règle de Villehardouin est de conter au fil des dates. C'est pourquoi, d'ailleurs, sa narration manque un peu de netteté dans les cas où il avait à traiter de plusieurs séries d'événements parallèles : par exemple lorsque, à la fin de 1204, divers groupes de croisés s'employèrent sur divers théâtres d'opérations, en Asie et en Europe, en efforts à peu près simultanés. Dans ce dernier cas, il n'a pas pris séparément chacun des éléments du faisceau : il a coupé le faisceau en tronçons, à la commande de la chronologie, pour examiner, en chacun des tronçons, chacun des éléments sectionnés.

Pour pouvoir procéder de la sorte, en tenant aussi rigoureusement compte de l'ordre des temps et jusque dans les moindres détails, il faut que Villehardouin se soit servi non seulement de documents dont le texte était à sa disposition, de chartes, d'actes officiels divers, mais aussi, selon toute vraisemblance, de notes qu'il avait prises ou fait prendre au jour le jour : c'est-à-dire que ses mémoires

doivent reposer en partie sur une sorte de journal personnel. D'où la si grande différence qu'on observe, au point de vue de l'exactitude, entre sa relation et celle d'autres auteurs, qu'il s'agisse du récit peu serré d'un Robert de Clari ou même des lettres d'un Hugues de Saint-Pol et d'un Baudouin de Flandre, dans lesquelles, à peu de distance pourtant des événements, l'ordre des faits a été déjà brouillé plus d'une fois.

2. LA VALEUR HISTORIQUE[1]. — Cette rigueur chronologique du récit suffit-elle pour en assurer l'autorité? Si soigneux que se montre Villehardouin quand il s'agit de classer, peut-on assurer que l'esprit dans lequel il a conçu son ouvrage n'ait pas déformé la réalité? Son livre est-il un livre de bonne foi?

Le sens du récit. — Il s'agissait, en 1202, d'aller attaquer par l'Égypte la puissance sarrasine, et l'on alla à Constantinople. Il s'agissait d'arracher Jérusalem à la domination de l'infidèle, et l'on conquit un empire chrétien. C'est un fait. Le problème est de savoir comment et pourquoi se produisit cette déviation, si ce fut le résultat d'un calcul réfléchi, d'une préméditation dont certains hommes doivent porter la responsabilité, ou s'il faut imputer l'échec du projet initial à des circonstances dont les dirigeants de la croisade ne furent pas les maîtres.

Villehardouin raconte et, sans y prétendre, il explique.

On était convenu, dit-il, de s'embarquer à Venise : un accord en règle avait été passé avec les Vénitiens, qui engageait tous les croisés. Ceux-ci, pour prix de leur passage, avaient à verser une somme de 85.000 marcs : or, s'étant assemblés à Venise à partir de juin 1202, ils s'y trouvèrent beaucoup moins nombreux qu'il n'avait été prévu, par la faute de ceux qui, contrairement aux conventions, étaient

1. Pour cette partie, voir l'article que j'ai consacré, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1936), p. 530-582, à la question de la sincérité de Villehardouin.

allés s'embarquer à d'autres ports. Ils ne purent s'acquitter de la totalité de leur dette et, après avoir employé toutes leurs ressources, ils en étaient encore à devoir 34.000 marcs. Leurs créanciers finirent par leur accorder un moratoire, sous condition que, mettant à la voile, on commencerait par régler, au besoin par la force, certaines affaires que Venise avait dans l'Adriatique. Les croisés acceptèrent.

Vers le même temps, Alexis le Jeune, fuyant Constantinople, où son père l'empereur Isaac II avait été renversé par Alexis III, les sollicita de le rétablir dans ses droits d'héritier du trône et leur promit, en retour, de les aider pour la conquête d'outre-mer. Ils accueillirent ces propositions inattendues, qui mettaient un peu de lumière dans un avenir ténébreux, et dépêchèrent des messagers à Philippe de Souabe, beau-frère du jeune Alexis, pour en obtenir confirmation.

Là-dessus, la flotte se mit en mer. Malgré l'opposition d'une partie de l'armée, on assiégea Zara et l'on s'en empara pour le compte des Vénitiens. Et comme, la mauvaise saison étant arrivée, on y avait pris les quartiers d'hiver, les messagers de Philippe et d'Alexis vinrent apporter les engagements sollicités. Alexis promettait, s'il était rétabli à Constantinople, de reconnaître la primauté du Siège romain et d'aider puissamment les croisés pour la conquête de la Terre Sainte. Les vivres manquaient ; les défections s'étaient multipliées : malgré de vives oppositions, les chefs de l'armée acceptèrent d'aller à Constantinople.

On y alla. On rencontra des résistances auxquelles on ne s'était pas attendu. Il fallut combattre. On prit la ville. L'impossibilité de compter sur les Grecs obligea à mettre l'empire entre les mains d'un empereur latin. L'armée s'enrichit démesurément et les esprits commencèrent à se corrompre en même temps que des combats incessants amoindrissaient ses forces. On ne put dépasser Constanti-

nople, où l'on était venu dans la foi qu'on travaillait pour l'Église et pour la Terre Sainte et où, en fin de compte, on ne recueillit que la gloire et les profits coûteux d'une grande bravoure.

L'autorité du témoin. — L'homme qui a ainsi présenté les choses fut l'un des principaux acteurs de l'expédition qu'il raconte. Il fut, comme il le déclare lui-même et comme on le voit par son récit, de tous les conseils. En toutes les circonstances difficiles, en toutes les décisions importantes il eut son rôle. Il savait : il avait vu, il avait entendu ; il était bon témoin et pouvait parler avec autorité.

Mais la part même qu'il prit aux événements l'a rendu suspect. Il a rencontré des censeurs, dont les plus indulgents ont pensé que, malgré sa position d'observateur privilégié, il avait peut-être été dupe : dupe d'Henri Dandolo, dont il était l'admirateur, dupe de Boniface de Montferrat, dont il fut le fidèle. Les plus sévères (les plus nombreux aussi) ont mis en doute sa bonne foi. Témoin bien informé, il aurait manqué d'impartialité : son dessein, en écrivant, aurait été celui d'un apologiste qui aurait voulu donner des événements une version favorable à ses intérêts et à ceux de son parti. Quand il composa son ouvrage, au plus tôt en 1208, il était manifeste que la croisade engagée pour la délivrance du Saint-Sépulcre avait manqué son but ; l'opinion publique pouvait se montrer sévère à l'égard de ceux qui en avaient compromis le succès : Villehardouin aurait alors entrepris de montrer que les responsables n'étaient point les chefs, mais d'autres, à savoir ceux qui, dès l'origine, évitant Venise, ceux qui, plus tard, abandonnant l'expédition en cours de route, avaient rendu nécessaire l'adoption de mesures peut-être fâcheuses, mais inévitables.

Pour la défense de cette thèse, il aurait, prétend-on, faussé la vérité. Que vaut cette accusation?

Villehardouin et les témoignages d'autres auteurs. — La mode s'est établie, depuis un certain nombre d'années, d'accepter d'emblée comme véridique tout témoignage contraire à celui de Villehardouin et d'accueillir de toutes mains, pour les lui opposer et le confondre, les assertions les moins contrôlables, voire les plus suspectes : comme s'il suffisait, pour faire confiance à un texte, que ce texte ne s'accorde pas avec le sien [1]. Un chroniqueur, dont il est difficile de dire qu'il ait travaillé d'original, a écrit plus d'un siècle après les événements : c'est l'auteur de la première *Chronique de Morée* ; — un autre chroniqueur, qui était de terre lointaine, a raconté, parfois avec une évidente partialité, des événements qu'il ne connaissait que par ouï-dire : c'est Ernoul ; — un troisième chroniqueur, qui prit part à l'expédition, mais n'en vit que certains côtés, a composé une relation où ne se reflète que l'information, souvent erronée, des subalternes de l'armée : c'est Robert de Clari. L'un ou l'autre de ces auteurs fournit-il d'un épisode une version différente de Villehardouin : on le croit sur parole. Et l'on croit de même le premier venu d'une foule d'autres, dont on n'a pas mesuré l'autorité.

Or les critiques qui ont été adressées à Villehardouin selon cette étrange méthode s'évanouissent toutes pour peu qu'on les étudie ; et un examen complet dissipe les défiances que pouvait éveiller un examen incomplet. Villehardouin écrit que le pacte de nolis de 1201 fut approuvé sans réserve par le pape : c'est l'auteur des *Gesta Innocentii tertii* qui s'est trompé en affirmant le contraire. Villehardouin écrit que le pape, accordant l'absolution aux croisés après la prise de Zara, exprima sa volonté qu'avant tout l'armée ne fût pas disloquée : une lettre d'Inno-

1. Les seuls critiques récents qui, à ma connaissance, aient tenté une apologie de Villehardouin comme historien sont M. Joseph Bédier et M. A. Vasiliev, dont les études sont citées ci-après, p. LXVII.

cent III (VI, 102) donne raison au chroniqueur contre toutes les assertions différentes.

Villehardouin a-t-il dissimulé? — Ce qu'on lui a surtout reproché, en termes plus ou moins durs, ce ne sont point tant des manquements à la vérité que certains silences, qui ont été qualifiés de réticences. Pour les besoins de sa cause, Villehardouin n'aurait pas dit toute la vérité ; il aurait dissimulé ce qui le gênait.

Certes, il n'a pas tout dit ; mais il s'agit de savoir s'il a obéi, en le faisant, à une arrière-pensée. Sa relation tient en moins de 200 petites pages. Sans se perdre dans l'examen de vagues et lointaines circonstances, il a fourni un simple récit, où les faits ne sont expliqués que par leurs causes immédiatement déterminantes. Il se peut que les Vénitiens, par appétit de puissance et de lucre, aient accueilli sans déplaisir une occasion de ruiner Zara et, plus tard, d'intervenir à Constantinople ; il se peut que Philippe de Souabe se soit plu à l'idée de voir son beau-frère Alexis rétabli dans ses droits princiers ; il se peut qu'à la pensée de passer par la Grèce Boniface de Montferrat ait senti fermenter en lui le souvenir des profits précédemment recueillis de ce côté par plusieurs membres de sa famille. Mais quelle part faire exactement à ces dispositions dans le tour que prit la croisade? Nombreuses furent alors les causes en jeu. Ceux-là se sont trompés, de nos jours, qui ont dénoncé comme responsables soit Henri Dandolo, soit Philippe de Souabe, soit Boniface de Montferrat. Il fallait au moins les accuser tous les trois simultanément, et d'autres avec eux. Villehardouin ne s'est pas aventuré dans la recherche de secrètes influences : l'en faut-il blâmer?

On peut juger sa méthode étroite : mais on ne saurait lui reprocher d'avoir passé sous silence des faits qui ne sont pas des faits. Il n'a point parlé d'une trahison des Vénitiens, qui se seraient mis d'accord avec le sultan d'Égypte pour faire dévier la croisade : c'est qu'en effet

les Vénitiens n'ont pas commis cette trahison. Il n'a parlé ni d'un accord qu'auraient conclu Philippe de Souabe, Alexis et Boniface en décembre 1201, ni d'une conversation que Boniface aurait eue à ce sujet avec le pape en mars 1202 : c'est qu'en effet cet accord et cette conversation ne sont que fable. Et plutôt que de l'accuser de dissimulation sur ce dernier point, mieux vaudrait lui savoir gré de nous avoir fait connaître (et lui seul l'a fait) que les négociations des croisés avec Alexis commencèrent non pas à Zara, pendant l'hiver de 1202-1203, comme le racontent les autres auteurs, mais à Venise, dès le mois d'août 1202.

L'une de ses omissions volontaires aurait porté sur des interventions du Souverain Pontife qui impliquaient blâme à l'égard des chefs de l'armée. Mais, s'il n'a guère insisté sur le côté « romain » des événements, s'il n'en a parlé que dans la mesure où la politique pontificale affecta directement la marche de l'expédition, la favorisant ou la contrariant, il n'a pas manqué de signaler les difficultés d'ordre religieux qui s'élevèrent à l'occasion du siège de Zara. Il n'a point reconnu qu'il y ait eu faute préméditée des croisés : et en effet, s'ils contrevinrent aux recommandations du pape, qui avait interdit d'attaquer des chrétiens, ce fut à cause d'une opposition malavisée, plus papiste que le pape, qui excita les Zaréens à la résistance et rendit nécessaire l'emploi de la force si l'on ne voulait pas rompre l'alliance avec les Vénitiens. Il l'a noté ; mais il pouvait encore alléguer, à l'excuse des croisés, la clause d'exception, en cas de force majeure, prévue par le pape lui-même dans sa formule d'interdiction ; il pouvait aussi alléguer l'attitude du légat Pierre de Capoue, qui, dès Venise, avait évité de condamner le compromis franco-vénitien ; il pouvait aussi alléguer que les évêques de l'armée s'étaient crus autorisés, après la prise de Zara, à absoudre leurs compagnons d'expédition. Il ne l'a point fait : n'est-ce donc pas que la préoccupation apologétique était loin de le dominer?

Un autre tort de Villehardouin aurait été d'omettre volontairement dans son récit les scrupules religieux de ceux qui quittèrent ou tentèrent de quitter l'armée. Il aurait caché ce qu'il y avait chez eux de respectables et pieux soucis. Mais peut-être Villehardouin était-il mieux placé que nous pour juger la véritable attitude de certains personnages. Étienne du Perche abandonna l'armée à Venise ; mais, après le succès de Constantinople, il ne dédaigna point de venir recueillir sa part des fiefs qu'on avait conquis sans lui. L'abbé de Vaux, qui quitta l'armée plutôt que de la suivre en Grèce parce que les Grecs, disait-il, étaient des chrétiens, fit moins de façons quelques années plus tard pour porter le fer et la flamme chez les Albigeois, des hérétiques, mais pourtant des chrétiens ; Simon de Montfort agit de même : sera-ce donc une raison de leur décerner un brevet de piété particulière? Le même abbé de Vaux et Robert de Boves firent défection alors que le pape avait évité de marquer au projet de passage par la Grèce une opposition intransigeante : sera-ce donc une raison de les tenir pour plus pieux que le pape? En fait, si tant de croisés se dressèrent si souvent, dans l'armée, contre les projets des chefs, ce n'était pas tellement par scrupule religieux ; et aucun auteur ancien n'a donné ce sentiment comme cause de leur attitude. Quand, devant Constantinople, après l'assaut infructueux du 9 avril 1204, une partie des troupes, découragée, considéra cet échec comme la punition de ses péchés, ce ne fut pas à proprement parler, comme on l'a dit, une « panique religieuse »[1] ; et, en tout cas, la crainte ressentie par ces hommes ne signifiait point qu'ils doutassent de la légitimité de leur entreprise. Le texte de Robert de Clari sur lequel on s'est fondé pour soutenir le contraire n'a pas le sens qu'on lui a prêté.

Quelques jugements de Villehardouin. — A plusieurs re-

1. A. Pauphilet, *Robert de Clari et Villehardouin*, p. 562.

prises, Villehardouin a porté des jugements sévères sur ceux des croisés qui ne vinrent pas à Venise ou qui, venus à Venise, quittèrent ensuite l'armée : jugements injurieux, a-t-on prétendu[1], et inspirés par l'esprit de parti. Qu'en est-il au vrai?

Les premiers responsables des malheurs de l'armée furent, selon Villehardouin, ceux qui se dispensèrent de venir à Venise malgré l'accord franco-vénitien de 1201 (§ 51, 55, 57). Or l'on ne peut méconnaître que le manque d'hommes et, conséquemment, le manque d'argent imposèrent en effet aux chefs les décisions qui leur furent ensuites reprochées.

Ceux qui, de Bourgogne et de France, allèrent s'embarquer à Marseille, redoutèrent, dit Villehardouin, le « grand péril » de passer par Venise (§ 50) ; — ceux de la flotte de Flandre qui, au lieu de rallier Méthone, désobéirent pour se rendre directement à Acre, redoutèrent, dit-il encore, le « grand péril » où s'étaient engagés ceux de Venise (alors décidés à marcher sur Constantinople) et préférèrent voguer vers la Syrie, où ils savaient pourtant « qu'ils ne feraient nul exploit » (§ 49, 103) ; — ceux qui faillirent abandonner à Corfou trouvaient, dit toujours Villehardouin, que la route par la Grèce était bien longue et bien « périlleuse » (§ 113). Et à tous ceux-là, Villehardouin reproche sinon leur lâcheté, du moins leur timidité. Or la question du point où l'on devait débarquer avait, dès l'origine, profondément divisé les croisés ; et le projet primitif de se rendre en Égypte, en pleine terre ennemie, puis le projet ultérieur de passer par Constantinople paraissaient beaucoup plus aventureux qu'une arrivée à Saint-Jean d'Acre, port déjà tenu par les chrétiens. Si Villehardouin donne à entendre que certains courages mollirent, est-ce en le démentant qu'on se rapprochera de la vraisemblance?

1. A. Jeanroy, *Extraits des chroniqueurs français*, p. 10 et suiv.

A plusieurs reprises se manifesta l'opposition de gens qui, dit Villehardouin, souhaitaient la dislocation de l'armée. A Venise, quand il fallut réclamer aux présents une contribution supplémentaire, beaucoup refusèrent : « Ils auraient voulu, écrit-il, que l'armée se séparât et que chacun retournât en son pays » (§ 60). Or plusieurs autres auteurs[1] témoignent également que les difficultés rencontrées à ce moment-là découragèrent beaucoup de gens, qui rentrèrent chez eux. — A Zara, ceux qui s'opposèrent au siège de la ville étaient les mêmes dont l'opposition, selon Villehardouin, s'était déjà manifestée à Venise et qui voulaient « depecier l'ost » (§ 81). Or, s'ils ne désiraient pas expressément la ruine de l'armée (et Villehardouin ne le dit point), ils ne reculaient pas, néanmoins, devant l'idée d'une scission, puisque les plus actifs d'entre eux s'en allèrent. — A Corfou, ceux qui menacèrent de se retirer étaient, dit Villehardouin, ceux qui avaient déjà « été contre l'ost » et qui voulaient la « depecier ». Or ils pouvaient justement passer pour assez peu soucieux du succès de l'armée, puisque leur intention était de rejoindre à Brindisi le comte de Gautier de Brienne (bien trop occupé alors par ses affaires personnelles pour songer à l'Orient) et puisque, plus tard, à Constantinople, en présence de difficultés nouvelles, ils recommencèrent à demander pour passer en Syrie les vaisseaux qu'ils s'étaient fait promettre à Corfou (§ 197 et 199). Chez aucun de ceux-là ne paraît avoir dominé le souci de « tenir l'armée ensemble », principale condition pourtant de la réussite ; et Villehardouin ne semble pas avoir été mal fondé à le leur reprocher.

Après l'échec du 9 avril 1204, un certain nombre de croisés, dit Villehardouin, auraient eu plus envie de s'en aller n'importe où que de rester là (§ 239). Est-il inadmissible

1. Gunther de Pairis, chap. 6 ; Innocent III, lettre VI, 101 : cf. *Gesta Innocentii tertii*, chap. 30.

qu'en effet se soit alors produite une certaine dépression morale?

Après la défaite d'Andrinople, quelque 7.000 chevaliers et hommes d'armes quittèrent Constantinople sur des nefs : ils le firent, dit Villehardouin, malgré les instances du légat du pape et de plusieurs seigneurs. Faut-il refuser de le croire quand il affirme qu'ils s'enfuirent « par peur de mort » (§ 376-379)?

En prétendant réformer les jugements de Villehardouin au sujet de ceux qui firent défection, l'on n'a pas tenu compte des conditions du devoir militaire tel qu'il devait apparaître à notre chroniqueur, qui était avant tout un homme de gouvernement et un homme de guerre. « Nul lien, a-t-on écrit, ne tenait assemblés tous ces « pèlerins », hormis un lien moral, religieux au moins à l'origine, un consentement d'hommes libres, qui se rompait de lui-même dès que l'action qu'on leur commandait ne leur semblait pas conforme à leur vœu de croisé »[1]. Il n'en était pas ainsi. Si le conseil de l'armée était appelé à délibérer sur toutes sortes de questions, petites et grandes, et si tous les avis pouvaient s'y exprimer, la décision engageait la totalité des membres, même ceux qui la désapprouvaient. En vertu du pacte féodal, l'armée tout entière était tenue à l'obéissance. Boniface était le « chef de l'ost »; il l'était depuis son élection à Soissons; il s'était fait confirmer dans son commandement à Venise, et tous lui jurèrent alors fidélité pour un an. Ses ordres étaient donc des ordres. La flotte de Flandre, qui ne rallia point, mérita véritablement le « blâme », puisque, équipée aux frais de Baudouin et pour son service, elle lui fit pourtant défaut (§ 48-49). Gilles de Trasignies manqua à sa parole, puisque, ayant reçu 500 livres du comte Baudouin pour suivre l'expédition, il tourna vers la Pouille (§ 54). Surtout ceux qui firent défection en cours de route man-

1. A. Pauphilet, *Sur Robert de Clari*, p. 293.

quèrent à la fidélité jurée. Il se peut qu'ils aient été fidèles à leur serment de pèlerins : ils ne le furent point à leur serment de soldats. On ne doit pas l'oublier quand il s'agit d'apprécier l'attitude de Villehardouin à leur égard.

Il aurait, prétend-on, parlé d'eux avec haine et rancune. Par exemple, il se serait montré prêt à applaudir au malheur de ces petites gens qui, désertant de Zara, se noyèrent ou furent massacrés par les Esclavons et il y aurait vu un effet de la vengeance divine. Mais non : il n'a montré que leur tort, prouvé par l'insuccès. Le seul passage de son livre qui puisse surprendre à première lecture est celui où il a raconté comment un fort contingent de croisés s'étaient, de Marseille, rendus directement en Syrie. Cette initiative ne leur réussit point : « Dieu, dit Villehardouin, ne le voulut pas, pour leurs péchés : les uns moururent du mauvais air ; les autres s'en retournèrent en leur pays ; ils ne firent rien de profitable ni de bien en la terre où ils allèrent » (§ 229). Mais qu'on l'entende bien : il ne les a pas accablés ; il n'a nommé qu'avec estime ceux d'entre eux, nobles barons, qui tombèrent en s'efforçant d'atteindre Antioche (§ 230-231). Il n'a pas voulu, pour les juger, « enrôler dans son parti Dieu lui-même ». Que leur a-t-il reproché? Leur faute initiale d'avoir « esquivé l'ost de Venise » (§ 231). Et il note non point que Dieu les ait châtiés, mais qu'il leur refusa le succès. « Pour leurs péchés », a-t-il écrit : formule, ou plutôt conviction qui n'implique de sa part ni injure gratuite, ni prétention à l'infaillibilité. Car, à l'occasion, d'après l'échec ou le succès, il retournera contre lui-même et contre les siens cette interprétation des dispositions divines. Le 9 avril 1204, un assaut des croisés contre Constantinople échoua : ce fut, dit-il, « par nos péchés » (§ 238). Foi sincère, que tous les hommes de son temps partageaient avec lui, foi qu'exprimera Henri de Flandre en 1205, lorsqu'il croira reconnaître dans les premiers échecs graves des croisés le signe d'une sévérité providentielle provoquée « par le

péché »[1]. L'auteur des *Gesta Innocentii tertii* a écrit qu'après la prise de Constantinople les croisés, « rendus insolents par la prospérité, commencèrent à verser dans les vanités et à provoquer par leurs mauvaises actions la colère de Dieu »[2]. Villehardouin l'avait écrit avant lui, disant qu'après les excès où la convoitise porta les croisés maîtres de Constantinople, Dieu, qui les avait fait triompher jusque-là, « commença à les moins aimer » (§ 253). Rien ici qui ressemble à de l'orgueil, à une prétention autoritaire, mais une modestie qui s'exprime, chez notre auteur comme chez ceux qui furent ses compagnons d'armes, par un constant hommage rendu à Dieu pour toute prospérité et par la profonde conviction que la volonté céleste, toujours vigilante, est la dispensatrice du succès (§ 104, 183, 190, 242, etc.). Le jugement qu'il s'appliquait à lui-même, Villehardouin pouvait, alors, l'appliquer à autrui.

D'un prétendu esprit de parti. — Est-il donc vrai, finalement, que Villehardouin ait été, comme on l'en a accusé et comme se sont crus obligés d'en convenir ses défenseurs eux-mêmes, un homme de parti? Les véritables partisans, ceux qui méritent ce nom, n'étaient-ce pas ceux qui quittaient ou étaient prêts à quitter l'armée, c'est-à-dire ceux chez qui régnait l'esprit d'indiscipline, plaie chronique du moyen âge, qui nuisit tellement à l'expédition? Sans s'élever à l'idée abstraite, c'est, au fond, cette disposition que Villehardouin a condamnée en son langage naïf. Car son parti, à lui, quel était-il? Ce n'était pas un parti parmi d'autres partis : c'était le parti des hommes qui, avec Thibaut III de Champagne, mort depuis, avaient apposé leur sceau au bas du traité de Venise et qui avaient le plus contribué de leurs deniers à soutenir l'expédition ; c'était

1. Lettre VIII, 131 (col. 706 et 708 de Migne), et lettre insérée dans les *Gesta Innocentii tertii*, chap. 106 (col. CXLVI de Migne). Cf. la lettre VIII, 125, du pape adressée à Philippe Auguste.
2. Chap. 105.

le parti des évêques et des chefs, le parti des responsables, de ceux qui avaient mission de conduire l'affaire à bien et à qui incombait le choix des moyens. Qu'est-ce à dire, sinon que ce parti ne pouvait pas s'appeler un parti. Il n'en était pas un : car il était à proprement parler le commandement.

On objectera que les chefs, au côté desquels Villehardouin s'est rangé, n'ont pas été toujours animés d'intentions très pures, qu'ils ont souvent songé à leur intérêt personnel et qu'il leur est arrivé d'oublier ceux de la foi. Mais, tout au cours de l'histoire des croisades, les préoccupations temporelles ne se sont-elles pas mêlées aux préoccupations spirituelles? Les papes ne poussaient-ils pas vers la Terre Sainte en promettant non seulement des indulgences et le salut de l'âme, mais aussi des fiefs et des richesses à conquérir sur l'infidèle? Il n'en fut pas autrement pour la quatrième croisade. La question est seulement de savoir si l'ambition personnelle des chefs fut cause que l'idée religieuse n'aboutit point. Villehardouin n'en est pas convenu : la preuve reste à faire qu'il ait eu tort. Mais il n'a point tenté de les couvrir contre tout reproche ; il n'a pas soutenu la thèse de leur infaillibilité ; il a simplement défendu, dans leurs actes, l'application d'un principe de sagesse tout humain, qui était le sien : « savoir s'en tenir au mieux ».

La théorie des causes providentielles. — En une page qui mérite d'être rappelée, le clerc allemand Gunther de Pairis (chap. VIII et XI) a analysé, avec un juste sentiment de leur complexité, les causes qui amenèrent les croisés devant Constantinople : l'intervention de Philippe de Souabe, la présence d'Allemands à l'armée, la parenté de Boniface avec Philippe, les promesses d'argent d'Alexis qui devaient permettre de payer les passages dûs, les ambitions de Venise. Mais, selon lui, ce que les hommes firent en cette circonstance, c'est Dieu qui l'avait voulu et il ajoute :

« La principale cause [de l'intervention en Grèce], bien plus

admirable et plus agissante que toutes les autres, ce fut, à mon sens, le conseil de la bonté divine, qui se proposait ainsi de précipiter de son faste une nation enivrée par l'orgueil de sa richesse et de la ramener dans la paix et la concorde de la sainte Église universelle. Il paraissait juste que cette nation, autrement incorrigible, reçût son châtiment par la mort de quelques-uns des siens et par la perte des biens temporels qui avaient engendré sa superbe, que la foule des pèlerins s'enrichît de la dépouille des orgueilleux, que la terre passât en notre domination, et que l'Église occidentale, illuminée par les reliques dont ces gens-là s'étaient rendus indignes, connût une allégresse perpétuelle. A quoi s'ajoutait cet autre grand bénéfice qu'une cité qui s'était toujours montrée perfide à l'égard des pèlerins changerait d'occupants, deviendrait unanime en sa loyauté et fournirait, pour la conquête et la conservation de la Terre Sainte, un appui d'autant plus efficace qu'il serait plus proche... Voilà les causes qui, j'en suis sûr, ont prévalu dans l'esprit de Dieu... »

Cette théorie des causes providentielles, Villehardouin l'a professée lui aussi. Elle peut paraître simpliste et n'avoir guère sa place en une œuvre proprement historique. Je ne crois pourtant pas qu'elle ait faussé le récit du vieux chroniqueur. En la prenant exactement pour ce qu'elle est, il n'est même pas possible de prétendre qu'elle ait faussé son jugement sur les hommes. Elle procédait, en tout cas, d'une foi sincère.

Il est naturel que la crainte d'être dupe éveille l'esprit critique ; mais l'excès de défiance est aussi dangereux que l'excès de confiance. Il n'est pas question de suivre aveuglément les dires de Villehardouin : son récit est à compléter sur plus d'un point et, sur plusieurs autres (d'ailleurs secondaires), il peut être rectifié. Mais c'est à tort qu'on en a dénoncé le caractère tendancieux et, conséquemment, l'insincérité.

Villehardouin a composé de la quatrième croisade une histoire qui ne tourne pas à la confusion de ceux qui la

dirigèrent. Comme il assista les chefs de ses conseils et de son vaillant labeur, on a prétendu récuser son témoignage. Mais depuis quand n'y a-t-il que les mauvaises causes pour trouver des défenseurs? Ne faudra-t-il donc accorder créance qu'à ceux qui confessent une indignité? Le jugement le meilleur qu'on ait jusqu'ici porté sur l'homme, et auquel doit se mesurer la confiance méritée par son œuvre, a été formulé par Sainte-Beuve [1]. Même après tant d'efforts de la critique moderne, il garde encore toute sa valeur : « Villehardouin représente à merveille ce composé de bon sens, d'honneur et de piété qui consiste à remplir religieusement les engagements de tout genre, même humains, une fois contractés ; en chaque occurrence, il tâche, entre les divers partis proposés, de se tenir au meilleur ; et, s'il y eut une sorte de moralité dans l'esprit et la suite de cette croisade si étrange par ses conséquences, c'est en lui et autour de lui qu'il faut la chercher. »

3. L'ÉLÉMENT PERSONNEL. — Dans la mesure où un auteur dit vrai quand il est bien informé et de bonne foi, le nôtre peut être cru. Mais aucune relation, si exacte, si intelligente qu'elle soit, ne peut prétendre à une stricte objectivité : quelque réservé qu'il ait été à son propre sujet, Villehardouin n'a pas pu se retrancher complètement de son œuvre : en choisissant parmi les événements, en jugeant les hommes, en s'exprimant d'une certaine façon, il s'est mis malgré lui dans son récit. Sous quels traits y apparaît-il?

C'était un seigneur ; il appartenait à l'ordre de chevalerie, dont la loi s'inscrivait sous ces deux commandements : fidélité et bravoure.

D'abord, fidélité à Dieu. La croyance en une providence toute-puissante était un des sentiments les plus fermes de ce chrétien. La manière dont il a parlé de Foulque de Neuilly, profondément respectueuse, suffirait à indi-

1. *Causeries du lundi*, 3e édition, t. IX (1866), p. 409.

quer qu'il avait accueilli avec ferveur l'idée de la croisade. Sa peinture des effusions qui marquèrent l'ambassade des Français à Venise en 1201, puis, l'an d'après, la prise de croix du doge prouvent qu'il participa à l'émotion commune et qu'il partagea l'enthousiasme sacré des meilleurs. On peut croire à la pureté de sa foi, à son désir de servir les intérêts de la religion. Mais, s'il pensait que toutes les choses de ce monde, venant de Dieu, revenaient à Dieu, et que l'œuvre des hommes n'avait d'efficacité qu'autant que Dieu l'agréait, cette conviction n'engendrait pas chez lui le fatalisme. Il estimait que Dieu, maître des destinées humaines, était également juge du mérite des actions humaines. Or il était un laïque ; les questions de politique re ligieuse ne tiennent guère de place dans son livre ; il avait peu de goût, semble-t-il, pour les spéculations des clercs ; et peut-être, pour tout dire, croyait-il davantage à Dieu qu'au pape. Mais il savait ce que le service de Dieu commandait à ceux de sa condition : la parfaite exactitude dans l'accomplissement des obligations féodales et du service militaire ; et c'est à quoi il paraît avoir été attaché passionnément.

Fidélité à la parole donnée : c'est un de ses solides principes. Or ceux-là furent nombreux qui se parjurèrent au cours de l'expédition : Jean de Nesles, Thierry de Flandre Nicolas de Mailly, qui, malgré leurs serments, n'exécutèrent pas les ordres de Baudouin, leur seigneur (§ 48 et 103) ; Gilles de Trasignies, qui, ayant reçu 500 livres de Baudouin pour l'accompagner, abandonna à Plaisance (§ 54) ; Robert de Boves, qui, malgré son serment, desservit ses compagnons d'armes pendant son ambassade à Rome (§ 105-106) ; Renaud de Montmirail, qui, malgré son serment, ne revint point, ni lui ni plusieurs autres, de la mission dont on l'avait chargé pour la Syrie (§ 102). Villehardouin les a dénoncés, et il a de même dénoncé le manque d'Alexis IV à ses promesses (§ 208-209, 220), la légèreté des Grecs, auxquels on ne pouvait se fier (§ 184,

332, 390), le sournois abandon de Boniface par Michel d'Épire (§ 301), la perfidie de Jean le Vlaque (§ 393-394). Même quand la fausseté d'un ennemi ne faisait d'autres victimes que des ennemis, il en a parlé avec horreur : il a flétri la conduite de Murzuphle à l'égard d'Alexis IV (§ 222) ; il a flétri celle d'Alexis III, non seulement à l'égard d'Isaac II (§ 313), mais même à l'égard du félon Murzuphle (§ 270-272). Il n'est pas jusqu'aux plus hauts seigneurs de l'armée, ceux auxquels il était le plus étroitement lié, dont il n'ait déploré, à l'occasion, les défaillances de caractère : ni l'attitude de Baudouin, ni celle de Boniface au cours de leur démêlé pour la possession de Salonique n'ont eu son approbation (§ 275-278, 282, 285).

A côté de la loyauté, la grande vertu qu'il prisait comme fondement des belles réputations, c'était le courage : non pas l'impétuosité aventureuse, mais la fermeté d'âme qu'on oppose au péril.

Certes, Villehardouin n'a jamais reproché à personne d'avoir mesuré toute l'étendue d'un danger. On peut dire qu'à partir du moment où les croisés arrivèrent devant Constantinople jusqu'à la mort de Boniface, son récit est plein du sentiment des risques redoutables que l'armée ne cessa de courir. Personnellement, membre de l'ambassade qui alla défier dans Constantinople l'empereur Alexis IV, il ne se croira pas déshonoré de confesser qu'une fois sortis de la ville tous les messagers se sentirent bien joyeux d'avoir échappé à la mort (§ 211-216). Il lui a paru bien naturel que, devant Constantinople, les croisés aient eu conscience de l'aventure où ils s'engageaient et que, découvrant la ville pour la première fois, ils aient tressailli dans leur chair (§ 128), que le doge ait marqué les périls de l'entreprise (§ 130), que tous, sur les conseils du clergé, se soient solennellement confessés avant de quitter Scutari pour marcher à l'attaque (§ 154), que, devant les Blaquernes, si peu nombreux contre un ennemi innombrable, l'inquiétude les ait travaillés (§ 165), que la

menace d'Alexis III sortant, le 17 juillet 1203, à la tête d'une nuée d'escadrons leur ait apparu formidable (§ 179) et qu'à la retraite de l'empereur les plus braves aient été tout heureux (§ 181). A plus forte raison n'a-t-il pas blâmé ceux qui, plus tard, au Churlot (§ 343) ou à Andrinople (§ 362-363), ou à Constantinople même (§ 368), dans la troupe ou parmi les chefs, éprouvèrent de l'angoisse devant le danger.

Mais ce qu'il n'admettait pas, c'était la lâcheté, qui fait abdiquer l'homme devant ses craintes. On a déjà vu sa sévérité pour ceux qui « esquivèrent le péril de Venise ». Il sera durement méprisant à l'égard des quelque quatre-vingts chevaliers qui abandonnèrent Renier de Trit devant Philippopoli, manquant à leur seigneur par couardise (§ 345-346). S'il se montre moins rigoureux à l'égard des fuyards, peu faits à la guerre (§ 359), qui refluèrent sur Andrinople après la mort de Baudouin (§ 361, 363), il tiendra pour honnis les chevaliers qui, une fois la troupe ressaisie et les mesures prises pour une retraite en bon ordre, rentrèrent à Constantinople en une fuite éperdue, crevant leurs chevaux (§ 367). Et de même, il insistera sur la lâche désertion des chevaliers, dont il nomme les principaux, qui, sur sept nefs, avec sept mille hommes d'armes, abandonnèrent Constantinople à la nouvelle du désastre d'Andrinople (§ 376-379). Il flétrira encore la reddition des chevaliers de Boniface, qui capitulèrent au château de la Serre (§ 393-394), et encore l'abandon de Rodestoc, pourtant forte de sa position et de ses murailles, par une garnison affolée (§ 415-416).

Tant lui paraît impérieuse la loi du courage, qu'il est presque chiche en éloges pour les braves : comme s'il n'y avait que vertu ordinaire à faire ce qu'on doit. Il nomme, çà et là, quelques chevaliers qui, en des circonstances exceptionnelles, se montrèrent à leur honneur : Jacques d'Avesnes, Nicolas de Jeulain, Eustache du Marchais, un petit nombre d'autres. Le plus souvent, sans juger des mé-

rites, il ne fait que rapporter les belles actions, les laissant parler de leur seule éloquence : pas un mot d'éloge, qu'il s'agisse de la hardiesse d'André d'Urboise sautant le premier dans une tour de Constantinople (§ 242), ou de la mort magnifique de Louis de Blois devant Andrinople (§ 357-360), ou de l'héroïsme de Renier de Trit, assiégé presque seul pendant treize mois, et mangeant ses chevaux (§ 346, 400). Il narre, voilà tout. Il n'y a que le doge de Venise, ce vieillard aveugle de quatre-vingt-douze ans, dont il ait admiré avec une émotion déclarée la singulière bravoure (§ 173-174, 179).

Dans sa conception du devoir, le sentiment de l'honneur individuel vient en bonne place : « Bien mal fait, écrit-il, qui par peur de mort fait chose qui lui sera reprochée à toujours » (§ 379). Mais, même lorsqu'il s'agit de bravoure ou de lâcheté, c'est la préoccupation des intérêts généraux et du succès commun qui domine en lui. La couardise ne sert à rien : ils périrent, ceux qui désertèrent à Zara pour s'en aller par l'Esclavonie (§ 101) ; ils périrent en grand nombre, ceux qui, au lieu de rallier Venise, passèrent en Syrie avec la flotte de Flandre (§ 229-231) ; ils périrent, les premiers qui abandonnèrent Renier de Trit à Philippopoli (§ 345) ; ils périrent, ceux qui capitulèrent à la Serre (§ 393-394) ; ils se ruinèrent par leur propre effroi, ceux qui abandonnèrent Rodestoc sans la défendre (§ 415-416). C'est là qu'apparaît moins un capitaine, un homme de bataille, qu'un organisateur, un politique, chez qui commande la raison. Le souci de maintenir l'unité de l'armée ne l'a pas quitté de Venise à Constantinople. On remarquera la large place que tient dans son récit l'histoire des démêlés de Baudouin et de Boniface (§ 275-299) : les craintes d'une division pernicieuse qu'on avait sagement tenté de prévenir (§ 256-258) ; les origines du conflit entre les deux hommes et le rôle des mauvais conseillers de Baudouin (§ 275-278, 294, 296) ; les torts de Boniface (§ 278, 285) ; la franche manière dont lui-même, Villehardouin,

usa de son crédit auprès du marquis pour le ramener au bon vouloir (§ 283-286) ; la joie qui accueillit la réconciliation des deux rivaux (§ 299). Personne, parmi les historiens anciens, n'a mieux compris sur quels points reposaient, sur quels points étaient menacés les intérêts de l'expédition. Son attention se porte avec insistance sur les questions d'organisation : ravitaillement, distribution des forces, plans d'opération. Il loue la prudence des mesures prises devant les Blaquernes pour se prémunir contre un ennemi nombreux et la décision, pendant la journée du 17 juillet 1203, d'attendre Alexis III de pied ferme, sans s'écarter du camp. Il déplore, par contre, l'indiscipline qui, devant Andrinople, malgré les sages décisions de la veille, porta follement les croisés à la poursuite des Vlaques et des Coumans et fut cause du désastre (§ 358). Sans cesse préoccupé du petit nombre des Français, il n'omet pas de noter comme une faute et comme l'origine de leurs revers leur imprudence d'avoir agi dispersés au lieu d'opérer par masses (§ 348, 384).

Ce sens de l'ordre dans l'action, cette clarté et cette justesse d'esprit caractérisent l'homme : les mêmes qualités se retrouvent dans son récit, que recommandent avant tout la simplicité et l'extrême limpidité. On a appelé son livre des « commentaires » : la littérature, à coup sûr, n'y a point de place. L'auteur ne s'abandonne pas aux plaisirs de l'imagination. Point de ces tableaux pittoresques auxquels se complaît un Robert de Clari. Robert et Geoffroy, s'attaquant à un même sujet, l'ont traité de façons on ne peu plus différentes : non seulement parce que leur information était aussi inégale que leur condition et que Robert savait mieux ce qui se passait dans les compagnies d'hommes d'armes que dans les conseils des chefs, mais aussi parce que la disposition de leur esprit ne les portait pas à considérer les mêmes aspects de l'histoire. La grande flotte des croisés? Robert s'enthousiasme à y voir flotter les bannières multicolores, à entendre les fanfares qui en

font vibrer les vaisseaux : Villehardouin n'admire en la beauté de cette puissante escadre que le signe d'une force prometteuse de victoire. Une bataille qui s'apprête? Robert, qui était dans le rang, aime à raconter par le détail comment se sont comportés les escadrons : Villehardouin se contente de rapporter les dispositions du commandement et les épisodes d'où a dépendu le sort de la journée. Les merveilles de Constantinople? Robert en est ébloui et s'applique à communiquer son ravissement : quelques lignes suffisent à Villehardouin pour noter les richesses de la ville, indice d'une puissance gigantesque, ou pour faire ressortir l'importance d'un butin qui, tout à la fois, révélait la grandeur de la conquête et devait exposer l'armée aux influences corruptrices de la cupidité. Le couronnement de Baudouin? Robert le décrit par le menu, en curieux, en badaud : c'est le côté politique de l'événement qui, seul, a retenu Villehardouin. Et ainsi du reste.

Peu d'espace aussi, dans ce livre, pour les épanchements de la sensibilité : sauf quand il s'agit d'événements qui concernent la collectivité. La mort de celui-ci ou de celui-là n'est enregistrée qu'en termes secs, selon des formules toutes faites, presque conventionnelles. Les ravages effroyables exercés en Thrace par Jean le Vlaque ne sont mentionnés que dans la mesure où ils imposent des tâches nouvelles au commandement. Les larmes n'arrivent que dans les grandes occasions, lorsque les destinées de l'expédition tout entière sont en jeu[1]. On dirait que, pour Villehardouin, les grands intérêts de l'armée ont exigé l'oubli de toute situation individuelle, une orientation de toutes les forces particulières vers la tâche à remplir au bénéfice du groupe, une pleine possession de soi-même, une austère et pudique domination sur les parties basses du cœur.

1. Par exemple, lors de la mort de Thibaut de Champagne (§ 37), de la prise de croix par le doge (§ 67), des dissensions de Corfou (§ 116), de la défaite d'Andrinople (§ 361), du désastre de la Rousse (§ 409), de la chute de Rodestoc (§ 416), etc.

Le style de l'écrivain, aussi éloigné que possible de la rhétorique, est dépourvu de tout ornement, strictement dépouillé, presque nu. Nul artifice, nulle recherche de l'effet : l'ignorance ou le dédain de ce que nous tenons pour les règles élémentaires de l'art d'écrire. Le mot est propre, juste, précis ; mais, quand il le faut, il est répété à satiété, sans souci de varier l'expression. La phrase a la simplicité du style parlé ; les propositions s'y succèdent, uniformément coordonnées par d'innombrables « et », sans s'organiser en périodes. Les constructions sont souvent lâches, irrégulières, même du point de vue de l'usage ancien. Mais l'irrégularité de la syntaxe, la hardiesse de certains tours, la gaucherie même de ces « ils », derrière lesquels il faut si souvent savoir reconnaître les personnes dont il s'agit, n'empêchent pas la clarté d'une narration dominée par une pensée vigoureuse ; et ce langage, où se retrouvent à peine quelques-unes des formules pratiquées par les conteurs et romanciers du même temps, agit avec puissance, par sa rudesse même, sur l'esprit du lecteur.

III. — Les manuscrits[1].

L'œuvre de Villehardouin nous a été conservée dans les manuscrits suivants :

O = Oxford, Bibliothèque Bodléienne, Laud. misc. 587. Parchemin, deuxième moitié du XIVe siècle. — Au bas du folio I, miniature en liste, représentant le débarquement des croisés devant Constantinople. En tête des alinéas, lettres ornées, alternativement bleues et rouges. — A la suite du récit de Villehardouin, notice en latin, rédigée au temps de Philippe de Valois et relative aux événements qui suivirent la chute de l'empire de Constantinople.

1. Au sujet des manuscrits et des éditions anciennes de Villehardouin, voir les articles indiqués ci-après (p. LIV) dans la liste des ouvrages à consulter.

A = Paris, Bibliothèque nationale, fonds français 4972 (anciennement 9644). Parchemin, deuxième moitié du XIVe siècle. — Même ornementation que dans le manuscrit *O*. En tête, quatre feuillets préliminaires. Au verso du feuillet *D* : « Somme CCCXXVIII ans jusques a cet an M.D. et VIII. » Sur le même feuillet (écriture italienne de la deuxième moitié du XVIe siècle) : « Historia in lingua franciosa de la espeditione de Franciosi in Hierusalem et Constantinopoli. » Au bas du feuillet *A* : « M. le president Faulchet a vendu le present livre le 18 jour de juin 1601. » Sur ces feuillets préliminaires, le même texte latin qu'on trouve dans le manuscrit *O*.

B = Paris, Bibliothèque nationale, fonds français 2137 (anciennement 7974), fol. 47-150 v°. Parchemin, XIIIe siècle. — Le texte de Villehardouin est précédé du *Roman des sept Sages* et suivi d'une *Description des saints lieux*, puis d'une *Histoire de Charlemagne* (récit d'une apparition de saint Jacques, traduit du latin) et d'un extrait de la *Chronique* de Guillaume de Jumièges.

C = Paris, Bibliothèque nationale, fonds français 12204 (ancien Supplément 207). Parchemin, XIIIe siècle (quatre feuillets de garde formés d'un fragment d'un registre d'amendes de Tournai du XIVe siècle).

D = Paris, Bibliothèque nationale, fonds français 12203 (ancien Supplément 455), fol. 69-112. Parchemin, XIIIe siècle. — Le texte de Villehardouin est précédé d'une *Histoire d'outremer et du roi Saladin* et d'une *Histoire des comtes de Flandre* (années 792-1152 ; traduction du texte latin publié par Martene, *Thesaurus*, t. III, col. 377-440). Il est suivi de la continuation d'Henri de Valenciennes, puis de l'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre* de l'Anonyme de Béthune, publiée en 1840 par Francisque Michel pour la Société de l'Histoire de France.

E = Paris, Bibliothèque nationale, fonds français 24210

(Sorbonne 397), fol. 73-194. Papier, xve siècle (achevé d'écrire le 2 février 1458, anc. style). — Volume composé des mêmes ouvrages, disposés dans le même ordre, que le manuscrit *D*.

D'autre part, du XIIIe au XVe siècle, le récit de Villehardouin, qui s'arrête à l'année 1207, a reçu des continuations diverses. En lui donnant une suite, certains auteurs n'ont rien changé à la partie initiale et originale de l'œuvre, qui sert d'introduction à la leur : tel Henri de Valenciennes ; tel aussi l'auteur anonyme qui, dans les manuscrits *O* et *A*, a résumé en latin, en quelques pages très succinctes, l'histoire des empereurs de Constantinople postérieurement à la mort d'Henri Ier. D'autres, au contraire, rattachant étroitement leur continuation au corps d'œuvre fourni par le récit du premier chroniqueur, ont prétendu reprendre à leur compte la totalité de l'ouvrage et ont procédé à un remaniement plus ou moins profond du texte même de Villehardouin. Tels les auteurs des textes contenus dans les manuscrits suivants :

F = Paris, Bibliothèque nationale, fonds français 15100 (ancien Supplément 687). Parchemin, XIVe siècle.

G = Paris, Bibliothèque nationale, fonds français 15460. Parchemin, XIVe siècle. — Le texte de ce manuscrit, contenu en d'autres manuscrits assez nombreux [1], est celui de la compilation dénommée *Chronique de Baudouin d'Avesnes*.

P = Venise, Bibliothèque Saint-Marc, manuscrits français, App. II, 237. Papier, XVIe siècle. — C'est le manuscrit que Guillaume Paradin montra à Guillaume Rouillé.

1. Voir une liste d'autres manuscrits de la même compilation dans Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, t. II, p. 1015.

IV. — Éditions et traductions.

1. Éditions. — Fondées les unes sur des manuscrits aujourd'hui perdus, les autres sur un ou plusieurs des manuscrits précédemment énumérés, d'assez nombreuses éditions de l'ouvrage ont été imprimées à partir du xvie siècle. En voici la liste chronologique :

a) « Premier cahier » du texte de Villehardouin, publié à Venise en 1572 par ordre du Conseil des Dix. — D'après le manuscrit Contarini (aujourd'hui perdu). Aucun exemplaire de cette édition ne semble s'être conservé.

b) « *L'Histoire de Geoffroy de Villehardouyn, mareschal de Champagne et de Romenie, de la Conqueste de Constantinople par les barons françois associez aux Venitiens, l'an 1204; d'un costé en son vieil langage, et de l'autre en un plus moderne et intelligible,* par Blaise de Vigenère... à Paris, chez Abel Langelier, 1585. » — In-4°. Privilège du 6 juin 1584, épître dédicatoire du 1er octobre de la même année. D'après le manuscrit Zacco (aujourd'hui perdu).

c) « *L'Histoire ou Chronique du seigneur Geoffroy de Villehardouin, mareschal de Champaigne et de Romanie, representee de mot a mot en ancienne langue françoise, d'un vieil exemplaire escrit a la main, qui se trouve dans les anciens archives de la serenissime republique de Venise, contenant la conqueste de l'empire de Constantinople, faicte par des barons françois confederés et unis avec les seigneurs venitiens, l'an 1204. Ensemble la description de la prinse de Constantinople, extraicte de la fin des Annales de Nicete Coniates, historien grec et chancelier des empereurs constantinopolitains, de nouveau mise en françois.* A Lyon, par les héritiers de Guillaume Roville[1], 1601. » — In-fol. Épître dédicatoire et Avis au lecteur datés du 13 juin. D'après

1. En petites capitales dans le texte de l'édition. Le nom est « Rouille » ou, plus probablement, « Rouillé ».

le manuscrit Contarini (aujourd'hui perdu), avec utilisation du manuscrit Paradin et du manuscrit Zacco (ou de l'édition Vigenère, fondée sur ce manuscrit).

d) Du Cange, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois,* « divisée en deux parties, dont la première contient l'*Histoire de la conquête de la ville de Constantinople par les François et les Venitiens,* écrite par Geoffroy de Villehardouin... revue et corrigée en cette édition sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roy et illustrée d'observations historiques et d'un glossaire » (Paris, Imprimerie royale, 1657 ; trois parties et deux tomes en 2 vol. in-fol. ; 2e édition, Venise, 1729, chez B. Javarina ; trois parties et deux tomes en 1 vol. in-fol.). — D'après l'édition de Lyon de 1601, avec des variantes du manuscrit *A.*

e) Petitot, dans sa *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France...,* t. I : *Mémoires* de Villehardouin (Paris, Foucault, 1819, in-8o). — D'après l'édition Du Cange.

f) Dom Brial, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France,* t. XVIII, p. 431-514 (Paris, Imprimerie royale, 1822, in-fol.) : *Geoffroi de Ville-Hardouin, De la conquête de Constantinople.* — D'après l'édition Du Cange, avec les variantes des manuscrits *B* et *C.*

g) J.-A. Buchon, dans sa *Collection des chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIIIe au XVIe siècle,* t. I et II : Villehardouin, *Chronique...,* « nouvelle édition entièrement refondue et conforme à la deuxième édition préparée par Du Cange » (Paris, Verdières, 1826, in-8o). — En réalité, d'après l'édition Brial.

h) Michaud et Poujoulat, dans leur *Nouvelle collection de mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle...* Première série, t. I : *Villehardouin* (Paris, chez l'éditeur du Commentaire analytique du Code civil, 1836, in-4o). — D'après l'édition Du Cange.

i) Paulin Paris, dans la collection de la Société de l'Histoire de France : *De la conqueste de Constantinoble*, par Geoffroi de Villehardouin... « Édition faite sur des manuscrits nouvellement reconnus et accompagnée de notes et commentaires » (Paris, J. Renouard, 1838, in-8°). — D'après les manuscrits *A, B, C, D, F*, les manuscrits *D* et *F* ayant été considérés comme les meilleurs.

j) J.-A. Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIIIe, XIVe et XVe siècles dans les provinces démembrées de l'empire grec...* Deux parties en un volume (Paris, A. Desrez, 1840, gr. in-8°). Deuxième partie : *Chroniques des empereurs Baudouin et Henri de Constantinople*, p. 33 : texte du manuscrit *C* ; p. 217 : texte du manuscrit *D*.

k) Natalis de Wailly : Geoffroi de Ville-Hardouin, *Conquête de Constantinople...* Texte original, accompagné d'une traduction (Paris, Didot, 1re édition, 1872 ; 2e édition, 1874, gr. in-8° ; nouvelle édition du même texte et de la même traduction, chez le même éditeur, 1882, in-8°). — D'après les manuscrits *A, B, C, D, E, F*, le manuscrit *A* ayant servi de base.

l) Émile Bouchet : Geoffroi de Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, texte et traduction nouvelle (Paris, A. Lemerre, 1891, 2 vol. in-16). — D'après le texte de Wailly, avec essai d'unification de l'orthographe[1].

1. Il faut ajouter que des extraits du texte de Villehardouin ont été insérés dans plusieurs recueils de morceaux choisis des chroniqueurs français du moyen âge. Les principaux de ces recueils ont été faits par A. Debidour, *Les chroniqueurs* (Paris, 1892, 2 vol. in-8°) ; — par l'abbé A. Lepitre (Paris, 1893, in-8°) ; — par L. Petit de Julleville (Paris, 1893, in-8°) ; — par A. Debidour et E. Étienne (Paris, 1895, in-8°) ; — par Ch. Aubertin (Paris, 1896, in-8°) ; — par J. Gillequin (Paris, 1910, in-8°). — Mais l'un d'eux mérite une mention particulière en raison de la solidité de l'information : ce sont les *Extraits des chroniqueurs français*, publiés par Gaston Paris et Alfred Jeanroy (Paris, 1re édition, 1891, in-12 ; 13e édition, revue et corrigée, 1927), l'œuvre étant à peu près intégralement de M. Alfred Jeanroy.

2. Traductions. — Le texte de Villehardouin a été traduit :

En latin, par Paolo Rannusio [1], *De bello Constantinopolitano et imperatoribus Comnenis per Gallos et Venetos restitutis historia.* — Ouvrage achevé en 1573 [2]. Imprimé à Venise en 1609 par les héritiers de Domenico Nicolini, in-fol. Je ne connais pas d'exemplaire de cette édition, dont les exemplaires restants ont été présentés en 1634 comme une nouvelle édition par l'éditeur vénitien Mario Antonio Brogioli, avec épître dédicatoire et Avis au lecteur de Giacomo Caffarelli. — Il s'agit, en fait, non pas d'une traduction à proprement parler, mais d'une adaptation, où le texte français, enrichi de nombreux éléments, transparaît pourtant avec une certaine netteté. Le texte utilisé par Rannusio est celui du manuscrit Contarini (aujourd'hui perdu).

En italien, par Girolamo Rannusio, *Della guerra di Constantinopoli per la restitutione degl'imperatori Comneni fatta dà signori veneziani et francesi, l'anno MCCIV.* Libri sei di Paolo Rannusio volgarizzati da Girolamo Rannusio, suo figliolo (Venise, Nicolini, 1604, in-8°). — Traduction de la paraphrase latine de Paolo Rannusio [3].

En anglais, par Th. Smith : *The Chronicle of Geoffroy de Ville-Hardouin, marshal of Champagne and Romanie, concerning the Conquest of Constantinople by the French and Venitians, anno 1204* (Londres, Pickering, 1829, in-8°).

En allemand, par B. Todt : *Die Eroberung von Constantinopel in Jahr 1204 aus dem Altfranzösischen von Villehardouin* (Halle, 1878, in-8°) ; — par Fr. Getz : Villehardouin,

1. J'adopte, pour ce nom, la forme qu'on trouve dans la traduction italienne de Girolamo Rannusio, fils de Paolo (voir ci-après).

2. Il existe en manuscrit, d'une écriture très belle, à la bibliothèque Saint-Marc. Voir Joseph Valentinelli, *Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum*, t. VI (Venise, 1873, in-8°), p. 181, cod. 212.

3. Une autre traduction latine, dont l'auteur reste à déterminer, se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal. Voir au Catalogue, sous le n° 8543.

Die Eroberung von Constantinopel durch die Kreuzfahrer im Jahre 1204, dans les *Voigtländers Quellenbücher*, fasc. 87 (Leipzig, 1915).

En français rajeuni, par Blaise de Vigenère (voir ci-dessus, liste des éditions) ; — par Du Cange, en regard du texte ancien (voir ci-dessus, liste des éditions) ; — par M. Natalis de Wailly[1] : *Histoire de la conquête de Constantinople de Geoffroy de Villehardouin...*, « texte rapproché du français moderne et mis à la portée de tous » (Paris, Hachette, 1870, in-12) ; — par le même, en regard de son édition du texte ancien (voir ci-dessus, liste des éditions) ; — par Mailhard de la Couture : *Chronique de Villehardouin... De la conquête de Constantinople*, texte rapproché du français moderne (Bruges, 1889, in-8°) ; — par Émile Bouchet, dans son édition du texte (voir ci-dessus, liste des éditions) ; — par A. Ernst : J. Villehardouin, *La prise de Constantinople*, mise en français moderne (Paris, 1895, in-12 ; n° 469 de la « Nouvelle bibliothèque populaire à 10 centimes »).

V. — Établissement de la présente édition.

1° Le texte. — Nous disposons, on l'a vu, de six manuscrits principaux du texte de Villehardouin. A ces six manuscrits s'ajoutent l'édition Rouillé, fondée en principe sur le manuscrit Contarini, aujourd'hui perdu, et l'édition Vigenère, fondée sur un manuscrit Zacco, également perdu.

Les groupes I et II. — L'étude comparative des textes fournis par ces différentes sources aboutit aux constatations suivantes :

1° Les manuscrits *O* et *A* sont très étroitement apparen-

1. La traduction de Wailly est la seule des traductions françaises qui ait visé à rendre rigoureusement le texte. Elle contient, d'ailleurs, d'assez nombreuses petites fautes.

tés : ils sont presque identiques, non seulement, comme il a été dit plus haut, par la décoration, par la division en alinéas, par l'origine, par les textes accessoires qui les accompagnent, mais aussi par la nature de leurs leçons. Le caractère très particulier de leurs fautes communes indique qu'ils reproduisent un même modèle. D'autre part, ils ne présentent aucune faute commune avec aucun des manuscrits *B*, *C*, *D* et *E*. Ils constituent donc, parmi les manuscrits, un groupe à part.

2° Les manuscrits *B*, *C*, *D* et *E* se distinguent des manuscrits *O* et *A* par un très grand nombre de leçons communes, dont beaucoup sont des fautes certaines[1]. Il faut donc les considérer comme issus d'un même archétype[2].

1. Voir Wailly, *Notice sur six manuscrits...*, p. 48-50, 53-56, 66, 82-86, 103-105.

2. Sans suivre Wailly dans son argumentation un peu compliquée et dont les preuves ne sont pas toujours assez directes ni assez serrées, on relèvera, par exemple, les cas suivants : § 15, « les letres erent de creance, et distrent li conte que autant les creïst en com lor cors » *O, A* ; les manuscrits *B, C, D, E* écrivent *disoient* et suppriment *li conte* : c'est le mot *letre* qui devient ainsi sujet du verbe dire, et l'expression *lor cors* (= « eux-mêmes »), qui ne peut renvoyer qu'aux auteurs de la lettre, devient inintelligible. — § 21, « uissiers » *O, A*, « vaissiaus » *B, C, D, E* : « vaissiaus » est une faute, puisque le doge distingue ici entre les « uissiers » (pour les chevaux) et les « nefs » (pour le personnel et les bagages). — § 22, « Et totes ces convenances que nos vos devisons vos tendrons » *O, A* ; « Et toute ceste navie vos tendrons » *B, C, D, E* : *navie* est une faute contre la langue (on ne dit pas « tenir une navie ») et contre le sens général du passage. — § 24, « et distrent que ils parleroient ensemble et lor en respondront l'endemain » *O, A* ; « et dient que il parleroient a aus lendemain » (*dans B un point avant* lendemain) *B, C, D, E*. La leçon *parleroient a aus* est un non-sens. — § 50, omission par *B, C, D, E* des mots « lor refaili » nécessaires dans la phrase. — § 64, « une liemenche, a l'iglise saint Marc, si ere une mult [grant] feste » *O, A* ; « un diemenche, une molt grant feste de saint Marc en l'eglyse » *B* ; « un diemenche, et fu moult grant feste de monseigneur saint Marc » *C, D, E*. Il n'y a pas de fête de saint Marc à la date dont il s'agit : les manuscrits *B, C, D, E* contiennent la même erreur. — § 69, « uissiers » *O, A* ; « vaissiaus » *B, C, D, E* « uissiers » est nécessaire en raison de la distinction faite ici entre trois catégories de vaisseaux. — § 93, « et il ses cors ira » *O, A* ; « et si secourra » *B* ; « ke il ou secours ira » *C, D, E*. Même contresens de

3° Le texte de Rouillé — malgré des emprunts au manuscrit Paradin et au manuscrit Zacco (ou à l'édition Vigenère) — est tout à fait voisin de celui des manuscrits *O* et *A* et reproduit la plupart des fautes par lesquelles ceux-ci se distinguent des manuscrits *B*, *C*, *D* et *E*.

4° Le texte de Vigenère, comme celui de Rouillé, se range, pour les mêmes raisons, dans le groupe *O*, *A*.

Ainsi, l'on se trouve en présence de deux traditions, représentées l'une par les manuscrits *O* et *A* et par les éditions Rouillé et Vigenère (= groupe I), l'autre par les manuscrits *B*, *C*, *D* et *E* (= groupe II), et entre lesquelles il faut choisir.

Le groupe I reconnu comme le meilleur. — Pour choisir, il ne suffit pas, comme l'a fait Wailly en adoptant pour bon le manuscrit *A* (il eût pu en dire autant du manuscrit *O*, s'il l'avait eu entre les mains, ou des manuscrits Contarini et Zacco, s'il les avait sus représentés par les éditions Rouillé et Vigenère), d'alléguer la sincérité du copiste dont on a la copie : il faudrait, en outre, être certain que tous les copistes auteurs de copies intermédiaires entre cette copie et l'original ont été également sincères. Il n'est pas non plus possible de faire le compte des erreurs propres à chaque tradition et de se décider pour la moins

B, *C*, *D*, *E*. — § 103, « ivernoient » *O*, *A* ; « venoient » *B*, *C*, *E* (corrigé en « estoient » dans *D*). La leçon *venoient* est fautive. — § 106, « et distrent a l'apostoille : « Li baron merci vos crient... » *O*, *A* ; « et dirent a l'apostoille que li baron li crioient merci... » *B*, *C*, *D*, *E*. Le style indirect ne peut s'accorder avec les mots « *vos* mandent », « *vos* commandois » qui viennent après. — § 133, « et laissent les voiles al vent aler, et Diex lor done bon vent » *O*, *A* ; après « aler » *B*, *C*, *D*, *E* intercalent « ensi s'en passent », qui est mal satisfaisant pour l'ordre des faits et semble une anticipation maladroite sur le « si s'en passent » qu'on lit quelques mots plus loin. — § 315, « passages de cels de la terre de Surie et de cels qui l'ost avoient laissie » *O*, *A* ; « passage de la terre (de la terre *manque dans* *C*, *D*, *E*) de Surie, de cels (de cels du païs *C*, *E* ; de cels de France *D*) qui avoient l'ost laissie » *B*, *C*, *D*, *E*. La distinction faite dans *A*, *O* entre deux catégories de passagers est omise dans *B*, *C*, *D*, *E*, et contrairement à l'histoire. — Etc.

fautive : une comparaison de cette sorte est difficile à instituer et n'est pas opérante. Mais trois faits peuvent retenir utilement l'attention :

1° Quand les groupes I et II s'opposent entre eux, on relève d'assez nombreux cas où la *lectio difficilior* (satisfaisante quand on y regarde de près) se trouve dans le groupe I ; la leçon la plus immédiatement intelligible, dans le groupe II [1].

2° De même, quand cette opposition se produit, c'est souvent à l'occasion d'un terme, d'une forme, d'une construction plus archaïques dans le groupe I que dans le groupe II [2].

3° Enfin, en plusieurs cas, des leçons propres au groupe II, et qui sont suspectes, se laissent aisément expliquer par des particularités du texte contenues dans le groupe I, tandis que la réciproque n'est jamais vraie [3].

Il résulte de là que le groupe I semble offrir un état du texte plus ancien que le groupe II. Et sans doute un texte plus ancien n'est-il pas nécessairement le meilleur : un premier texte peut avoir été revu et amélioré, en des éditions ultérieures, par l'auteur lui-même ; mais tel n'est pas ici le cas : nulle part n'apparaît, dans le groupe II, une de ces améliorations de bon aloi qui recommandent un texte. La plupart des modifications qu'on y relève ont été inspirées par des préoccupations d'ordre purement littéraire, notamment par le souci de rendre les choses plus immédiatement intelligibles (et parfois à contresens) [4] ; mais on n'y découvre aucune intention d'atteindre à une plus grande exactitude historique. C'est pourquoi le texte du groupe I a été pris comme base de la présente édition.

1. Exemple : § 22 : XCIIII *O*, *A* ; LXXXV *B*, *C*, *D*, *E* ; etc.

2. Exemple : § 185 : acesmees *O*, *A* ; atornees *B*, *C*, *D*, *E* ; etc.

3. Exemples : § 13 et 58 (voir les notes critiques à ces deux passages) ; § 30 : seües (= teues) *O*, *A* ; devisee *B*, *C*, *D*, *E* ; etc.

4. On peut l'affirmer même du manuscrit *B*, très fautif, et parfois de façon grossière, mais qui se rattache à un intermédiaire assez intelligemment arrangé.

Choix d'un représentant du groupe I et utilisation du groupe II. — Reste à déterminer le représentant le meilleur du groupe I et l'usage qui peut être fait des manuscrits du groupe II pour l'amélioration du texte fourni par le groupe I.

Pour le premier point, le choix dépend, tout d'abord, des rapports qu'ont entre eux les différents représentants du groupe I.

Un rapide coup d'œil suffit pour se rendre compte qu'en de nombreux cas les manuscrits *O* et *A* s'opposent, par des leçons communes, au texte commun des deux éditions, l'erreur étant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On est donc en présence de deux traditions : c'est là le fait dominant, bien que des relations secondaires s'observent, manifestées par des fautes communes, et résultant sans doute d'une contamination, d'une part entre l'édition Vigenère et les manuscrits *O* et *A*, d'autre part entre l'édition Rouillé et le manuscrit *O*.

L'une de ces traditions a le défaut d'être représentée par deux textes qui prêtent à la critique : celui de l'édition Rouillé, où le manuscrit Contarini a été corrigé au moyen du manuscrit Paradin et du manuscrit Zacco (ou de l'édition Vigenère), et qui est donc un texte composite ; — celui de l'édition Vigenère, dont l'éditeur ne semble avoir eu ni le scrupule d'un scribe très fidèle, ni le sentiment de la langue qui pouvait guider des copistes plus anciens. Pour cette raison, c'est aux manuscrits *O* et *A* qu'il faut demander un texte de base, comme aux représentants les plus anciens et les plus haut placés de l'archétype du groupe I. Quant à choisir entre les manuscrits *O* et *A*, la question est de peu d'importance en raison de leur étroite parenté. J'ai toutefois préféré le manuscrit *O*, dont l'exécution m'a paru encore plus soignée et dénote une soumission encore plus aveuglément fidèle au modèle que la copie du manuscrit *A*.

Mais — c'est le second point — l'archétype du groupe I,

tel qu'il se laisse reconstituer, ne fournit qu'un texte déjà altéré sur beaucoup de points. Si les manuscrits du groupe II peuvent servir à l'améliorer, c'est ce qui dépend de la façon dont ces manuscrits se distribuent à l'intérieur de leur groupe. Or on reconnaît aisément que les manuscrits *C, D, E* dépendent tous trois d'un même archétype, qui contenait ses fautes propres et par l'intermédiaire duquel ils se rattachent à l'archétype commun du groupe *B, C, D, E*. D'autre part, s'il arrive qu'une leçon des manuscrits *B, C, D, E* s'accorde, contre le manuscrit *B*, avec les représentants du groupe I, il est beaucoup plus fréquent que les leçons du manuscrit *B* s'accordent avec celles du groupe I contre celles des manuscrits *C, D, E*. Ce qui signifie que le texte du manuscrit *B* (malgré tous ses défauts) a plus d'autorité que celui des manuscrits *C, D, E*.

Ce qui précède peut se résumer en gros dans le tableau que voici[1] :

Groupe I		Groupe II	
a	*b*	*a*	*b*
mss. *O, A*	Éditions Rouillé et Vigenère	ms. *B*	mss. *C, D. F*

Il résulte de là :

1° Que le texte du manuscrit *O*, choisi comme base,

1. Je n'y fais figurer ni le manuscrit *F*, ni les manuscrits de la « Chronique de Baudouin d'Avesnes », ni le manuscrit Paradin.

Le manuscrit F, qui, par de nombreux traits (voir la notice de Wailly), se classe dans le groupe *C, D, E*, contient cependant certaines leçons qui l'apparentent tantôt aux manuscrits du premier groupe, tantôt au manuscrit *B*, comme s'il avait été collationné, par endroits, sur un manuscrit de haute classe. Il peut, pour cette raison, fournir parfois une bonne leçon, et la meilleure. Mais le cas est très rare.

La « Chronique de Baudouin d'Avesnes », comme on peut le voir, d'après le manuscrit *G*, et de même le manuscrit Paradin se rattachent à la tradition du premier groupe. Mais le texte de Villehardouin y a été si profondément remanié qu'ils sont encore moins utiles que le manuscrit *F*.

devra être corrigé toutes les fois qu'étant isolé il se heurtera à l'accord soit du manuscrit *A*, soit des éditions Rouillé et Vigenère avec le groupe II ou l'un de ses sous-groupes ;

2° Que le texte du manuscrit *O*, même appuyé par les autres représentants de son groupe, *pourra* être corrigé à l'occasion soit d'après le groupe *B*, *C*, *D*, *E*, — soit d'après le seul manuscrit *B* (à condition qu'il n'y ait pas accord entre le groupe I, ou l'un de ses sous-groupes, avec le sous-groupe *C*, *D*, *E*), — soit d'après le seul groupe *C*, *D*, *E* (à condition qu'il n'y ait pas accord entre le manuscrit *B* et le groupe I, ou l'un de ses sous-groupes).

Ce sont là les règles que j'ai suivies dans la présente édition.

Aux corrections qu'elles imposent ou autorisent, j'en ai ajouté d'autres, de caractère grammatical. L'orthographe du manuscrit *O*, comme celle des autres représentants de son groupe, est disparate. Il se peut qu'en certains cas les particularités qu'elle présente par rapport à l'usage français des environs de l'an 1200 trouvent leur explication dans l'origine champenoise du parler de l'auteur. Il est certain qu'elle est entachée de quelques latinismes et d'assez nombreux italianismes. Sauf dans le cas des italianismes portant sur des mots courants (*per* pour *par*, *in* pour *en*, etc.), j'ai jugé à propos de la maintenir telle que l'offre le manuscrit, trouvant moins d'inconvénients à la reproduction d'un modèle qui, avec toutes ses inconséquences, a, par lui-même, la valeur d'un document, qu'à un essai de restitution de peu d'intérêt, qui n'aurait été que partiel et peut-être, sur plusieurs points, conjectural. Mais il y a une série de cas où, comme le prouve la comparaison avec des textes de même date et de même origine, les formes fournies par le manuscrit ne sont pas celles du texte original : c'est quand, pour les noms et les adjectifs, les graphies du manuscrit manquent aux règles de la déclinaison et de l'accord. Toutes les fautes qu'on observe

alors ne sont pas nécessairement le fait d'un copiste étranger, et certaines d'entre elles semblent bien imputables à un scribe français d'époque relativement basse. Mais je ne crois pas qu'elles aient été dans le texte primitif, pour lequel, même en Orient, Villehardouin a dû disposer d'un copiste suffisamment versé dans la langue française. J'ai donc corrigé les fautes de ce genre, d'ailleurs avec prudence.

2° APPARAT CRITIQUE, ANNOTATION ET TRADUCTION. — J'ai négligé, dans l'apparat critique, les variantes de graphie, sauf quand elles étaient fournies par le manuscrit *A*, et aussi quand elles concernaient certains noms propres. Pour ne pas le surcharger, j'y ai fait la part aussi étroite que possible aux variantes des éditions Rouillé et Vigenère, qu'il est assez facile de se procurer. — Chacune des variantes relevées (variante de forme ou variante de sens) ne vise, en principe, que le seul mot du texte qui porte l'appel. Quand une variante s'applique à un groupe de mots, elle commence par le mot du texte critique, désigné d'une ou plusieurs de ses lettres initiales, à partir duquel cette variante doit se substituer à la leçon admise dans le texte. Quand une même variante est fournie par plusieurs manuscrits, les graphies sont celles du premier de ces manuscrits dans l'ordre des sigles.

J'ai conservé la division en alinéas (et la numérotation) de l'édition Wailly : non qu'elle fût irréprochable, il s'en faut ; mais les améliorations qui auraient pu être apportées selon les convenances de la pensée auraient ruiné le système de renvois dont les historiens ont pris l'habitude de se servir et auraient compliqué leur tâche par l'obligation de recourir à une table de concordances.

Il était impossible de publier à nouveau le texte de Villehardouin sans fournir au lecteur les moyens d'apprécier la véracité de l'auteur par rapprochement avec ce qu'on lit d'autre part des événements dont il parle. C'est pour-

quoi, sur plusieurs points, l'annotation historique a été poussée assez loin ; et plusieurs éclaircissements qui ne pouvaient trouver assez de place au bas des pages ont été rejetés en appendice. C'est également en appendice qu'on trouvera le relevé sommaire d'un certain nombre de faits linguistiques qu'il était nécessaire de signaler soit pour la justification de certaines leçons admises dans le texte, soit pour aider à l'intelligence de la pensée même de l'auteur. Des notes, mises au bas des pages, y renvoient dans certains cas ; mais on voudra bien s'y reporter toutes les fois que, dans le texte ou dans la traduction, se rencontrera une particularité propre à surprendre. C'est à l'index qu'on trouvera, en principe, l'identification des noms de personnes et des noms de lieux. Les numéros de référence qui y sont accompagnés d'un astérisque indiquent qu'en cet endroit se trouve, au bas des pages, une note complémentaire.

Je me suis appliqué, dans la traduction, à rester très près du texte de Villehardouin et à conserver, autant que possible, la simplicité et la rapidité de son style, maintenant parfois certains archaïsmes [1] ou même des irrégularités que la langue moderne n'admet plus.

Toutefois, c'eût été trahir l'auteur que de maintenir en tous les cas des mots qui existent encore aujourd'hui, mais dont le sens a changé. C'est pourquoi j'ai dû traduire, à proprement parler, des mots comme *conseil*, *convenance*, *assaillir*, etc. ; et j'ai dû les traduire différemment selon la valeur qu'ils avaient en différents passages.

Il m'a fallu aussi donner aux verbes les formes grammaticales imposées par l'usage moderne pour les nombres, les temps et les modes, d'autant que m'écarter de la lettre (surtout par l'emploi du plus-que-parfait), c'était me rapprocher du sens véritable ; mais, dans l'emploi des présents

1. Constitués moins par des mots vieillis que par des acceptions disparues, comme dans le cas des mots *prudhome*, *bonnes gens*, *parlement*, etc.

et des parfaits de l'indicatif, où nos habitudes de style voudraient plus d'unité que n'en présente le texte, je me suis appliqué à n'introduire qu'un minimum de modifications.

Force m'a été de changer parfois l'ordre des mots. Quant aux constructions syntaxiques, m'astreignant à les conserver là où elles avaient le caractère d'une hardiesse de style plutôt que d'une incorrection grammaticale, je me suis cru tenu d'en fournir un équivalent peut-être un peu libre, mais plus exact du point de vue de l'idée, toutes les fois qu'il s'agissait d'un passage historiquement important et dont il convenait de rendre précisément le sens.

Enfin, en ce qui concerne les noms propres, j'ai distingué le cas des noms français et le cas des noms étrangers. Pour les noms étrangers, noms de personnes ou noms de lieux, j'ai conservé la forme francisée que leur a donnée l'auteur (*Dandole, Sursac, Toldre l'Ascre, le Vernas*, etc., — *Havestat, Casseneleboghe, Chappes, Duras, Brandis*, etc.), tout en indiquant, entre parenthèses ou en note, l'équivalent moderne. Pour les noms français, j'ai adopté, s'il s'agissait de noms géographiques, la forme moderne ; s'il s'agissait de noms de personnes, j'ai encore adopté la forme moderne, qui est généralement la forme nominative, toutes les fois qu'ils restaient actuellement employés comme noms de baptême (*Pierre, Eudes, Hugues, Mathieu, Hervé*, etc.) ; mais, quand ils étaient sortis de l'usage en tant que noms de baptême, j'ai adopté la forme complément (*Conon, Milon, Rotrou, Nevelon, Aimon*, etc.).

VI. — Ouvrages a consulter sur Villehardouin et son œuvre.

1° Villehardouin et son œuvre. — Les principales études sur Villehardouin et son œuvre en général se trouvent en tête des différentes éditions de son texte ou

des recueils d'extraits de ce texte[1]. Il faut y ajouter les notices parues dans les grands ouvrages d'histoire littéraire : dans l'*Histoire littéraire de la France*, la notice de Daunou (t. XVII, 1832, p. 150-171) ; — dans l'*Histoire de la littérature française* publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, la notice de Charles-Victor Langlois (t. II, p. 284-287) ; — dans l'*Histoire de la littérature française* publiée sous la direction de Joseph Bédier et Paul Hazard, la notice de Joseph Bédier (t. I, p. 77-81).

Parmi les études consacrées à des points particuliers, les plus notables sont les suivantes :

Sur la vie de Villehardouin, H. d'Arbois de Jubainville, *Nouvelles recherches sur le chroniqueur Geoffroi de Villehardouin*, dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*, 3e série, t. I (1863), p. 364-373 ; — Jaquot, *Étude sur Geoffroy de Villehardouin, dit le Chroniqueur, et sur les Villehardouin princes d'Achaïe*, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXXIII (t. VI de la 3e série, 1869), p. 5-56 ; — Ernest Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* (Paris, 9 vol. in-8o, 1885-1905), t. III (1889), p. 139-146 ; — du même, *Généalogies féodales : les sires de Villehardouin*, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LXXVI (t. XLIX de la 3e série, 1912), p. 11-79.

Sur les manuscrits de l'œuvre : M. Natalis de Wailly, *Notice sur six manuscrits de la Bibliothèque nationale contenant le texte de Geoffroy de Villehardouin*, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXIV, 2e partie (1872), p. 1-144 ; — Edmond Faral, *Pour l'établissement du texte de Villehardouin : manuscrits conservés et manuscrits perdus*, dans la *Romania*, t. LXIV (1938).

Sur la valeur historique et littéraire de l'œuvre : L. Streit, *Commentatio de auctoribus quartae quae habetur*

1. Spécialement le recueil d'A. Debidour et celui de Gaston Paris et Alfred Jeanroy, cités ci-dessus, p. XLII, note 1.

expeditionis historiam spectantibus (Putbus, 1863, in-4°); — Sainte-Beuve, *Geoffroy de Villehardouin*, dans les *Causeries du lundi*, 3e édition, t. IX (1866), p. 381-412[1]; — Ed. Sayous, *Geoffroy de Villehardouin : Du caractère moral de sa chronique*, dans les *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. CXXV (1886), p. 332-342; — H. Moeser, *Gottfried von Villehardouin und der Lateinerzug gegen Byzanz*, dissertation de Berne (Breslau, 1897, in-8°); — Albert Pauphilet, *Robert de Clari et Villehardouin*, dans les *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à M. Alfred Jeanroy* (Paris, 1928, gr. in-8°), p. 559-564, et *Sur Robert de Clari*, dans la *Romania*, t. LVII (1931), p. 289-311; — Edgar H. McNeal, *The Conquest of Constantinople of Robert of Clari* (New-York, 1936, 150 p. in-8°, de la collection des *Records of Civilization*, vol. XXIII); — Edmond Faral, *Geoffroy de Villehardouin : la question de sa sincérité*, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1936), p. 530-582.

Sur la langue et le style de l'œuvre : Krollick, *Ueber den Conjunktiv bei Villehardouin*, dissertation de Greifswald (1877, 42 p. in-8°); — A. Kressner, *Ueber den epischen Carakter der Sprache Ville-Hardouins*, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. LVII (1877), p. 1-16; — A. Haase, *Syntaktische Untersuchungen zu Villehardouin und Joinville* (Oppeln, 1844, 111 p. in-8°).

2° TEXTES ET TRAVAUX A CONSULTER SUR L'HISTOIRE DE LA QUATRIÈME CROISADE. — On ne trouvera pas ici une bibliographie de l'histoire de la quatrième croisade, mais seulement, pour faciliter les citations, une liste des textes et travaux utiles pour l'intelligence ou la critique du texte de Villehardouin et que j'ai eu à citer.

1. L'étude a paru pour la première fois en 1854. Dans l'édition de 1866, elle est accompagnée de quelques notes additionnelles.

1° *Textes*[1].

*Alexis IV, lettre au pape Innocent III, datée du 25 août 1203, au sujet de sa proclamation comme empereur. Texte dans Migne, *Patrologie latine*, parmi les lettres d'Innocent III (voir ci-dessous), sous le n° VI, 210.

Andrea Dandolo, *Chronicon venetum* (jusqu'en 1339). Texte dans Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. XII, p. 14-398. Les variantes de l'important manuscrit Zanetti ont été publiées par Simonsfeld dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XVIII, p. 336.

Annales Colonienses. Texte dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XVII, p. 729.

Anonyme de Gaëte, *Qualiter caput beati Theodoris martyris de Constantinopolitana urbe ad Caietum translatum est*. Entre les années 1210 et 1219. Extrait dans Riant, *Exuviae*, t. I, p. 150, d'après l'édition d'Ughelli, *Italia sacra*, t. I, p. 538-540.

*Anonyme d'Halberstadt, *Peregrinatio in Greciam et adventus reliquiarum de Grecia*. Relation composée en 1208

1. Beaucoup des textes ici énumérés se trouvent dans les collections ou recueils dont je donne, une fois pour toutes, le titre complet et dont les principaux sont : le *Recueil des historiens des Gaules et de la France* ; — les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores* ; — les *Rerum italicarum scriptores* de Muratori (publication nouvelle par Carducci et Fiorini, en cours) ; — le *Patrologiae cursus completus : series latina* (dite *Patrologie latine*) de Migne ; — le *Corpus byzantinae historiae : Scriptores* (collection dite *Byzantine de Bonn*) ; — le *Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters : Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reichs*, publiés par Franz Dölger, 2e partie (années 1025 à 1204), 3e partie (années 1204 à 1282) ; — les *Urkunden zur älteren Handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig*, publiées par G. L. Fr. Tafel et G. M. Thomas, dans les *Fontes rerum austriacarum*, section 2, t. XII (période de 814 à 1205) et t. XIII (période de 1205 à 1255) [Vienne, 1856, in-8°] ; — les *Exuviae sacrae Constantinopolitanae*, publiées par le comte Riant (Genève, 2 vol. in-8°, 1877-1878).

Dans la liste des textes, j'ai marqué d'un astérisque ceux dont l'autorité est prépondérante en raison de leur âge et de la qualité de l'information.

d'après les données de l'évêque Conrad d'Halberstadt, membre de l'expédition, et insérée dans la Chronique d'Halberstadt, elle-même publiée successivement par Schatz sous le titre *Liber in annos pontificum Halberstadensium* (Halberstadt, 1839, in-4°) et par L. Weiland sous le titre *Gesta pontificum Halberstadensium*, dans les *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXIII, où la *Peregrinatio* occupe les pages 116-121. Extrait de l'édition Schatz dans Riant, *Exuviae*, t. I, p. 10-21. Concerne les événements qui vont du 15 août 1202 à la mort de Baudouin (= Villehardouin, § 56-361).

Anonyme de Saint-Georges, *Translatio corporis beatissimi Pauli martyris de Constantinopoli Venetias*. Vers 1222-1223. Texte dans Riant, *Exuviae*, t. I, p. 141, d'après l'édition de Flaminio Cornaro.

Anonyme de Soissons, *De terra Ierosolimitana*, etc. Relation composée en 1205-1206, d'après des données de l'évêque Nevelon, et insérée dans le *Rituale Suessionense* publié par l'abbé Poquet (Laon, 1856, in-8°), aux p. 264-270 de cette édition. Reproduction du texte d'après Poquet dans Riant, *Exuviae*, t. I, p. 3.

*Antoine de Novgorod, *Liber qui dicitur Peregrinus, seu descriptio sanctorum locorum caesareae Civitatis*. Relation d'un voyage fait probablement en l'an 1200. Le titre ici donné est celui des extraits imprimés par Riant, *Exuviae*, t. II, p. 218-230, sous la forme d'une version latine de l'original russe (édition P. Sawaïtov), due au R. P. Joseph Martinov.

*Aubry de Trois-Fontaines (diocèse de Châlons), *Chronicon*, interpolé par un moine d'Huy (diocèse de Liége). La chronique va jusqu'à l'an 1241. Texte dans les *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXIII, p. 674.

« Baudouin d'Avesnes » (*Chronique* dite de). Composée vers 1220. Simple abrégé, pour la partie ici intéressante, du récit de Villehardouin [1]. Le texte a été édité par Kervyn

1. Voir ci-dessus, p. XXXIX.

de Lettenhove, *Istore et Chroniques de Flandre* (Bruxelles, 2 vol. in-4°, de la collection des *Chroniques belges inédites*), t. II (1880), p. 555.

« Baudouin de Constantinople ». Composition antérieure à l'année 1219. Récit en partie fabuleux, apparenté par certains traits à la Chronique d'Ernoul, et où, d'autre part, a été utilisée la lettre de Baudouin (dans la correspondance d'Innocent III, sous le n° 152 du livre VII). Texte publié par J.-J. de Smet, *Recueil des chroniques de Flandre* (Bruxelles, in-4°, de la collection des *Chroniques belges inédites*), t. I (1837), p. 130.

*Baudouin de Flandre, empereur de Constantinople, Lettres au pape, insérées dans la correspondance d'Innocent III (voir ci-après) : lettre VII, 152, au sujet d'événements qui vont de la proclamation d'Alexis IV à celle de Baudouin lui-même comme empereur ; — lettre VII, 201, au sujet de l'accord passé en 1204 avec les Vénitiens.

Chansons de croisade, publiées par J. Bédier et P. Aubry (Paris, 1909, in-8°).

Chronique de Morée : rédaction grecque, publiée par John Schmitt, Londres, 1904 ; rédaction française (*Livre de la conqueste de la principauté de Morée*), publiée par Jean Longnon dans la collection de la Société de l'histoire de France, 1911 ; rédaction italienne, publiée par K. Hopf dans ses *Chroniques gréco-romanes*, 1873 ; rédaction aragonaise, publiée par Morel-Fatio dans la collection de la Société de l'Orient latin, série historique, t. IV (1885).

**Chronique de Novgorod.* Passage important, comme émanant d'un témoin oculaire, traduit du russe en latin et publié par K. Hopf dans ses *Chroniques gréco-romanes* (Berlin, 1873, in-8°), p. 93.

*Croisés, Lettres au pape, insérées dans la correspondance d'Innocent III : lettre VI, 99, au sujet de l'affaire de Zara ; — lettre VI, 211, au sujet d'événements qui vont du départ de Zara à la proclamation d'Alexis IV comme empereur.

**Devastatio Constantinopolitana.* Relation composée, selon Klimke, par un Allemand du Sud, en réalité par un Italien de la suite de Boniface. Publiée dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores,* t. XVI, p. 9-12.

[Ernoul.] *Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier.* Composée vers 1230. Généralement défavorable aux croisés, représente sans doute en partie la façon de voir de ceux qui avaient quitté l'armée pour passer directement en Syrie. Publiée par L. de Mas-Latrie dans la collection de la Société de l'histoire de France, 1871.

George Acropolite (1217-1282), Χρονικὴ συγγραφή. Va jusqu'en 1261. Contient beaucoup de faits mal assurés. Publiée par Heisenberg dans la *Bibliotheca Teubneriana,* (Leipzig, 1903, in-12), t. I.

Georges (Zorzi) Dolfin (fin du XVe siècle), *Cronaca di Venezia,* publiée par Thomas dans les *Sitzungsberichte der k. bayerischen Akademie,* Philos.-philolog.-historische Klasse, t. II (1868), p. 67.

**Gesta Innocentii tertii.* Composés après 1209 par un personnage de la cour pontificale. Cf. Edmond Faral, dans la *Revue historique,* t. CLXXVII (1936), p. 538, n. 1. Texte dans Migne, *Patrologie latine,* t. CCXIV, col. XV-CCXXVII.

*Gunther de Pairis, *Historia Constantinopolitana.* Composée vers 1207-1208 et inspirée par Martin, abbé de Pairis (en Alsace), qui prit part à la croisade. Intéresse la période qui va de juillet 1202 au 8 septembre 1204. Éditée en dernier lieu par Riant, *Exuviae,* t. I, p. 57-126.

*Henri Dandolo, Lettre au pape, publiée dans la correspondance d'Innocent III sous le n° 202 du livre VII. Concerne la prise de Zara et de Constantinople.

*Henri de Flandre, empereur de Constantinople, Lettres : lettre au pape, du 5 juin 1205, insérée dans la correspondance d'Innocent III, sous le n° 131 du livre VIII, au sujet d'événements qui vont de la révolte des Grecs à la retraite de Rodosto ; — lettre au pape insérée dans les *Gesta Innocentii tertii* au sujet d'événements qui vont de

l'élection d'Henri comme régent à la retraite de la Rousse; — lettre, de septembre 1206, à son frère Geoffroy, publiée par Martene, *Collectio amplissima*, t. I, p. 1073, puis par Buchon, *Recherches et matériaux*, t. II, p. 153, puis par Tafel et Thomas, t. II, p. 37, au sujet d'événements qui vont de la révolte de Philippopoli à la délivrance d'Andrinople.

**Historia ducum veneticorum*. Mutilée; mais les chapitres V et VI, écrits peu après 1229 et particulièrement intéressants pour le présent sujet, ont pu être restitués (non sans risques d'erreurs) d'après le *Chronicon Justiniani*. Publiée par Simonsfeld dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XIV. Les chapitres V et VI sont aux pages 92-97.

*Hugues de Saint-Pol, Lettre à Henri, duc de Louvain, écrite en 1203, au sujet d'événements qui vont de l'arrivée d'Alexis le Jeune à Corfou jusqu'à sa proclamation comme empereur. Publiée par Martene, *Amplissima collectio*, t. I, p. 784, puis, notamment, par Buchon, *Recherches et matériaux*, t. II, p. 64, note, et par Tafel et Thomas, t. II, p. 304.

*Innocent III, Correspondance. Publiée dans la *Patrologie latine* de Migne, t. CCXIV-CCXVII[1].

Lorenzo de' Monaci († 1429), *Chronicon venetum*. Va

1. Pour faire bref, j'ai cité ces lettres en indiquant l'année du pontificat d'Innocent où elles ont été écrites, puis le numéro qu'elles portent, par année, dans la *Patrologie* de Migne. Voici les numéros sous lesquels figurent dans les *Regesta* de Potthast celles que j'ai eu à citer le plus fréquemment : I, 336 (= Potthast, n° 347); I, 343 (= P. 359); I, 345 (= P. 348); I, 398 (= P. 408); I, 539 (= P. 450); — V, 15 (= P. 450); V, 15 (= P. 1643); V. 27 (= P. 1668); V, 122 (= P. 1763); V, 161 (= P. 1848); V, 162 (= P. 1849); — VI, 8 (= P. 1845); VI, 48 (= P. 1888); VI, 101 (= P. 1948); VI, 102 (= P. 1947); VI, 129 = 1987; VI, 209 (= P. 2093); VI, 229 (= P. 2122); VI, 230 (= P. 2123); VI, 231 (= P. 2124); VI, 232 (= P. 2125); — VII, 18 (= P. 2136); VII, 153 (= P. 2321); VII, 154 (= P. 2324); — VIII, 70 (= P. 2512); VIII, 71 (= P. 2513); VIII, 73 (= P. 2515); VIII, 125 (= P. 2571); VIII, 126 (= P. 2564); VIII, 132 (= P. 2572); VIII, 133 (= P. 2573).

jusqu'en 1354. Publié par Fl. Cornelius (Venise, 1758, in-4°).

Marino Sanudo le Jeune, *Le Vite dei dogi*. Vont jusqu'en 1493. Publiées dans les *Scriptores rerum italicarum*, nouv. édit., t. XXII, 4e partie, 1900.

Marino Sanudo Torsello († après 1334), *Secreta fidelium sanctae Crucis*. Publiés par Bongars, *Gesta Dei per Francos*, t. II. Les passages concernant notre sujet ont été reproduits par Tafel et Thomas, t. II, p. 287.

*Nicetas Choniata, *Historia*. Depuis l'arrivée des croisés à Constantinople jusqu'à la délivrance d'Andrinople. Entachée de rhétorique, mais d'une information très sûre. Publiée par Im. Bekker dans la *Byzantine de Bonn*, 1835.

*Pactes divers conclus par Venise. On trouve commodément réunis ceux qui intéressent le plus directement notre sujet dans l'ouvrage de Tafel et Thomas (cf. ci-dessus, p. LVI, n. 1).

Philippe Mousket, *Chronique rimée*. Va jusqu'en 1242. Publiée par Reiffenberg (Bruxelles, 1836-1838 in-4° dans la collection des *Chroniques belges inédites*.

*Pierre des Vaux-de-Cernay, *Historia Albigensis*. Contient, au sujet de l'affaire de Zara, le témoignage de l'abbé Guy des Vaux-de-Cernay, oncle de l'auteur. Publiée par P. Guébin et E. Lyon dans la collection de la Société de l'histoire de France. Voir le t. I (1926), p. 106-111.

Raoul de Coggeshal, *Chronicon anglicanum*. Édit. J. Stevenson (Londres, 1875, gr. in-8°, de la collection du Maître des Rôles). La partie intéressant le présent sujet se trouve aussi dans Tafel et Thomas, t. II, p. 452.

Rigord, *De gestis Philippi Augusti regis*. Édit. H.-Fr. Delaborde (Paris, 1882, in-8°, de la collection de la Société de l'histoire de France). La partie ici intéressante a été rédigée, au dire de l'auteur, d'après des lettres de croisés qui semblent bien être la deuxième lettre des croisés et la lettre de Hugues de Saint-Pol.

Robert d'Auxerre († 1212), *Chronologia*. Publiée dans le *Recueil des historiens des Gaules*, t. XVIII, p. 247.

*Robert de Clari, *La conquête de Constantinople*. Va jusqu'à la mort de Boniface. Publiée par Ph. Lauer (Paris, 1924, in-16, fasc. 40 des *Classiques français du moyen âge*). Cf. Edgar M. McNeal, traduction citée ci-dessus, p. LV.

Sicard de Crémone († 1215), *Chronica*. Publiée dans les *Monumenta Germaniae historica*, *Scriptores*, t. XXXI, 1903, p. 78-181. Le récit va jusqu'à l'année 1213.

Thomas de Spalato, *Historia Salonitana*. A voir, au sujet de Zara, les p. 82-85 de l'édition Rački, dans les *Monumenta spectantia ad historiam Slaviae meridionalis*, t. XXVI.

2º *Travaux.*

Barvinok, *Rolja Balkanskych Slovjan v istoriji vizantiji zu IV-go chrestovoho pochodu* (*Les Slaves des Balkans dans l'histoire de Byzance pendant la quatrième croisade*), dans le volume *Jubilejnyi Zbirnyk... D. I. Bahalija* (*Recueil jubilaire... dédié à... D. I. Bahalij*), publié par l'Académie des sciences d'Ukraine (Kiev, 1927, in-8º), p. 1175-1187.

Louis Bréhier, *L'Église et l'Orient au moyen âge : les Croisades* (Paris, 1re édition, 1907 ; 5e édition, 1928, in-12, de la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*).

H. Brown, *The Venetians and the Venetian quarter in Constantinople to the close of the twelfth Century*, dans le *Journal of Hellenic Studies*, t. XL (1920), p. 68-88.

J.-A.-C. Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux XIIIe, XIVe et XVe siècles dans les provinces démembrées de l'empire grec* (Paris, 1840, 2 parties en 2 vol. in-4º).

J.-A.-C. Buchon, *Nouvelles recherches sur la principauté de Morée et ses hautes baronies* (Paris, 1843, in-8º).

J.-A.-C. Buchon, *Histoire des conquêtes et de l'établisse-*

ment des Français dans les États de l'ancienne Grèce, t. I, seul paru (Paris, 1846, in-8°).

Cambridge Medieval History, t. IV (Cambridge, 1923, in-8°) : chapitre XIV, sur la 4e croisade, par Ch. Diehl, et chapitre XV, sur la péninsule balkanique, par W. Miller.

F. Cerone, *Il papa e i Venetiani nella quarta crociata*, dans l'*Archivio veneto*, t. XXXVI (1888), p. 57-70 et 287-297.

F. Cognasso, *Un imperatore bizantino della decadenza : Isacco Angelo*, dans la revue *Bessarione*, t. XXXI (1915), p. 29-60 et 246-289.

Ch. Diehl, chapitre XIV du tome IV de la *Cambridge Medieval History* (1923).

Du Cange, *Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs français* (Paris, 1857, in-fol.). La première partie de l'ouvrage est formée par l'édition du texte de Villehardouin.

J. Ebersolt, *Les sanctuaires de Byzance* (Paris, 1921, in-8°).

J. Ebersolt et A. Thiers, *Les églises de Constantinople* (Paris, 1913, 2 vol. in-fol.).

Fotheringam, *Genoa and the fourth Crusade* (dans l'*English historical Review*, t. XXV, 1910, p. 26-57) et *Marco Sanudo conqueror of the Archipelago, 1205-1211* (Oxford, 1915, in-8°).

E. Gerland, *Der vierte Kreuzzug und seine Probleme*, dans les *Neue Jahrbücher für das klass. Altertum-Geschichte und deutsche Litteratur*, t. XIII (1904), 1re partie, p. 505-514.

E. Gerland, *Geschichte des lateinisches Kaiserreichs von Konstantinopel*. Première partie (seule parue) : *Geschichte der Kaiser Balduin I. und Heinrich, 1204-1216* (Hamburg v. d. Höhe, 1905, in-8°).

Güldner, *Ueber die Versuche Papst Innocenz'III. eine Union zwischen der abendländischen und der morgenländischen Kirche herbeizuführen* (dissertation de Tübingen, 1893, in-8°).

L. Halphen, *Le rôle des « Latins » dans l'histoire intérieure de Constantinople à la fin du XIIe siècle,* dans les *Mélanges Charles Diehl* (Paris, 1931, 2 vol. in-4°), t. I, p. 141-145.

L. Halphen, *L'essor de l'Europe,* dans la collection *Peuples et civilisations, histoire générale,* publiée sous la direction de L. Halphen et P. Sagnac, t. VI, 1932, p. 272-283. Supplément bibliographique, 1937, in-8°.

G. Hanotaux, *Les Vénitiens ont-ils trahi la chrétienté en 1202?* dans la *Revue historique,* t. IV (1877), p. 74-102. Article réimprimé dans le recueil du même auteur intitulé *Sur les chemins de l'histoire* (Paris, 1924, 2 vol. in-8°), t. I, p. 19-52.

W. Heyd, *Geschichte des Levanthandels,* 1879. Édition française revue et complétée par l'auteur, et publiée par Furcy-Raynaud, sous le titre *Histoire du commerce du Levant au moyen âge* (Leipzig, 1885, 2 vol. in-8°).

K. Hopf, *Geschichte Griechenlands,* dans l'*Ersch- und Grüber'sche Encyclopädie,* 1re section, t. LXXXV et LXXXVI (Leipzig, 1867-1868).

F. von Hurter, *Geschichte Papst Innocenz des Dritten und seiner Zeitgenossen* (Hambourg, 1834-1842, 4 vol. in-8°). Traduction par A. de Saint-Chéron et J.-B. Haiber sous le titre *Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains* (Paris, 1838, 3 vol. in-8°). Traduction nouvelle par Jager et Th. Vial, sous le titre *Histoire du pape Innocent III et de son siècle* (1840, 2 vol. in-8°).

N. Iorga, *Histoire de la vie byzantine. Empire et civilisation* (Bucarest, 1934, 3 vol. in-8°).

C. Jireček, *Geschichte der Bulgaren* (Prague, 1876, in-8°).

C. Jireček, *Die Heerstrasse von Belgrad nach Konstantinopel und die Balkanpässe* (Prague, 1877, in-8°).

C. Jireček, *Geschichte der Serben,* t. I (Gotha, 1911, in-8°, de la *Geschichte der europäischen Staaten* fondée par Heeren et Ukert).

C. Klimke, *Die Quellen zur Geschichte des vierten Kreuzzuges* (Breslau, 1875, in-8°).

J. H. Krause, *Die Eroberungen von Konstantinopel im 13. und 15. Jahrhundert* (Halle, 1870, in-8°).

H. Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*, t. I (Gotha, 1905, in-8°, de la *Geschichte der europäischen Staaten* fondée par Heeren et Ukert).

A. Longnon, *Le livre des vassaux des comtes de Champagne et de Brie* (Paris, 1869, in-8°).

L. de Mas-Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan* (Paris, 1852-1861, 3 vol. in-4°).

L. de Mas-Latrie, *Nouvelles preuves de l'histoire de l'île de Chypre sous le règne de la maison de Lusignan*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXII (1871), p. 341-378, et t. XXXIV (1873), p. 47-87.

L. de Mas-Latrie, *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge* (Paris, 1866, Supplément en 1872, in-4°).

A. Luchaire, *Innocent III. La question d'Orient* (Paris, 1re édit., 1907 ; 2e édit., 1911, in-12).

W. Miller, *The Latins in the Levant. A History of Frankish Greece, 1204-1666* (Londres, 1908, in-8°). Édition refondue en langue grecque avec la collaboration de S. Lambros, Ἱστορία τῆς Φραγκοκρατίας ἐν Ἑλλάδι (Athènes, 1909-1910, 2 vol. in-8°).

A. von Millingen, *Byzantine Constantinople* (Londres, 1899, in-8°).

Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople* (Lille, 1892, gr. in-8°).

W. Norden, *Der vierte Kreuzzug im Rahmen der Beziehungen des Abendlandes zu Byzanz* (Berlin, 1898, in-8°).

W. Norden, *Das Papsttum und Byzanz. Die Trennung der beiden Mächte und das Problem ihrer Wiedereinigung*

bis zum Untergang des byzantinischen Reiches (Berlin, 1903, in-8°).

E. Pears, *The fall of Constantinople being the story of the fourth Croisade* (Londres, 1885, in-8°).

E. Pears, *The destruction of the Greek Empire* (Londres, 1903, in-8°).

W. M. Ramsay, *The historical geography of Asia minor* (Londres, 1890, in-8°, t. IV, des *Royal geographical Society's supplementary Papers*).

W. M. Ramsay, *The cities and bishoprics of Phrygia* (Oxford, un vol. en deux parties, 1895 et 1897, in-8°).

Riant, *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat*, dans la *Revue des questions historiques*, t. XVII (1875), p. 321-374, et t. XVIII (1875), p. 5-75.

Riant, *Le changement de direction de la quatrième croisade d'après quelques travaux récents*, dans la *Revue des questions historiques*, t. XXIII (1878), p. 71-114.

Ed. Sayous, *Études sur la religion romaine et le moyen âge oriental* (Paris, 1889, in-8°), p. 249-270 : *Les Bulgares, les croisés français de Constantinople et Innocent III*.

A. Schaube, *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets bis zum Ende der Kreuzzüge* (Munich et Berlin, 1906, in-8°, du *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte* publié par G. von Below et F. Meinecke).

V. Slatarski, *Geschichte der Bulgaren. I. Von der Gründung des bulgarischen Reiches bis zum Türkenzeit* (Leipzig, 1918, in-12, de la *Bulgarische Bibliothek* publiée par G. Weigand).

L. Streit, *Venedig und die Wendung des vierten Kreuzzuges gegen Konstantinopel* (Anklam, 1877, in-8°).

G. L. F. Tafel, *De Thessalonica ejusque agro* (Berlin, 1839, in-8°).

G. L. F. Tafel, *De via militari Romanorum Egnatia* (Tübingen, 1842, in-4°).

G. L. F. Tafel, *Symbolarum criticarum geographiam Byzantinam spectantium partes duae*, dans les *Abhandlungen der historischen Klasse der bayerischen Akademie der Wissenschaften*, t. V, 1re et 2e parties (1848-1849).

J. Tessier, *Quatrième croisade. La diversion sur Zara et Constantinople* (Paris, 1884, in-8°).

W. Tomaschek, *Zur historischen Topographie von Kleinasien im Mittelalter*, dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akademie, Phil.-hist. Klasse*, t. CXXIV (1891), fascicule 8.

W. Tomaschek, *Zur Kunde der Hämushalbinsel*, dans le même recueil, t. XCIX (1882), p. 437, et t. CXIII (1886), p. 285.

A. A. Vasiliev, *Histoire de l'Empire byzantin*, traduite par P. Brodin et A. Bourguina, t. II (Paris, 1932, in-8°).

E. Winkelmann, *Philipp von Schwaben und Otto IV von Braunschweig* (Leipzig, 1873-1878, 2 vol. in-8°, de la collection des *Jahrbücher des deutsches Reiches*).

LA
CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE

[I]

[LES ORIGINES DE LA CROISADE]

[I. La prédication]

(1198)

[**1**.[1]] Sachiez[a] que .M. et .C. et quatre vinz et .XVII.[b] anz aprés l'incarnation Nostre Sengnor[c] Jesu Crist, al tens Innocent, apostoille de Rome[2], et Phelippe[d], roy[e] de France[3], et Ricchart, roy[e] d'Engleterre[4], ot[f] un saint home en France[g], qui ot nom[h] Folques de Nuilli[i][5] (cil Nuillis[j] si est[k] entre Ligni[l] sor Marne e Paris) et il ere[m] prestres et tenoit la parroiche de la ville. Et cil Folques[n] dont[o] je vos di comença a parler de Dieu[p] par France[6] et par les autres terres entor; et Nostre[q] Sires fist maintes miracles[r] por lui[7].

[**2**.] Sachiez[a] que la renomee de cel saint home ala tant qu'ele vint a l'apostoille de Rome Innocent; et l'apostoille envoia en France, et[b] manda al prodome[c]

[**1**.] *a*. Seigneur sachiés *BCDE*. — *b*. et XVII *manque dans OA*. — *c*. Nostre Sengnor *manque dans BCDE*. — *d*. Phelipe *A*. — *e*. roi *A*. — *f*. et *OA*. — *g*. en France *manque dans B*. — *h*. ot a nom *B*. — *i*. Forques de Mielli *B*, Foukes de Neulli *CDE*. — *j*. Micilli *B*. — *k*. siet *BCDE*. — *l*. Laigni *B*, Neuilli *CDE*. — *m*. estoit *CDE*. — *n*. Fourques *B*, Foukes *CDE*. — *o*. que *CE*. — *p*. Deu *A*. — *q*. aut. païs d' (de *manque dans DE*) entor et sachiez que Nostre *BCDE*. — *r*. f. maint miracle *A*; f. maint biel miracle *C*, f. maintes bieles (biel *E*) miracles *DE*.

[**2**.] *a*. Et sachiez *C*, Et tant *D*. — *b*. envoia... et *manque dans CDE*. — *c*. m. en France (en France *manque dans C*) au saint

[I]

[LES ORIGINES DE LA CROISADE]

[1. La prédication]

(1198)

[1[1].] Sachez que mille cent quatre-vingt-dix-sept ans après l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au temps d'Innocent, pape de Rome[2], et de Philippe, roi de France[3], et de Richard, roi d'Angleterre[4], il y eut en France un saint homme, qui avait nom Foulques de Neuilly[5] (ce Neuilly est entre Lagny-sur-Marne et Paris) ; et il était prêtre et tenait la paroisse de la ville. Et ce Foulques dont je vous parle commença à prêcher de Dieu à travers la France[6] et les autres terres à l'entour ; et Notre-Seigneur fit maints miracles pour lui[7].

[2.] Sachez que la renommée de ce saint homme alla si loin qu'elle parvint au pape de Rome Innocent ; et le pape envoya en France et manda au prud'homme de prêcher la

1. Pour toute la série des événements dont il sera question du § 1 au § 308, comparer le témoignage de Robert de Clari, chap. 1-110.

2. Villehardouin place donc le commencement de la prédication de Foulques entre le 8 janvier 1198 (1197 ancien style), date de l'élévation d'Innocent III au pontificat, et le 29 mars de la même année (fin de l'année 1197 ancien style).

3. Philippe Auguste, roi de 1180 à 1223.

4. Richard Cœur-de-Lion, roi de 1189 à 1198.

5. Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise, arr. de Pontoise).

6. C'est-à-dire dans l'Ile-de-France. Foulques avait acquis sa première célébrité, notamment à Paris, en prêchant contre les usuriers.

7. Au sujet de ces miracles, voir notamment Raoul de Coggeshal et Aubry de Trois-Fontaines, à l'année 1199.

que il preechast [d] des croiz [e] par s'autorité [1]; et aprés i envoia un suen chardonal [f], maistre Perron de Chappes [g], croisié [2], et manda par lui le pardon tel con [h] je vos dirai : tuit cil qui se croisseroient et feroient le servise Deu un an en l'ost seroient quite [i] de toz les [j] pechiez que il avoient [k] faitz, dont il seroient confés [3]. Porce [l] que cil pardons fu issi[m] granz [n], si [o] s'en esmurent mult li cuer [p] des gens [q], et mult s'encroisierent porce que li pardons ere [r] si granz.

[2. Prises de croix]

(du 28 novembre 1199 aux premiers mois de 1200)

[**3**.] En l'autre an aprés que cil preudon [a] Folques [b] parla ensi [c] de Dieu [d], ot un [e] tornoi en [f] Campaingne, a un chastel qui ot nom Aicris [g] [4]. Et par la grace de Dieu [h] si avint que Tibauz, quens de Campaingne et de Brie, prist la croiz, et li quens Loeys de Blois et de Chartein [i]. Et ce fu a l'entree des avenz [5]. Or sachiez que [j] cil [k] quens Thibauz ere [l] jones hom et n'avoit

home *CDE*. — *d*. penchast *OA*. — *e*. p. de la croiz *B*. — *f*. env. un de ses cardonaus *E*. — *g*. m. Pieron de Capes *CDE*. — *h*. m. par lui le preudome ce que *B*. — *i*. quites *OA*. — *j*. leur *BD*. — *k*. auroient *BDE*. — *l*. Et por ce *C*. — *m*. si *BCE*. — *n*. Por ce... granz *manque dans D*. — *o*. *Manque dans B*. — *p*. cuers *OA*. — *q*. genz *A*. — *r*. estoit.

[**3**.] *a*. cil preudon *manque dans C*. — *b*. Fourques *B*. — *c*. *Manque dans CDE*. — *d*. Deu *A*. — *e*. un grant *E*. — *f*. en la *OA*. — *g*. Eris *B*, Aicri *C*, q. a nom Aicri *DE*. — *h*. Deu *A*. — *i*. Chartaingne *C*, Chartaing *DE*. — *j*. Et sachiez que *BCE*, Or... que *manque dans D*. — *k*. li *CE*. — *l*. estoit *BCDE*.

1. Villehardouin distingue entre la prédication générale de Foulques, parlant « de Dieu » (§ 1), et sa prédication de la croisade (« prêcher des croix »), qui fut entreprise à l'initiative d'Innocent III. — Le texte du mandement pontifical n'a pas été conservé. C'est par erreur que certains historiens renvoient ici à la

croisade par son ordre[1]; et, après, il y envoya un sien cardinal, maître Pierre de Chappes, croisé[2], et il manda par lui l'indulgence que je vous dirai : tous ceux qui se croiseraient et feraient le service de Dieu pendant un an à l'armée seraient quittes de tous les péchés qu'ils avaient faits et dont ils se seraient confessés[3]. Parce que cette indulgence était si grande, les cœurs des gens en furent très remués ; et beaucoup se croisèrent parce que l'indulgence était si grande.

[2. Prises de croix]
(du 28 novembre 1199 aux premiers mois de 1200)

[**3**.] L'année après que ce prud'homme Foulques parla ainsi de Dieu, il y eut un tournoi en Champagne, à un château qui avait nom Écry[4]. Et par la grâce de Dieu il advint que Thibaud, comte de Champagne et de Brie, prit la croix, ainsi que le comte Louis de Blois et de Chartrain. Et c'était à l'entrée de l'Avent[5]. Or sachez que ce comte Thibaud était un jeune homme et n'avait pas plus de vingt-

lettre I, 398, du 5 novembre 1198, qui ne fait que régler les modalités d'une prédication commencée sensiblement plus tôt. — Pour l'expression « prêcher des crois », cf. *Châtelain de Coucy*, v. 6849.

2. Pierre de Capoue, cardinal-diacre de Sainte-Marie in Via Lata, puis cardinal-prêtre de Saint-Marcel. Sur sa mission en France, voir la lettre I, 336, d'Innocent III, du 14 août 1198. Cf. lettre I, 345, et *Gesta Innocentii tertii*, chap. 46. Le pape l'avait croisé de ses mains, en même temps qu'il ordonnait à tout le clergé une contribution financière à la croisade, afin de prêcher d'exemple. Voir la lettre du 8 mai 1201 publiée dans les *Archives de l'Orient latin*, t. I, p. 388. Cf. *Gesta Innocentii tertii*, chap. 46 et 84. — Pierre était originaire d'Amalfi. L'appellation « de Capoue » était un nom de famille.

3. Voir dans la lettre I, 336, d'Innocent III la formule authentique de ces indulgences.

4. Écry-sur-Aisne, aujourd'hui Asfeld-la-Ville, dans les Ardennes, à vingt kilomètres sud-ouest de Rethel. Le manuscrit *G* précise : « entre Écri et Baleham ». Balham se trouve au nord d'Écry, sur la rive droite de l'Aisne.

5. Le 28 novembre 1199.

pas[m] plus de .XXII. anz[1], ne li quens Loeys n'avoit pas[n] plus de .XXVII.[o] anz[2]. Cil dui conte erent[p] nevou le roi de France[3] et si[q] cousin germain[4], et nevou le roi d'Engleterre de l'autre part[5].

[**4**[6].] Avec ces .II. contes se croisserent .II. mult halt baron de France, Symons de Monfort[7] et Renauz de Monmirail[8]. Mult fu grant la renomee par les terres quant cil .II[a]. halt home[b] s'encroisserent[c].

[**5**.] En la terre le conte Thibaut[a] de Campaingne se croisa[b] Garniers[c] li evesques de Troies[9], li[d] quens Gautiers[e] de Briene[f], Joffrois[g] de Joenvile[h], qui ere[i] seneschaus de la terre[10], Roberz[j] ses freres[11], Gautiers de Gaingnoru[k], Gautiers de Monbeliart[12], Euthaices[l] de Chovelans[m], Guis dou[n] Plaissié ses[o] freres,

m. nient *C.* — *n.* nient *C.* — *o.* vint et ung *E.* — *p.* estoient *BC.* — *q. Manque dans CDE.*

[**4**.] *a. Manque dans B.* — *b.* halt home *manque dans CDE.* — *c.* se croisierent *BCDE.*

[**5**.] *a. Manque dans BCDE.* — *b.* croisierent *B.* — *c. Manque dans B.* — *d.* et li *CDE.* — *e.* Garniers *OA (erreur certaine. Voir notamment les « Gesta Innocentii tertii », chap. 25 et suiv., et ici même § 33 et 113).* — *f.* Braine *D.* — *g.* Jofroi *O.* — *h.* Gienvile *B,* Joinvile *CDE.* — *i.* estoit *BCDE.* — *j.* Robert *OA.* — *k.* Gaignoru *OA,* Voignori *CDE.* — *l.* Huitace *B,* Eustases *C,* Eustaces *D,* Eustaces *E.* — *m.* Conflans *BCE,* Esconflans *D.* — *n.* de *OA.* — *o.* et

1. Il était né en 1179. Il avait succédé à son frère Henri II de Champagne, devenu roi de Jérusalem en 1192 et mort en 1197.

2. Il était né en 1171. Il avait succédé à son père, Thibaud V de Blois, mort à Acre en 1191.

3. Thibaud, par sa mère Marie, Louis, par sa mère Aelis, toutes deux demi-sœurs de Philippe Auguste.

4. Thibaud, par son père Henri Ier de Champagne, Louis, par son père Thibaut V de Blois, tous deux frères d'Alix de Champagne, mère de Philippe Auguste.

5. Thibaud, par sa mère Marie, Louis, par sa mère Aelis, toutes deux demi-sœurs de Richard Cœur de Lion. Entre eux, Thibaud et Louis étaient doublement cousins germains, étant fils à la fois de deux frères et de deux sœurs.

deux ans [1], et que le comte Louis n'avait pas plus de vingt-sept-ans [2]. Ces deux comtes étaient neveux du roi de France [3] et ses cousins germains [4] et, d'autre part, neveux du roi d'Angleterre [5].

[**4** [6].] Avec ces deux comtes se croisèrent deux très hauts barons de France : Simon de Montfort [7] et Renaud de Montmirail [8]. Très grand fut le bruit à travers les terres quand ces deux hauts hommes se croisèrent.

[**5**.] En la terre du comte Thibaud de Champagne se croisèrent Garnier, évêque de Troyes [9], le comte Gautier de Brienne, Geoffroy de Joinville, qui était sénéchal de la terre [10], Robert son frère [11], Gautier de Vignory, Gautier de Montbéliard [12], Eustache de Conflans, Guy du Plessier son

6. Un dénombrement de croisés, analogue à celui des § 3-10, 45 et 74, se lit au début du livre de Robert de Clari. Mais, tandis que Villehardouin a classé les personnages selon l'ordre chronologique où ils s'étaient croisés, puis, subsidiairement, selon les fiefs qu'ils tenaient, Robert de Clari n'a tenu compte que des fiefs (pour lesquels, d'ailleurs, il se trompe assez souvent), sans faire état de la différence des moments.

7. Simon IV, seigneur de Montfort et d'Épernon depuis 1181. Il était vassal de France et parent de Mathieu de Montmorency. Voir A. Rhein, *La seigneurie dc Montfort-en-Iveline* (Paris, 1910, in-8°), p. 62-74.

8. Fils d'Hervé de Donzy II, seigneur de Donzy, de Saint-Agnan et de Cosne, et, par sa mère Élisabeth, arrière-petit-fils de Thibaud II de Champagne : de là sa parenté avec Louis de Blois, dont Villehardouin fera mention au § 315. Il était frère d'Hervé de Donzy III (cf. § 352 et 360), comte de Nevers depuis 1199. Seigneur d'Alluye, il était lui-même devenu, par les fiefs de Montmirail, d'Authon et de la Bazoche, vassal du roi de France.

9. Il s'était déjà croisé en 1198 et s'était mis en route dès cette date. Mais, arrivé à Plaisance, il s'était fait relever de son vœu par le pape (lettre I, 69 ; Potthast, n° 48). Il se croisa de nouveau en 1199.

10. Second sénéchal de Champagne fourni par la maison de Joinville. Il était neveu de Gautier de Brienne.

11. Son demi-frère (par leur père Geoffroy de Joinville, premier sénéchal de Champagne de cette maison). Geoffroy et Robert furent les oncles de Jean de Joinville le chroniqueur.

12. Montbéliard, hors Champagne, n'était pas le fief, mais le pays d'origine de Gautier.

Henris d'Ardilieres [p], Ogiers de Saint Cheron [q], Vilains de Nuilli [r], Joffrois [s] de Vilehardoin li mareschaus de Campaingne [t], Joffrois [u] ses niers, Guillelmes de Nuilli [v], Gautiers de Fuillinies [w], Evraz [x] de Monteingni [y], Manasiers [z] de Lisle [a] [1], Machaires [b] de Sainte Manehalt [c], Miles li [d] Braibans [e] [2], Guis [f] de Chapes [g], Clarenbaux [h] ses niers, Renaus [i] de Dampierre [3], Johans Foisnons [j], et maintes [k] hautres bones gens [l] dont li livres ne fait mie [m] mention [4].

[**6**.] Avec le conte Loeys se croisa Gervaises del [a] Chastel, Hervils [b] ses fils, Johans de Virsim [c], Olivers de Rochefort, Henris [d] de Monsteroel [e], Paiens d'Orliens [5], Pierres de Braiecuel [f] [6], Hues ses freres, Guillelmes de Sains, Jehans [g] de Friaise [h], Gautiers de Gaudonville [i], Hues de Cormeroy [j], Joffrois [k] ses freres, Hervils [l] de Belveoir [m], Roberz [n] de Froevile [o], Pierres ses freres, Oris [p] de Lile [q], Robertz [r] del Quartier [s], et maint hautre [t] dont li livres ne fait mie [u] mention [7].

ses *D*. — *p*. Archillieres *B*. — *q*. Chinon *B*, Chienon *CE*, Chieron *D*. — *r*. Nueilli *B*, Neulli *C*, Nuelly *DE*. — *s*. Joffroi *OA*. — *t*. de Campaigne *manque dans BCDE*. — *u*. Joffroi *OA*. — *v*. Nueilli *B*, Nuelli *CDE*. — *w*. Fuillimes *B*, Felines *CDE*. — *x*. Evrart *B*, Everaers *C*, Evrars *DE*. — *y*. Monteigni *A*, Montaigni *B*, Montengni *C*, Montegny *DE*. — *z*. Manesier *B*, Manessieaus *C*, Manessiers *D*, Menesiaus *E*. — *a*. Lisie *OA* ; de Lisle *manque dans B*. — *b*. Gautiers *CDE*, *manque dans B*. — *c*. Manealx *A*, Menehost *B*, Manehost *E*. — *d*. de *OBD*, le *A* (*la leçon* li, *et non* de, *est justifiée par d'autres passages : § 12, 151, 268, etc., et aussi par les documents d'archives*). — *e*. Brebant *B*, Brabans *C*, Braibant *D* ; Miles li Br. *avant* Manasiers *BCDE*. — *f*. Gui *OA*. — *g*. Capes *CD*. — *h*. Clarenbauz *A*. — *i*. Reinars *O*, Reignarz *A*, Renart *B* (*la vraie leçon* Renaus *se trouve au § 231 dans les manuscrits OA eux-mêmes. Elle est garantie par le « Livre des vassaux de Champagne »*). — *j*. Fuisnons *BCDE*. — *k*. maint *OA*. — *l*. genz *E*. — *m*. pas *B*.

[**6**.] *a*. de *B*. — *b*. Hervi *B*, Hervises *C*, Hervis *DE*. — *c*. Viesni *B*, Viesin *CDE*. — *d*. Loenris *B*. — *e*. Montcruel *CE*, Monttruel *D*. — *f*. Bracel *B*, Braieescuel *CE*, Braeescuel *D*. — *g*. Jehan *OA*.

frère, Henri d'Arzillières, Ogier de Saint-Chéron, Vilain de Nully, Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, Geoffroy son neveu, Guillaume de Nully, Gautier de Fuligny, Évrard de Montigny, Manassier de l'Isle[1], Macaire de Sainte-Menehould, Milon le Brébant[2], Guy de Chappes, Clarembaud son neveu, Renaud de Dampierre[3], Jean Foisnon, et maintes autres vaillantes gens dont le livre ne fait pas mention[4].

[**6**.] Avec le comte Louis se croisèrent Gervais du Chatel, Hervé son fils, Jean de Virsin, Olivier de Rochefort, Henri de Montreuil, Païen d'Orléans[5], Pierre de Bracieux[6], Hugues son frère, Guillaume de Sains, Jean de Friaize, Gautier de Gaudonville, Hugues de Cormeray, Geoffroy son frère, Hervé de Beauvoir, Robert de Frouville, Pierre son frère, Orry de l'Isle, Robert du Quartier, et maint autre dont le livre ne fait pas mention[7].

— *h*. Striaise *OA*, Friaisse *B*, Fieraise *C*, Feriaise *DE*. — *i*. Cardonvile *B*, Galdonvile *C*, Galdonville *DE*. — *j*. Tormeroy *D*, Tormeroi *E*. — *k*. Joffroi *OA*. — *l*. Hervi *B*, Hervius *CDE*. — *m*. Biauveoir *B*, *manque dans C*, Biauvoir *D*, Biaveoir *E*. — *n*. Robert *OA*, Robert de *manque dans C*. — *o*. Froensle *OA*, Froutvile *B*, Forenvile *C*, Forenville *D*, Forenviule *E*. — *p*. Ourriz *B*, Ouris *CDE*. — *q*. Lisle *B*. — *r*. Robert *OA*. — *s*. Quatier *O*, de Cartier *B*, du Cartier *E*. — *t*. maintes autres bones genz *BCDE*. — *u*. pas *B*.

1. Robert de Clari l'a rangé à tort parmi les vassaux de Louis de Blois.
2. Il résidait à Provins (voir, ici même, le § 211).
3. Voir, à son sujet, les notes des § 54 et 231.
4. Non pas un livre que Villehardouin aurait consulté et exploité, mais le livre même qu'il composait : façon de parler habituelle des auteurs du moyen âge. Cf., ici même, § 6, 7, etc., et surtout § 129.
5. Rochefort, Montreuil et Orléans, situés hors des terres de Louis de Blois, étaient respectivement les villes d'origine, et non pas les fiefs, d'Olivier, d'Henri et de Païen.
6. Robert de Clari l'a rangé à tort parmi les Français. Cf. notre § 305, où il est confirmé que le personnage appartenait au groupe de Louis de Blois. — Bracieux (dans le Loir-et-Cher) a été souvent identifié, par erreur, avec Bracheux (dans l'Oise).
7. Parmi les vassaux de Louis de Blois, Robert de Clari (chap. 1) a rangé Pierre d'Alos, Thomas (frère de Pierre d'Amiens) et le châ-

[**7**.] En France[1] se croisa Nevelons[a] li evesques de Soisons, Mahé[b] de Monmorenci[c] [2], Guis li chastelains[d] de Coci, ses[e] niers[3], Robertz[f] de Roinssoi[g], Ferris[h] d'Ierre, Jehans[i] son frere, Gautiers[j] de Saint Denise, Henris[k] son frere, Guillaumes[l] d'Aunoi[m], Roberz[n] Malvoisins, Druce de Cresonessart[o], Bernarz[p] de Moruel[q], Engerranz de Bove[r] [4], Roberz[s] ses freres, et maint hautre prodome[t] dont li[u] livre ore se taist[v] [5].

[**8**.] A l'entree de la[a] Quaresme aprés, le jor[b] que om prent cendres[c] [6], se croisa li quens Baudoins de Flandres et de Hennaut, a Bruges, et la contesse Marie sa feme, qui ere[d] suer le conte Tiebaut de Campaingne[7]. Aprés se croisa[e] Henris ses freres, Thierris[f] ses niers[8], qui fu fils[g] le conte Phelippe[h] de Flandres[i] [9], Guilermes[j] l'avoez[k] de Betune[l], Coenes[m] ses freres[10],

[**7**.] *a.* Neules *B*, *manque dans E*. — *b.* Mahi *B*, Mahieu *C*, Mahius *DE*. — *c.* Monmorenti *A*, Morenci *B*. — *d.* chastellains *A*. — *e.* et ses *D*. — *f.* Robert *OA*. — *g.* Rosoi *CDE*. — *h.* Ferri *B*, Fieris *CDE*. — *i.* Jehan *B*. — *j.* Gautier *B*. — *k.* Henri *B*. — *l.* Guillaume *B*. — *m.* Ausnoy *CD*. — *n.* Robert *B*, de Roinssoi... Robert *manque dans OA (bourdon)*. — *o.* Drisins de C. *B*, Malvoisins... Cresonessart *manque dans CDE*. — *p.* Bierniers *D*, Gerins E. — *q.* Monsteruel *OA*, Moroil *CE*, Maroell *E*. — *r.* Engerrarz (Engerraz *A*) de Bone *OA*, Anjorran de Bone *B*, Engerranz de Boves *CDE*. — *s.* Robert *OA*, Gautiers *D*. — *t.* baron *CDE*. — *u.* le *A*. — *v.* se taist ore *D*.

[**8**.] *a. Manque dans BCDE*. — *b.* Q. apres le jor apres *B*, Q. apres chou *CDE*. — *c.* les c. *B*. — *d.* estoit *BCDE*. — *e.* croissa *A*. — *f.* et Thiebaus *C*, et Tieris *DE*. — *g.* fil *OA*. — *h.* Phelipe *A*. — *i.* qui fu... Flandres *manque dans BCDE*. — *j.* et Guillelmes *D*. — *k.* Guil. avoé *B*, *manque dans C*, Guil. avoues *D*, Guil. avoec aus *E*. — *l.* Bethune *A*. — *m.* aveuc aus Coenes *C*, et Coenes *D*. —

telain de Corbie, dont Villehardouin n'a pas fait mention. Ces chevaliers étaient, en réalité, de la France du Nord. — C'est également à tort qu'il a rangé dans ce même groupe trois personnages cités par Villehardouin, à savoir : Manassier de l'Isle (qui était Champenois), Pierre d'Amiens (vassal d'Hugues de Saint-Pol et qu'il nomme ailleurs comme chevalier de l'Amiénois) et Mathieu de Montmorency (qui était Français et qu'il cite ailleurs comme tel).

[7.] En France [1] se croisèrent Névelon l'évêque de Soissons, Mathieu de Montmorency [2], Guy le châtelain de Coucy, son neveu [3], Robert de Ronsoi, Ferry d'Yerres, Jean son frère, Gautier de Saint-Denis, Henri son frère, Guillaume d'Aunoi, Robert Mauvoisin, Dreux de Cressonsacq, Bernard de Moreuil, Enguerrand de Boves [4], Robert son frère, et maint autre prud'homme dont le livre se tait ici [5].

[8.] A l'entrée du carême suivant, le jour qu'on prend les cendres [6], se croisèrent le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, à Bruges, et la comtesse Marie sa femme, qui était sœur du comte Thibaud de Champagne [7]. Après se croisèrent Henri son frère, Thierry son neveu [8], qui était fils du comte Philippe de Flandre [9], Guillaume l'avoué de Béthune, Conon son frère [10], Jean de Nêle, châ-

1. C'est-à-dire dans l'Ile-de-France.

2. Il était déjà allé à la croisade en 1189.

3. Connu par ses chansons courtoises et par une légende dont il est devenu le héros dans le roman qui porte son nom. Sa mère, Adèle, était sœur de Mathieu de Montmorency.

4. Roinssoi, Moreuil et Boves se trouvaient en Amiénois, pays rattaché à la France depuis 1185. Au § 50, Henri d'Araines (entre Amiens et Abbeville) sera pour la même raison compté parmi les Français. Enguerrand de Boves avait déjà accompagné Philippe Auguste à la troisième croisade.

5. Parmi les Français, Robert de Clari a rangé Raoul d'Aunoi (dont Villehardouin ne parle pas) et Pierre de Bracieux, ainsi que son frère Hugues, qui étaient en réalité des vassaux de Louis de Blois.

6. Le 23 février 1200. — D'après tous les manuscrits autres que *OA*, il s'agirait du jour qui suivit les Cendres (*aprés* étant considéré comme une préposition). Je me fonde sur l'analogie du § 46 (« el quaresme aprés, devant ce que... ») pour considérer *aprés* comme un adverbe et le construire, non pas avec *le jor*, mais avec *quaresme*.

7. Baudouin était donc beau-frère de Thibaud III.

8. Bâtard de Philippe d'Alsace, dont la sœur était mère de Baudouin : il était donc en réalité cousin germain de Baudouin.

9. Philippe d'Alsace, comte de Flandre (1157-1191).

10. Fils de Robert V, avoué d'Arras, mort en 1191 au siège de Saint-Jean-d'Acre. Sa famille était apparentée à la maison de Flandre et de Hainaut, son grand-père Guillaume Ier ayant épousé

Johans de Neele, chatelains de Bruges[1], Reniers de Trit, Renners[n] ses fils, Mahius de Valencort[o], Jakes[p] d'Avesnes[2], Baudoins[q] de Belveoir[r], Hues de Belmés[s] [3], Girarz[t] de Machicort[u], Oedes de Ham[4], Guillelmes[v] de Gomeignies[w], Drius de Belrain[x], Rogiers de Marke[y], Eutaices[z] de Sambruic[a], François de Colemi[b], Gautiers de Bousiers[c], Reniers[d] de Monz, Gautiers de Stombe[e], Bernarz de Soubrenghien[f] et maint plusor[g] prodome dont li livres ne parole mie[h].

[**9**.] Aprés[a] se croisa li quens Hues de Sain Pol. Avec lui se croisa[b] Pierres d'Amiens ses niers[c] [5], Eutaices[d] de Cantheleu, Nicholes[e] de Mailli, Ansiaus de Kaeu[f], Guis de Hosdeng[g], Gautiers de Neele, Pierres ses freres, et maint autre gent[h] que nos ne[i] quenoissiens pas[6].

[**10**.] Enqui[a] aprés s'encroisia[b] li quens Jofrois[c] del Perche[7], Estenes[d] ses freres, Rotres[e] de Monfort,

n. Renier *B*, Reniers *CDE*. — *o.* Mahi Willamort *B*, Waleincort *C*, Waulincourt *D*, Malincort *E*. — *p.* Jakemes *CD*. — *q.* Baudes *CDE*. — *r.* Biauveoir *BCDE*. — *s.* Belines *OA*, Biaumes, *BCDE*. — *t.* Girart *OA*. — *u.* Maucicourt *BD*, Mauchicourt *C*, Maucichort *E*. — *v.* Guilelmes *A*. — *w.* Gormegnies *DE*. — *x.* Belraim *A*, Biaurain *BD*, Biauraim *CE*. — *y.* Marque *BD*. — *z.* Huitace *B*, Eustases *C*, Eustasses *D*, Eustaces *E*. — *a.* Sautbruit *B*. — *b.* Couleigni *B*. — *c.* Bousiers *B*, Rousies *CDE*. — *d.* Renart *B*. — *e.* Stoule *B*, Estombe *CE*, des Tombes *D*. — *f.* Sothenghien *C*. — *g.* autre *B*, S. et pluseurs *CDE* (maint plusor, *dans OA, fait pléonasme : l'un des deux mots représente peut-être une variante indûment introduite dans le texte*). — *h.* pas *B*, plus *CDE*.

[**9**.] *a.* Puis *BCDE*. — *b.* l. fu croisiés *C*, l. croisiés fu *E*. — *c.* ses niers *manque dans BCDE*. — *d.* Euthaices *A*, Huitace *B*

Clémence d'Oisi, petite-fille d'Ade de Hainaut. — Il avait déjà pris part à la troisième croisade, à l'occasion de laquelle il écrivit deux chansons. Mais il en revint très tôt (cf. le serventois anonyme nº 1030 de la *Bibliographie des chansonniers français* de G. Raynaud).

telain de Bruges [1], Renier de Trit, Renier son fils, Mathieu de Wallincourt, Jacques d'Avesnes [2], Baudouin de Beauvoir, Hugues de Beaumetz [3], Girard de Mancicourt, Eudes de Ham [4], Guillaume de Gommeignies, Dreux de Beaurain, Roger de Marck, Eustache de Saubruic, François de Colemi, Gautier de Bousies (?), Renier de Mons, Gautier des Tombes, Bernard de Soubrenghien, et beaucoup de prud'hommes dont le livre ne parle pas.

[**9**.] Après se croisa le comte Hugues de Saint-Pol. Avec lui se croisèrent Pierre d'Amiens son neveu [5], Eustache de Canteleu, Nicolas de Mailly, Anseau de Cayeux, Guy de Houdain, Gautier de Nêle, Pierre son frère, et maintes autres gens que nous ne connaissons pas [6].

[**10**.] Après se croisèrent le comte Geoffroy du Perche [7], Étienne son frère, Rotrou de Montfort, Yves de la Jaille,

Eustases *CE*, Eustaces *D*. — *e*. Nicholas *B*. — *f*. Lieu *OA*, Kayeus *B*, Caheu *C*, Caeu *E*. — *g*. Houdain *B*, Hedin *C*, Haidin *D*, Hesdin *E*. — *h*. preudome *B*, *manque dans CDE*. — *i*. *Manque dans OA*.

[10.] *a*. Ilec *B*, *manque dans CDE*. — *b*. se croisa *BCDE*. — *c*. Jofris *A*. — *d*. Estienne *B*, Estievenes *CD*. — *e*. Rotrous *B*, Ro-

1. Jean de Nêle, seigneur de Falvy, relevait du comte de Flandre comme châtelain de Bruges.

2. Son père, qui portait le même nom que lui, avait été tué à Acre.

3. C'est celui que Robert de Clari nomme Hue de Beauvais, le rangeant parmi les Flamands. Dans son texte, *Biauvais* est à corriger en *Beaumés*.

4. Ham était en Vermandois, pays réuni à la couronne de France dès 1185, mais à l'exception de Saint-Quentin et de Péronne (d'où dépendait Ham).

5. Pierre d'Amiens est rangé dans le groupe d'Hugues de Saint-Pol, bien que son fief de Vignacourt (près Doullens) fût en Amiénois, alors terre de la couronne de France. Il est ici donné (du moins dans les manuscrits *OA*) comme neveu du comte de Saint-Pol, mais, au § 291, comme son cousin germain.

6. Parmi les chevaliers de l'Amiénois, Robert de Clari a rangé Enguerrand de Boves (Français selon Villehardouin), ses trois frères (dont Villehardouin n'a mentionné qu'un seul, nommé Robert), Walés de Friuse et Baudouin de Cavaron (que Villehardouin n'a pas cités).

7. Geoffroy du Perche était cousin de Louis de Blois. Voir § 315.

Ive de la Jaille[f], Haimmeris[g] de Vileroi[h], Joffrois[i] de Belmont[j] et maint autre[k] dont je ne sai pas les[l] nons.

[**11**.] Aprés[a] pristrent li baron un parlament[b] a Soisons, por savoir quant il voldroient movoir et quel part il voldroient torner. A cele foiz ne se[c] porent acorder[d], por ce que il lor sembla que il n'avoient mie[e] encore[f] assez[g] genz croisies[h]. En tot cel an ne passa onques[i] .II. mois que il n'assemblassent[j] a parlement a Compaigne[k 1]. Enqui[l] furent tuit li conte et[m] li baron[n] qui croisié estoient. Maint conseil[o] i ot pris et doné. Mais la fin[p] si[q] fu telx[r] que il envoieroient[s] messages les meillors[t] que il poroient trover et donroient plain pooir[u] de faire toutes choses[v] autretant[w] con li[x] seignor[2].

tro *CDE*. — *f*. Valle *OA*, Graille *D*, Yaille *E*. — *g*. Hantimeris *OA*, Aymeri *B*, Aimeris *CDE*. — *h*. Veleroi *B*, Valeroy *C*, Villeroi *DE*. — *i*. Joffroi *OA*. — *j*. Biaumont *BDE*, Bieaumont *C*. — *k*. autre preudonme *B*. — *l*. le *OA*.

[**11**.] *a*. Apres chou *D*. — *b*. parlement *A*. — *c*. *Manque dans CDE*. — *d*. assanler *CDE*. — *e*. pas *B*. — *f*. *Manque dans CDE*. — *g*. asses de *C*. — *h*. croisie *OA*. — *i*. mie *CDE*. — *j*. ne fuissent *CDE*. — *k*. Compigne *B*, Compiaingne *C*, Champaigne *D*. — *l*. Ilec *B*, La *D*. — *m*. li c. et *manque dans D*. — *n*. baron et tout cil *CDE*. — *o*. consoil *A*. — *p*. fin dou conseil *BCDE*. — *q*. *Manque dans D*. — *r*. tels *A*. — *s*. envoierent *OA*. — *t*. meillos *A*. — *u*. pooir a aus *CDE*. — *v*. toutes choses *manque dans CDE*. — *w*. autant *C*. — *x*. le *O*, leur *BD*.

Aimery de Villeroi, Geoffroy de Beaumont et maint autre dont je ne sais pas les noms.

[**11.**] Après, les barons tinrent un parlement à Soissons, pour savoir quand ils voudraient partir et de quel côté ils voudraient se diriger. Ils ne purent en convenir, cette fois, parce qu'il leur sembla qu'ils n'avaient pas encore assez de gens croisés. Au cours de cette année, il ne se passa pas deux mois avant qu'ils ne s'assemblassent en parlement à Compiègne[1]. Là se trouvèrent tous les comtes et barons qui étaient croisés. Il y fut pris et donné maint avis ; mais l'avis final fut qu'on enverrait les messagers les meilleurs qu'on pourrait trouver et qu'on leur donnerait plein pouvoir pour faire toutes choses aussi bien que les seigneurs[2].

1. Wailly a compris, semble-t-il, que, pendant l'année 1200, les croisés se seraient réunis tous les deux mois. A tort, je crois. *En tot cel an* ne paraît pas signifier « en toute cette année », mais simplement « au cours de cette même année ». Cf. les expressions *tout le gravier*, *tout le sablon* et, dans Villehardouin même (§ 249), *tote la marine*, où *tout le* signifie « le long de », et, pour le sens temporel, *tout cependant* (Joinville, § 580). Au reste, la phrase *Enqui furent*... etc., implique que Villehardouin ne pensait qu'à une seule assemblée. On ne peut faire fond sur ce que Clari (chap. 2, 3 et 4) rapporte à ce sujet.

2. Au sujet des pouvoirs conférés à ces commissaires, des lettres de créance qui leur furent remises et de ce qui va en être dit aux § 13, 15, 16, 18, 19, 27 et 28, voir Appendice I, 2.

[II]

[LES PRÉPARATIFS]

(de 1200 à mai 1202)

[I. TRAITÉ FRANCO-VÉNITIEN DE NOLIS]
(avril 1201)

[**12**.] De ces messages envoia[a] Thiebauz, li quens[b] de Campaigne et de Brie, .II. ; et[c] Baudoins, li quens[d] de Flandres et[e] Hennaut, .II. ; et[f] Loïs, li quens[g] de Blois[h], .II. Li[i] message le[j] conte Thebaut furent Jofrois[k] de Vileardoin li mareschaus de Campaingne[l] et Miles li[m] Braibanz[n] ; et[o] li message le conte Baudoin furent Coenes de Betune et Alars Maqueriaus ; et[p] li message le[q] conte Loÿs[r], Johans[s] de Friaise et Gautiers[t] de Gaudonville[u][1].

[**13**.] Sor ces .VI. si[a] mistrent lor afaire entierement[b], en tel maniere que il lor bailleroient[c] bones cartres[d] pendanz[e], que il[f] tendroient ferm ce que cil .VI. feroient[g], par toz les porz de mer[h], en quel que leu que il hailassent[i], de totes convenances que il feroient[j].

[**12**.] *a.* en envoia *B.* — *b.* cuens *A*, env. li quens Thiebaus *CDE.* — *c. Manque dans C.* — *d.* cuens *A.* — *e.* et de *BCDE.* — *f. Manque dans C.* — *g.* cuens *A*, li quens *manque dans B*, li quens Loys *CD*, li contes li rois Loys comtes *E.* — *h.* Blois et de Chartrain *B.* — *i.* Et li *B.* — *j.* li *OA.* — *k.* Jofroi *O*, Joffroi *A.* — *l.* de Campaingne *manque dans BCDE.* — *m.* de *BD.* — *n.* Brebant *B*, brabans *C*, Braybant *D*, Braibans *E.* — *o. Manque dans CDE.* — *p. Manque dans CDE.* — *q.* li *OA.* — *r.* L. furent *B*, L. de Blois furent *CDE.* — *s.* Johan *OA*, Gautiers *C.* — *t.* Saltiers *B.* — *u.* Gardonvile *B*, Galdonville *CDE.*

[II]

[LES PRÉPARATIFS]

(de 1200 à mai 1202)

[1. Traité franco-vénitien de nolis]

(avril 1201)

[**12.**] De ces messagers, Thibaud, le comte de Champagne et de Brie, en envoya deux ; et Baudouin, le comte de Flandre et de Hainaut, deux ; et Louis, le comte de Blois, deux. Les messagers du comte Thibaud furent Geoffroy de Villehardouin le maréchal de Champagne et Milon le Brébant ; et les messagers du comte Baudouin furent Conon de Béthune et Alard Maquereau ; et les messagers du comte Louis, Jean de Friaise et Gautier de Gaudonville [1].

[**13.**] A ces six, ils remirent entièrement le soin de leur affaire, en leur donnant de bonnes chartes à sceau pendant, comme quoi ils tiendraient pour ferme ce que ces six feraient, en tous les ports de mer, en quelque lieu qu'ils allassent, pour toutes conventions qu'ils feraient.

[**13.**] *a. Manque dans BCDE.* — *b. Manque dans CDE.* — *c.* baillierent *CD.* — *d.* letres *B.* — *e.* perdanz *O.* — *f. Manque dans O.* — *g.* tend. fermement (ferme *C*, fermes *D*) toutes les convenances que il feroient *BCDE.* — *h.* fer. par tous lieus *CDE.* — *i.* en quel... hailassent *manque dans CDE.* — *j.* de totes... feroient *manque dans BCDE (la phrase est plus simple dans les manuscrits BCDE. Telle que l'offrent les manuscrits OA, elle peut se justifier par la teneur du texte latin qu'elle analyse. Voir Appendice I, 2 : 3e et 4e alinéas du texte cité).*

1. Robert de Clari n'indique comme commissaires des croisés que Conon de Béthune et Villehardouin.

U. M. D. LIBRARY

[**14**.] Ensi murent li .VI. message[a] con[b] vos avez oï, et pristrent consoill entr'aus, et fu tels lor[c] consaux entr'aus acordez[d] que[e] en[f] Venise cuideient[g] trover plus grant plenté[h] de vaisiax que a nul autre port[1]. E[i] chevauchierent[j] par lor jornees[2] tant[k] que il[l] vindrent la[m] premiere semaine de quaresme[3].

[**15**.] Li dux de Venise, qui ot a nom[a] Henris[b] Dandole, et ere mult sages[c] et[d] mult prouz[e][4], si[f] les honora mult, et il et les autres genz[g], et les virent[h] mult volentiers[i][5]. Et quant[j] il[k] baillerent les letres lor seignors, si se merveillerent mult por quel affaire il erent[m] venu en la[n] terre. Les letres erent[o] de creance, et distrent[p] li conte[q] que autant[r] les creïst[s] en comme lor[t] cors[6], et tenroient fait[u] ce que[v] cist .VI. feroient.

[**16**.] Et[a] li duc lor respont[b] : « Seingnor[c], je ai[d] veües vos letres. Bien avons queneü que vostre seignor sont li plus haut home[e] qui soient[f] sanz corone[g][7] ; et il nos mandent que nos creons ce[h] que vos nos direz[i]

[**14**.] *a.* messages *OA*, m. ces message *B*, m. cil sis message *CDE*. — *b.* que *B*. — *c.* le *B*, li *D*. — *d.* acordé entr'euls *B*, entr'aus acordez *manque dans CDE*. — *e.* qu'il *D*. — *f.* a *B*. — *g.* se cuideient *O*. — *h.* foison *B*. — *i.* Il *CDE*. — *j.* chev. tant *CDE*. — *k. Manque dans CDE*. — *l.* il i *CD*. — *m.* la la *B*.

[**15**.] *a.* avoit a nom *C*, avoit n. *D*. — *b.* Anquins *C*, Hanquis *DE*. — *c.* preus *CDE*. — *d. Manque dans B*. — *e.* sages *CDE*. — *f. Manque dans CD*, et *E*. — *g.* et il... genz *manque dans CDE*. — *h.* vit *C*. — *i.* g. et molt volentiers les virent (vit *D*) *BD*. — *j. Manque dans B*. — *k.* il li *CD*, il leur *E*. — *l.* s'esmervella *CD*, s'esmerveillerent *E*. — *m.* estoient *BCDE*. — *n.* leur *B*. — *o.* estoient *B*, furent *CDE*. — *p.* disoient *CDE*. — *q.* li conte *manque dans BCDE*. — *r.* autretant *B*. — *s.* creust *B*. — *t.* lors *O*. — *u.* fais *O*, c. entierement et seroit fet *B*, com. lor sengnours car il (s. et qu'il *D*, s. et *E*) tenroient fermement *CDE*. — *v.* quanques *C*.

[**16**.] *a. Manque dans B*, Anquins *C*, Hanquis *D*, Danquins *E*. — *b.* d. respondi lors *B*, respondi *CDE*. — *c.* Seignor *A*. — *d.* ai bien *C*. — *e. Manque dans C*. — *f.* sont *C*. — *g.* chorone *A*. — *h.* q. nous vous creons de chou *D*. — *i.* q. vos direz *CE*, q. vos

[**14.**] Les six messagers partirent comme vous avez ouï, et ils tinrent conseil entre eux, et ils tombèrent d'accord que c'était à Venise qu'ils espéraient trouver une plus grande quantité de vaisseaux qu'en nul autre port[1]. Et ils chevauchèrent par étapes[2], tant qu'ils arrivèrent la première semaine de carême[3].

[**15.**] Le duc de Venise, qui avait nom Henri Dandole, et qui était très sage et très preux[4], les reçut avec grand honneur, lui et les autres gens, et tous leur firent très bon accueil[5]. Et quand ils remirent les lettres de leurs seigneurs, [les Vénitiens] furent très curieux de savoir pour quelle affaire ils étaient venus en leur pays. Les lettres étaient de créance, et les comtes disaient qu'on crût [leurs messagers] comme eux personnellement[6], et qu'ils tiendraient comme fait ce que ces six feraient.

[**16.**] Et le duc leur répond : « Seigneurs, j'ai vu vos lettres. Nous avons bien reconnu que vos seigneurs sont les plus hauts hommes parmi ceux qui ne portent pas couronne[7] ; et ils nous mandent d'avoir confiance en ce que

1. Selon la *Devastatio*, ils auraient choisi Venise sur le conseil du pape ; mais cette assertion est isolée. Selon Robert de Clari (chap. 6), ils se seraient rendus d'abord à Gênes et à Pise : voir ci-après, § 32, ce qui en fut réellement. L'Anonyme d'Halberstadt (p. 11) prétend que Boniface les aurait accompagnés à Venise : mais on sait que l'information de cet auteur n'a de valeur qu'à partir du 15 août 1202, date de l'arrivée de l'évêque Conrad à Venise.

2. *Par lor jornees* : c'est l'expression employée ordinairement par Villehardouin pour les routes par étapes, à la différence des courses exécutées d'une seule traite.

3. Entre le 4 et le 11 février.

4. Il s'agit ici non de vaillance militaire, mais de supériorité intellectuelle et morale.

5. *Veeir volentiers* signifie « faire bon accueil » (cf. § 311, 315, 490), et *estre volentiers veü* « être bien accueilli » (cf. § 122, 287, 387).

6. Cf., pour cet emploi du mot *cors*, les § 93 et 228. Le sens est différent au § 360, ainsi qu'aux § 56, 134 et 173.

7. C'est-à-dire « parmi ceux qui ne sont pas des rois ».

et tenons ferm[j] ce que vos ferez. Or dites[k] ce que vos[l] plaira[m]. »

[**17**.] Et[a] li message[b] respondirent[c] : « Sire, nos volons que vos aiez[d] vostre conseil ; et devant vostre conseil[e] nos[f] vos dirons[g] ce que nostre seignor vos mandent[1], demain[h] se il vos plaist. » Et[i] li dux lor[j] respondit que il lor[k] requerroit[l] respit[m] al quart[n] jor[o], et adonc aroit[p] son conseil ensemble[q] et porroient dire ce que il[r] requeroient[s].

[**18**.] Il[a] attendirent tresci qu'au[b] jor que il lor ot mis. Il entrerent[c] el palais, qui mult ere[d] riches et biax, et[e] troverent le duc et son conseil en une chambre, et distrent lor message en tel maniere : « Sire, nos somes a toi venu de par[2] les hals[f] barons de France qui ont pris le sine de la crois[g] por la honte[h] Jesu Crist vengier[3] et por Jerusalem conquerre[i], se Diex le vuelt soffrir. Et por ce que il sevent que nulle[j] genz n'ont si grant pooir[k] con vos et la vostre gent[l],

vorres dire *D.* — *j.* t. (taignons *B*) fermement *BDE*, d. et tenront pour ferm *C.* — *k.* Dites dont *C.* — *l.* il vous *BCDE.* — *m.* plait *C.*

[**17**.] *a. Manque dans CDE.* — *b.* messaige *A.* — *c.* li (lor *E*) respondirent *DE.* — *d.* aiez ui *C.* — *e.* et... conseil *manque dans O (bourdon).* — *f. Manque dans BCE.* — *g.* c. vous dirons nous *C.* — *h. Manque dans C,* demain soit *D.* — *i. Manque dans C.* — *j. Manque dans C.* — *k. Manque dans B.* — *l.* queroit *B.* — *m.* respit (conseil *C*) duskes *CDE.* — *n.* r. a quatre *E.* — *o.* jor et respit *C.* — *p.* avroient *E.* — *q.* asamblé *BCDE.* — *r.* lor sengnour *CDE.* — *s.* requierent *B.*

[**18**.] *a.* Cil *B.* — *b.* tr. quam *O,* att. jusques au *B,* att. dusques au quart *CD,* att. dusqu'a quatre *E.* — *c.* Et il revinrent *CDE.* — *d.* estoit *CDE.* — *e.* u il *D,* et il *E.* — *f. Manque dans BCDE.* — *g.* croiz *A.* — *h.* mort *B.* — *i.* reconquerre *BCE.* — *j.* nule *A.* — *k.* pooir d'iaus aidier *CDE.* — *l.* genz *O,* et li vostre *CDE.* —

1. En effet, les commissaires présenteront leur requête au doge assisté de son « conseil » (§ 18). Le doge indiquera ensuite que l'af-

vous nous direz et de tenir pour ferme ce que vous ferez. Dites donc ce qu'il vous plaira. »

[**17**.] Et les messagers répondirent : « Seigneur, nous voulons que vous réunissiez votre conseil ; et devant votre conseil nous vous dirons ce que nos seigneurs vous mandent [1] : demain, s'il vous plaît. » Et le duc leur répondit qu'il leur demanderait délai jusqu'au quatrième jour, et qu'alors son conseil serait assemblé et qu'ils pourraient dire ce qu'ils requéraient.

[**18**.] Ils attendirent jusqu'au jour qu'il leur avait fixé. Ils entrèrent dans le palais, qui était très riche et très beau, et trouvèrent le duc et son conseil en une salle, et dirent leur message de cette manière : « Seigneur, nous sommes venus à toi de la part [2] des hauts barons de France qui ont pris le signe de la croix pour venger la honte de Jésus-Christ [3] et pour conquérir Jérusalem, si Dieu le veut souffrir. Et parce qu'ils savent que nulles gens n'ont aussi grand pouvoir que vous et vos gens, ils vous prient pour

faire devra être portée devant « le grand conseil et le commun du peuple » (§ 20). Il convoquera donc son « grand conseil », puis des assemblées de plus en plus nombreuses de cent, deux cents, mille et deux mille personnes (§ 25). Et, quand les chartes seront scellées, elles seront présentées au doge assisté de son petit et de son grand conseil, formant un ensemble de quarante-six personnes (§ 31).

Ce que Villehardouin a appelé le « petit conseil » était le conseil privé du doge, ou « seigneurie », composé de six membres. Ce qu'il a appelé le « grand conseil » était la « quarantie », composée de quarante membres. Les assemblées de plus en plus nombreuses convoquées par le doge étaient le conseil des « pregadi », le grand conseil (composé de plus de cinq cents membres), enfin l'assemblée du peuple. — Sur l'organisation politique de Venise à cette date et l'intérêt du témoignage de Villehardouin, voir H. Kretschmayr, *Geschichte von Venedig*, t. I, p. 328-332.

2. *De par* : c'est l'orthographe que présente ordinairement le manuscrit, bien que *par* soit originairement le mot *part*. Voir cependant § 141.

3. Beaucoup des expressions employées ici par Villehardouin se retrouvent dans les textes officiels relatifs aux négociations en question (voir Appendice I).

vos prient[m] por Dieu[n] que vos aiez pitié de la terre d'oltremer et de la honte Jesu Crist[o], coment[p] il puissent avoir navie et estoire[q]. »

[**19**.] — « En quel maniere? » fait li dux[a]. — « En totes les manieres, font li message[b], que vos lor savrez loer ne conseilier que il faire ne soffrir puissent. » — « Certes, fait li dux, grant chose nos ont[c] requise, et bien semble que il[d] beent a halt afaire[e]. Et nos vos en[f] respondrons[g] d'ui a[h] .VIII. jorz. Et ne vos merveilliés[i] mie[j] se li termes est lons, quar il convient mult penser a si grant chose. »

[**20**.] Li[a] termes que li dux lor mist, il revindrent[b] el palais. Totes les paroles[c] qui la[d] furent dites et[e] retraites ne vos puis[f] mie[g] raconter[h]. Mes la fins de la parole[i] fu[j] tels : « Seignor, fait li dux, nos vos dirons ce que nos[k] avons pris a conseil[l], se nos i poons metre[m] nostre grant conseil et le conmun de la terre que il l'otroit[n] ; et vos vos conseilleroiz[o] se vos le porroiz[p] faire ne[q] soffrir.

[**21**[1].] « Nos ferons uissiers[a] a passer[b] .IV. .M. et .V. .C.[c] chevaus et .IX. mille escuiers, et es nés[d] .IV. .M. chevaliers et .V. .C.[e], et .XX. mille serjanz a pié ; et a toz ces[f] chevaus et ces[g] genz iert telx la convenance que il porteront vïande a .IX. mois. Tant vos feromes al mains[h][2],

m. prient il *CDE*. — ***n***. por Dieu *manque dans CDE*. — ***o***. Crist vengier *OA (le mot* vengier *semble avoir été introduit ici à tort par analogie avec le groupe* la honte Jesu Crist vengier *de la phrase précédente)*. — ***p***. Crist et ke vous veuilliés mettre paine coment *CDE*. — ***q***. et estoire *manque dans CDE*.

[**19**.] ***a***. En quel... dux *manque dans CDE*. — ***b***. font li message *manque dans CDE*. — ***c***. avés *CDE*. — ***d***. semble que il *manque dans CDE*. — ***e***. b. a faire grant chose *CDE*. — ***f***. *Manque dans E*. — ***g***. respondront *O, corrigé en* respondrons *A*. — ***h***. en *BCDE*. — ***i***. merveilliez *A*, esmerveilliés *CDE*. — ***j***. pas *B*, *manque dans C*.

[**20**.] ***a***. Au *BCDE*. — ***b***. vindrent *B*. — ***c***. parolles *A*. —

Dieu d'avoir pitié de la terre d'outre-mer et de la honte de Jésus-Christ [et d'examiner] comment ils pourraient avoir des vaisseaux et une flotte. »

[**19**.] — « En quelle manière ? » fait le duc. — « En toutes les manières, font les messagers, que vous leur saurez recommander et conseiller, pourvu qu'ils puissent le faire et supporter. » — « Certes, fait le duc, c'est une grande chose qu'ils nous ont demandée, et il semble bien qu'ils visent à haute affaire. Et nous vous répondrons d'aujourd'hui en huit jours. Et ne vous étonnez pas si le terme est lointain, car il convient de beaucoup penser à une si grande chose. »

[**20**.] Au terme que le duc leur fixa, ils revinrent au palais. Toutes les paroles qui là furent dites et prononcées, je ne puis pas vous les rapporter. Mais la fin de l'entretien fut celle-ci : « Seigneurs, fait le duc, nous vous dirons ce que nous avons décidé, si nous pouvons amener notre grand conseil et le commun du pays à l'approuver ; et vous examinerez si vous le pourrez faire et supporter.

[**21**[1].] « Nous ferons des huissiers pour passer quatre mille cinq cents chevaux et neuf mille écuyers et, dans des nefs, quatre mille cinq cents chevaliers et vingt mille sergents à pied ; et pour tous ces chevaux et ces gens la convention sera qu'ils porteront des vivres pour neuf mois. Voilà ce que nous ferons au moins[2] pour vous, sur cette

d. Manque dans BD, i *CE*. — *e.* ne *CDE*. — *f.* puis je *BDE*, ne puis je *C*. — *g.* pas *B*. — *h.* reconter *A*. — *i.* f. du parlemens *CDE*. — *j.* si fu *B*. — *k. Manque dans B*. — *l.* avons apris *CDE*. — *m. après* conseil *BCDE*. — *n.* q. il otroit *OA*. — *o.* ot. et nos vos conseillerons *CDE*. — *p.* c. se nos le poriemes *C*, poriés *DE*. — *q.* faire ne *manque dans B*.

[**21**.] *a.* uuissiers *A*, vessiax *BCDE*. — *b.* porter *B*. — *c.* VI[c] *B*. — *d.* es nes *manque dans B*, esc. en nes et *CDE*. — *e.* VI[c] *B*, quatre mil et cinq cens chev. *CDE*. — *f. Manque dans D*. — *g.* a tous ces *CDE*. — *h.* fer. nous *CDE*.

1. Au sujet de ces propositions du doge, voir Appendice I.
2. *al mains* peut s'entendre comme signifiant « au minimum » et

en tel forme que on donra por le cheval .IV. mars et por l'ome .II.

[**22**.] « Et totes ces convenances [a] que nos vos devisons [b] vos tendrons [c] par [d] un an, des [e] le jor que nos departirons [f] del port de Venise a faire le servise Dieu et la crestïenté, en quelque [g] leu que ce soit [h]. La somme de cest avoir qui ci est devant [i] nomez, si monte .XCIV. mille [j] mars.

[**23**.] « Et tant feromes nos [a] plus [b], que nos metromes .L. [c] galees [d] armees por l'amor de Dieu [e] [1], par tel convenance [f] que, tant [g] con nostre compaignie durra [h], de [i] totes [j] conquestes que nos ferons [k] par mer [l] ou par terre [m], la moitié en avrons et vos l'autre. Or si vos conseilliez se vos le porroiz [n] faire ne soffrir [o]. »

[**24**.] Li message s'en vont [a] ; et distrent [b] qu'il parleroient ensemble et lor en respondront l'endemain [c]. Conseillierent [d] soi [e] et [f] parlerent ensemble [g] cele nuit [h], et si s'acorderent al faire [i]. Et demain [j] vindrent devant [k] le duc et distrent [k] : « Sire, nos somes prest d'aseürer ceste [l] convenance. » Et li dux dist qu'il [m] en

[**22**.] *a*. Et toute ceste navie *BCDE* (*leçon conforme au texte du traité* : hoc navigium supradictum dari debet... *etc.*). — *b*. devons devisons *A*, que... devisons *manque dans CDE*. — *c*. tendron *OA*, t. nous *BD*. — *d*. juskes a *C*. — *e*. de *OA*. — *f*. partirons *BCDE*. — *g*. quel *B*. — *h*. serv. a la crestyeneté Dieu et as pelerins *CDE*. — *i*. q. ci devant est *C*. — *j*. IV^{xx} et V^{c} *B*, m. en le somme quatre vint mile (mile *manque dans D*) et cinq (v cent *E*) mille *CDE*.

[**23**.] *a*. *Manque dans OA*, t. vous feromes *BDE*. — *b*. *Manque dans B*, al mains *OA* (*leçon fautive, amenée par l'analogie de la*

s'oppose alors au *plus* du § 23, qui introduit l'idée d'une fourniture supplémentaire. — En se référant au texte officiel du traité, qui dit que cette somme ne pourrait être réduite en aucun cas, on serait tenté de comprendre : « Nous vous ferons tout cela au plus juste prix, sur cette base que... etc. »

base que l'on donnera quatre marcs par cheval et deux par homme.

[**22**.] « Et toutes ces conventions que nous vous indiquons nous vous les tiendrons pendant un an, à partir du jour où nous quitterons le port de Venise pour faire le service de Dieu et de la chrétienté, en quelque lieu que ce soit. Le total de la dépense qui est ci-devant définie se monte à quatre-vingt-quatorze mille marcs.

[**23**.] « Et nous ferons de plus ceci, que nous fournirons pour l'amour de Dieu[1] cinquante galées armées à cette condition que, tant que notre association durera, de toutes les conquêtes que nous ferons par mer ou par terre, nous aurons la moitié et vous l'autre. Examinez donc si vous le pourrez faire et supporter. »

[**24**.] Les messagers s'en vont ; et ils dirent qu'ils en parleraient ensemble et leur répondraient le lendemain. Ils se consultèrent et parlèrent ensemble cette nuit-là, et ils furent d'accord pour accepter. Et le lendemain ils vinrent devant le duc et dirent : « Seigneur, nous sommes prêts à conclure cette convention. » Et le duc dit qu'il en

seconde phrase du § *21*). — *c*. II *CDE*. — *d*. galees plus *B*. — *e*. g. de gens de (de gens *manque dans DE*) armees (armees *manque dans C*) pour dieu *CDE*. — *f*. convent *C*. — *g*. conv. autant *CDE*. — *h*. durra ensemble *CDE*. — *i*. et de *E*. — *j*. totes les *D*. — *k*. q. vous ferés ensemble (ensemble *manque dans DE*) de terre ne (et *C*, ou *D*) d'avoir *CDE*. — *l*. mere *OA*, f. u par mer *CDE*. — *m*. f. par terre ou par mer *B*. — *n*. poriés *D*. — *o*. ne soffrir *manque dans BDE*, f. volés *C*.

[**24**.] *a*. m. partirent *D*. — *b*. dient *BCDE*. — *c*. parl. (parleront *CE*) l'endemain (*manque dans B*) a aus *BCDE*. — *d*. L'andemain se conseillerent *B*. — *e*. *Manque dans B*, soi ensemble *D*. — *f*. et si *C*. — *g*. *Manque dans D*. — *h*. cele nuit *manque dans CDE*. — *i*. al faire *manque dans D*, al *manque dans E*. — *j*. deman *O*, Et l'andemain *B*, L'endemain *CDE*. — *k*. davant *A*. — *l*. cest *OA*. — *m*. d.

1. C'est-à-dire gratuitement (au moins en principe, puisqu'il va s'agir de compensation).

parleroit à la soe[n] gent, et ce que il troveroit[o][1] il le lor feroit[p] savoir.

[**25**.] L'endemain, al[a] tierz jor[b][2], manda li dux, qui mult ere[c] sages et proz[d][3], son grant[e] conseil ; et[f] li conseils ere[g] de[h] .XL. homes des plus sages[i] de la terre[j]. Per[k] son sens et[l] engin, que il avoit mult cler et[m] mult bon[n], les mist en[o] ce que il[p] loerent et voltrent[q]. Ensi[r] les mist, puis .C., puis[s] .CC., puis .M.[t], tant que[u] tuit le creanterent et loerent. Puis[v] en asembla ensemble[w] bien .XM.[x] en la chapelle de[y] saint Marc[4], la plus bele qui soit, et si lor dist[z] que il oïssent messe del saint Espirit[a] et preiassent Dieu que il les conseillast de la requeste as messages que il lor avoient[b] faite. Et il si firent mult volentiers[c].

[**26**.] Quant la messe fu dite, li dux[a] manda por les[b] messages[5] et[c] que il requeïssent a tot le pueple humblement[d] que il volsissent que cele convenance fust faite. Li message vindrent el mostier[e]. Mult furent[f] esgardé[g] de mainte gent[h], qu'il nes avoient ainc mais[i] veüz.

cil *OA*. — *n*. siene *C*. — *o*. y troveroit *B*. — *p*. tr. il lor laroit (feroit *E*) *CE*.

[**25**.] *a*. ou al *B* (*peut-être la bonne leçon : « le lendemain ou le surlendemain »*). — *b*. al tierz jor *manque dans CDE*. — *c*. estoit *BC*. — *d*. et proz *manque dans CDE*, proz et prist a *B*. — *e*. *Manque dans BCDE*. — *f*. *Manque dans CDE*. — *g*. si estoit *CDE*. — *h*. et li... de *manque dans B*. — *i*. sages homes *B*. — *j*. h. de la terre des plus sages *DE*. — *k*. et il par *B*. — *l*. et par son *B*. — *m*. mult cler et *manque dans B*. — *n*. Li dus, qui moult estoit sages et bien (*manque dans C*) enparlés *CDE*. — *o*. a *B*. — *p*. il le *BCDE*. — *q*. creanterent. — *r*. Et ainsinc *BCDE*. — *s*. et *CDE*. — *t*. puis M *manque dans CDE*, Et ainsinc le fist de cent et puis de deus cenz et puis de mil *B*. — *u*. que il *CDE*. — *v*. tuit... Puis *manque dans CDE*. — *w*. *Manque dans BCDE*. — *x*. ens. bien mil *CDE*. — *y*. *Manque dans CDE*. — *z*. *Manque dans CD*, et... dist *manque dans E*. — *a*. Esperit *A*. — *b*. aveient *O*. — *c*. mult volentiers *manque dans CDE*.

parlerait à ses gens, et que ce qu'il apprendrait[1] il le leur ferait savoir.

[**25**.] Le lendemain, troisième jour[2], le duc, qui était très sage et très preux[3], manda son grand conseil ; et le conseil était de quarante hommes, des plus sages du pays. Grâce à son sens et à son esprit, qu'il avait très clair et très bon, il les amena à approuver et accepter. Il les y amena ainsi, puis cent, puis deux cents, puis mille, tant que tous agréèrent et approuvèrent. Puis il assembla environ dix mille en la chapelle de saint Marc[4], la plus belle qui soit, et il leur dit d'entendre une messe du Saint-Esprit et de prier Dieu de les conseiller au sujet de la requête que les messagers leur avaient faite. Et ils le firent très volontiers.

[**26**.] Quand la messe fut dite, le duc fit chercher[5] les messagers et [leur dit] de demander humblement à tout le peuple de bien vouloir que cette convention fût faite. Les messagers vinrent à l'église. Ils furent fort regardés de maintes gens, car ceux-ci ne les avaient jamais vus.

[**26**.] *a*. f. dite si *E*. — *b*. m. par les *OA*, m. aus *B*, d. dist as *CDE*. — *c*. *Manque dans BCDE*. — *d*. hublement *OA*. — *e*. mostier u il *D*. — *f*. furent molt *D*. — *g*. regardé *CDE*. — *h*. maint gent *OA*, esg. de maintes genz *BDE*, esg. de mout de gent *C*. — *i*. g. qui ne les avoient onques *B*, g. qui onkes mais ne les orent (avoient *D*) *DE*.

1. Pour ce sens de *trover*, cf. § 82, 196, 370, 371. Il y en a des exemples ailleurs : voir le roman du *Châtelain de Coucy*, v. 6828, etc.
2. Le lendemain de la réponse des messagers, le troisième jour après les propositions du doge.
3. Cf. § 15, p. 19, note 4.
4. En l'église Saint-Marc.
5. Dans la trentaine de cas où Villehardouin l'a employé, le mot *mander*, qui signifie ordinairement « informer, ordonner » et s'accompagne d'un complément d'objet, apparaît quatre fois (§ 106, 293, 342, 362) avec valeur absolue, au sens d' « envoyer ». C'est ce qui autorise à lui donner ici un sens analogue, complété par *por*, qui, après certains verbes, et accompagné d'un nom de personne, signifie « chercher quelqu'un » : par exemple, après *aler* (ici même, § 296, où Wailly a eu tort de corriger), *corir*, *venir*, *envoyer*.

[**27**.] Jofrois[a] de Vilehardoin li mareschaus de Campaigne moustra[b] la parole[c 1] par[d] l'acort[e] et par la volenté[f] as autres messages[g], et lor dist[h] : « Seignor[i], li baron de France li plus halt[j] et li plus poesteï[k] nos ont a voz[l] envoiez[m], si vos crient merci que il vos preigne pitiez[n] de Jerusalem[o] qui est en[p] servage de[q] Turs, que vos[r] por Dieu voilliez lor compaignie[s] a la honte Jesu Crist vengier. Et por ce vos i[t] ont[u] eslis que il sevent[v] que nulles[w] genz n'ont si grant pooir qui[x] sor[y] mer soient[z] conme vos et la vostre genz[a] ; et nos conmanderent que nos vos enchaïssiens as piez et que nos n'en[b] leveïssiens des[c] que vos[d] ariés[e] otroié que[f] vos ariez pitié de la Terre sainte[g] d'outremer. »

[**28**.] Mantenant li[a] .VI. message[b] s'agenoillent[c] a lor piez mult plorant. Et li dux et tuit[d] li autre s'escrierent[e] tuit[f] a une voiz, et tendent[g] lor mains en halt, et distrent[h] : « Nos l'otrions ! Nos l'otrions[i] ! » Enki[j] ot si grant bruit et si grant noise[k] que il sembla que terre fondist[l 2].

[**29**.] Et quant[a] cele grant[b] noise remest et cele[c] grant pitié[d], que onques plus grant ne vit nus hom[e],

[**27**.] *a*. Jofroi *O*, Joffroi *A*. — *b*. il monstra *C*. — *c*. parole et dist *CDE*. — *d*. pour *OA*. — *e*. l'asentement *C*. — *f*. par la volenté et par l'acort *D*. — *g*. *Manque dans BCDE*. — *h*. et lor dist *manque dans C*. — *i*. Seignor dist il *C*. — *j*. halt hommes *E*. — *k*. poestés *O*, poestez *A*. — *l*. vos *A*. — *m*. envoiez a vos *BCDE*. — *n*. m. que pités vous prengne *C*. — *o*. Jerusalez *A*, la cité de Jerusalêm *CDE*. — *p*. in *O*. — *q*. des *B*. — *r*. *Manque dans C*. — *s*. compaignier *B* (*qui donne peut-être la bonne leçon : cf*. accompaignier, « *s'associer* », *aux* § 65 *et* 325), D. lor compaingnie voulés (voeilliés *DE*) aidier *CDE*. — *t*. *Manque dans B*. — *u*. ont il *D*. — *v*. s. bien *CDE*. — *w*. nules *A*. — *x*. n'ont... pooir *après* soient *CD*. — *y*. sore *O*. — *z*. p. par desus mer *B*. — *a*. comme... genz *manque dans B*, et la vostre genz *manque dans C*, c. vos avez *DE*. — *b*. q. nous ne nous en *B*. — *c*. v. jusques a tant *B*, v. devant chou (*manque*

[**27**.] Geoffroy de Villehardouin, le maréchal de Champagne, de l'accord et de la volonté des autres messagers, exposa l'affaire[1] et leur dit : « Seigneurs, les barons de France les plus hauts et les plus puissants nous ont envoyés à vous, et ils vous supplient de prendre pitié de Jérusalem, qui est en l'esclavage des Turcs, et, au nom de Dieu, de bien vouloir de leur société pour venger la honte de Jésus-Christ. Et ils vous ont ici choisis pour cette raison qu'ils savent que nulles gens qui soient sur mer n'ont aussi grand pouvoir que vous et votre nation ; et ils nous ont commandé de tomber à vos pieds et de ne pas nous en relever avant que vous ayez accordé d'avoir pitié de la Terre Sainte d'outre-mer. »

[**28**.] Aussitôt les six messagers s'agenouillent à leurs pieds, tout en pleurs. Et le duc et tous les autres s'écrièrent d'une seule voix, et tendirent leurs mains en haut, et dirent : « Nous l'accordons ! Nous l'accordons ! » Alors il y eut si grand bruit et si grand tumulte qu'il eût semblé que la terre croulait[2].

[**29**.] Et quand ce grand tumulte s'apaisa, et cette grande pitié, telle que jamais nul homme n'en vit de plus

dans DE) *CDE*. — *d*. voz *A*, vous le nous *CDE*. — *e*. averiez *C*, ayés *E*. — *f*. et que *CDE*. — *g*. *Manque dans BCDE*.

[**28**.] *a*. touz li *BDE*. — *b*. li... mes. *manque dans C*. — *c*. agenoillierent *BCDE*. — *d*. *Manque dans B*. — *e*. commencierent (s'escreverent *DE*) a plorer de la pitié et s'escrierent (s'escrient *E*) *CDE* (*les mots* s'escriverent a plorer de la pitié *qui appartenaient peut-être au texte primitif ont pu disparaître en OAB par suite d'un bourdon*). — *f*. tout *CDE*. — *g*. leverent *B*, tendirent *D*. — *h*. disent *CDE*. — *i*. *Une seule fois dans B*. — *j*. Ilec *B*. — *k*. Enki ot si grant noise et si grant bruit *C*. — *l*. tramblast *BCDE*.

[**29**.] *a*. *Manque dans D*. — *b*. *Manque dans B*. — *c*. rem., si i ot si *B*. — *d*. q. celle grant noise (pité *C*) et celle grant pitiés (noise *C*) fu remese (remest *E*) *CDE*. — *e*. q. nus hom ne vit plus grant *B*,

1. Pour le sens de l'expression, cf. § 41, 94, 186, 194, 213, 260.
2. Expression stéréotypée : cf. § 28 et 218, et, dans le roman du *Châtelain de Coucy*, v. 2416 : *il sembloit que... tierre deuist fondre*.

U. W. O. LIBRARY

li [f] bons dux de Venise [g], qui mult ere [h] sages et proz [i] [1], monta [j] el leteri et parla au pueple et lor dist : « Seingnor [k], veez l'onor [l] que Diex vos [m] a faite, que [n] la meillor genz del monde [o] ont guerpi tote [p] l' [q] autre genz et ont requis [r] vostre compaingnie de si halte [s] chose ensemble faire [t] con de [u] la rescholse Nostre Seignor [v]. »

[**30**.] Des [a] paroles que li dux dist, bones et belles [b], ne vos [c] puis [d] tout [e] raconter [f] : ensi [g] fina la chose, et [h] de faire les chartres pristrent l'endemain jor [i], et furent faites [j] et devisees. Quant [k] eles furent faites, si fu la chose teüe [l] que on iroit [m] en [n] Babilloine [o] [2] (porce que par Babilloine [p] poroient miels [q] les Turs destruire [r] que par altre terre [s]) ; et en oïance [t] fu devisé que en iroit [u] outre mer. Il estoit adonques quaresme [3] et fu devisé [v] que de sain [w] Johan en un an, qui fu .M. et.CC. anz et .II. [x] aprés l'Incarnation Jesu Crist, devoient li baron et li pelerin [y] estre en [z] Venise et li vassial [a] appareillié [b] contre [c] als.

[**31**.] Quant eles [a] furent faites [b] et saellees, si

que onques... hom *manque dans CDE*. — *f*. Et li *B*. — *g*. Hanquis qui dus estoit de Venise *CDE*. — *h*. estoit *BC*. — *i*. m. estoit et preus et sages *C*. — *j*. monte *B*. — *k*. Seignor *A*. — *l*. la miracle *CDE*. — *m*. *Manque dans C*. — *n*. quant *D*. — *o*. dou siecle. — *p*. *Manque dans CDE*. — *q*. *Manque dans B*. — *r*. et requise *B*. — *s*. alte *A*. — *t*. ch. fere ensamble *BCDE*. — *u*. *Manque dans B*. — *v*. de Jherusalem *D*.

[**30**.] *a*. Les *B*, Toutes les *CDE*. — *b*. bones et belles *manque dans CDE*. — *c*. *Manque dans C*. — *d*. puis je *CD*. — *e*. toutes *B*. — *f*. retraire *D*. — *g*. mais ensi *CDE*. — *h*. ke *CDE*. — *i*. ch. fu li jours pris (pris jors *DE*) a l'endemain *CDE*. — *j*. prises *E*. — *k*. Et quant *CDE*. — *l*. seue *OA*, su (*manque dans BE*) devisee a conseil (a conseil *manque dans B*) *BCDE*. — *m*. il iroient *CD*. — *n*. par *CDE*. — *o*. em Babiloine *B*. — *p*. la *C*. — *q*. mielz *A*. — *r*. desconfire *C*. — *s*. p. altres terres *CDE*. — *t*. audience *B*. — *u*. d. que il iroient *C*, d. que il en iroient *D*. — *v*. fu devisé *manque dans CDE*, que en iroit... fu devisé *manque dans OA (bourdon)*. — *w*. la sain *BCDE*. — *x*. et .II. *manque dans B*. — *y*. li pelerin et li baron *B*. — *z*. a *B*. — *a*. les vassials *OA*, navies *B*, li navies *CE*, la navie *D*. — *b*. appareilliez

grande, le bon duc de Venise, qui était très sage et très preux [1], monta au lutrin et parla au peuple et lui dit : « Seigneurs, voyez l'honneur que Dieu vous a fait, quand les meilleures gens du monde ont laissé toutes les autres gens et ont requis votre compagnie pour faire avec vous aussi haute chose que de secourir Notre Seigneur. »

[**30**.] Des paroles que dit le duc, bonnes et belles, je ne vous puis tout rapporter : la chose finit ainsi, et ils prirent jour au lendemain pour faire les chartes, et elles furent faites et rédigées. Quand elles furent faites, la chose fut gardée secrète qu'on irait à Babylone [2] (parce que par Babylone ils pourraient mieux détruire les Turcs que par un autre pays), et publiquement il fut déclaré qu'on irait outre-mer. Il était alors carême [3] et il fut entendu que de la Saint-Jean en un an, qui était mille deux cent et deux ans après l'Incarnation de Jésus-Christ, les barons et les pèlerins devaient être à Venise et les vaisseaux prêts pour les recevoir.

[**31**.] Quand les chartes furent faites et scellées, elles

OA, i estevera apareillié *C*, i seroit *D*, i estre *E*. — *c*. en contre *B*.
[**31**.] *a*. Et quant les chartres *D*. — *b*. faites que la meillor genz *A*.

1. Cf. § 15, p. 19, note 4, et § 25.
2. Babylone d'Égypte, c'est-à-dire le Caire. Le texte officiel du traité (voir Appendice I) ne dit, en effet, rien de cette intention. — Selon Robert de Clari (chap. 5), la décision de débarquer au Caire n'aurait été prise qu'à Soissons, après l'élection de Boniface de Montferrat comme chef de l'expédition (fin août ou début de septembre 1201) ; mais l'auteur a brouillé l'ordre des événements, puisque, à son dire, l'envoi des commissaires à Venise aurait été postérieur à cette assemblée. — Sur ceux qui conseillèrent ce choix, leurs raisons et leur désir de garder le secret, voir les remarques généralement justes de Tessier, p. 47-72 : il s'agissait moins de surprendre l'ennemi que de ne pas effrayer les croisés à l'idée d'un projet assez nouveau. En fait, la question de l'objectif les divisa profondément, et c'est en Syrie que beaucoup s'obstinèrent à vouloir passer ou passèrent effectivement : voir § 50, 54, 79, 95-97, 102, 106, 117, 325.
3. Le carême de 1201 dura du 4 février au 21 mars. Sur la date ici indiquée, voir Appendice I.

furent aportees[c] devant le duc[d] el grant palais, ou li grant conseil ere[e] et li petiz. Et quant li dux[f] lor livra[g] les soes chartres[h], si s'agenoilla mult[i] plorant, et jura sor sainz[1] a[j] bone foi a bien[k] tenir les convenz[l 2] qui erent[m] es chartres, et tolz[n] ses[o] conseils aisi, qui ere[p] de .XLVI[q]. Et li message rejurerent[r] les lor chartres a tenir[s], et les sairemenz a lor seingnors[t] et les lor, que il les tenroient a[u] bone foi[3]. Sachiez que la ot mainte lerme ploree de pitié ; et maintenant[v] envoierent lor messages l'une partie et l'autre a Rome a l'apostoile[w] Innocent por confermer ceste convenance[x], et[y] il le fist mult volentiers[4].

[**32**.] Et[a] lors enprunterent[b] .II. .M. mars[c 5] d'argent[d] en la ville[e] et si les[f] baillerent[g] le duc por conmencier le navile[h]. Ensi[i] pristrent congié por raler[j] en lor païs, et[k] chevauchierent[l] par[m] lor jornees tant[n] que il vindrent a Plasence en Lombardie[6]. Enki[o] se partirent[p] Joffrois li[q] mareschaus de Champaigne[r] et[s] Alarz[t] Makeriaus, si s'en alerent[u] droit en France, et

— *c.* eportees *O.* — *d.* devant le duc *après* palais *CDE.* — *e. après* petiz *B*, estoit *CDE.* — *f.* duc *OA.* — *g.* delivra *B.* — *h.* l. la soe chartre *E.* — *i.* en *CDE.* — *j.* en *B.* — *k. Manque dans B*, bien et loiaument *(ces trois mots après* tenir *C)* a *CDE.* — *l.* convenances *B.* — *m.* estoient *BCDE.* — *n.* toz *O.* — *o.* le *B.* — *p.* estoient *BC*, estoit *DE.* — *q.* XL homes *CDE.* — *r.* jurerent *D.* — *s.* tenir lor chartres *C.* — *t.* seingnor *O*, seignor *A.* — *u.* en *BC.* — *v. Manque dans B*, si *CDE.* — *w.* l'a. a l'apostoile de Rome *CDE.* — *x.* conf. les (lor *DE*) convenances *CDE.* — *y. Manque dans BE.*

[**32**.] *a. Manque dans B.* — *b.* emprunterent li mesage *BCDE.* — *c.* V mile *BDE*, VI mile *C.* — *d.* d'argent *manque dans BCDE.* — *e.* vile *A.* — *f.* le *OA.* — *g.* bailerent *A.* — *h.* navie *BCD.* — *i.* Et *B*, Puis *D.* — *j.* aler *B.* — *k.* et tant *C.* — *l.* chevaucherent *A*, chevauchierent tant *D.* — *m.* por *OA.* — *n. Manque dans CDE.* — *o.* Einsint *B*, illuec *D.* — *p.* departirent *BC.* — *q.* le *A.* — *r.* de Champaigne *manque dans B.* — *s. Manque dans OA.* — *t.* Aiarz *O*,

1. Les derniers traducteurs de Villehardouin ont eu tort de rendre *sainz* par « reliques ». Du Cange avait raison de le rendre par

furent apportées devant le duc au grand palais, où était le grand conseil ainsi que le petit. Et, quand le duc leur remit ses chartes, il s'agenouilla tout en pleurs et jura sur les évangiles [1] de tenir de bonne foi les engagements [2] qui étaient dans les chartes, et de même tout son conseil, qui était de quarante-six membres. Et les messagers jurèrent de leur côté de tenir leurs chartes et de tenir de bonne foi les serments de leurs seigneurs et les leurs [3]. Sachez qu'il y eut là mainte larme versée par pitié ; et aussitôt l'une et l'autre partie envoya ses messagers à Rome, au pape Innocent, pour qu'il confirmât cette convention ; et celui-ci le fit très volontiers [4].

[**32**.] Et alors les messagers empruntèrent deux mille marcs [5] d'argent dans la ville et les donnèrent au duc pour commencer la flotte. Ils prirent ainsi congé pour retourner en leur pays et ils chevauchèrent par étapes, tant qu'ils arrivèrent à Plaisance en Lombardie [6]. Là se détachèrent Geoffroy, le maréchal de Champagne, et Alard Maquereau, et ils s'en allèrent droit en France ; et les autres s'en al-

« évangiles ». Outre les textes sur lesquels il se fondait, voir le texte même du traité : *ad evangelia sancta Dei juraverunt* (Tafel et Thomas, p. 367).

2. *A bone foi* doit être construit avec *tenir*. Cf., dans la phrase suivante, *tenroient a bone foi* ; § 38, *servir a bone foi* ; § 105, *faire a bone foi* ; etc.

3. Indépendamment des chartes, l'on enregistra, en effet, des serments, dont le texte a été conservé. Voir Appendice I, 2.

4. Sur cette affirmation que le pape confirma le traité « bien volontiers », voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1936), p. 537.

5. Le versement immédiat de cette somme n'est pas prévu dans le texte du traité. On notera que le montant varie selon les manuscrits. Selon Robert de Clari (chap. 6 et 8), les Vénitiens avaient demandé 25,000 marcs d'arrhes et leurs représentants, venus en France avec les commissaires, auraient reçu cette somme à la suite d'une assemblée tenue à Corbie. Sous cette forme, l'information est inexacte : voir la note au § 35.

6. C'est en effet à Plaisance que la route de Venise au Cenis, suivie par les commissaires, bifurquait vers Gênes (par la vallée de la Trebbie). De Gênes, on gagnait Pise par une route parallèle à la mer. — Le pape ayant fait prêcher la croisade dans ces deux cités,

li autre s'en alerent a Jeene[v] et a Pise por savoir quele aïe il feroient[w] a[x] la terre d'outremer.

[**33**.] Quant Joffrois li mareschaus de Champaigne[a] passa Moncenins[1], si encontra le conte Gautier de Brene[b], qui s'en[c] aloit en Puile[d] conquerre la terre sa fame, que il avoit espousee puis que il ot[e] la croiz prise[f] et[g] qui ere[h] file le roi Tancré[2]. Avec lui en[i] aloit Gautiers de Mombeliart et[j] Eutaices[k] de Covelans[l], Roberz[m] de Joenvile[n 3] et grant partie de la bone gent[4] de Champaigne qui croisié estoient.

[**34**.] Et quant il lor conta les novelles coment il avoient esploitié, en firent mult[a] grant joie, et mult presierent l'afaire, et[b] li[c] distrent : « Nos[d] somes ja meü ; et quant vos vendroiz, vos nos troveroiz[e] toz prest. » Mes les aventures avienent ensi[f] con Dieu plaist[g] : ne n'orent nul pooir que plus[h] assemblassent en l'ost. Ce fu mult granz[i] domages[j], que[k] mult estoient preu et vaillant. Et[l] ensi se partirent[m], si tint cascuns[n] sa voie[o].

Alaiz *A*, Alars *CDE*. — *u*. vinrent *D*. — *v*. Genne *B*, Geuenes *CE*, Juenes *D*. — *w*. a. on feroit *CDE*. — *x*. en *BE*.

[**33**.] *a*. Campaigne *A*, de Champaigne *manque dans BCDE*. — *b*. Briene *BCE*. — *c*. s'en *manque dans B*. — *d*. Puille *BCDE*. — *e*. avoit prise *B*. — *f*. *Manque dans OAB*. — *g*. *Manque dans CDE*. — *h*. estoit *CDE*. — *i*. *Manque dans CDE*. — *j*. *Manque dans CDE*. — *k*. Euthaices *A*, Huitace *B*, Eustases *C*, Eustasses *DE*. — *l*. Conflans *BE*, Comflans *C*, d'Esconflans *D*. — *m*. Robert *OA*. — *n*. Gyenvile *B*, Joinvile *CE*, Jenville *D*.

[**34**.] *a*. molt en firent *BCDE*. — *b*. si *C*. — *c*. il leur *B*, *manque*

on pouvait espérer qu'elles contribueraient à l'expédition ; mais leur rivalité avec Venise les en empêcha.

lèrent à Gênes et à Pise, pour savoir quelle aide on y ferait à la terre d'outre-mer.

[**33**.] Quand Geoffroy, le maréchal de Champagne, passa le mont Cenis [1], il rencontra le comte Gautier de Brienne, qui s'en allait en Pouille conquérir la terre de sa femme, qu'il avait épousée depuis qu'il avait pris la croix et qui était fille du roi Tancrède [2]. Avec lui s'en allaient Gautier de Montbéliard, Eustache de Conflans, Robert de Joinville [3] et une grande partie des bonnes gens [4] de Champagne qui s'étaient croisés.

[**34**.] Et, quand il leur apprit ce qu'ils avaient fait, ceux-ci en montrèrent très grande joie et apprécièrent beaucoup ce succès et lui dirent : « Nous sommes déjà en route ; et, quand vous viendrez, vous nous trouverez tout prêts. » Mais les aventures adviennent ainsi qu'il plaît à Dieu, et ils n'eurent plus possibilité de rejoindre l'armée. Ce fut grand dommage, car ils étaient très preux et très vaillants. Et ils se séparèrent ainsi, et chacun continua sa route.

dans CDE. — *d*. Nous nous *C*. — *e*. troverois *O*. — *f*. si *B*, *manque dans CDE*. — *g*. veult *BCDE*. — *h*. que il *B*. — *i*. grant *OA*. — *j*. domaiges *A*. — *k*. car *B*. — *l*. E *A*, *manque dans B*, ne n'orent... Et *manque dans CDE*. — *m*. departirent *B*, s'en partirent *DE*. — *n*. chascuns *A*. — *o*. sa voie chascuns *B*.

1. Villehardouin et Alard, traversant le marquisat de Montferrat, virent peut-être alors le marquis Boniface. Selon la *Chronique de Morée* (p. 8), ils l'auraient mis au courant de ce qui s'était passé à Venise.

2. Fille aînée de Tancrède, elle prétendait au royaume de Sicile, dont Henri IV s'était emparé en 1194 et qui était passé en 1197 à Frédéric (le futur empereur Frédéric II). Voir les *Gesta Innocentii tertii*, chap. 18 et 25.

3. Oncle de Villehardouin.

4. « Bonnes gens » au sens féodal, c'est-à-dire « gens qui se recommandent par leur rang et leur mérite ».

[2. Boniface de Montferrat chef de l'expédition]

(septembre 1201)

[**35**.] Tant chevaucha Joffrois [a] li mareschaus [b] par ses jornees que il vint a Troies en Campaigne [1] et trova son seignor le conte Tibaut malade [c] et deshaitié [d]. Et si fu [e] mult liez de [f] sa venue. Et [g] quant cil [h] li ot contee [i] la novelle [j] coment il avoient [k] esploitié, si fu si liez qu'il dist [l] qu'il chevaucheroit, ce qu'il n'avoit pieça fait [m], et leva sus, et chevalcha [n]. Alas! com grant [o] domages! Car [p] onques puis [q] ne chevalcha [r] que cele foiz.

[**36**.] Sa maladie crut et esforça [a], tant que il fist sa devise et son [b] lais. Et departi son avoir, que il devoit [c] porter, a [d] ses homes et a ses [e] compaignons, dont il avoit mult de [f] bons : nus hom a cel jor [g] n'en avoit plus [h]. Et si [i] comanda, si com chascuns recevroit [j] son avoir [k], que il jureroit [l] sor sains l'ost de Venise a tenir [m] ensi [n] con il l'avoit [o] promis. Mult i ot de cels [p] qui malvaisement [q] le tindrent, et mult en furent

[**35**.] *a.* Joffroi *OA*. — *b.* mareschaus de Champaigne *BDE*. — *c.* malades *OA*. — *d.* deshaitiés *OA*. — *e.* fu il *CD*, Et de ce fu il *E*. — *f.* de la nouvele de *C*. — *g. Manque dans C*. — *h.* il *CDE*. — *i.* q. il conta *C*. — *j.* novele *A*, la novelle *manque dans C*. — *k.* avoit *C*. — *l.* dist k'il chevaucheroit bien et k'il ne sentoit nul mal ; il se leva sus et dist *CDE (peut-être à introduire dans le texte, en admettant un bourdon de OAB)*. — *m.* av. piece fait *OA*, av. fet piecha *CDE*. — *n.* et leva... chevalcha *manque dans CDE*. — *o.* Alas quel *BCDE*. — *p.* Car il *D*. — *q. Après* chevalcha *B*. — *r.* chevaucha *A*.

[**36**.] *a.* enforça *C*. — *b.* ses *CD*. — *c.* av. k'il en devoit. — *d.* p. a se haute maisnie et a ses *CDE*. — *e.* h. et asses *A*. — *f.* av. de mult *B*. — *g.* h. a son tans *C*. — *h.* j. n'avoit meilleurs *B*. — *i. Manque dans B*. — *j.* recevoit *CDE*. — *k.* don *BCDE*. — *l.* jurast *B*, jurroient *CE*, jurassent *D*. — *m.* a tenir *avant* l'ost *B*. — *n.* si *BC*. — *o.* il avoit *O*. — *p.* teux *C*. — *q.* maisement *DE*. —

[2. Boniface de Montferrat chef de l'expédition] (septembre 1201)

[**35**.] Geoffroy le maréchal chevaucha par étapes tant qu'il arriva à Troyes en Champagne[1] et trouva son seigneur le comte Thibaud malade et abattu. Et pourtant celui-ci fut bien joyeux de son arrivée. Et, quand il lui eut appris ce qu'ils avaient fait, il fut si joyeux qu'il dit qu'il monterait à cheval, ce qu'il n'avait fait depuis longtemps, et il monta à cheval. Hélas ! quel grand malheur ! Car jamais plus il ne monta à cheval que cette fois.

[**36**.] Son mal augmenta et s'aggrava, tant qu'il fit son testament et ses legs. Et il distribua l'argent qu'il devait emporter entre ses hommes et ses compagnons, dont il avait beaucoup de bons : nul homme, à ce moment, n'en avait davantage. Et il commanda que chacun, en recevant son argent, jurerait sur évangiles de suivre l'armée de Venise ainsi qu'il l'avait promis. Il y en eut beaucoup qui tinrent mal leur serment et ils en furent fort blâmés. Le

1. C'est alors, au retour des commissaires, que, selon Robert de Clari (chap. 8), devrait se placer l'assemblée de Corbie (voir, ci-dessus, note 5 au § 32). Erreur certaine.

Corbie ne se trouvant qu'à petite distance du fief de Clari, et Robert ayant pu recueillir facilement l'écho de ce qui s'y passait, on est porté à croire qu'il s'y tint bien une assemblée à laquelle assistèrent des Vénitiens. Ernoul (p. 339 et p. 374) mentionne, lui aussi, cette réunion, mais il prétend faussement que c'est là qu'aurait été négocié et conclu le pacte franco-vénitien. Robert, pour sa part, a dû confondre les dates. Il résulte d'abord de son récit qu'au temps de l'assemblée Thibaud III était déjà mort : cette assemblée n'a donc pas suivi immédiatement le retour des commissaires. De plus, la somme de 25,000 marcs que, selon Robert, les Vénitiens auraient reçue à Corbie ne correspond à aucune des stipulations du traité. S'il y a quelque chose à retenir des faits et des chiffres qu'il a produits, c'est peut-être qu'à la suite de l'assemblée de Corbie, où les Vénitiens auraient reçu de l'argent, le total des sommes versées atteignait 25,000 marcs : c'est-à-dire qu'on se trouvait avoir payé les deux premières échéances (15,000 et 10,000 marcs). Il en résulterait qu'on était alors à la fin du mois d'octobre 1201, date prévue pour la seconde de ces échéances.

blasmé. Une autre partie comanda li cuens de son avoir [r] a retenir et [s] por porter en l'ost et por departir la ou en verroit que il serroit emploié [t] [1].

[**37**.] Ensi [a] morut li quens [b], et fu uns [c] des homes del monde [d] qui fist [e] plus bele fin [2]. Enki [f] ot mult grant pueple assemblé de son lignage [g] et de ses homes [h] : del duel ne convient [i] mie [j] a [k] parler qui illuec [l] fu faiz, que [m] onques plus grant ne fu faiz por home ; et il le [n] dut bien estre, car onques hom de son aage ne fu plus amés de ses homes et [o] de l'autre [p] gent. Enterrez fu delez [q] son pere [r] au mostier [s] de [t] monsegnor [u] saint Estiene [v] a Troies [3]. La contesse [w] remest, sa feme [x], qui [y] Blanche avoit nom, mult bele, mult [z] bone, qui ere file [a] le roi de Navarre, qui avoit de lui une filiete [b] et ere [c] grosse d'un fil [d] [4].

[**38**.] Quant li cuens fu enterrés [a], Mahius [b] de Monmorenci [c], Symons de Monfort, Joffrois [d] de Joenvile [e], qui ere [f] seneschaus, et Joffrois li mereschaus alerent al [g] duc Oedon de Borgoigne [h], et si [i] li distrent [j] [5] :

r. de son avoir *après* partie *CDE*. — *s*. *Manque dans BCDE*. — *t*. miex emploié *BCDE*.

[**37**.] *a*. Et *B*. — *b*. cuens *A*. — *c*. un *OA*. — *d*. h. vivant *B*. — *e*. *Après* fin *BCDE*. — *f*. Ileques *BD*. — *g*. legnage *O*. — *h*. gens *CDE*. — *i*. esteut *C*. — *j*. il mie *B*. — *k*. *Manque dans BCDE*. — *l*. la *CDE*. — *m*. car *BCDE*. — *n*. y *B*. — *o*. ne *BC*. — *p*. d'autre *B*. — *q*. d. monsignor *E*. — *r*. piere *O*. — *s*. au mostier *manque dans CD*. — *t*. a *CD*. — *u*. de monsegnor *manque dans BE*. — *v*. Estievene *CD*. — *w*. contense *O*. — *x*. sa feme (sa mere *D*) *après* contesse *CDE*, *manque dans B*. — *y*. enchainte d'un fil et *CDE*. — *z*. et mult *B*. — *a*. b. et iert fille *B*, n. et fille avoit esté *C*, n. si fu fille *D*, n. et fille estoit *E*. — *b*. filliete *A*, fille *B*. — *c*. estoit *B*. — *d*. qui avoit... fil *manque dans CDE*.

[**38**.] *a*. enterrez *A*. — *b*. Mahui *OA*, Mahi *B*. — *c*. Montmorient *B*. — *d*. Joffroi *OA*. — *e*. Johenvile *O*, Gyenvile *B*, Jenville *D*, Joinvile *CE*. — *f*. J. li *BCDE*. — *g*. al. a l'ostel le *BCDE*. — *h*. Borgoine *A*. — *i*. *Manque dans CDE*. — *j*. disent *CDE*. —

comte commanda de réserver une autre partie de son argent pour l'emporter à l'armée et pour le dépenser là où l'on verrait qu'il serait bien employé[1].

[**37**.] Ainsi mourut le comte, et ce fut un des hommes du monde qui fit la plus belle fin[2]. Là se trouva une grande foule de son lignage et de ses hommes : il ne faut point parler du deuil qui fut fait, car jamais plus grand ne fut fait pour un homme ; et il devait bien en être ainsi, car jamais homme de son âge ne fut plus aimé de ses hommes ni des autres gens. Il fut enterré auprès de son père, en l'église de Monseigneur saint Étienne, à Troyes[3]. La comtesse sa femme resta, qui avait nom Blanche, très belle, très bonne, qui était fille du roi de Navarre, qui avait de lui une fillette et était grosse d'un fils[4].

[**38**.] Quand le comte fut enterré, Mathieu de Montmorency, Simon de Montfort, Geoffroy de Joinville, qui était sénéchal, et Geoffroy le maréchal allèrent au duc Eudes de Bourgogne et lui parlèrent ainsi[5] : « Seigneur, tu vois le

1. C'est cette seconde part des fonds réunis par Thibaud en vue de la croisade qui fut dépensée pour le service des échéances prévues au traité de Venise. Elle ne fut pas suffisante.

2. Thibaud mourut le 25 mai. C'est la date donnée par l'obituaire de l'église Saint-Étienne où il fut enseveli. Voir le *Recueil des historiens de France*, série in-4° : *Obituaires de la province de Sens*, t. IV, p. 461.

3. L'église collégiale de Saint-Étienne de Troyes avait été fondée en 1157 par Henri le Libéral, en mémoire de son premier voyage en Terre Sainte, sur le plan d'une église de Palestine. On a du tombeau de ce comte une description, faite en 1704 par Jean Hugot, chanoine de l'église, et qui a été reproduite par H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, t. IV, p. 90.

4. Blanche était fille de Sanche VI le Sage, mort en 1194. Sa fille se nommait Marie. Le fils qu'elle portait et qui devait naître quelques jours plus tard (probablement le 30 mai) fut le fameux Thibaud IV, comte de Champagne et roi de Navarre.

5 Selon Robert de Clari (chap. 2) et Ernoul (p. 339), Thibaud avait été élu chef de la croisade. Sur les raisons d'en douter, voir Tessier, p. 73 et suivantes.

Eudes III, comte de Bourgogne de 1193 à 1218, et que Villehardouin (manuscrits *BCDE*) donne comme cousin de Thibaud III,

« Sire[k], tu voiz[l] le domage qui[m] a la terre d'outremer est avenuz. Por[n] Dieu te volons proier que tu preignes la croiz et secor la terre d'outremer el leu[o] cestui. Et nos te ferons tot son avoir baillier, et te jurerons sor sainz, et le te[p] ferons aus autres jurer[q], que nos te servirons[r] a[s] bone foi alsi[t] com[u] nos feïssiens lui[v]. »

[**39**.] Telx fu sa volenté que il[a] refusa. Sachiez[b] que il peüst[c] bien mielx[d] faire[e]. Joffroi de Juhenvile[f] cargierent[g] le message que[h] altretel offre feïst[i] au conte Bar[j] le Duc Thibaut[k], qui ere cosins[l] al conte[m] qui mort estoit[1]. Et refusa le[n] autresi.

[**40**.] Mult fu granz desconforz as pelerins et a toz[a] cels qui devoient aler el servise Dieu de la mort le conte Thibaut de Campaigne. Et pristrent un parlement al chief del mois[2] asSeissons, por[b] savoir que il porroient[c] faire. Enqui[d] furent[e] li cuens Baudoins[f] de Flandres et de Hennaut et li cuens Loeïs de Blois et de Chartain[g], li cuens Joffrois del Perche, li cuens[h] Hues de San Pol et maint autre preudome.

[**41**.] Joffrois[a] li mareschaus[b] lor[c] mostra la pa-

k. Sire, vostre (tes *C*) cousins est morz *BCDE*. — *l*. or poés veoir *D*. — *m*. que *CDE*. — *n*. Si te volons por *D*. — *o*. leu de *BCDE*. — *p*. *Manque dans CDE*. — *q*. et... jurer *manque dans B*. — *r*. serv. en l'ost *C*. — *s*. en *BC*. — *t*. alsis *A* ; f. en l'ost *DE*. — *u*. que *CDE*. — *v*. *Manque dans B*.

[**39**.] *a*. il le *BCDE*. — *b*. Et sachiez *CDE*. — *c*. puist *C*. —

était apparenté à celui-ci par son arrière-grand-père Thibaud le Grand, grand-père de Thibaud III. Hugues III, père d'Eudes III, avait accompagné Philippe Auguste à la troisième croisade, avait assisté à la prise de Saint-Jean-d'Acre et était mort à Tyr. Eudes III prit part, dans la suite, à la croisade contre les Albigeois et mourut à Lyon le 6 juillet 1218, alors qu'il se rendait en Terre Sainte. Sur sa vie et les raisons de son refus, voir E. Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. III, p. 86-251.

malheur qui est advenu à la terre d'outre-mer. Nous te voulons prier pour Dieu de prendre la croix et de secourir la terre d'outre-mer à la place de celui-ci. Et nous te ferons remettre tout son argent ; et nous te jurerons sur évangiles, et nous te le ferons jurer par les autres, que nous te servirons de bonne foi, ainsi que nous eussions fait pour lui. »

[**39**.] Telle fut sa volonté qu'il refusa. Sachez qu'il eût pu faire bien mieux. Ils chargèrent Geoffroy de Joinville du message de faire la même offre au comte de Bar-le-Duc Thibaud, qui était cousin du comte qui était mort [1]. Et il refusa aussi.

[**40**.] Ce fut un bien grand déconfort pour les pèlerins et pour tous ceux qui devaient aller au service de Dieu que la mort du comte Thibaud de Champagne. Et ils tinrent un parlement à la fin du mois [2] à Soissons, pour savoir ce qu'ils pourraient faire. Là furent le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut et le comte Louis de Blois et de Chartrain, le comte Geoffroy du Perche, le comte Hugues de Saint-Pol et maints autres prud'hommes.

[**41**.] Geoffroy le maréchal leur exposa la situation et

d. mielz *A*. — *e*. Sachiez... faire *manque dans B*. — *f*. Gyenvile *B*, Jenville *D*. — *g*. encharchierent *B*. — *h*. que il fesist *C*, que il *CDE*. — *i*. *Manque dans C*. — *j*. de Bar *BCDE*. — *k*. *Manque dans CDE*. — *l*. q. estoit cosins *B*, q. cosins estoit *CDE*. — *m*. c. a chelui *CDE*. — *n*. Et il le *B*, Teux fu ses volentés qu'il le refusa *CDE*.

[**40**.] *a*. *Manque dans CDE*. — *b*. per *OA*. — *c*. vorroient *D*. — *d*. Cil qui *OA*, La *B*. — *e*. fu *BCDE*. — *f*. Balduins *A*. — *g*. Charrain *A*. — *h*. P. le conte *C*, li cuens *manque dans DE*.

[**41**.] *a*. Joffroi *OA*. — *b*. mareschaus de Campaingne *CDE*. —

1. Thibaud Ier, comte de Bar-le-Duc de 1191 à 1214, et que Villehardouin donne comme cousin de Thibaud III de Champagne, était, comme ce dernier, petit-fils de Thibaud le Grand. Le frère aîné de Thibaud Ier, Henri Ier (comte de 1170 à 1191), était mort à Acre. — Eudes III de Bourgogne et Thibaud Ier de Bar étaient apparentés au roi de France (du fait du mariage de Louis VII avec Alix de Champagne).

2. A la fin du mois qui suivit la mort de Thibaud, donc vers le 25 juin 1201.

U. W. LIBRARY

role[d] et l'offre que il avoient faite[e] le[f] duc[g] de Borgoigne et le[h] conte de Bar le Duc, et coment il l'avoient refusé : « Seignor, fait il, escoltez[i] : je vos loeroie une chose, se vos[j] i acordez[k]. Li marchis Bonifaces[l] de Monferat[m] est mult prodom et un[n] des plus proisiez[o] qui hui cest jor[p] vive. Se vos le mandiez[q] que il venist ça et prist[r] le signe de[s] la croiz et se meïst[t] el leu le conte de Campaigne[u] et li donisiez[v] la[w] seingneurie[x] de l'ost, assez tost la prendroit[y 1]. »

[**42**.] Assez i ot paroles dites avant et arriere[a]; mais la[b] fins de la[c] parole fu[d] tels[e] que[f] tuit se[g] acorderent[h], li grant et li petit. Et furent les letres escrites[i] et li message[j] eslit[k]; et fu[l] envoiez querre, et il vint, al jor que il li[m] orent mis, par[n] Campaigne et par mi France, u il fu mult honorez[o], et[p] par[q] le roi de France, cui[r] cusin il ere[s 2].

[**43**.] Ensi vint a un[a] parlement asSoissons[b 3] qui

c. Manque dans E. — *d.* parrole *A.* — *e.* q. il avoit fet *B.* — *f.* au *CDE.* — *g.* comte *E.* — *h.* au *CDE.* — *i.* aus contes *B.* — *j.* vous vous *BDE.* — *k.* acordiez *B.* — *l. Manque dans CDE.* — *m.* Monferrait *A.* — *n.* est mult prisié, un *B*, est un *C*, est uns hom *DE.* — *o.* prosies prinches *C.* — *p.* q. au jour de hui *C.* — *q.* mandissiés *CDE.* — *r.* preïst *B*, presist *CDE.* — *s.* le... de *manque dans BCDE.* — *t.* mesist *CDE.* — *u.* Champaigne A. — *v.* c. et presist *CDE.* — *w.* sa *CDE.* — *x.* seigneurie *A.* — *y.* o., je croi que il le feroit *B*, s., et (*manque dans CE*) je cuit que il le feroit volentiers *CDE.*

[**42**.] *a.* ariere *A.* — *b.* le *A.* — *c.* le *A.* — *d.* si fu *B.* — *e.* telx *A.* — *f.* Assez... que *manque dans CDE.* — *g.* s'i *BCDE.* — *h.* sont acordé *C.* — *i.* fetes *CDE.* — *j.* messaige *A.* — *k.* escr. et les messages esleüz *B.* — *l.* fu ainsint *BCDE.* — *m.* i *C.* — *n.* par mi *CD.* — *o.* honoré et servi *B.* — *p. Manque dans BCDE.* — *q.* pour *CDE* (*peut-être la bonne leçon* : et pour = « à cause de »). — *r.* qui *BC.* — *s.* estoit *BCDE.*

[**43**.] *a.* v. au *OCDE.* — *b.* parl. de Soissons *CDE.* — *c.* la *B*,

1. Sur les raisons qui justifiaient le choix des croisés, voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1936), p. 571. Concernant la personne de Boniface, voir K. Hopf, *Bonifaz von Montferrat und der Troubadour Rambant von Vaqueiras*

l'offre qu'ils avaient faite au duc de Bourgogne et au comte de Bar-le-Duc, et comment ceux-ci avaient refusé : « Seigneurs, fait-il, écoutez : je vous conseillerai une chose, si vous le permettez. Le marquis Boniface de Montferrat est fort prud'homme et l'un des plus estimés qui vive aujourd'hui. Si vous lui mandiez de venir ici et de prendre le signe de la croix et de se mettre à la place du comte de Champagne, et que vous lui donniez le commandement de l'armée, il le prendrait aussitôt [1]. »

[**42**.] Il y eut beaucoup de paroles dites en un sens et en l'autre ; mais la fin de la discussion fut que tous se mirent d'accord, les grands et les petits. Et les lettres furent écrites, et les messagers élus ; et on l'envoya chercher et il arriva au jour qu'ils lui avaient fixé, par la Champagne et à travers la France, où il fut fort honoré, aussi par le roi de France, dont il était cousin [2].

[**43**.] Il vint ainsi à un parlement qui fut convoqué à Soissons [3], et il y eut là grande affluence de comtes, de ba-

(Berlin, 1877, in-8°) ; O. Schultz-Gora, *Le epistole del trovatore Rumbaldo di Vaqueiras al merchese Bonifacio I di Montferrate*, trad. G. del Noce (Florence, 1898, in-8°, de la *Biblioteca critica della letteratura italiana* de F. Torraca) ; V. Crescini, *Rambaldo di Vaqueiras a Balduino imperatore*, dans les *Atti del R. Istituto veneto*, LX, II (Venise, 1901) ; D. Brader, *Bonifaz von Montferrat bis zum Antritt der Kreuzfahrt, 1202* (Berlin, 1907, in-8°, fasc. 55 des *Historische Studien* d'Ebeling).

2. Par Gisèle de Bourgogne, arrière-grand'mère de Philippe Auguste, grand'mère de Boniface. A en croire l'auteur des *Gesta Innocentii tertii* (chap. 83), la désignation de Boniface comme chef de l'expédition se serait faite « cum consilio regis Francorum », c'est-à-dire « d'accord avec le roi de France ». Bien que cette affirmation ait eu des échos (Sozomène de Pistoie, dans Tartinius, au tome I, p. 82, des *Scriptores rerum Italicarum* de Muratori : « de consilio »), elle n'exprime peut-être qu'un soupçon de la cour pontificale, qui connaissait les relations de Boniface avec Philippe Auguste. En fait, ce dernier profita du passage du marquis pour le charger d'une mission auprès du pape (voir *Revue historique*, t. CLXVII [1906], p. 547-548). Il est possible que Boniface, en cette occasion, ait entretenu le roi de ce qui l'appelait à Soissons et sollicité son approbation. Mais il n'en résulte pas que le roi ait été pour quelque chose dans l'élection.

3. A la fin d'août ou au début de septembre 1201.

nomez fu, et illuec[c] fu[d] la grant foisons des contes et des barons et des croisiez[e]. Com il oïrent[f] que li marchis venoit, si alerent encontre lui[1], si[g] l'onorerent mult. Al matin, si fu li[h] parlemenz en un vergier a l'abaïe[i] ma dame Sainte Marie[j] de Soissons[2]. Enqui[k] requistrent[l] le[m] marchis[n] que il avoient mandé, et li prient[o] por Dieu[p] que il[q] preingne[r] la croiz, et reçoive[s] la seignorie de l'ost, et soit[t] el leu le conte Thibaut de Campaigne, et preigne[u] son avoir[3] et ses homes. Et l'enchaïrent as piez mult plorant. Et il lor rechiet[v] as[w] piez, et dit que il le fera[x] mult volentiers.

[**44**.] Ensi fist li marchis lor proiere[a 4] et reçut la seigneurie de l'ost. Maintenant li evesques de Soisons[b 5] et missire Folques[c] li bons[d] hom et dui blanc abé[6] que il avoit amené de son païs l'enmainent[e] a l'yglise[f] Nostre Dame[g] et li atauchent[h] la croiz a l'espaule[i]. Ensi fina cis parlemenz ; et l'endemain si[j] prist congié por raler[k] en son païs[l] et por atorner son afaire, et dist que chascuns[m] atornast le suen, que[n] il seroit encontre[o] als en[p] Venise.

enqui *CE*. — *d. Manque dans CE*. — *e*. b. (ducs *C*) ki estoient croisiet (croisié estoient *DE*) fu (*manque dans D*) *CDE*. — *f*. Coi loirent *OA*, Quand il oïrent *BD*. — *g*. et *BCDE*. — *h*. le *OA*. — *i*. a l'abaie *manque dans B*, v. en l'abaie *D*. — *j*. abaie de Nostre Dame *CDE*. — *k*. La *B*, Illuec *CD*. — *l*. r. Bonifaesse *CDE*. — *m*. au *B*. — *n*. marchis de Montferas *CDE*. — *o*. prierent *B*, que il... prient *manque dans CDE*. — *p*. por Dieu *manque dans C*. — *q. Manque dans O*. — *r*. preïst *B*, presist *CD*. — *s*. receüst *BD*. — *t*. fust *BD*. — *u*. preïst *B*, presist *D*. — *v*. rechiez *OA*, recheï *D*. — *w*. a lor *E*. — *x*. feroit *B*.

[**44**.] *a*. m. le proiere de chiaus *C*. — *b*. Sonsons *A*. — *c. Manque dans B*. — *d*. bon *OA*, saint *CDE*. — *e*. le menerent *B*, l'enmenerent *D*. — *f*. iglyse *A*. — *g*. Nostre Dame *manque dans D*. — *h*. donnerent *B*, athacierent *D*. — *i*. a l'espaule *manque dans BCDE*. — *j. Manque dans BCDE*. — *k*. aler *BCDE*. — *l*. en... païs *manque*

rons et de croisés. Quand ils apprirent que le marquis arrivait, ils allèrent à sa rencontre[1] et lui firent grand honneur. Le lendemain matin, le parlement se tint en un verger, à l'abbaye de madame sainte Marie de Soissons[2]. Là, ils sollicitèrent le marquis d'accepter ce qu'ils lui avaient mandé, et ils le prièrent pour Dieu de prendre la croix, et de recevoir le commandement de l'armée, et d'être à la place du comte Thibaud de Champagne, et de prendre son argent[3] et ses hommes. Et ils tombèrent à ses pieds tout en larmes. Et il tombe à son tour à leurs pieds, et dit qu'il le fera bien volontiers.

[**44.**] Le marquis se rendit ainsi à leur prière[4] et reçut le commandement de l'armée. Aussitôt l'évêque de Soissons[5] et monseigneur Foulques, le saint homme, et deux abbés blancs[6] qu'il avait amenés de son pays l'emmènent à l'église Notre-Dame et lui attachent la croix à l'épaule. Ainsi finit ce parlement ; et le lendemain il prit congé pour retourner en son pays et préparer son affaire, et il dit que chacun préparât la sienne et qu'il les retrouverait à Venise.

dans B. — *m.* cascuns *A.* — *n.* car *B*, et que *CDE.* — *o.* contre *C.* — *p.* a *B.*

1. Ce détail est également fourni par Robert de Clari (chap. 3).
2. Abbaye de bénédictines. On y vénérait le tombeau de saint Drausin, qui passait pour protéger, entre autres, ceux qui se préparaient à un combat contre les Infidèles.
3. L'auteur de la *Devastatio* et Robert de Clari (chap. 4) indiquent qu'en effet le marquis reçut les sommes d'argent amassées par Thibaud en vue de la croisade : soit, selon Robert, 25,000 marcs. On peut supposer que cet argent fut remis aux Vénitiens à Corbie (voir, ci-dessus, la note au § 35).
4. Selon Robert de Clari (chap. 4), il aurait d'abord demandé à réfléchir : ce qui est peu probable ; car Boniface, sachant d'avance ce qu'on lui voulait, ne fut certainement pas pris au dépourvu.
5. Névelon de Chérizy, un Champenois, dont la famille s'était distinguée en Orient. Il s'était déjà employé lui-même à la préparation de la troisième croisade.
6. L'un d'eux était probablement Pierre de Sainte-Marie-de-Locedio, au diocèse de Verceil.

[**45**.] Ensi[a] s'en ala li marchis al capitre a Cystials qui est a la Sainte Croiz en setembre[b] [1]. Enqui[c] trova mult grant plenté des abbez[d] et des[e] barons et des autres genz[f]; et missire Folques[g] i ala por[h] parler des[i] croiz. Enqui[j] se croisa Oedes[k] li Champenois de Chanlite[2] et[l] Guillealmes ses freres[3], Richarz[m] de Dampierre, Oedes[n] ses freres, Guis[o] de Pesmes[p], Hainmes ses freres[q], Guis de Covelans[r], et maintes[s] bones genz[t] de Borgoigne[u] dont li non ne sont mie en escrit[v]. Aprés se croisa li evesques d'Ostun[w] [4], Guigues[x] li cuens de Forois, Huges[y] de Bergi[z] [5], le pere et le fil, Huges[a] de[b] Colemi; aval en Provence[c], Pierres Bromonz[d], et autres genz[e] assez, dont nos ne savonz pas[f] les[g] nons.

[**46**.] Ensi s'atornerent li baron[a] parmi totes[b] les terres, et li pelerin. Halas! con grant[c] domages lor avint el[d] quaresme aprés[e] [6], devant ce qu'il durent[f] movoir! Que li quens[g] Joffrois del Perche s'acocha[h] de maladie et fist sa devise en tel maniere que il comanda que Estenes[i] ses freres aüst son avoir et me-

[**45**.] *a*. Lors *B*. — *b*. septembre *A*. — *c*. Ilec *BD*. — *d*. p. de abbé *OA*, p. d'abez *BCDE*. — *e*. de *B*. — *f*. p. d'abés et d'autre gent de Bourgogne (de religion *D*) et des (de *D*) barons *CDE*. — *g*. Fourques *B*. — *h*. *Manque dans C*. — *i*. de *O*, de la *B*. — *j*. Ilec *BD*. — *k*. Huedes *E*. — *l*. *Manque dans BCDE*. — *m*. Richart *OA*. — *n*. Huedes *CDE*. — *o*. Gui *OA*. — *p*. Pismes *O*. — *q*. Oedes... freres *manque dans B*, Gui... freres *manque dans CDE (bourdon)*. — *r*. Coulans *BCDE*. — *s*. maintes autres *C*. — *t*. gens *A*. — *u*. de Borgoigne *manque dans CDE*. — *v*. m. escrit ne embrievé en livre *CDE*. — *w*. Ostin *O*, Octun *B*. — *x*. Guinches *B*, Ghuies *C*, et Guis *D*, Quihes E. — *y*. Hughes *A*. — *z*. Bregi *CDE*. — *a*. Hugue *B*, Hues *C*, Huges *DE*. — *b*. Bergi... de *manque dans OA (bourdon)*. — *c*. Provence se croisa *BCDE*. — *d*. de Brunons *B*, de Bromons *CDE*. — *e*. bonnes genz *CDE*. — *f*. mie *CDE*. — *g*. le *O*.

[**46**.] *a*. li baron *manque dans OA*. — *b*. tote *O*. — *c*. H. quel *CDE*. — *d*. en *BCE*. — *e*. *Manque dans CDE*. — *f*. deüssent *BCDE*. — *g*. cuens *A*. — *h*. P. acoucha *B*, se coucha *C*. — *i*. Es-

[**45**.] Le marquis s'en alla ainsi au chapitre de Cîteaux qui se tient à la Sainte-Croix en septembre[1]. Là il trouva une très grande foule d'abbés et de barons et d'autres gens ; et monseigneur Foulques y alla pour parler de la croisade. Là se croisèrent Eudes le Champenois de Champlitte[2] et Guillaume son frère[3], Richard de Dampierre, Eudes son frère, Guy de Pesmes, Aimon son frère, Guy de Conflans, et maintes bonnes gens de Bourgogne dont les noms ne sont pas ici en écrit. Après se croisèrent l'évêque d'Autun[4], Guigues le comte de Forez, Hugues de Berzé[5], le père et le fils, Hugues de Coligny ; là-bas, en Provence, Pierre Bromont, et beaucoup d'autres gens dont nous ne savons pas les noms.

[**46**.] Ainsi se préparèrent par tous les pays les barons et les pèlerins. Hélas ! quel grand malheur leur advint au carême d'après[6], avant qu'ils dussent partir ! Car le comte Geoffroy du Perche se mit au lit pour maladie et fit son testament en telle manière qu'il commanda que son frère

1. Le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, c'est-à-dire le 14 septembre (1201).

2. Il était petit-fils d'Hugues Ier de Champagne (de là son surnom) et d'Élisabeth de Bourgogne. Il tenait la seigneurie de Champlitte. Voir E. Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. II, p. 458-462.

3. Il descendait, comme son frère, de Hugues Ier de Champagne et d'Élisabeth de Bourgogne. Il avait épousé une petite-fille de Louis le Gros et était oncle par alliance du comte Hervé de Nevers. Il tenait la vicomté de Dijon. Voir E. Petit, ouvr. cité, t. II, p. 463-472. Il a composé des poésies courtoises, dont on possède des fragments.

4. Il se nommait Gautier et occupa le siège de 1189 à 1223.

5. Très probablement Hugues de Berzé (près de Mâcon). C'est du fils que nous avons conservé certaines œuvres poétiques, notamment une « Bible » (où se trouvent des souvenirs de son expédition), une chanson relative à la quatrième croisade et une exhortation à prendre la croix qu'il adressa au troubadour Folquet de Romans. Il était en relations, dès 1201, avec Boniface de Montferrat. Voir Gaston Paris (*Romania*, t. XVIII, 1889, p. 353-570) et Ch.-V. Langlois, *La vie en France au moyen âge d'après des moralistes du temps* (Paris, 1925, in-8°), p. 90-98.

6. Le carême de 1202 dura du 27 février au 7 avril.

nast ses homes en l'ost [1]. De cest escange [j] se soffrissent mult [k] bien li [l] pelerin [m] [2], se Diex volsist. Ensi fina li cuens et morut, don grant domages fu ; et bien fu [n] droiz [o] : car mult ere [p] halz [q] ber, et honorez, et bons chevaliers [r]. Mult fu grant dielx par tote sa terre.

tene *A*, Estievenes *CDE*. — *j*. eschance *D*. — *k*. *Manque dans BCDE*. — *l*. le *O*. — *m*. perelin *A*. — *n*. estoit *CDE*. — *o*. et... droiz *manque dans B*. — *p*. estoit *BCDE*. — *q*. halt *OA*. — *r*. h. et de grant (molt grant *DE*) proueche plains et *CDE*.

Étienne eût son argent et menât ses hommes à l'armée[1]. De cet échange les pèlerins se fussent fort bien passés[2], si Dieu l'eût voulu. Ainsi finit et mourut le comte, ce qui fut une grande perte ; et bien véritablement : car il était très haut baron, et très respecté, et très bon chevalier. Il y eut grand deuil par toute sa terre.

1. Il remplaça son frère à la croisade, mais non en sa seigneurie. Rigord l'appelle comte du Perche, mais, comme l'a remarqué Du Cange, p. 269, il ne porta jamais ce titre, que Villehardouin, d'ailleurs, ne lui donne nulle part.

2. La remarque s'explique par la défection ultérieure d'Étienne (voir § 79).

[III]

[LES CROISÉS A VENISE]

(juillet-septembre 1202)

[1. Le départ : premières défections]

(juin-juillet 1202)

[**47.**] Aprés la Pasque, entor la Pentecoste[1], encomencierent[a] a movoir li pelerin[b] de lor païs[c] ; et sachiez que mainte lerme i fu[d] ploree de pitié[e] al departir[f] de lor païs, de lor genz et de lor amis[g]. Ensi chevauchierent[h] parmi Borgoigne et[i] parmi les monz de Mongeu[j] [2] et par Moncenis et par Lombardie ; et ensi[k] comencierent a assembler[l] en Venise, et se logierent en une ysle que on apelle[m] Saint Nicholas[3], enz el port.

[**48.**] En cel termine[a] mut[b] uns estoires de Flandres par mer, u ot[c] mult[d] grant plenté[e] de bone[f] gent armee[4]. De cele estoire si[g] fu chevetaines Johans[h] de Neele, chastellains[i] de Bruges, et Tyerris,

[**47.**] *a.* conmencierent *BCDE.* — *b.* li p. a mov. *C.* — *c.* païs et de lor gens et de lor parens (amis *DE*) *CDE.* — *d.* ot *CDE.* — *e.* de pitié *manque dans CDE.* — *f.* partir *C.* — *g.* païs... amis *manque dans C.* — *h.* Ensi chevauchierent *manque dans CDE.* — *i. Manque dans E.* — *j.* Mongieu *BC,* Monjeu *E.* — *k.* et ensi *manque dans C,* L. si *DE.* — *l.* asembler *A.* — *m.* appelle *A,* y. qui est apelee l'isle *B,* que... apelle *manque dans CDE.*

[**48.**] *a.* termines *O.* — *b.* se mut *C.* — *c.* il avoit *B,* il ot *CD.* — *d. Manque dans C.* — *e.* grant plenté *manque dans D,* plenté d'evesques et *B.* — *f.* bones *O.* — *g. Manque dans BCDE.* — *h.* f. chevetaine (chevetaigne *A*) Johan *OA.* — *i.* chastelains *A.* —

[III]

[LES CROISÉS A VENISE]

(juillet-septembre 1202)

[1. Le départ : premières défections]

(juin-juillet 1202)

[**47**.] Après Pâques, vers la Pentecôte [1], les pèlerins commencèrent à partir de leur pays ; et sachez que mainte larme fut versée de pitié quand ils quittèrent leur pays, leurs gens et leurs amis. Ils chevauchèrent ainsi par la Bourgogne et par les monts de Montjeu [2] et par le mont Cenis et par la Lombardie ; et ils commencèrent ainsi à se rassembler à Venise et se logèrent en une île qu'on appelle Saint-Nicolas [3], dans le port.

[**48**.] En ce temps-là, une flotte partit de Flandre par mer, où il y avait une très grande quantité de bonnes gens armés [4]. De cette flotte étaient capitaines Jean de Nesle, châtelain de Bruges, et Thierry, qui était fils du comte Phi-

1. Le 2 juin 1202. Selon Robert de Clari (chap. 9), les croisés se mirent en route « quand la Pâque fut passée ».

2. C'est-à-dire le mont Saint-Bernard et, par extension, les Alpes.

3. Selon Robert de Clari (chap. 10), les croisés se logèrent dans l'île de leur propre initiative, faute d'avoir trouvé de la place dans Venise même. Selon la *Devastatio*, ils y auraient été contraints par les Vénitiens, qui les auraient expulsés de la ville. Voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXVII (1936), p. 535.

4. Cette flotte passa l'hiver de 1202-1203 dans le port de Marseille. Quand elle y arriva, elle demanda des instructions à Baudouin de Flandres, alors à Zara, qui lui prescrivit de rallier à Méthone, pointe sud-ouest du Péloponnèse. Elle n'exécuta pas cet ordre, mais passa directement en Syrie (voir les § 103, 229 et suiv.). Sur les causes de sa défection, voir Introduction, p. XXIII.

qui fu fils [j] le conte Phelippe de Flandres [k], et Nicholes de Mailli. Et cil promistrent le [l] conte Baudoin [m] et jurerent [n] sor sains [o] que il iroient par le detroiz [p] de Marroc [q] et assembleroient a l'ost de Venise [r] et a lui [s], en [t] quelque [u] leu que il oroient dire que il torneroit [v]. Et por ce s'en [w] envoierent [x] li cuens et [y] Henris ses freres de [z] lor nés chargies de dras et de vïandes et d'autres choses [a].

[**49**.] Mult fu bele cele estoire et riche, et mult i avoit grant fïance li cuens [a] de Flandres et li perelin, por ce que la plus granz plentez de lor bons [b] serjanz s'en [c] alerent [d] en cele estoire. Mais malvaisement tindrent covent a [e] lor seignor, et tuit li autre [f], por ce que cist et maint autre douterent le grant [g] peril que cil de Venise avoient enpris.

[**50**.] Ensi lor failli [a] li evesques d'Ostun [b], Guighes [c] li cuens de Forois [d], et Pierres Bromonz [e], et autre gent assez [f], qui mults [g] en [h] furent blasmez et petit esploit firent la ou il alerent [i]. Et des François [1] lor refaili [j] Bernarz [k] de Moruel [l], Hues de Chaumont, Henris d'Arraines [m], Johans [n] de Vilers, Gautiers de Sain Denise, Hues ses freres, et maint autre [o] qui eschiverent

j. filz *A*. — *k*. de Flandres *manque dans CDE*. — *l*. au *B*. — *m*. Baudoin de Flandres *BCDE*. — *n*. et jurerent *manque dans E*. — *o*. sains lealment *BCDE*. — *p*. p. les estrois *C*, p. les destrois *DE*. — *q*. Marroth *B*. — *r*. ass. a Venise *C*, ass. lui en Venise *CD*. — *s*. a lui *manque dans DE*. — *t*. et en *C*. — *u*. quelconques *B*, quel *C*. — *v*. retorneroit *B*. — *w*. se *manque dans BCDE*, en *manque dans E*. — *x*. envoia *CDE*. — *y*. *Manque dans OACDE*. — *z*. *Manque dans BCDE*. — *a*. beles choses *CDE*.

[**49**.] *a*. cuens Baudewins *C*. — *b*. bon *O*, *manque dans BE*. — *c*. s'en *manque dans CDE*. — *d*. aloient *B*, estoit *C*, estoient *DE*. — *e*. covent a *manque dans BDE*, covent *manque dans C*. — *f*. s. et a (*manque dans DE*) touz les autres convent *BCDE*. — *g*. *Manque dans CDE*.

[**50**.] *a*. faili *O*. — *b*. Ostin *O*, Oston *B*. — *c*. *Manque dans B*, Ghuies *C*, Guis et Hues *D*. — *d*. Freois *OA*. — *e*. Brunons *B*, Bro-

lippe de Flandre, et Nicolas de Mailly. Et ceux-ci promirent au comte Baudouin et lui jurèrent sur évangiles qu'ils iraient par le détroit de Maroc et rejoindraient l'armée de Venise et lui-même, en quelque lieu qu'ils entendraient dire qu'il s'était dirigé. Et pour cette raison le comte et Henri son frère envoyèrent [avec eux] de leurs nefs, chargées de vêtements, de vivres et d'autres choses.

[**49**.] Bien belle était cette flotte, et bien riche ; et bien grande confiance y avaient le comte de Flandre et les pèlerins, parce que la plus grande quantité de leurs bons sergents s'en allèrent sur cette flotte. Mais ils tinrent mal parole à leur seigneur, eux et tous les autres, parce qu'ils redoutèrent, eux et maints autres, le grand péril où ceux de Venise s'étaient engagés.

[**50**.] Ainsi leur manqua l'évêque d'Autun, Guigues le comte de Forez, et Pierre Bromont, et beaucoup d'autres gens, qui en furent fort blâmés et firent peu de besogne là où ils allèrent. Et, des Français[1], leur manquèrent aussi Bernard de Moreuil, Hugues de Chaumont, Henri d'Araines, Jean de Villers, Gautier de Saint-Denis, Hugues son frère, et maints autres, qui esquivèrent le pas-

mons *CDE*. — *f*. B. et maintes autres gens *CDE*. — *g*. qui mult répété *dans B*. — *h*. *Manque dans B*. — *i*. furent alé *CDE*. — *j*. lor refaili *manque dans BCDE*. — *k*. Hue *B*. — *l*. Marueil *C*, Maruell *D*, Maruel *E*. — *m*. Arcines *B*, Araines *C*, Aties *D*, Ames *E*. — *n*. Johan *OA*. — *o*. autres *OA*.

1. Parmi ceux qui manquèrent à l'armée, les plus nombreux furent, semble-t-il, les Français de France. Sur seize que Villehardouin a nommés comme s'étant croisés à Écry, trois (Gautier et Henri de Saint-Denis, et Bernard de Moreuil, § 50) allèrent passer par Marseille et sept autres (Renaud de Montmirail, Robert et Enguerrand de Boves, Simon et Guy de Montfort, Robert Mauvoisin, Dreux de Cressonsacq, § 102, 106, 109) abandonnèrent à Zara. Peut-être se sentaient-ils moins liés que les autres par le pacte de Venise, où ils n'avaient pas été représentés. Les Vénitiens avaient dû prévoir ce dernier inconvénient, puisque, dans le texte du traité, était insérée la recommandation aux croisés d'obtenir, si possible, la garantie du roi de France.

Sur les causes de ces défections, voir Introduction, p. XXIII.

le passage de Venise por le grant peril qui i ere[p] e s'en alerent[q] a Marseille[r 1] : dont il reçurent grant honte et mult en furent blasmé, et[s] dont grant mesaventure lor ennavint[t] puis[u].

[**51**.] Or vos lairons de cels et[a] dirons des pelerins, dont grant partie ert[b] ja venu[c] en Venise. Li cuens Baudoins[d] de Flandres[e] i[f] ert[g] ja venuz[2], et maint[h] des autres[i]. La lor[j] vint novelle[k] que mult des[l] pelerins s'en[m] aloient par[n] autres chemins a autres porz[o], et furent mult[p] esmaié por ce que il ne porroient[q] la convenance[r] tenir ne l'avoir[s] païer que il devoient as Venisiens.

[**52**.] Et pristrent[a] conseil entr'els que il envoieroient[b] bons messages encontre les pelerins et encontre le conte[c] Loeys[d] de Blois et de Chartein, qui n'ere[e] mie encor venuz[3], por conforter[f] et por[g] crier merci qu'il aüssent[h] pitié de la terre d'oltremer et que autres passages ne pooit nul preu[i 4] tenir[j] que cil de Venise[k].

[**53**.] A cel message fu[a] esliz li cuens Hues[b] de Sain

p. estoit *CDE*. — *q*. alerent passer *BCDE*. — *r*. Marseille *A*. — *s*. *Manque dans O*. — *t*. avint *BCDE*. — *u*. *Manque dans D*.

[**51**.] *a* et vous *B*, si vous *CDE*. — *b*. estoit *BCDE*. — *c*. venue *CDE*. — *d*. Baudoin *OA*. — *e*. Flandres et de Henaut *BDE*. — *f*. *Manque dans CDE*. — *g*. estoit *CDE*. — *h*. *Manque dans E*. — *i*. v. et maint autre *B*. — *j*. Le jour *CDE*. — *k*. novele *A*, la novele *BCDE*. — *l*. de *B*. — *m*. se *manque dans B*. — *n*. per *O*. — *o*. a... porz *manque dans B*. — *p*. *Manque dans C*. — *q*. pooient *D*. — *r*. les convenenches *CDE*. — *s*. argent *CDE*.

[**52**.] *a*. prirent *CDE*. — *b*. envoierent *OA*. — *c*. les pelerins... conte *manque dans CDE*. — *d*. *Manque dans B*. — *e*. estoit *BCDE*. — *f*. lui haster *D*. — *g*. et por *manque dans D*. — *h*. eüst. — *i*. p. ne valoit riens (preu *DE*) a *CDE*. — *j*. fere *B*. — *k*. que (fors *E*)... Venise *après* passages *CDE*.

[**53**.] *a*. furent *CDE*. — *b*. *Manque dans BCDE*. — *c*. chevau-

sage de Venise à cause du grand péril qui y était et s'en allèrent à Marseille[1] : de quoi ils reçurent grande honte et furent fort blâmés, et de quoi grande mésaventure leur advint depuis.

[**51**.] Nous ne vous en dirons pas plus de ceux-là, et nous vous parlerons des pèlerins, dont une grande partie était déjà arrivée à Venise. Le comte Baudouin de Flandre y était déjà arrivé[2], et nombre d'autres. Là leur vint la nouvelle que beaucoup des pèlerins s'en allaient par d'autres chemins à d'autres ports ; et ils furent très émus parce qu'ils ne pourraient tenir leur engagement ni payer l'argent qu'ils devaient aux Vénitiens.

[**52**.] Et ils décidèrent entre eux d'envoyer de bons messagers à la rencontre des pèlerins et à la rencontre du comte Louis de Blois et de Chartrain, qui n'était pas encore arrivé[3], pour les exhorter et pour les supplier d'avoir pitié de la terre d'outre-mer et [leur montrer] qu'aucun autre passage ne pouvait être de profit[4] que celui de Venise.

[**53**.] Pour ce message furent choisis le comte Hugues

1. Ceux qui sont ici nommés passèrent par Marseille. Il ne semble pas qu'ils y aient tous attendu la flotte de Flandre ; car, dès le début de juin 1203, les croisés rencontrèrent au sud du Péloponnèse deux de leurs nefs qui revenaient déjà de Syrie : ce qui paraît supposer qu'ils avaient traversé, à l'aller, dès l'été de 1202.

2. Baudouin passa à Clairvaux au mois d'avril : voir dans Martene, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 783, le texte d'une donation qu'il fit alors à l'abbaye. — Sur la situation à Venise, voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXVII (1936), p. 533 et suivantes.

3. Louis de Blois avait quitté la France plus tard que Baudouin. Il était encore à Chartres le 4 mai : voir le *Cartulaire de Notre-Dame-de-Chartres*, édit. E. de Lépinois et L. Merlet, nº 153.

4. Je ne connais pas d'autre exemple de l'expression *tenir preu* (qui signifierait littéralement « assurer profit »). Aussi bien les manuscrits présentent-ils diverses leçons : *faire preu*, « être de profit », expression courante (manuscrit *B*) ; *ne valoir preu à tenir*, « n'être pas bon à adopter » (manuscrits *DE*) ; *ne valoir riens a tenir*, même sens (manuscrit *C*).

Pol et Joffrois li mareschaus de Champaigne ; et chevauchierent[c] tresci que[d] a Pavie en Lombardie[1]. Enqui[e] troverent le conte Loeys, a[f] grant plenté de bons chevaliers[g] et de bones genz[h]. Par[i] lor confort et par[j] lor proiere guenchirent[k] genz assez en Venise[l], qui s'en alassent as[m] autres porz par[n] autres[o] chemins[p].

[**54**.] Neporquant, de Plaisance se partirent unes mult bones genz[a], qui s'en alerent par autres chemins[b] en Puille[2]. La fu Villains de Nuilli[c], qui ere[d] uns des bons chevaliers del munde[e], Henris d'Ardillieres[f], Renaus[g][3] de Dampierre[h], Henris de Lonc Champ, Giles de Traseignies[i][4], qui ere[j] hom lige au[k] conte Baudoin de Flandres et de Hennaut, et li[l] avoit doné[m] del suen .vc. livres por aler avec[n] lui el voiaje[o][5]. Avec cels[p] s'en ala mult grant plenté de chevaliers et de serjanz[q] dont li nom ne sunt mie[r] en[s] escrit.

[**55**.] Mult fu granz descroisemenz[a] a cels de l'ost qui en Venise aloient[b], et[c] els[d] en avint granz mesaventure, si com[e] vos porroiz[f] oïr[g] avant.

cherent *A*. — *d*. jusque *B*, deschi *CDE*. — *e*. Ilec *BD*. — *f*. o li *C*. — *g*. pl. de bonne chevalerie *C*, pl. de boines chevauçures *D*. — *h*. bonne gent *CDE*. — *i*. Pour *CDE*. — *j*. pour *C*. — *k*. guenchierent *O*, gaaingnierent *B*. — *l*. g. en Venise assez *B*. — *m*. aus *B*, a *CD*. — *n*. et a *CDE*. — *o*. autre *OA*. — *p*. chemins se por eaus ne fust *CDE*.

[**54**.] *a*. N. unes genz se partirent de Plesance *B*. — *b*. chemins et par autres pors *CDE*. — *c*. Neulli *C*, Nuelly *DE*. — *d*. estoit *BDE*, qui ere *manque dans C*. — *e*. monde *A*. — *f*. Archillieres *B*, Ardillier *E*. — *g*. Reinarz *OA* (*cf*. § 5), Renaut *B*. — *h*. Dompiere *D*, Dompierre *E*. — *i*. Traseignes *OA*, Trassaingnies *C*, Trasegnyes *D*, Trasignies *E*. — *j*. estoit *C*, qui ere *manque dans B*. — *k*. le *B*. — *l*. si *B*. — *m*. *Manque dans B*. — *n*. aver *OA*. — *o*. el voiaje *après* aler *BC*. — *p*. lui *E*. — *q*. serjans *A*. — *r*. n. ne furent mie mis *CDE*. — *s*. ci *B*.

[**55**.] *a*. descroisement *OA*. — *b*. estoient *B*. — *c*. si *B*. —

de Saint-Pol et Geoffroy le maréchal de Champagne ; et ils chevauchèrent jusqu'à Pavie en Lombardie[1]. Là, ils trouvèrent le comte Louis, avec une grande quantité de bons chevaliers et de bonnes gens. Sur leur exhortation et leur prière, beaucoup de gens tournèrent vers Venise, qui s'en seraient allés à d'autres ports par d'autres chemins.

[**54**.] Néanmoins, de Plaisance, quittèrent de très bonnes gens, qui s'en allèrent par d'autres chemins en Pouille[2]. Là furent Vilain de Neuilly, qui était un des bons chevaliers du monde, Henri d'Arzillières, Renaud[3] de Dampierre, Henri de Lonchamp, Gilles de Trasignies[4], qui était homme-lige du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, et à qui celui-ci avait donné du sien cinq cents livres pour aller avec lui en l'expédition[5]. Avec ceux-là s'en alla une très grande quantité de chevaliers et de sergents, dont les noms ne sont pas ici en écrit.

[**55**.] Ce fut une bien grande diminution pour ceux de l'armée qui allaient à Venise et il leur en advint grande mésaventure, comme vous pourrez ouïr plus loin.

d. Manque dans BCDE. — *e.* ke *CE.* — *f.* porroiz encore *BD.* — *g.* oïr encore *CE.*

1. Pavie se trouvait sur la route du mont Cenis à Venise, avant d'arriver à Plaisance, où s'amorçait la bifurcation vers l'Italie du Sud.

2. Ils se proposaient de gagner Brindisi, port d'embarquement ordinaire pour la Terre Sainte.

3. Selon Aubry de Trois-Fontaines, à l'année 1202, Renaud n'aurait quitté l'armée qu'à Zara, pour passer directement en Syrie.

4. Devenu le héros du roman de *Gillion de Trazegnies*, publié par Wolff en 1839. Cf. A. Bayot, *Le roman de Gillion de Trazegnies* (Louvain, 1903), et E.-B. Ham, *Le manuscrit de Gillion de Trazegnies à Chatsworth*, dans la *Romania*, t. LVIII (1932), p. 66.

5. *Voiage* a plus particulièrement le sens d'« expédition religieuse », voisin de celui de « croisade ».

[2. Les croisés a Venise : le manque d'argent] (juillet-septembre 1202.)

[**56**. [1]] Ensi s'en ala li cuens Loeys [a] et li autre baron en Venise, et furent reçeü a grant feste et [b] a grant joie, et se logierent en l'isle Saint Nicholas avec les autres. Mult fu li oz bele et de bones genz. Onques de tant de gent nus hom [c] plus bele ne vit. Et li Venisien [d] lor firent mercié si plenteüros [e] con il convint [f] de totes les choses qu'il convient [g] a chevaus et a cors d'omes [h]. Et li navies que il [i] orent appareillé [j] fu [k] si riches et si bels que onques nus hon crestïens plus bel ne plus riche [l] ne vit : si cum de [m] nés et de [n] galies [o] et de [p] uissiers [q] [2] bien a [r] troiz tanz [s] [3] que il n'aüst [t] en l'ost de genz [u].

[**57**.] Ha [a] ! cum grant domages fu quant [b] li autre qui alerent [c] as autres porz ne vindrent illuec [d] ! Bien fust [e] la crestïenté halcie [f] et la terre des Turs [g] abassie [h]. Mult orent [i] bien attendues [j] totes lors convenances li Venicien [k], et plus assez [l] ; et il [m] semoustrent [n]

[**56**.] *a. Manque dans B.* — *b.* a grant... et *manque dans B.* — *c. Manque dans BCDE.* — *d.* Venisiens *OA.* — *e.* m. moult plentieus (plentiveus *D*, plenteïvés *E*) *CDE.* — *f.* con il convint *manque dans CDE.* — *g.* convint *O*, de totes... convient *manque dans B (bourdon).* — *h.* conv. a cors d'omes et a cors de cheval *CDE.* — *i.* ils *OA.* — *j. Manque dans CDE.* — *k.* furent *B.* — *l.* cr. plus riches ne plus beles *B.* — *m. Manque dans B.* — *n. Manque dans B.* — *o.* vessiaus *B.* — *p. Manque dans B.* — *q.* galies *B.* — *r.* pour *C.* — *s.* tant de genz *B.* — *t.* avoient *B*, eussent *CDE.* — *u.* de genz *manque dans B*, n'a. de gent en l'ost *CDE.*

[**57**.] *a.* Ha Dex *D.* — *b.* que *B.* — *c. après* porz *BCDE.* — *d.* enki *CE.* — *e.* en fust *CDE.* — *f.* essauchie *CDE.* — *g.* h. et non mie *CDE.* — *h.* abaudie *C.* — *i.* leur orent (ont *CDE*) *BCDE.* — *j.* tenues *B*, *manque dans D.* — *k.* Veniciens *O*, Venisiens *A*, li Venicien *avant* totes *CDE.* — *l.* assez atendues *D.* — *m. Manque dans B.* — *n.* semouses *E.* — *o.* aus *B.* — *p.* aus *B.* — *q.* le *O.* —

[2. Les croisés a Venise : le manque d'argent] (juillet-septembre 1202)

[**56.**[1]] Ainsi s'en allèrent à Venise le comte Louis et les autres barons ; et ils furent reçus à grande fête et à grande joie, et ils se logèrent en l'île Saint-Nicolas avec les autres. Bien belle était l'armée, et formée de bonnes gens. Jamais nul homme n'en vit de tant de gens ni de plus belle. Et les Vénitiens leur tinrent marché aussi abondant qu'il convenait de toutes les choses nécessaires aux chevaux et aux hommes. Et la flotte qu'ils avaient préparée était si riche et si belle que jamais nul chrétien n'en vit de plus belle ni de plus riche : en fait de nefs, de galées et d'huissiers[2], bien pour trois fois autant[3] qu'il y avait de gens en l'armée.

[**57.**] Ah ! quel grand dommage ce fut quand les autres, qui allèrent aux autres ports, ne vinrent pas là ! Bien en eût été rehaussée la chrétienté et abaissée la terre des Turcs ! Les Vénitiens avaient très bien rempli leurs enga-

1. Pour l'ensemble des § 56 à 61, voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXVII, 1936, p. 533-537. — A comparer avec le témoignage de Villehardouin : du § 56 au § 255, celui de la *Devastatio* ; du § 56 au § 308, celui de Gunther de Pairis ; du § 56 au § 361, celui de l'Anonyme d'Halberstadt (p. 10-15 de l'édition Riant).

2. Les nefs, ou vaisseaux ronds, servaient au transport des personnes et des marchandises : elles étaient massives et munies de « châteaux » à l'avant et à l'arrière. Les galées, ou navires longs, plus effilées et de moindre tirant d'eau, étaient plus rapides et utilisaient la voile et l'aviron. Les huissiers, eux aussi moins profonds et moins grands que les nefs, étaient munis d'un dispositif de portes (huis) et de passerelles propres à l'embarquement et au débarquement des chevaux. — Les nefs vénitiennes étaient fameuses sur les mers pour leur imposante architecture. La nef « Le Monde », qui paraissait gigantesque, avait été remarquée au siège d'Ancône de 1172 (Buoncompagno, dans Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. VI, col. 929 D). Une nef du même nom aurait figuré, selon Nicétas (p. 714, l. 18), dans la flotte de 1202.

3. « troiz tanz » = « trois fois autant ». Tour ordinaire de l'ancien français. Cf. § 143.

les[o] contes et les[p] barons les[q] lor convenances a tenir[r], et[s] que li avoirs lor fust renduz, que[t] il estoient prest de movoir.

[**58**.] Porchaciez fu li passages[a] par[b] l'ost[1]. Et avoit assez de cels[c] qui disoit[d] que il ne pooit[e] mie[f] paier son passage[g][2] ; et li baron en prenoient ce qu'il[h] i pooient avoir[i]. Ensi paierent — ce qu'il en porent[j] avoir[k] — le passage[l], quant[m] il l'orent[n] quis[o] et porchacié. Et[p] quant il orent[q] paié[r], si ne furent ne emi[s] ne assum[t].

[**59**.] Et lors parlerent[a] li baron ensemble[b] et distrent[c] : « Seignor, li Venisien[d] nos ont mult[e] bien attendues[f] nos convenances[g], et plus assez[h] ; mes nos ne somes mie tant de gent que par noz passages[i] païer poons[j] les[k] leur attendre[l], et ce est par la defaute[m][3] de cels qui[n] alerent[o] as[p] autres porz. Por Dé, si[q] mette chascuns[r] de son avoir, tant que nos poissons

r. sem. (moustrent *B*) les barons (aus *B*) et les contes (aus *B*) que il leur tenissent les leur *BCDE*. — *s*. *Manque dans B*. — *t*. car *CD*.

[**58**.] *a*. passages *OA*, mesaiges *E*. — *b*. en *B*. — *c*. Et de ceuls y avoit assez *B*, Et teus (de tels *D*, ceus *E*) i ot asés *CDE*. — *d*. disoient *BCDE*. — *e*. pooient *BCDE*. — *f*. *Manque dans C*. — *g*. m. leur passage paier *BCDE*. — *h*. il en *BDE*. — *i*. pren. chou c'avoir en pooient *C*. — *j*. poroient *OA*. — *k*. Ensi... avoir *manque dans BCDE*. — *l*. le passage *manque dans BCD*. — *m*. et quant *B*. — *n*. le *manque dans BCD*. — *o*. le paiage quis *C*, quis le paiage *D*. — *p*. et porchacié et *manque dans CDE*. — *q*. quant il orent *manque dans BCDE*. — *r*. paié ce qu'il en porent avoir *B*, paié et afiné (finé *DE*) *CDE*. — *s*. reemi *O*, ne emi *A*, ne enmi *B*, a mi *CE*, ne ami *D*. — *t*. en son *B*. (*Tout le passage, depuis* Ensi paierent, *fait difficulté. La comparaison des leçons semble prouver : 1° que la source commune de tous les manuscrits donnait les mots* le passage quant il l'orent quis *(puisqu'ils sont dans OAE) ; 2° que, dans le modèle commun de BCDE, manquaient les mots* Ensi paierent ce qu'il en porent avoir *(probablement à la suite d'un bourdon) et, plus loin,* quant il orent ; *3° que, dans le modèle commun de CDE, manquait le mot* porchacié *et se trouvaient les mots* et finé. *Les mots* le passage *étant difficiles à expliquer après la suppression des mots* Ensi paierent ce qu'il en porent avoir, *l'auteur du manuscrit B l'a également supprimé et*

gements, et bien au delà ; et ils sommèrent les comtes et les barons de tenir leurs engagements et de leur verser l'argent, car ils étaient prêts à partir.

[**58**.] Le prix du passage fut réclamé dans l'armée[1]. Et il y en avait beaucoup pour dire qu'ils ne pouvaient pas payer leur passage ; et les barons en prenaient ce qu'ils pouvaient avoir. Ils payèrent donc le prix du passage[2] — du moins ce qu'ils en purent avoir — quand ils l'eurent requis et réclamé. Et, quand ils eurent payé, ils ne furent ni à la moitié ni au bout.

[**59**.] Et alors les barons parlèrent ensemble et dirent : « Seigneurs, les Vénitiens ont très bien rempli leurs engagements envers nous, et bien au delà ; mais nous ne sommes pas assez de gens pour qu'en payant nos passages nous puissions remplir les nôtres envers eux, et c'est par la défaillance[3] de ceux qui sont allés aux autres ports. Pour Dieu, que chacun mette de son avoir, tant que nous puis-

ceux des manuscrits CD l'ont déplacé. Il résulte de là que la leçon des manuscrits OA doit être considérée comme primitive. Pour la façon de traduire la phrase Ensi paierent — ce qu'il en porent avoir — le passage..., *je me suis référé à un tour assez voisin qu'on trouve ailleurs, par exemple au § 106 : « (s'en allèrent) les genz de lor païs ce que il en porrent mener ».)*

[**59**.] *a.* palerent *O.* — *b.* parl. ensembleli baron *CDE.* — *c.* disent *CDE.* — *d.* Venisiens *OA.* — *e.* bel et *B, manque dans CDE.* — *f.* rendu *B,* atendut *C,* attendu *CDE.* — *g.* nostre convent *BCDE.* — *h.* et... assez *manque dans BCDE.* — *i.* p. nostre (lor *D*) passage *BD.* — *j.* puissiens (nos p. *D*) *BCDE.* — *k.* les *D.* — *l.* ateindre *BCD.* — *m.* defaillance *B.* — *n. Répété dans O.* — *o.* sont *B,* sont alé *CDE.* — *p.* aus *B,* a *E.* — *q.* se *OA,* si y *BCDE.* — *r.* chascun *OA.*

1. Cette première collecte fut faite dans toute l'armée, parmi les petits comme parmi les grands.

2. Les singuliers *disoit, pooit, son* s'expliquent par l'analogie de l'expression *assez est, assez fu,* qui se construit avec le singulier (*Et fu assez qui dire sot...*). Voir une série d'exemples dans Tobler-Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch,* t. I, col. 594. La particularité tient ici à l'emploi de *avoit* (au lieu de *estoit*) et à la présence du complément *de cels.*

3. Non « par la faute », comme a traduit Wailly. De même aux § 106 et 107.

païer nos convenances[s] : que encor[t] est[u] il[v] mielz que nos metons[w] toz nos avoirs[x] ci[y] que ce que[z] il defaillist et que nos[a] perdissiens[b] ce que nos i avons mis et que nos defaillisiens[c] de[d] nos[e] convenances[f] : que[g], se cest ost remaint, la rescolse d'oltremer est faillie[1]. »

[**60**.] La ot grant[a] descorde de la graindre[b] partie des barons et de l'autre gent[c] [2], et distrent[d] : « Nos avons paié nos[e] passages. S'il nos en volent mener, nos[f] en[g] iromes volentiers ; et se il ne vuelent, nos nos porchacerons et irons[h] a[i] altres passages. » Por[j] ce le disoient[k] que il volsissent[l] que li ost se departist[m]. Et l'autre partie[3] dist : « Mielx[n] voluns nos tot nostre avoir metre[o] et aler povre en l'ost que ce que elle[p] se departist[q] ne faillist[r] : quar Diex le nos rendra bien quant lui plaira. »

[**61**.] Lors commence[a] li cuens de Flandre a baillier[b] quanque il ot et quanque il pot emprunter[4], et li cuens Loeys, et li marchis[c] [5], et li cuens Hues de Sain

— *s*. tant... convenances *manque dans BCDE*. — *t*. en tot *OA*. — *u*. vaut *B*. — *v*. *Manque dans C*. — *w*. que... metons *manque dans E*. — *x*. avoir *OA*, m. de nostre avoir *B*, m. tous (*manque dans DE*) chi toz nos avoirs *CDE*. — *y*. *Manque dans CDE*. — *z*. ce que *manque dans CDE*. — *a*. il defaillist... nos *manque dans BCDE*. — *b*. perdons *BC*, piergiesmes *D*, nous pergiens *E*. — *c*. faillissiens *B*, fausissiens *CE*, faussons *D*. — *d*. *Manque dans CDE*. — *e*. noz *A*. — *f*. d. de nostre covenance *BCDE*. — *g*. car *BCDE*.

[**60**.] *a*. gran *O*. — *b*. la graindre *manque dans B*, grande *E*. — *c*. b. et des autres gens *B*. — *d*. disent *CDE*. — *e*. noz *A*. — *f*. nos nos *E*. — *g*. *Manque dans B*. — *h*. et irons *manque dans B*. — *i*. aus *B*. — *j*. Et por *B*. — *k*. li dissoient *O*. — *l*. volsissent (voloient *B*, volsist *E*) volentiers *BCDE*. — *m*. q. li ost departist (departesist *DE*, se departesist *C*) pour aler (raler *E*, et retournaest *C*, si s'en ralast *D*) en son païs chascun (chacun son païs *CDE*) *BCDE*. — *n*. Miexl *A*. — *o*. Nous (ke *C*) volons mieulz (miex vuelent *C*) metre tous nos (lors *C*) avoirs *CDE*. — *p*. il

sions payer ce à quoi nous nous sommes engagés ! Car encore est-il mieux que nous dépensions ici tous nos biens que de faire défaut, et de perdre ce que nous y avons mis, et de manquer à nos engagements : car, si cette expédition n'a pas lieu, le secours à la terre d'outre-mer est perdu[1]. »

[60.] Il y eut là grand désaccord, venant de la plus grande partie des barons et des autres gens[2], qui dirent : « Nous avons payé nos passages. S'ils veulent nous emmener, nous nous en irons volontiers ; et s'ils ne veulent pas, nous nous arrangerons et nous irons à d'autres passages. » Ils le disaient parce qu'ils auraient voulu que l'armée se séparât. Et l'autre partie[3] dit : « Nous aimons mieux mettre tout notre avoir et aller pauvres en l'armée que si elle se séparait et se ruinait : car Dieu nous le rendra bien quand il lui plaira. »

[61.] Alors le comte de Flandre commence à donner tout ce qu'il avait et tout ce qu'il avait pu emprunter[4], et aussi le comte Louis, et le marquis[5], et le comte Hugues de

B. — *q.* departe *B*, q. elle perdist *CDE*. — *r.* defaille par nous *B*, fausist *D*.

[61.] *a.* comence *A*, conmença *BDE*. — *b.* metre *D*. — *c.* mar-

1. La seconde collecte, dont il va être question, ne fut faite que parmi les riches, qui payèrent ainsi au delà de ce à quoi ils étaient tenus.

2. Il ne s'agit pas, en effet, d'un désaccord entre « la plus grande partie des barons » et « les autres gens », mais d'un désaccord venant de ces barons et de ces autres gens, qui opposaient leur façon de voir à celle de l' « autre partie », dont il va être question plus loin. Sur le sens du *de* qui suit le mot *descorde*, voir, ci-après, § 197. Il résulte de là, comme des § 99 et 114, que le parti de l'opposition devait être très nombreux.

3. Qui était la moins nombreuse, puisque les autres étaient la majorité (« la graindre partie »).

4. L'acte d'un emprunt de 118 marcs, fait par Baudouin en octobre 1202, a été publié par Tafel et Thomas, t. I, p. 385.

5. Si le marquis était là, c'est donc que la scène eut lieu après le 15 août.

Pol et cil qui a la[d] leur partie se tenoient[e]. Lors peüssiez veoir tante bele vaisselement d'or et d'argent porter a l'ostel le duc por[f] faire paiement. Et quant il orent paié[g], si[h] failli[i] de la convenance[j] .XXXIIII.M.[k] mars d'argent. Et de ce furent mult lié cil qui lor[l] avoir avoient mis arriere ne[m] n'i voldrent[n] riens metre[o] : que[p] lors[q] cuiderent[r] il[s] bien que li ost fust failie[t] et depeçast[u]. Mes Diex, qui les desconsiliez conseille, ne le vost mie ensi[v] soffrir.

[3. ACCORD FRANCO-VÉNITIEN AU SUJET DE ZARA] (août ou septembre 1202)

[**62**.] Lors parla li dux a sa gent et lor dist[a] : « Seignor, ceste genz ne nos[b] puent plus païer[c]. Et quanqu'ele[d] nos[e] ont païé, nos l'[f]avons tot gaaignié por la convenance que il ne nos puent mie tenir[g]. Mes nostre[h] droiz ne seroit mie par toz contez[i], si en recevriens[j] grant blasme, et[k] nostre terre. Or lor querons[l] un plait.

[**63**.] « Li rois de Ungrie[a] si nos tost Jadres[1] en Esclavonie[b], qui est unes des plus forz citez del[c] munde[d] ; ne ja, por[e] pooir que nos aïons, recovree ne sera[f], se par ceste[g] genz non. Querons lor[h] qu'il le nos aïent[i] a conquerre, et nos lor respiterons les .XXXIIII. M[j]. mars d'argent que il nos doivent[k] trosque[l] adont[m] que

chis de Monferrat *BCDE*. — *d. Manque dans CDE*. — *e.* tornoient *B*. — *f.* per *OA*. — *g.* tout paié *BDE*. — *h.* il i *C*, si i *D*, si en *E*. — *i.* failli il *D*. — *j. Après* argent *CDE*. — *k.* XXX et quatre mile *B*. — *l.* l' *CDE*. — *m.* et *CE*, et lors *D*. — *n.* voloient *B*, vaurrent il *D*. — *o.* v. metre rien *D*. — *p.* car *BCDE*. — *q.* il *D*. — *r.* quidoient *C*. — *s. Manque dans CD*. — *t.* faillie *A*, o. faillist *BC*, o. fausist *DE*. — *u.* departist *CE*, departesist *D*. — *v. Manque dans B*.

[**62**.] *a.* disent *E*. — *b. Manque dans BCDE*. — *c.* p. païer plus *B*. — *d.* il *BCDE* (ele *peut être conservé comme renvoyant grammati-*

Saint-Pol, et ceux qui se tenaient à leur parti. Alors, que de belle vaisselle d'or et d'argent vous eussiez pu voir porter à l'hôtel du duc pour faire le paiement ! Et, quand ils eurent payé, il manqua à la somme convenue trente-quatre mille marcs d'argent. Et de cela furent bien joyeux ceux qui avaient retenu leur avoir et n'y voulurent rien mettre : car alors ils crurent bien que l'armée serait ruinée et se disloquerait. Mais Dieu, qui rend l'espoir aux désespérés, ne le voulut pas souffrir ainsi.

[3. ACCORD FRANCO-VÉNITIEN AU SUJET DE ZARA]
(août ou septembre 1202)

[**62**.] Alors le duc parla à ses gens et leur dit : « Seigneurs, ces gens ne nous peuvent payer davantage. Et tout ce qu'ils nous ont payé, nous l'avons tout acquis en raison de l'engagement qu'ils ne peuvent pas tenir envers nous. Mais notre bon droit ne serait pas reconnu par tous, et nous en recevrions grand blâme, nous et notre pays. Proposons-leur donc un accord.

[**63**.] « Le roi de Hongrie nous a enlevé Jadres[1] en Esclavonie, qui est une des plus fortes cités du monde ; et jamais, quelque pouvoir que nous ayons, elle ne sera recouvrée, sinon par ces gens. Proposons-leur de nous aider à la conquérir, et nous leur accorderons délai pour les trente-quatre mille marcs d'argent qu'ils nous doivent jusqu'à ce

calement au collectif genz, *et malgré le verbe au pluriel*). — *e. Manque dans B.* — *f. Manque dans B.* — *g.* ataindre *DE.* — *h.* pour nostre *D.* — *i.* contenz *OA*, m. conté partout *BCDE.* — *j.* auriens *B.* — *k.* et nous et *BCDE.* — *l.* requerons *CDE.*

[**63**.] *a.* Bougrie *D.* — *b.* Sclavonie *O.* — *c.* qui soit el *D.* — *d.* monde *A.* — *e.* par *OA.* — *f.* a. ne sera recovree *CDE.* — *g.* cest *A.* — *h.* Si lor prions *C,* Prions leur *DE.* — *i.* aident *BCDE.* — *j.* XXX M *OA.* — *k.* d'argent... doivent *manque dans CDE.* —

1. Zara. L'événement remontait à l'année 1183. Voir V. Brunelli, *Storia della città di Zara* (Venise, 1913, in-4°), 1re partie.

Diex les[n] nos laira[o] conquerre[p] ensemble nos et els[q]. » Ensi fu cis[r] plais requis[s]. Mult fu[t] contraliez de ceus[u] qui volsissent[v] que l'ost se departist[w]; mes[x] totes voies fu[y] faiz li plaiz[z] et otroiés[a] [1].

[**64**.] Lors furent assemblé a une diemenche[a] a l'iglise Saint Marc[b], si ere une mult grant[c] feste[d] [2], et i fu li[e] pueple de la terre et[f] li plus des barons[g] et des pelerins.

[**65**.] Devant ce que[a] la grant[b] messe conmençast[c], li[d] dux de Venise, qui avoit nom[e] Henris Dandole[f], monta eu leteril[g] et parla al pueple et lor dist : « Seignor, acompaignié[h] estes alla meillor gent du monde et por[i] le plus halt[j] afaire[k] que onques genz entrepreïssent[l]. Et[m] je sui vialz hom et febles[3], et avroie mestier de repos[n]; et maaigniez sui[o] de mon cors[4]. Mes je voi que nus ne vos savroit si[p] governer et si[q] maïstrer[r] con[s] ge, qui vostre sire sui. Se vos voliez otrier[t] que je preïsse[u] le signe de la croiz por vos gar-

l. jusques *BD*, duskes *CE*. — *m*. atant *B*. — *n*. le *B*. — *o*. laist *CDE*. — *p*. reconquerre *CE*. — *q*. et nos et els *avant* conquerre *B*, *avant* ensemble *CDE*. — *r*. li *DE*. — *s*. f. requis li plais *C*. — *t*. Et fu mult *C*, qui mult fu *D*, et mult fu *E*. — *u*. ce *OA*. — *v*. vosist *E*. — *w*. o. departesist *CDE*. — *x*. *Manque dans BCDE*. — *y*. et fu *E*. — *z*. li plaiz *manque dans BCDE*. — *a*. otroiez *A*.

[**64**.] *a*. liemenche *OA*, Lors (Che *CDE*) fu a (en *CE*, par *D*) un diemenche *BCDE*. — *b*. *Au lieu de* a l'iglise Saint Marc, *on lit dans les autres manuscrits* : une (et fu *CDE*) molt grant feste de (de monseingneur *CDE*) saint Marc en l'eglyse (en l'eglise *manque dans CDE*) *BCDE*. — *c*. *Manque dans OA*. — *d*. si ere... feste *manque dans BCDE*. — *e*. touz li *B*. — *f*. li pueple... et *manque dans CDE*. — *g*. barons de la terre *CDE*.

[**65**.] *a*. Ains que *CDE*. — *b*. *Manque dans B*. — *c*. *Manque dans O*. — *d*. et li *OA*. — *e*. a nom *CE*. — *f*. Heris Dandolle *A*. — *g*. leteri *B*, letrin *CDE*. — *h*. a compaignie *OA*. — *i*. ont entrepris *CDE*. — *j*. grant *BCDE*. — *k*. fait a faire *C*. — *l*. o. fesissent gens *C*, euussent *DE*. — *m*. *Manque dans CDE*. — *n*. et... repos *manque dans CDE*. — *o*. *Manque dans CDE*. — *p*. miex *CDE*. — *q*. g. ne

que Dieu nous les laisse conquérir, nous et eux réunis. » Cet accord fut donc proposé. Il fut très combattu de ceux qui auraient voulu que l'armée se séparât ; mais néanmoins l'accord fut fait et consenti[1].

[**64**.] Alors ils s'assemblèrent un dimanche à l'église Saint-Marc, et c'était une très grande fête[2] ; et les habitants du pays et la plupart des barons et des pèlerins y étaient.

[**65**.] Avant que la grand'messe commençât, le duc de Venise, qui avait nom Henri Dandole, monta au lutrin et parla au peuple et lui dit : « Seigneurs, vous êtes associés aux plus vaillantes gens du monde pour la plus haute affaire que jamais gens aient entreprise. Et je suis un homme vieux et faible[3], et j'aurais besoin de repos ; et je suis infirme de ma personne[4]. Mais je vois que nul ne vous saurait gouverner et diriger comme moi, qui suis votre seigneur. Si vous vouliez accorder que je prisse le signe de la croix pour vous défendre et pour vous guider, et que

CDE. — *r*. mestroier *CDE*. — *s*. de *C*. — *t*. *Manque dans B*. —

1. Sur l'attitude du pape à l'égard de cet accord, voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1936), p. 537-539.

2. Il ne peut s'agir, comme le portent les manuscrits *BCDE*, d'une fête « de saint Marc », puisqu'il n'y a pas de fête de saint Marc en été. Selon Paolo Rannusio, cette fête aurait été la Nativité de la Vierge, qui tombe le 8 septembre. J'ignore où Rannusio a puisé son information. Le fait est qu'en 1202 le 8 septembre fut bien un dimanche : ce qui s'accorde avec le texte de Villehardouin. Toutefois, celui-ci (§ 69) semble avoir placé la cérémonie en question antérieurement au mois de septembre.

3. Henri Dandolo avait été élu doge de Venise en 1192, à l'âge de quatre-vingt-deux ans : il était donc âgé, en 1202, de quatre-vingt-douze ans.

4. Selon André Dandolo (Muratori, *Scriptores rerum Italicarum*, t. XII, col. 298), il avait été privé de la vue par ordre de l'empereur Manuel alors qu'il était à Byzance comme ambassadeur de Venise. Les auteurs vénitiens reproduisent généralement cette information, qui diffère de ce qu'on lit dans les chroniqueurs français et belges.

der et por vos[v] enseignier, et mes filz[1] remansist[w] en mon leu et gardast la terre, je iroie vivre ou morir avec vos et avec les pelerins. »

[**66**.] Et quant cil oïrent[a], si s'escrierent tuit[b] a une voiz : « Nos vos proions por Dieu[c] que vos l'otroiez et que vos[d] le façois[e] et que voz[f] en[g] viegnés[h] avec nos. »

[**67**.] Mult ot illuec[a] grant pitié del[b] pueple de la terre et des[c] pelerins et mainte lerme ploree[d], porce que cil prodom aüst[e] si grant ochoison de remanoir : car[f] viels hom[g] ere[h], et si avoit les[i] iaulç en la[j] teste biaus[k] et si[l] n'en veoit gote, que[m] perdue avoit la veüe par[n] une plaie qu'il ot[o] el chief. Mult[p] par[q] ere[r] de grant cuer. Ha[s] ! cum mal le sembloient[t] cil qui a[u] autres porz estoient[v] alé por[w] eschiver le peril!

[**68**.] Ensi[a] avala le[b] leteril[c], et ala devant l'autel, et se mist a genoilz[d] mult plorant ; et il li[e] cousirent la croiz en un grant capel[f] de coton[g] [2], porce que il voloit que la gent la veïssent[h]. Et Venisien se[i] comencent[j] a croisier a mult[k] grant fuison[l] et a grant[m] plenté : en icel jor encor[n] en i ot[o] mult poi de croisiez[p] [3]. Nostre pelerin orent[q] mult grant joie et mult

u. presist *D*. — *v*. por vos *manque dans CDE*. — *w*. demorast *B*.

[**66**.] *a*. q. il oïrent ce *B*, l'oirent *CDE*. — *b*. *Manque dans CDE*. — *c*. D. chiers sire *D*. — *d*. vos l'otroiez... vos *manque dans D*. — *e*. façoiz *A*, faciez *BCDE*. — *f*. que vos *manque dans E*. — *g*. *Manque dans B*. — *h*. viegnez *A*, venés *C*.

[**67**.] *a*. li dus *B*. — *b*. au *CDE*. — *c*. as *D*. — *d*. i ot ploree *BD*. — *e*. aust et avoit *B*. — *f*. ki *CD*, que *E*. — *g*. *Manque dans D*. — *h*. estoit *BCDE*. — *i*. *Manque dans BCDE*. — *j*. sa *CDE*. — *k*. *Avant* iaulç *BCDE*. — *l*. *Manque dans B*. — *m*. car *BCDE*. — *n*. per *OA*, pour *B*, et *E*. — *o*. avoit eüe *CDE*. — *p*. Et mult *E*. — *q*. *Manque dans BCDE*. — *r*. estoit *BC*. — *s*. Ha las *C*. — *t*. resambloient *BCDE*. — *u*. aus *B*, as *CDE*. — *v*. ierent *D*. — *w*. *Manque dans BCDE*.

mon fils[1] restât à ma place et gardât le pays, j'irais vivre ou mourir avec vous et avec les pèlerins. »

[66.] Et, quand ceux-ci l'entendirent, ils s'écrièrent d'une seule voix : « Nous vous prions pour Dieu de l'accorder et de le faire et de venir avec nous. »

[67.] Il y eut là grande émotion des gens du pays et des pèlerins, et mainte larme versée, parce que ce prud'homme aurait eu de bien bonnes raisons pour rester : car c'était un vieil homme, et ses yeux étaient beaux en son visage, mais il ne voyait goutte, car il avait perdu la vue à la suite d'une blessure qu'il avait eue à la tête. Il était de très grand cœur. Ah ! comme ils lui ressemblaient mal ceux qui étaient allés à d'autres ports pour esquiver le péril !

[68.] Il descendit donc du lutrin et alla devant l'autel, et se mit à genoux en pleurant beaucoup ; et ils lui cousirent la croix sur un grand chapeau de coton[2], parce qu'il voulait que les gens la vissent. Et les Vénitiens commencèrent à se croiser en très grand nombre et en grande multitude : à ce jour, il n'y en avait encore que très peu de croisés[3]. Nos pèlerins eurent très grande joie et très grande

[68.] *a.* Et ainsint *B.* — *b.* *Manque dans OA.* — *c.* literil *A*, leteri *B*, leterin *C*, leterin *DE.* — *d.* genoillons *BCD.* — *e.* p. et li il *O.* — *f.* chapel *A.* — *g.* coton par devant *BCDE.* — *h.* veïst *E.* — *i.* si *OA.* — *j.* conmencierent *BCDE.* — *k.* *Manque dans B.* — *l.* foison *A.* — *m.* molt grant *CDE.* — *n.* *Manque dans CDE.* — *o.* enc. en i avoit il *CDE.* — *p.* en icel... croisiez *manque dans B.*

1. Il se nommait Renier.

2. C'était le haut bonnet que portaient les doges. La croix, habituellement, se portait à l'épaule.

3. L'on peut douter que tous les Vénitiens aient mis autant d'empressement à se croiser. Selon Robert de Clari (chap. 11), ils n'auraient même pas été très chauds pour l'expédition. Il avait été décidé, raconte-t-il, que la moitié des citoyens s'embarqueraient. Beaucoup s'étant récusés, il fallut tirer au sort au moyen de boules de cire dont une sur deux contenait un bout de parchemin : celui qui tirait une boule à parchemin était considéré comme désigné pour le départ.

grant pitié de cele[r] croiz[s] por le sens et por la[t] proesce que il[u] avoit en lui.

[**69**.] Ensi fu croisiez li dux con vos avez oï[a]. Lors commença en a livrer[b] les nés et les galies[c] et les uissiers[d] as barons[e] por movoir. Et del[f] termine[g] fu[h] ja tant alé[i] que li[j] setembre[k] aprocha[1].

[4. Premières propositions d'Alexis le Jeune] (août 1202)

[**70**.] Or oiez une des plus[a] grant merveilles et des greignor[b] aventures que vos[c] onques oïsiez. A cel[d] tens ot[e] un empereor en Costantinoble qui avoit[f] a[g] nom Sursac[h] [2]; et si avoit un frere qui avoit a[i] nom Alexis, que il avoit rachaté[j] de prison de Turs[k]. Icil[l] Alexis si[m] prist son frere l'empereor[n], si[o] li traist les iaulz de la teste et se[p] fist empereor[q] [3] en tel traïson con vos avez oï[r]. Ensi le tint longuement en prison[s], et un suen fil[t] qui avoit nom[u] Alexis[v]. Icil[w] fils si[x] eschapa de la[y] prison, et si[z] s'enfui en un vassel[a] trosque[b] a une cité sor mer qui a[c] nom Ancone[d]. Enki[e] s'en ala[f] al[g] roi Phelippe d'Alemaigne[4], qui avoit sa seror a fame[5]. Si vint a Verone en Lombardie

— *q*. en orent *B*. — *r*. cel *O*. — *s*. p. de ces *C*, p. d'els *D*, p. d'icelle *E*. — *t*. le grant *E*. — *u*. li dus *D*.

[**69**.] *a*. v. oï avés *DE*. — *b*. c. en aliver *OA*. — *c*. vessiaus *BCDE*. — *d*. et... uissiers *manque dans BCDE*. — *e*. as barons *manque dans D*. — *f*. Dou *CDE*. — *g*. terme *B*. — *h*. *Manque dans OA*. — *i*. passé *CDE*. — *j*. *Manque dans CDE*. — *k*. septembre *A*.

[**70**.] *a*. *Manque dans CDE*. — *b*. plus granz *B*, grane *E*. — *c*. *Manque dans O*. — *d*. celui *B*. — *e*. avoit *B*. — *f*. ot *CDE*. — *g*. *Manque dans BCDE*. — *h*. Susac *B*, Siurac *C*, Surras *D*, Surac *E* (*la forme exacte serait* Kyrsac, = κύριος + 'Ισαάκιος, *qu'on trouve dans d'autres textes*). — *i*. *Manque dans BD*. — *j*. retret *B*. — *k*. que... Turs *manque dans CDE*. — *l*. Et cil *B*, Cil *CDE*. — *m*. Alexis si *manque dans CDE*. — *n*. l'empereur *manque dans B*. —

émotion de cette [prise de] croix, à cause de la sagesse et de la prouesse qu'il y avait en lui.

[**69**.] Le duc se croisa ainsi que vous avez ouï. Alors on commença à livrer les nefs et les galées et les huissiers aux barons pour partir. Et il s'était déjà écoulé tant de temps que septembre approchait [1].

[4. Premières propositions d'Alexis le Jeune] (août 1202)

[**70**.] Or oyez une des plus grandes merveilles et des plus grandes aventures que vous ayez jamais ouïes. En ce temps-là, il y avait un empereur à Constantinople qui avait nom Sursac [2]; et il avait un frère qui avait nom Alexis, qu'il avait racheté de la prison des Turcs. Cet Alexis prit son frère l'empereur et lui arracha les yeux de la tête et se fit empereur [3] par la trahison que vous venez d'entendre. Il le tint ainsi longuement en prison, et aussi un sien fils qui avait nom Alexis. Ce fils s'échappa de la prison et s'enfuit en un vaisseau jusqu'à une cité sur mer qui a nom Ancône. Là, il s'en alla vers le roi Philippe d'Allemagne [4], qui avait sa sœur pour femme [5]. Et il arriva à

o. et *CDE.* — *p. Manque dans B.* — *q.* empereor de soi *B.* — *r.* com oés *CDE.* — *s.* Ensi... prison *manque dans CDE.* — *t.* fil ossi *CDE.* — *u.* a nom *BD.* — *v.* A. tint il molt longhement en prison *CDE.* — *w.* Ici *OA*, Icelui *B*, Cil *CDE.* — *x. Manque dans CDE.* — *y. Manque dans O.* — *z. Manque dans CDE.* — *a.* castiel *E.* — *b.* d'ilec *B.* — *c.* an *A.* — *d.* Acon *B*, d'Ancone *D.* — *e.* D'ilec *BD*, D'enki *CE.* — *f.* vint *D.* — *g.* vers le *BCDE.*

1. Au sujet de cette date, voir, ci-dessus, § 64, note 2. La présence insolite de l'article devant le mot *setembre* peut faire soupçonner une altération du texte et la chute d'un mot intermédiaire (*fins*? *chief*?).
2. Isaac II l'Ange, empereur de 1183 à 1195.
3. Alexis III Comnène.
4. Philippe de Souabe, roi d'Allemagne depuis 1197.
5. Elle se nommait Irène ou, selon quelques-uns, Marie.

et herberja[h] en la ville[i], et trova[j] des pelerins assez[k] qui s'en aloient en l'ost[1].

[**71**.] Et cil qui l'avoient[a] aidié a eschaper, qui estoient avec lui[b] [2], li[c] distrent[d] : « Sire, veez[e] ci un ost[f] en Venise pres de nos de[g] la meilleur gent[h] et des meillors chevaliers[i] del munde, qui vont oltremer. Quar lor criez[j] [3] merci que il aient de toi pitié[k] et de ton[l] pere, qui a tel tort iestes deserité. Et se il te[m] voloient[n] aidier, tu feras[o] quanqu'il deviserunt[p] de bouque. Espoir[q] il[r] lor en prendra pitiez. » Et il dit[s] que il le[t] fera mult volentiers et que cist[u] conseils est bons[v].

[**72**.] Ensi prist[a] ses[b] messages, si[c] envoia al marchis Boniface[d] de Monferrat, qui sires ere[e] de l'ost, et as[f] autres barons[4]. Et quant li[g] baron[h] les virent, si se merveillerent[i] mult et respondirent[j] as[k] messages : « Nos entendons bien que[l] vos dites. Nos envoierons al roy Phelippe avec lui[5] ou il s'en[m] va : se cist[n] nos

h. se herberja *CD*. — *i*. vile *A*. — *j*. i trova *CDE*. — *k*. assez et des genz *BC*, et de la gent *DE*.

[**71**.] *a*. q. li avoient *C*. — *b*. q. aveuc lui estoient *C*. — *c*. si li *B*. — *d*. disent *CDE*. — *e*. voiés *C*, vois *DE*. — *f*. une *BE*, *manque dans D*. — *g*. et de *CE*, et *D*. — *h*. *Manque dans OA*. — *i*. g. et le mellour chevalerie *CDE*. — *j*. crie *D*. — *k*. a. pitié de vous *B*, a. de toi merchi et pitié *C*. — *l*. vostre *B*. — *m*. vos *B*. — *n*. t'en (te *D*) vuelent *CDE*. — *o*. a. vous feriez *B*. — *p*. savroient deviser *B*. — *q*. Et espoir *D*. — *r*. en *OA*. — *s*. Il dist *C*. — *t*. *Manque dans E*. — *u*. li *CE*. — *v*. mout bons *CDE*.

[**72**.] *a*. pristrent *OA*. — *b*. ces *B*. — *c*. et les *B*. — *d*. *Manque dans BCDE*. — *e*. estoit *BC*. — *f*. aus *B*. — *g*. le *OA*. — *h*. q. il *BCDE*. — *i*. s'en esmerveillerent (merveillerent *B*) *BCDE*. — *j*. disent *CDE*. — *k*. aus *B*. — *l*. chou que *CDE*. — *m*. s'en

1. Alexis s'apprêtait à entrer en Allemagne par la route de Trente, sur laquelle se trouvait Vérone. Les pèlerins qu'il rencontra dans cette ville venaient eux-mêmes d'Allemagne. C'est par là que passèrent notamment, se rendant à Venise, les croisés du groupe de Martin (voir Gunther, chap. 5).

Sur ces événements et ceux qui suivirent, voir E. Faral, *Geof-*

Vérone en Lombardie, et se logea en la ville, et trouva beaucoup de pèlerins qui s'en allaient à l'armée[1].

[**71**.] Et ceux qui l'avaient aidé à s'échapper et qui étaient avec lui[2] lui dirent : « Seigneur, voici une armée à Venise près de nous, des meilleurs gens et des meilleurs chevaliers du monde, qui vont outre-mer. Supplie-les[3] donc d'avoir pitié de toi et de ton père, qui êtes dépouillés si injustement. Et, s'ils te voulaient aider, tu feras tout ce qu'ils te diront de bouche. Peut-être leur prendra-t-il pitié. » Et il dit qu'il le ferait très volontiers et que ce conseil était bon.

[**72**.] Il prit donc ses messagers et les envoya au marquis Boniface de Montferrat, qui était chef de l'armée, et aux autres barons[4]. Et, quand les barons les virent, ils furent très étonnés et répondirent aux messagers : « Nous entendons bien ce que vous dites. Nous enverrons au roi Philippe avec lui[5], là où il s'en va : s'il veut nous aider à re-

froy de Villehardouin, dans la *Revue historique*, t. CLXVII (1936), p. 548-552.

2. La nef qu'il montait appartenait à des Pisans. Mais ce ne furent probablement pas les Pisans qui le conseillèrent. Ce rôle incombait plutôt à son gouverneur, qui, en effet, l'accompagnait (sur ce dernier fait, voir Robert de Clari, chap. 28).

3. Le brusque passage de « vous » (ici *veez* et *criez*) à « tu » (ici *toi*, *ton*, *tu feras*, etc.) est fréquent en ancien français et ne répond généralement pas à une intention précise.

4. Villehardouin indique formellement (§ 74) que cette démarche fut antérieure à l'arrivée de l'évêque d'Halberstadt, qui eut lieu le 13 août (Anonyme d'Halberstadt, p. 11, note) ; ce qui semblerait en contradiction avec que qu'on lit au § 72 (Alexis « envoya à Boniface et aux autres barons »), puisque Boniface n'arriva à Venise que le 15 août (*Devastatio*) ; mais il se peut qu'Alexis ait envoyé à Boniface ailleurs qu'à Venise. Il n'en reste pas moins que Villehardouin parle de la démarche d'Alexis après avoir raconté la prise de croix du doge (§ 64-69) ; mais c'est qu'il a bloqué dans les § 57-69 tout ce qui avait trait à la question des dettes, jusqu'au dénouement final, qui fut la prise de croix du doge. Rien n'empêche donc de placer la démarche d'Alexis dans la première quinzaine d'août.

5. C'est-à-dire : « nos envoyés accompagnant Alexis ».

vuelt aidier[o] la terre[p] d'oltremer a recovrer[q], nos li aiderons[r] la soe terre a conquerre[s]; que[t] nos[u] savons qu'ele est tolue lui et[v] son pere a tort[w 1]. » Ensi[x] furent li message envoié[y] en[z] Alemaigne al valet de Costantinople et al roy Phelippe d'Alemaigne[a].

[**73.**] Devant ce que nos vos[a] avons ici[b] conté, si vint une novelle en l'ost dont il[c] furent mult dolent[d] li baron[e] et les autres genz : que[f] messire Folques[g], li[h] bons hom, li sains hom[i], qui parla premierement[j] des croiz, fina et mori[k 2].

[**74.**] Et[a] aprés ceste aventure[b 3] lor vint une conpaigne[c] de mult[d] bone gent[e] de l'empire d'Alemaigne, dont il furent mult lié. La vint li evesques de Havestat[f 4], et li cuens Bertous[g] de Cassenelleboghe[h], Garniers de Borlande[i 5], Tieris[j] de Los[k], Henris d'Orme[l], Tieris de Diés, Rogiers de Suitre[m], Alixandres de Vilers, Olris[n] de Tone[o].

manque dans B. — *n.* cil *CDE.* — *o.* vielt aider *O.* — *p.* besoingne *CDE.* — *q.* rescorre *B*, conquerre *CDE.* — *r.* aiderons ausi *D.* — *s.* rescourre *B*, reconquerre *CE*, recovrer *D.* — *t.* car *BCDE.* — *u.* bien *CD.* — *v.* t. a lui et a *CD.* — *w.* a tort *manque dans E.* — *x.* En *D.* — *y.* f. envoié li message *B.* — *z.* in *OA.* — *a.* d'Alemaigne *manque dans B*, env. en Alemaigne au roi Phelippe aveuc le valet de Constantinople *CDE.*

[**73.**] *a.* chi *C*, vos chi *D.* — *b.* *Manque dans CD.* — *c.* li baron *CDE.* — *d.* courouchiet *CDE.* — *e.* li baron *manque dans CDE.* — *f.* car *D.* — *g.* Folques de Nueilli *BCDE.* — *h.* le *OA.* — *i.* le bons... hom *manque dans BCDE.* — *j.* q. premierement parla *CDE.* — *k.* cr. estoit mort *CDE.*

[**74.**] *a.* *Manque dans C.* — *b.* noviele *CD.* — *c.* compaingnie *CDE.* — *d.* *Manque dans DE.* — *e.* gent en l'ost *CDE.* — *f.* Avestach *B*, Havestach *CDE.* — *g.* Beltous *OA*, Bertouz *B*, Biertous *C*, Bertoi *E.* — *h.* Cassenelle (Chassenele *A*) et de Boghe *OA*, Chastelaine Amboge *B*, Cascenele (Thascelenes *D*, Tascelene *E*) en Tosces *CDE.* — *i.* Bolande *E.* — *j.* Tierris *A.* — *k.* Les *B.* — *l.* Ourme

couvrer la terre d'outre-mer, nous l'aiderons à conquérir la sienne ; car nous savons qu'elle a été enlevée injustement à lui et à son père[1]. » Les messagers furent ainsi envoyés en Allemagne, au jeune prince de Constantinople et au roi Philippe d'Allemagne.

[**73**.] Avant ce que nous vous avons ici conté, il arriva une nouvelle à l'armée dont furent très attristés les barons et les autres gens : car monseigneur Foulques, le digne homme, le saint homme, qui prêcha le premier la croisade, finit et mourut[2].

[**74**.] Et après cette aventure[3] leur arriva une compagnie de très bonnes gens de l'empire d'Allemagne, de quoi ils furent très joyeux. Là arrivèrent l'évêque d'Havestat[4] et le comte Bertoud de Casseneleboghe, Garnier de Borlande[5], Thierry de Los, Henri d'Orme, Thierry de Diest, Roger de Suitre, Alexandre de Villers, Orry de Tone.

D. — *m.* Suicre *OA*, Sintres *CD*, Suitres *E.* — *n.* Orriz *B*, Horris *CDE.* — *o.* Torne (*B*, Thone *DE*) et meinte autre (autre mainte *C*) bonne (*manque dans E*) gent qui ne sont mie retret ou livre *BCDE.*

1. Il est probable que les croisés précisèrent dès lors leurs conditions, puisqu'on en voit figurer le détail dans la lettre V, 122, d'Innocent III, du 16 novembre, qui se réfère à ce stade des négociations.

2. En mai 1202. Cette mort survint, comme on le voit ici, après le départ des croisés pour Venise, ou du moins de certains d'entre eux. Mais elle précéda le départ d'Eudes de Champlitte et de Guy de Coucy, qui, selon la *Devastatio*, auraient eu le temps de recueillir, d'accord avec le roi de France, les fonds amassés par le prédicateur.

3. La démarche d'Alexis à Venise.

4. Il se nommait Conrad. Il était venu par la Bohême, Salzbourg et Aquilée. Il arriva à Venise le 13 août (Anonyme d'Halberstadt, p. 11, note).

5. Voir, à son sujet, Gilbert de Mons (*Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 374) et Innocent III, lettre du 1er mars 1201.

[IV]

[LES CROISÉS A ZARA]

(octobre 1202-avril 1203)

[1. De Venise a Zara]

(1er octobre-10 novembre 1202)

[**75**.] Adonc furent departies les nés et les uissiers par[a] les barons[b 1]. Ha[c] ! Deus[d], tant bon destrier[e] i ot mis[f] ! Et quant les nés furent chargies d'armes et[g] de vïandes et de chevaliers et de serjanz[h], et li escu furent portendu environ des borz[i] et des[j] chasteals[k] des nés, et les banieres[2], dont il avoit[l] tant[m] de belles.

[**76**.] Et sachiez que il porterent es nés de[a] perieres[b] et de[c] mangoniax plus de .ccc. et toz les[d] engins qui ont mestier[e] a ville[f] prendre a gran plenté[g]. Ne onques plus beles[h] estores ne parti de nul port[i 3]. Et ce fu as octaves[j] de la feste[k] Saint[l] Remi[4], en l'an

[**75**.] *a*. n. et les vessiaus pour *B*. — *b*. Dont entrerent es nés et es huissiers tout (*manque dans DE*) li baron *CDE*. — *c*. *Manque dans CDE*. — *d*. Diex *A*, *manque dans B*. — *e*. *Manque dans OA*. — *f*. t. destrier ot mis es huissieres *B*, t. bon huissier i ot ou li ceval furent mis *CDE*. — *g*. *Manque dans B*. — *h*. bons serjanz *BCDE*. — *i*. de *OA*, *manque dans CDE*. — *j*. es *CDE*. — *k*. chaldeals *OA*, chastiax *BDE*, chastieaus *C*. — *l*. i avoit *B*, i ot *CDE*. — *m*. moult *CDE*.

[**76**.] *a*. des *B*, *manque dans CDE*. — *b*. pierres *B*. — *c*. des *B*, *manque dans CDE*. — *d*. *Manque dans BCDE*. — *e*. mestiers *A*. — *f*. vile *A*. — *g*. a... plenté *manque dans CDE*. — *h*. grans *C*. — *i*. p. que fu cil *B*, p. com cil fist *CDE*. — *j*. octave *OA*, huitances *E*. — *k*. *Manque dans B*. — *l*. sainz *OA*.

[IV]

[LES CROISÉS A ZARA]

(octobre 1202-avril 1203)

[1. De Venise a Zara]

(1er octobre-10 novembre 1202)

[**75.**] Alors les nefs et les huissiers furent répartis entre les barons[1]. Ah ! Dieu, que de bons destriers y furent mis ! Et, quand les nefs furent chargées d'armes et de vivres et de chevaliers et de sergents, les écus furent disposés autour des bords et des châteaux des nefs, ainsi que les bannières[2] dont il y avait tellement de belles.

[**76.**] Et sachez qu'ils portèrent dans les nefs plus de trois cents pierriers et mangonneaux, et tous les engins qui servent à prendre une ville, en grande quantité. Et jamais plus belle flotte ne partit de nul port[3]. Et ce fut aux octaves de la fête de saint Remi[4], en l'an de l'incarnation

1. Les galées restant à la disposition du doge et des Vénitiens.
2. Les bannières étaient placées sur les châteaux (cf. § 132).
3. Sur le départ de cette flotte, voir Robert de Clari, chap. 13. Elle comptait, selon la *Devastatio*, 40 nefs, 72 galées, 100 huissiers (total 212) ; selon Nicétas, 70 nefs, 60 galées, 110 huissiers (total 240) ; selon les Annales de Venise utilisées par Paolo Rannusio, 310 vaisseaux de charge (dont 240 à voile carrée pour les personnes et 70 pour les bagages), 50 birèmes (c'est-à-dire des galées) et 120 huissiers (total 480). André Dandolo indique un total de 300 navires (il donne les noms de l'amiral, du navarque et des 50 capitaines de galées).
4. La Saint-Remi tombe le 1er octobre : la flotte mit à la voile, selon Villehardouin, dans les huit jours qui suivirent ; selon la *Devastatio* et l'Anonyme d'Halberstadt, le 1er octobre. La *Devastatio* ajoute que la flotte, longeant la côte de l'Adriatique, soumit Trieste et Mugla ; selon Robert de Clari (chap. 13), elle toucha à Pola. Le passage de la flotte à Pirano et à Trieste est confirmé par deux documents (traités des Vénitiens avec Trieste et Mugla)

de l'incarnation Jesu Crist [m] .M.CC. anz [n] et .II [o]. Ensi partirent [p] del port [q] de Venise con vos avez oï.

[**77** [1].] La veille de [a] la [b] sain Martin [2] vindrent devant Jadres [3] en Slavonie [c] et virent la cité fermee [d] de halz [e] murs et de haltes [f] torz, et [g] por noïent demandesiez plus bele ne [h] plus fort [i] ne plus riche [j]. Et quant li pelerin [k] la virent, il se merveillerent [l] mult et distrent li un [m] as autres [n] : « Coment porroit estre prise tel ville [o] par force, se Diex meïsmes nel fait [p]? »

[**78**.] Les premieres [a] nés vindrent [b] devant la ville et aancrerent [c] et attendirent [d] les autres. Et [e] al maitin fist mult bel jor et mult cler, et vinrent [f] les galies totes et [g] li [h] uissiers et les autres nés qui estoient [i] arriers [j], et pristrent [k] le port par force, et rompirent [l] la chaaine [m], qui mult ere [n] forz et bien atornee [o] ; et descendirent a terre, si que li porz fu [p] entr'aus et la ville. Lors veïssiez maint chevalier et maint [q] serjant [r] issir des nés, et maint bon [s] destrier traire [t] des uissiers et maint riche [u] tré et maint paveillon [v]. Ensi se loja l'oz et fu Jadres assegie le jor de la [w] Sain Martin [4].

m. Jesu Crist *manque dans B*. — *n*. *Manque dans B ; après* deus *CDE*. — *o*. III *OA*. — *p*. se partirent *D*. — *q*. del port *manque dans D*.

[**77**.] *a*. de la feste (*manque dans DE*) *BDE*. — *b*. lain *OA*. — *c*. Esclavonie *BCDE*. — *d*. fermé *OA*. — *e*. d'alz *O*. — *f*. granz *BCDE*. — *g*. *Manque dans B*. — *h*. *Manque dans C*, cité ne *D*. — *i*. riche *BC*, fier *E*. — *j*. fort *BCE*, ne... riche *manque dans D*. — *k*. perelin *A*. — *l*. v. il s'en merveillerent *B*, v. si s'en esmerv. *CDE*. — *m*. uns *OA*. — *n*. d. li uns a l'autre *BD*. — *o*. est. tel ville prise *C*. — *p*. ne le faisoit *BCD*.

[**78**.] *a*. premiers *OAC*. — *b*. qui vindrent *BCDE*. — *c*. et aancrerent *manque dans BCDE*. — *d*. atendirent *A*. — *e*. *Manque*

qu'on peut lire dans Tafel et Thomas, t. I, p. 386 et suiv. Il résulte de ces documents que la flotte toucha à Pirano le lendemain de son départ de Venise. On les tient généralement pour datés du 5 octobre ; mais la partie du texte sur laquelle on se fonde pour le croire (p. 387 et p. 403) n'est pas probante.

de Jésus-Christ mil deux cent deux. Ils partirent du port de Venise comme vous avez ouï.

[**77**[1].] La veille de la Saint-Martin[2], ils arrivèrent devant Jadres[3] en Esclavonie et virent la cité fortifiée de hauts murs et de hautes tours, et vainement en eussiez-vous demandé une plus belle, ni plus forte, ni plus riche. Et, quand les pèlerins la virent, ils s'émerveillèrent grandement et se dirent les uns aux autres : « Comment une telle ville pourrait-elle être prise par la force, si Dieu lui-même ne le faisait ? »

[**78**.] Les premières nefs arrivèrent devant la ville et ancrèrent et attendirent les autres. Et le lendemain matin il fit une journée très belle et très claire, et toutes les galées et les huissiers et les autres nefs qui étaient en arrière arrivèrent et prirent le port de vive force, et rompirent la chaîne, qui était très forte et bien établie ; et ils descendirent à terre de telle sorte que le port fut entre eux et la ville. Alors vous eussiez vu maint chevalier et maint sergent sortir des nefs et tirer maint bon destrier des huissiers, et mainte riche tente et maint pavillon. Ainsi se logea l'armée, et Jadres fut assiégée le jour de la Saint-Martin[4].

dans B. — *f.* vin rens *OA,* si vinrent *CDE.* — *g.* les... et *manque dans B,* g. et tout *C.* — *h.* v. tuit li *B.* — *i.* estoient demouré (demourees *DE*) *CDE.* — *j.* ariere *BDE,* deriere *C.* — *k.* prisent *CDE.* — *l.* romperent *O.* — *m.* le havene *CDE.* — *n.* estoit *BCDE.* — *o.* et... atornee *manque dans CDE.* — *p.* estoit *C.* — *q.* avoec (*manque dans C*) maint biel *CDE.* — *r.* serjanz *OA.* — *s.* biau *BCDE.* — *t.* issir *DE.* — *u. Manque dans C.* — *v.* paveilon *A,* riche paveillon *B,* paveillon et mainte aucube *CD.* — *w.* de la *manque dans C.*

1. A partir d'ici et jusqu'au § 193, comparer avec le récit de Villehardouin la lettre des croisés au pape (VI, 211) et la lettre du comte de Saint-Pol.

2. La Saint-Martin tombe le 11 novembre. Selon la *Devastatio*, on serait arrivé le jour même de la fête. L'Anonyme d'Halberstadt indique, comme notre texte, le 10 novembre.

3. C'est-à-dire Zara.

4. On lit dans la *Devastatio* qu'une nef coula à son arrivée. Elle s'appelait « Le Roncin » (*Jumentum*).

[**79**.] A cele foiz ne furent mie venu[a] tuit li baron, car encore[b] n'ere[c] mie venus[d] li marchis de Monferat, qui ere remés[e] arriere por affaire[f] que il avoit. Estenes[g] del Perche fu remés[h] malades en Venise, et Mahius[i] de Monmorenci[j]. Et quant il furent gari, si s'en vint[k] Mahius[l] de Monmorenci[m] aprés l'ost a Jadres. Mes[n] Estenes[o] del Perche ne le fist mie si bien[p], quar il guerpi l'ost et s'en ala en Puille sejorner[q] [1]. Avec lui s'en ala Rotro[r] de Monfort, et[s] Ive de la Jaille[t], et maint autre qui mult en furent blasmé et passerent au passage de mars[2] en Surie.

[2. Siège et prise de Zara]

(13-24 novembre 1202)

[**80**.] L'endemain de la[a] Saint Martin[3] issirent de cels de Jadres et[b] vinrent parler al duc de Venise, qui ere[c] en son paveillon, et li[d] distrent[e] que il li rendroient[f] la cité[g] et totes les[h] lor[i] choses, sals[j] lor cors[k], en sa merci[l]. Et li dux dist[m] qu'il n'enprendroit[n] mie[o] cestui plait[p] ne autre se[q] par le conseil non[r] as[s] contes et as[t] barons et qu'il[u] en iroit as els[v] parler.

[**79**.] *a.* encore venu *D.* — *b. Manque dans E.* — *c.* estoit *BCDE.* — *d.* venue *OA.* — *e.* q. estoit demorez *BCDE.* — *f.* afaire *A.* — *g.* Estievenes *CDE.* — *h.* remenés *E.* — *i.* Mahitis *OA*, Mahi *B*, Mahieus *C.* — *j.* Monmorenti *OA.* — *k.* g. si se mist *CDE.* — *l.* Mahitis *OA*, Mahi *B*, Mahieus *C.* — *m.* Monmorenti *OA.* — *n.* Et *BDE.* — *o.* Estievenes *CDE.* — *p.* bien que (come *D*) il deüst *CDE.* — *q.* al. sejorner en Puille *BCDE.* — *r.* Rotous *B.* — *s. Manque dans E.* — *t.* la Laille *O*, de Laille *A*, Graille *D.*

[**80**.] *a.* A l'endemain dou jour *C*, la fieste *DE.* — *b.* fors (hors *DE*) et *CDE.* — *c.* estoit *BC.* — *d. Manque dans CDE.* — *e.* disent *CDE.* — *f.* q. il voloient rendre *C*, q. il rendroient à lui *D*, q. il rendroient *E.* — *g.* vile *B.* — *h. Manque dans BE.* — *i. Manque dans CD.* — *j.* sauf *B.* — *k.* ch. sauves lor vies *CDE.* — *l.* en sa m. *manque dans DE.* — *m.* lor dist *CE.* — *n.* ne prendroit *B*, n'entre-

[79.] A ce moment-là, tous les barons n'étaient pas arrivés ; car le marquis de Montferrat n'était pas encore arrivé, qui était resté en arrière pour une affaire qu'il avait. Étienne du Perche était resté malade à Venise, et aussi Mathieu de Montmorency. Et, quand ils furent guéris, Mathieu de Montmorency rejoignit l'armée à Jadres. Mais Étienne du Perche ne fit pas si bien, car il abandonna l'armée et s'en alla séjourner en Pouille[1]. Avec lui s'en allèrent Rotrou de Montfort, et Yves de La Jaille, et maints autres qui en furent fort blâmés et passèrent au passage de mars[2] en Syrie.

[2. Siège et prise de Zara]

(13-24 novembre 1202)

[80.] Le lendemain de la Saint-Martin[3], des gens de Jadres sortirent et vinrent parler au duc de Venise, qui était en son pavillon, et lui dirent qu'ils lui rendraient la cité et tous leurs biens (leurs personnes sauves) à sa discrétion. Et le duc dit qu'il ne conclurait pas cet accord, ni aucun autre, sinon avec le conseil des comtes et des barons, et qu'il irait leur en parler.

prendroit *DE*. — *o.* ne *B*, *manque dans CDE*. — *p.* m. cest conseil *C*. — *q.* fors *CDE*. — *r. Manque dans CDE*. — *s.* aus *B*. — *t.* aus *B*. — *u.* i *OA*. — *v.* as aultres *E*.

1. Selon la *Devastatio*, la nef d'Étienne du Perche, appelée « La Violette », aurait sombré en quittant le port de Venise.
2. En mars 1202. Il y avait deux grandes époques d'embarquement dans l'année : le passage de printemps (dit aussi « passage de mars ») et le passage d'été (dit aussi « passage de la Saint-Jean », ou « passage d'août »).
3. Le 12 novembre.
Des événements rapportés dans les § 80-84, Pierre des Vaux-de-Cernay (§ 106, p. 108-109) fournit une autre version : celle du parti blâmé par Villehardouin. Il raconte que Simon de Montfort et l'abbé Guy, opposés au siège, étaient allés camper à quelque distance de la ville ; qu'une lettre adressée par le pape aux croisés fut lue dans le conseil des chefs de l'armée par l'abbé Guy ; que celui-ci, menacé de mort par les Vénitiens, fut protégé par Simon de Mont-

[**81**.] Endementiers que il ala parler as[a] contes et as[b] barons, icele[c] partie[d] dont vos avez oï arrieres[e], qui voloit[f] l'ost depecier, parlerent as[g] messages et lor[h] distrent[i] : « Por quoi volez vos rendre vostre[j] cité? Li pelerin ne vos assailliront[k] mie ne d'aus n'avez vos garde. Se vos vos[l] poez[m] defendre des Venisiens[n], dont[o] estes vos[p] quite[q]. » Et ensi pristrent un[r] d'aus meïsmes[s] qui avoit nom Robert[t] de Bove[1], qui ala as[u] murs[v] de la ville et lor dist ce meïsmes. Ensi rentrerent[w] li message en la ville et fu[x] li plais remés.

[**82**.] Li dux de Venise, con[a] il vint as[b] contes et as[b] barons[c], si lor dist : « Seignor, ensi voelent[d] cil de la dedenz[e] rendre la cité[f], sals lor cors[g], a ma merci[h]; ne[i] je n'enprendroie[j] plait[k], cestui[l] ne autre, se par[m] vos[n] conseil[o] non[p]. » Et li baron li[q] respondirent : « Sire, nos vos loons que vos le preigneiz[r] et si le vos[s] prions. » Et[t] il dist[u] que il le[v] feroit. Et[w] il s'en tornerent tuit[x] ensemble al paveillon le duc por le[y] plait prendre, et troverent que li message s'en furent alé[z] par le[a] conseil a cels qui voloient l'ost depecier.

[**83**.] Et dont[a] se dreça[b] uns abés de Vals[c] de

[**81**.] *a.* au *OA*, aus *B.* — *b.* aus *B.* — *c.* li *CDE.* — *d.* partie de ciaus *CDE.* — *e.* parler arriere *B*, *manque dans C.* — *f.* voloient *CD.* — *g.* aus *B.* — *h. Manque dans O.* — *i.* disent *CDE.* — *j.* ceste *B.* — *k.* assailiront *A*, asaudront *B*, asauront *CDE.* — *l. Manque dans C.* — *m.* volés *CDE.* — *n.* p. des Venisiens defendre *B.* — *o. Manque dans B.* — *p.* vous estes *B.* — *q.* quites *OA.* —

fort, lequel, s'adressant aux Zaréens venus pour demander la paix, leur dit : « Je ne suis pas venu ici pour détruire des chrétiens. Je ne vous ferai aucun mal, mais, quoi que fassent les autres, vous n'avez rien à craindre ni de moi ni des miens. »

[**81**.] Pendant qu'il alla parler aux comtes et aux barons, ceux du parti dont vous avez entendu parler précédemment, qui voulait disloquer l'armée, parlèrent aux messagers et leur dirent : « Pourquoi voulez-vous rendre votre cité? Les pèlerins ne vous attaqueront pas et vous n'avez rien à craindre d'eux. Si vous pouvez vous défendre des Vénitiens, vous êtes tranquilles. » Et ils prirent ainsi l'un d'entre eux qui avait nom Robert de Boves[1], qui alla aux murs de la ville et leur dit la même chose. Les messagers rentrèrent ainsi dans la ville et l'accord en resta là.

[**82**.] Le duc de Venise, quand il vint aux comtes et aux barons, leur dit : « Seigneurs, ceux de là dedans veulent rendre la cité, leurs personnes sauves, à ma discrétion ; et je ne conclurai pas cet accord, celui-ci ni aucun autre, sinon avec votre conseil. » Et les barons lui répondirent : « Seigneur, nous vous conseillons de le conclure et nous vous en prions. » Et il dit qu'il le ferait. Et ils se rendirent tous ensemble au pavillon du duc pour conclure l'accord, et ils apprirent que les messagers s'en étaient allés sur le conseil de ceux qui voulaient disloquer l'armée.

[**83**.] Et alors se leva un abbé de Vaux de l'ordre de Cî-

r. Manque dans O. — *s. Manque dans C.* — *t.* Rober *O.* — *u.* aus *B.* — *v.* turs *D.* — *w.* revindrent *BCDE.* — *x. Après* plais *CDE.*

[**82**.] *a.* quant *BD.* — *b.* aus *B.* — *c.* et as barons *manque dans CDE.* — *d.* me voelent *BCDE.* — *e.* cité dedenz *O,* cité *CDE.* — *f.* ville *CDE.* — *g.* c. sauves lor vie *CDE.* — *h. Manque dans B,* a ma merci *après* ville *CDE.* — *i.* mais *CD.* — *j.* nes prendroit *OA,* ne prendroie *B,* n'entreprendroie *CDE.* — *k.* pait *OA.* — *l.* cestui plet *BCDE.* — *m.* per *O.* — *n.* voz *A.* — *o.* consaus *CDE,* a. sanz vostre conseil *B.* — *p. Manque dans B.* — *q. Manque dans B.* — *r.* prenez *BC.* — *s.* p. et si vous en *BCDE.* — *t. Manque dans B.* — *u.* leur d. *B.* — *v.* que si *C.* — *w.* Et einsint *B,* Si *CDE.* — *x.* tout *CD.* — *y. Manque dans CDE.* — *z.* trov. les messages en alés *CDE.* — *a.* a. per li *OA.*

[**83**.] *a.* Adont *BCDE.* — *b.* leva *D.* — *c.* Vaus *BCDE.* — *d.* or-

1. Selon Robert de Clari (chap. 14), les chefs de l'opposition furent alors Simon de Montfort (ce qui s'accorde avec ce qu'on lit dans Pierre des Vaux-de-Cernay) et Enguerrand de Boves.

l'ordre[d] de Cistials[e 1], et lor dist : « Seignor, je vos deffent de par l'apostoille[f] de Rome[g 2] que vos ne assailliez[h] ceste cité[i], car ele est de crestïens[3] et vos iestes pelerin[j]. » Et quant ce oï li dux[k], si fu[l] mult iriez et destroiz[m], et[n] dist as contes et as barons : « Seignor, je avoie de ceste ville plait a ma volonté, et vostre[o] gent le m'ont tolu ; et vos[p] m'aviez[q] convent que vos le m'aideriez[r] a conquerre, et je vos semon[s] que vos le façoiz[t 4]. »

[**84**.] Maintenant[a] li conte et li baron parlerent ensemble, et cil qui a la lor partie se tenoient[b], et distrent[c] : « Mult ont fait grant oltrage[d] cil qui ont[e] cest[f] plait deffait ; et il[g] ne fu onques jorz[h] que il ne meïssent paine a ceste[i] ost depecier. Or somes nos honi se nos ne l'aidons[j] a prendre. » Et il vienent[k] al duc et li[l] dient[m] : « Sire, nos le[n] vos aiderons a prendre por mal de[o] cels qui destorné l'ont[p]. »

[**85**.] Ensi fu li consels pris[a]. Et al maitin[5] alerent[b] logier devant les portes[c] de la vile, et si drecierent[d] lor[e] perrieres et lor[f] mangonials et lor autres engins, dont il avoient[g] assez[6]. Et devers la mer dres-

dene *CDE*. — *e*. Citiaus *B*, Cistiaus *CDE*. — *f*. apostoile *A*. — *g*. de Rome *manque dans BCDE*. — *h*. v. n'asalés *CDE*. — *i*. ville *DE*. — *j*. pelerins *O*, perelins *A*. — *k*. dux de Venise *DE*, Quant li dus de Venise oï çou *C*. — *l*. en fu *B*. — *m*. et destroiz *manque dans BCDE*. — *n*. si *CDE*. — *o*. li vostre *C*. — *p*. si *C*. — *q*. avez *B*, eustes en (*manque dans D*) *CDE*. — *r*. aideroiz *B*. — *s*. comant *B*, en semont *CE*. — *t*. faciez *BCDE*.

[**84**.] *a*. Et *B*, *manque dans CDE*. — *b*. b. et cil ki a iaus se tenoient parlerent ensemble *CDE*. — *c*. dient *B*, disent *CDE*. — *d*. damage *CDE*. — *e*. *Après* plait *CDE*. — *f*. ceste *OA*. — *g*. *Manque dans B*. — *h*. nul jor *B*, nus jors *CDE*. — *i*. cest *BC*. — *j*. h. se nos la lessons *B*, li aidons *CDE*. — *k*. Il vienent *C*, Et vienent *E*, Lors vinrent *D*. — *l*. *Manque dans C*, il vienent ... li *manque dans B*. — *m*. dirent *B*. — *n*. la *B*. — *o*. pr. mal gré *B*. — *p*. q. destorner le vuelent *B*, q. le vuelent destorner *CDE*.

teaux[1], et il leur dit : « Seigneurs, je vous défends de par le pape de Rome[2] d'attaquer cette cité, car elle est cité de chrétiens[3] et vous êtes des pèlerins. » Et, quand le duc entendit cela, il fut très irrité et contrarié, et il dit aux comtes et aux barons : « Seigneurs, j'avais de cette ville accord à ma volonté et vos gens m'en ont privé ; et vous m'aviez fait promesse que vous m'aideriez à la conquérir, et je vous somme de le faire[4]. »

[**84**.] Aussitôt les comtes et les barons, et ceux qui se tenaient à leur parti, parlèrent ensemble et dirent : « Ils ont été bien audacieux ceux qui ont ruiné cet accord ; et il n'y a pas eu de jour qu'ils n'aient mis leur effort à disloquer cette armée. Maintenant nous sommes honnis si nous n'aidons à prendre la ville. » Et ils viennent au duc et lui disent : « Seigneur, nous vous aiderons à la prendre malgré ceux qui s'y sont opposés. »

[**85**.] Ainsi fut prise la décision. Et au matin[5] ils allèrent loger devant les portes de la ville, et ils dressèrent leurs pierriers et leurs mangonneaux et leurs autres engins, dont ils avaient beaucoup[6]. Et du côté de la mer ils dressèrent

[**85**.] *a.* f. pris le conseil *B.* — *b.* s'alerent *BCDE.* — *c.* d. la porte *CDE.* — *d.* y drecierent *B.* — *e.* les *CDE.* — *f.* les *CDE.* —

1. Guy, abbé des Vaux-de-Cernay.
2. Sur la lettre pontificale à laquelle se référait l'abbé, voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1936), p. 539-541.
3. Pour le rappeler, les Zaréens avaient tendu au haut de leurs murailles des images de la croix (Innocent III, lettre V, 161). Mais ils n'étaient pas croisés.
4. Robert de Clari (chap. 14) a prêté au doge une attitude plus brutale. Celui-ci aurait déclaré : « Seigneurs, sachez que je ne renoncerai d'aucune façon à tirer vengeance d'eux (des Zaréens), et je n'ai cure du pape. » Le récit de Villehardouin fait apparaître la responsabilité de ceux des croisés qui conseillèrent les Zaréens : si la ville n'avait pas été poussée à la résistance, il n'aurait pas été nécessaire de recourir à la force, ce que précisément le pape avait interdit.
5. Le 13 novembre.
6. Selon la *Devastatio*, on mit en œuvre un important matériel de

sierent les [h] eschieles [1] sor les [i] nés. Lor [j] comencierent a la ville a jeter [k] les perrieres [l], as [m] murs [n] et as [o] tors [p]. Ensi dura cil [q] assals [r] bien [s] par [t] cinque [u] jorz. Et lor si [v] mistrent [w] lor [x] trencheors a une tour [y], et cil [z] comencierent a trenchier le mur [a]. Et quant cil dedenz virent ce, si quistrent [b] plait tot [c] atretel con il l'avoient [d] refusé par le conseil a [e] cels qui l'ost [f] voloient depecier.

[3. Rixe entre croisés et Vénitiens]
(fin novembre 1202)

[**86**.] Ensi fu la ville rendue en la merci le duc de Venise, sals lor [a] cors [b] [2]. Et lors vint li dux as contes et as barons et [c] lor dist : « Seingnor [d], nos avons ceste ville [e] conquise par la Dieu grace [f] et par [g] la vostre. Il [h] est yvers [i] entrez et nos ne poons mais movoir de ci tresque a [j] la Pasque [3] : quar nos ne troveriens mie marchié en autre leu [k] ; et ceste ville [l] si est mult [m] riche et mult bien garnie [n] de toz biens [o] : si la [p] parti-

g. d. i avoit *BCE.* — *h.* leur *B.* — *i.* esch. ens es *C.* — *j.* Et lors *CDE.* — *k.* c. a geter en la vile *B*, a la... jeter *manque dans CDE.* — *l.* pieres *OA.* — *m.* aus *B*, a jeter as *CDE.* — *n.* murs de la ville *DE.* — *o.* aus *B.* — *p.* t. de la vile *C.* — *q.* li *CDE.* — *r.* asals *A.* — *s. bis O, manque dans CDE.* — *t.* por *OA*, *manque dans B.* — *u.* v *A.* — *v. Manque dans CDE.* — *w.* mirent *CDE.* — *x.* lors *OA*, les *B.* — *y.* part *B*, t. a l'une des portes *CDE.* — *z. Manque dans CDE.* — *a.* t. les murs *BD.* — *b.* quisent *CDE.* — *c. Manque dans CDE.* — *d.* il avoient fait devant et *CDE.* — *e.* de *BCD.* — *f. Après* voloient *C.*

siège. Toutefois, s'il en faut croire Gunther de Pairis (chap. 7), la ville fut prise par l'effet des menaces plutôt que par la force, et sans effusion de sang. — La prise de Zara a fourni le sujet d'un tableau du Tintoret qu'on voit au palais des Doges, dans la salle du Scrutin. Cette toile, entre autres documents, atteste le retour de curiosité qui, au XVIe siècle, porta les Vénitiens vers une époque glorieuse de leur histoire.

les échelles[1] sur les nefs. Alors les pierriers commencèrent à jeter contre la ville, contre les murs et contre les tours. Cette attaque dura ainsi pendant environ cinq jours. Et alors ils mirent leurs sapeurs à une tour, et ceux-ci commencèrent à saper le mur. Et, quand ceux de dedans virent cela, ils proposèrent un accord tout pareil à celui qu'ils avaient refusé sur le conseil de ceux qui voulaient disloquer l'armée.

[3. RIXE ENTRE CROISÉS ET VÉNITIENS]
(fin novembre 1202)

[**86**.] La ville fut ainsi rendue à la discrétion du duc de Venise, les personnes sauves[2]. Et alors le duc vint aux comtes et aux barons et leur dit : « Seigneurs, nous avons conquis cette ville par la grâce de Dieu et par la vôtre. L'hiver est commencé et nous ne pouvons plus bouger d'ici jusqu'à Pâques[3] ; car nous ne trouverions pas à nous approvisionner en autre lieu ; et cette ville est très riche et très bien pourvue de toutes ressources : nous la partage-

[**86**.] *a*. lors *OA*. — *b*. V. sauves lor vies *CDE*. — *c*. et si *B*. — *d*. seingnors *O*, seignors *A*. — *e*. vile *A*. — *f*. merci *B*, c. par le merchi Dieu *CDE*. — *g*. *Manque dans D*. — *h*. Or *CDE*. — *i*. yverz *A*. — *j*. mov. des ci que a *B*, mov. dusques a *C*, mov. devant *D*, mov. desci a *E*. — *k*. P. et nos ne poriemes mie bien trouver chou ki nous fauroit (convenroit *E*) en estranges terres *CDE*. — *l*. vile *A*. — *m*. moult bone et moult *CDE*. — *n*. mult... garnie *manque*

1. Sur ces échelles, voir la note au § 164.
2. L'attaque aurait duré cinq jours au moins après le 13 novembre : ce qui suppose que la ville aurait été prise le 18 au plus tôt. Mais Villehardouin ne dit pas combien de temps dura l'installation des machines et le travail des sapeurs dont il faut aussi tenir compte. Selon la *Devastatio*, la ville capitula au bout de quinze jours, c'est-à-dire (en comptant à partir du 10, jour de l'arrivée) le 24 novembre. Cette date concorde avec celle que donne l'Anonyme d'Halberstadt : le jour de la Saint-Chrysogone (24 novembre). — Les Zaréens obtinrent la vie sauve ; mais leur ville fut pillée sans pitié (*Devastatio*. Cf. Anonyme d'Halberstadt, p. 13).
3. Du départ de Venise à la capitulation de Zara, il s'était écoulé plus de sept semaines.

rons par mi[q], si[r] em prendromes[s] la moitié et vos l'autre.

[**87**.] Ensi com il fu devisé[a] si[b] fu fait. Li Venicien si orent la partie devers le port, ou les nés estoient[c], et li François orent[d] l'autre. Lors furent li ostel departi a chascun[e] endroit soi tel com il afferi[f] ; si[g] se desloja li os[h] et vindrent herbergier en la ville[i].

[**88**.] Et cum[a] il furent herbergié[b], al tierz jor aprés[1], si[c] avint[d] une mult grant mesaventure en l'ost[e] endroit[f] hore[g] de vespres : que[h] une meslee comença des[i] Venisiens et des[j] François mult grant et mult fiere ; et corurent as armes de totes parz ; et[k] fu si granz la meslee que poi i ot des rues ou[l] il n'eüst granz estors d'espees et de lances et d'arbalestes[m] et de darz[n] ; et[o] mult i ot genz navrez et morz[p 2].

[**89**.] Mais li Venisien[a] ne porent mie[b] l'estor endurer[c], si[d] comencierent mult[e] a perdre ; et[f] li preudome[g], qui ne voloient mie le mal, vindrent tot[h] armé[i] a la mellee et[j] comencierent a dessevrer[3] ; et com[k] il l'avoient[l] dessevré[4] en un leu, lors[m] recomençoit[n] en un altre. Issi[o] dura trosque a[p] grant piece de nuit[q] ; et[r] a grant travail et a grant martire

dans CDE. — *o.* biens garnie *CDE.* — *p.* les *B.* — *q.* si... mi *manque dans D.* — *r.* et *C.* — *s.* preudomes *O.*

[**87**.] *a.* c. il deviserent *BCDE.* — *b. Manque dans D.* — *c.* ou... estoient *manque dans D.* — *d.* si orent *B.* — *e.* d. si con il aferi chascun *C.* — *f.* tel... afferi *manque dans BC.* — *g.* einsint *B.* — *h.* li os *manque dans OA*, l'ost *B*, li os maintenant (maintenant li os *D*) *CDE.* — *i.* v. en la vile herbergier *C.*

[**88**.] *a.* quant *BD.* — *b.* hebergié *O*, tuit herbergié *B.* — *c. Manque dans CDE.* — *d.* vint *B.* — *e.* en l'ost *manque dans BCE*, m. illuec *D.* — *f.* a *C*, entour *D.* — *g.* l'eure *D.* — *h.* car *CD.* — *i.* de *CE.* — *j.* de *C.* — *k.* si *B.* — *l.* q. poi i ot (q. pooit *E*) rues (eure *C*, oeures *E*) ou (que *C*) *CDE.* — *m.* et d'arbalestes *manque dans*

rons en deux, et nous en prendrons une moitié et vous l'autre. »

[87.] Ainsi qu'il fut convenu, ainsi fut fait. Les Vénitiens eurent la partie du côté du port, où étaient les nefs, et les Français eurent l'autre. Alors les hôtels furent attribués à chacun pour son compte selon qu'il convenait ; et l'armée décampa et vint se loger dans la ville.

[88.] Et quand ils furent logés, le troisième jour après [1], il advint une très grande mésaventure dans l'armée vers l'heure des vêpres : car une mêlée commença entre les Vénitiens et les Français, très grande et très violente ; et ils coururent aux armes de toutes parts ; et la mêlée fut si grande qu'il y eut peu de rues où il n'y eût grand combat avec épées et lances, et arbalètes, et dards ; et il y eut beaucoup de gens blessés et tués [2].

[89.] Mais les Vénitiens ne purent supporter le combat et commencèrent à beaucoup perdre ; et les prud'hommes, qui ne voulaient pas le mal, vinrent tout armés à la mêlée et commencèrent à l'arrêter [3], et quand ils l'avaient arrêtée [4] en un lieu, alors elle recommençait en un autre. La mêlée continua ainsi un grand bout de la nuit ; et à grand

B. — *n.* et de lances... darz *manque dans CDE.* — *o. Manque dans B.* — *p.* g. navrés (navrees *DE*) u (et *DE*) mortes *CDE.*

[89.] *a.* Venisiens *OA.* — *b. Manque dans CDE.* — *c.* soufrir *BCDE.* — *d.* si y *B.* — *e.* durement *CDE.* — *f.* mais *CDE.* — *g.* preudome de l'ost *CDE.* — *h.* tuit *B.* — *i.* armee *OA.* — *j.* si les *B*, et les *D.* — *k.* quant *BD.* — *l.* c. il les avoient *BD*, c. il avoient *CDE.* — *m.* si *BCDE.* — *n.* reconmençoient *BDE*, recommencierent *C.* — *o.* Einsint *B*, Ensi *CDE.* — *p.* jusques *B*, duskes *C*, troesque *E.* — *q.* la nuit *BC.* — *r. Manque dans B.*

1. Date confirmée par la *Devastatio.*
2. Une centaine de morts, selon la *Devastatio.*
3. *Dessevrer* signifie « séparer ». On ne « sépare » pas une « mêlée », mais l'idée de « séparer » a été amenée par l'idée de « combattants » impliquée dans l'idée de « mêlée ».
4. *Dessevré.* Le masculin peut s'expliquer par l'idée d' « estor », substituée à celle de « mêlée », à moins de prendre *le* pour un neutre.

le[s] departirent tote voie[t]. Et sachiez que ce fu la plus granz[u] dolors qui onques[v] avenist[w] en ost[x]; et par poi[y] que li ost[z] ne[a] fu tote[b] perdue. Mais Diex[c] nel[d] volt mie soffrir[e].

[**90**.] Mult i ot grant domage d'ambedeus[a] parz. La si[b] fu[c] morz uns haulz[d] hom de Flandres qui avoit nom[e] Giles de Landas[f]; et[g] fu feruz par mi l'uel, et de ce cop[h] fu[i] morz[j] alla[k] mellee, et maint autre[l] dont[m] il ne fu[n] mie si grant parole. Lors orent[o] li[p] dux de Venise[q] et li baron[r] grant travail[s] tote cele semaine de[t] faire pais[u] de cele[v] mellee, et tant travaillierent[w] que pais[x] en[y] fu[z] Dieu merci[a].

[4. CONVENTION DES CROISÉS AVEC ALEXIS LE JEUNE] (janvier 1203)

[**91**.] Aprés[a] cele quinzaine vint li marchis Bonifaces[b] de Monferat[c] [1], qui n'ere mie[d] encores[e] venuz, et Mahieus[f] de Monmorenci, et Pierres de Braiecuel[g] et maint hautre prodome. Et aprés une hautre quinzaine [2] revindrent[h] li message[i] d'Alemaigne qui estoient al roi Phelippe et al valet de Costantinople. Et[j] assemblerent[k] li baron et li dux de Venise en un palais

s. les *BCDE*. — *t*. totes voies *après* nuit et *BCDE*. — *u*. grant *OA*, fu une des grans *CDE*. — *v*. *Manque dans CDE*. — *w*. fust ne avenist *B*. — *x*. av. en l'ost *BCDE*. — *y*. o. et a (*manque dans CDE*) pou s'en failli *BCDE*. — *z*. toute li os *CDE*. — *a*. n'en *DE*. — *b*. *Manque dans CDE*. — *c*. dame Diex. — *d*. ne *O*, ne le *CD*. — *e*. soffrir ne endurer *C*.

[**90**.] *a*. dom. de toutes *B*, dom. d'une part et d'autre *C*. — *b*. *Manque dans BCD*, i *E*. — *c*. ot *C*. — *d*. gentil *C*. — *e*. qui... nom *manque dans C*, a nom *E*. — *f*. Landast *CDE*. — *g*. si *B*. — *h*. de ce cop *manque dans BCDE*. — *i*. *Manque dans C*. — *j*. c. morz fu *E*. — *k*. en la *B*. — *l*. hautre *A*. — *m*. *Manque dans E*. — *n*. n'ert *CE*. — *o*. ot *B*. — *p*. li baron de l'host (de l'host *manque dans DE*) et li *CDE*. — *q*. de Venise *manque dans C*. — *r*. V. et

effort et à grand'peine ils l'arrêtèrent cependant. Et sachez que ce fut la plus grande douleur qui fût jamais advenue dans une armée ; et peu s'en fallut que l'armée ne fût tout entière perdue. Mais Dieu ne le voulut pas souffrir.

[**90**.] Il y eut très grand dommage des deux côtés. Là fut tué un haut homme de Flandre qui avait nom Gilles de Landas ; et il fut frappé à l'œil et de ce coup fut tué dans la mêlée, et maints autres dont on ne parla pas tant. Alors le duc de Venise et les barons eurent grand travail toute cette semaine pour faire la paix après cette mêlée, et ils travaillèrent tant que la paix en fut faite, Dieu merci.

[4. Convention des croisés avec Alexis le Jeune] (janvier 1203)

[**91**.] Après cette quinzaine arriva le marquis Boniface de Montferrat[1], qui n'était pas encore arrivé, et Mathieu de Montmorency, et Pierre de Bracieux, et maints autres prud'hommes. Et après une autre quinzaine[2] arrivèrent à leur tour les messagers d'Allemagne qui étaient au roi Philippe et au jeune prince de Constantinople. Et les barons et le duc de Venise s'assemblèrent en un palais où le duc

maint autre *B*, et li baron *manque dans CDE*. — *s*. b. moult grant paine en *C*. — *t*. pour *BDE*. — *u*. sem. de faire pais *CDE*. — *v*. la *CDE*. — *w*. firent *B*, i tr. *CD*. — *x*. la pais *B*. — *y*. *Manque dans BC*. — *z*. p. en fu faite. — *a*. Dio merci *OA*, la Dieu merci *C*.

[**91**.] *a*. Et aprés *BCDE*. — *b*. *Manque dans BCDE*. — *c*. Monferrat *A*. — *d*. n'estoit *B*, *manque dans C*. — *e*. q. encore n'iert mie *D*, q. n'ere encore mie *E*. — *f*. Mahuris *OA*, Mahi *B*, Mahius *DE*. — *g*. Brachueil *B*, Braiesqueil *C*, Braiescuel *DE*. — *h*. si vindrent *B*. — *i*. messages *OA*. — *j*. *Manque dans C*. — *k*. *Après*

1. Sur les déplacements et l'activité de Boniface depuis son élection comme chef de la croisade jusqu'à son arrivée à Zara, voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1906), p. 571-572.

2. Vers le 25 décembre : du moins en calculant d'après Villehardouin. Selon la *Devastatio*, les messagers arrivèrent le 1er janvier 1203.

ou li dux ere[l] a ostel. Et[m] lors parlerent li message et distrent[n] : « Seignor[o], le roy Phelippe nos envoie à vos, et li fils[p] l'empereor de Costantinople[q], qui frere sa famme est.

[**92**.] « Seignor, fait li roys[a 1], je vos envoierai[b] le « frere ma fame[c], si le met[d] en la Dieu main[e], qui le « gart de mort[f], et en la vostre. Porce que vos alez « por[g] Dieu[h] et por droit et por justise, si devez a « ceus[i] qui sont desherité a tort[j] rendre lor heritages, « se vos poez. Et si[k] vos fera[2] la plus haute conve- « nance qui[l] onques fust[m] faite a gent, et la plus riche « aïe[n] a la terre d'oltremer conquerre.

« [**93**.] Tot premierement[a], se Diex done que vos le « remetez[b] en son heritage, il metra tot l'empire de « Romanie[c] a la obedïence de Rome, dont ele ere[d] « partie pieça[3]. Aprés il set que vos avez mis le vostre[e] « et que vos iestes povre : si vos donra .II. .C. .M.[f] mars « d'argent, et vïande[g] a toz cels de l'ost, a petiz[h] et a[i] « granz. Et[j] il[k] ses cors[l] ira[m] avec vos[n] en la terre de « Babilloine[o] ou envoiera, se vos cuidiez que[p] mielz « sera[q], a toz[r] .X.M. homes a sa despense[s] ; et cest[t] « servise vos fera[u] par un an. Et a toz les jors[v] de sa

Venise *C*. — *l*. estoit *BC*. — *m*. *Manque dans CDE*. — *n*. disent *CDE*. — *o*. seignors *OA*. — *p*. fils a *BC*. — *q*. Constantinople *A*.

[**92**.] *a*. fam. et dist en tel maniere : Seignor *CDE*. — *b*. envoie *C*. — *c*. ma fame *manque dans OA*. — *d*. metez *B*. — *e*. main de (*manque dans CD*) Dieu *CDE*. — *f*. qui... mort *manque dans BCDE*. — *g*. et por *B*. — *h*. por Dieu *manque dans CDE*. — *i*. ce *OA*. — *j*. s. a tort desherité *D*. — *k*. il *B*, cis *CDE*. — *l*. que *O*. — *m*. fust *E*. — *n*. *Manque dans B*.

[**93**.] *a*. premiers *BCDE*. — *b*. metés *C*, metiés *DE*. — *c*, Constantinoble *C*. — *d*. est *B*, iert *CD*, ert *E* (*l'imparfait n'est pas normal dans une phrase du discours direct au présent. La leçon* est *du manuscrit B est plus naturelle. Au* § *188, où sont répétés les termes*

était logé. Et alors les messagers parlèrent et dirent : « Seigneurs, le roi Philippe nous envoie à vous, et aussi le fils de l'empereur de Constantinople, qui est le frère de sa femme.

[**92.**] « Seigneurs, déclare le roi[1], je vous enverrai le « frère de ma femme, et je le mets en la main de Dieu, pour « qu'il le garde de mort, et en la vôtre. Parce que vous « marchez pour Dieu et pour le droit et pour la justice, « vous devez rendre leurs biens à ceux qui en ont été dé- « pouillés à tort, si vous le pouvez. Et il[2] vous fera la plus « belle convention qui ait jamais été faite à personne et « l'aide la plus puissante pour conquérir la terre d'outre- « mer.

[**93.**] « Tout premièrement, si Dieu donne que vous le « rétablissiez en ses biens, il mettra tout l'empire de Ro- « manie en l'obédience de Rome, dont il s'est jadis séparé[3]. « Après, il sait que vous avez dépensé votre argent et que « vous êtes pauvres : il vous donnera donc deux cent mille « marcs d'argent, et des vivres à tous ceux de l'armée, aux « petits et aux grands. Et il ira en personne avec vous en la « terre de Babylone (ou bien il y enverra, si vous croyez « que ce soit mieux) avec dix mille hommes à ses dépens ; « et ce service, il vous le fera pendant un an. Et, toute sa

du même accord, les manuscrits OA donnent est). — *e.* m. tout vostre avoir au passage *B*, le vostre *manque dans CDE.* — *f.* II mile *B.* — *g.* mande *C*, si mande *D.* — *h.* aus *B*, et a *D.* — *i.* aus *B.* — *j.* ke *CDE.* — *k.* si *B.* — *l.* se cors *O*, secourra *B*, ou secours *CDE.* — *m. Manque dans B.* — *n.* aus *D.* — *o.* en... Babilloine *manque dans C*, d'outremer *D*, de Babilloine *manque dans E.* — *p.* que che *D.* — *q.* soit *BCDE.* — *r.* s. a tout *BCDE.* — *s.* h. en sa partie *B.* — *t.* ces *OA.* — *u.* fera il *BDE.* — *v.* t. le jor *OA.* — *w.* chevaliers au

1. Les messagers commencent ici à énoncer les propositions du roi Philippe.
2. Alexis.
3. Le féminin *ele* renvoie à *Romanie.* Il s'agit du schisme commencé en 858 par Photius et rendu définitif en 1054 par le patriarche Michel Cerularius.

« vie tendra .v.c. chevaliers[w] en la terre d'oltremer, si « les tendra[x] al suen[y]. »

[**94**.] « Seignor, de ce avons[a] nos plain[b] pooir, font li message[c 1], de seürer[d] ceste convenance, se vos le[e] volez asseürer devers[f] vos. Et sachiez que si halte convenance ne fo onques mes[g] offerte a gent[h]; ne[i] n'a mie grant talant[j] de conquerre qui cesti[k] refusera[2]. » Et il dient[l] que il en parleront[m], et[n] fu pris[o] un[p] parlement a l'endemain ; et quant il furent ensemble[q], si[r] lor[s] fu ceste parole mostree[t].

[**95**.] La ot parlé en maint endroit[a 3]. Et[b] parla

sien *C*. — *x*. tenra *A*, si... tendra *manque dans BDE*, en la... tendra *manque dans C*. — *y*. s. qui garderont la terre *BCDE*.

[**94**.] *a*. S. font li baron nous (*manque dans D*) avons *CDE*. — *b*. plait *OA*. — *c*. font li message *après* Seignor *B*. — *d*. m. de s'aseurer (m. d'aseürer *C*, m. d'acomplir *DE*) les (ces *C*, ses *D*) convenances *BCDE*. — *e*. les *BE*. — *f*. envers *C*. — *g*. onques mes *manque dans B*. — *h*. nules genz *B*, si halte... gent *manque dans CDE*. — *i*. il ne *CDE*. — *j*. m. volenté *CDE*. — *k*. ceste (telle *CDE*) convenence *BCDE*. — *l*. dirent *B*, ont dit *C*, disent *D*. — *m*. parleroient (parleront *C*) ensemble (*manque dans B*) *BCDE*. — *n*. si *CDE*. — *o*. *Manque dans O ; après* parlement *CDE*. — *p*. li *CDE*. — *q*. asamblé *BC*, asemblé et (si *E*) il furent ensamble *DE*. — *r*. et *E*. — *s*. *Manque dans D*. — *t*. f. moustré ceste parole *C*.

[**95**.] *a*. La... endroit *manque dans CDE*. — *b*. si *CDE*.

1. Les messagers parlent de nouveau en leur nom personnel.

2. Les clauses de cette convention ont été rapportées par plusieurs auteurs, mais plus ou moins complètement. Ceux qui ont été les plus explicites, Robert de Clari et Hugues de Saint-Pol, s'accordent sur la plupart des points avec Villehardouin. Toutefois, Robert de Clari (chap. 32), par une de ses confusions habituelles, a partiellement mélangé la clause concernant l'expédition de 10,000 hommes promise par Alexis pour la durée d'un an et la clause concernant la garde de 500 chevaliers que ce prince s'engageait à entretenir sa vie durant en Terre Sainte. Hugues de Saint-Pol (Martene, I, 784) indique, pour sa part, qu'Alexis aurait promis 200,000 marcs aux croisés et autant aux Vénitiens.

3. L'opposition rencontrée dans l'armée par les propositions d'Alexis et du roi Philippe se manifesta, selon Villehardouin : 1° par des discours prononcés au cours d'une assemblée, à Zara,

« vie durant, il entretiendra cinq cents chevaliers en la « terre d'outre-mer, et les entretiendra à ses frais. »

[**94**.] « Seigneurs, nous avons plein pouvoir, font les messagers [1], pour conclure cette convention, si vous la voulez conclure de votre côté. Et sachez que si belle convention ne fut jamais offerte à personne et que celui-là n'aura pas grande envie de conquérir qui la refusera [2]. » Et ils disent qu'ils en parleront ; et un parlement fut fixé au lendemain ; et quand ils furent réunis, cette affaire leur fut exposée.

[**95**.] Là, il fut parlé en divers sens [3]. Et l'abbé de Vaux,

vraisemblablement au début de janvier 1203 (§ 94-99) ; — 2° par une série de défections (§ 100-102, 106 et 109) ; — 3° par une sorte de conspiration qui éclata à Corfou et dont on conjura, finalement, le péril.

Selon la *Devastatio*, Boniface et tous les barons de l'armée ayant accepté les propositions apportées le 1er janvier 1203 par les messagers d'Allemagne, le « peuple » (*populus*) de l'armée s'assembla aussitôt (on était à Zara), déclarant qu'il refusait d'aller en Grèce. L'abbé de Vaux, Simon de Montfort, Enguerrand de Boves et beaucoup d'autres passèrent alors en Hongrie. Mais, dans le même texte, rien au sujet des difficultés qui surgirent à Corfou.

Hugues de Saint-Pol et Robert de Clari, omettant l'assemblée de Zara, ne parlent que de celle de Corfou.

Selon Hugues, « la foule des croisés » était hostile au projet, presque tous voulant se rendre directement à Acre. Les autres (guère plus d'une vingtaine) leur remontrèrent qu'ils ne le pouvaient, faute de vivres, faute d'argent pour la solde et faute de personnel pour le service des machines. Alors, les opposants exigèrent du moins l'assurance qu'on ne s'arrêterait pas plus d'un mois à Constantinople ; et, comme on leur objectait que pareille promesse, officiellement faite, encouragerait les Grecs à la résistance, ils obtinrent garantie par convention secrète.

Robert de Clari (chap. 33) explique que la préoccupation des opposants était le court laps de temps pour lequel on disposait encore des vaisseaux vénitiens (l'idée apparaît également dans l'Anonyme d'Halberstadt, p. 13). On leur répondit que, faute de vivres, et pour s'en procurer, il fallait bien passer par la Grèce.

Il résulte de ces divers récits (y compris celui de Villehardouin) que l'accord avec Alexis fut difficilement accepté par l'armée (l'affirmation contraire de l'Anonyme d'Halberstadt, p. 14, et de Gunther de Pairis, chap. VIII, s'explique par le désir de ne pas diminuer le prestige de Philippe de Souabe) ; — que cet accord ne fut con-

l'abés[c] de Vals, de l'ordre de Cystiaus, et cele[d] partie[e] qui voloit[f] l'ost[g] depecier[h] ; et[i] distrent[j] qu'il ne[k] s'i accorderoient[l] mie, que[m] ce ere sor[n] crestïens, et il[o] n'estoient mie por ce meü, ainz voloient aler en Surie.

[**96**.] Et l'autre[a] partie lor respondi[b] : « Bel[c] seignor, en Surie ne poez vos[d] rien faire, et si le verroiz bien[e] a[f] cels meïsmes[g] qui nos ont deguerpiz et il[h] sont alé as autres[i] porz[j]. Et sachiés[k] que par la terre de Babiloine ou par[l] Grece iert[m] recovree la terre[n] d'oltremer, s'ele jamais est recovree[o] ; et se nos refusons ceste convenance, nos somes honi a toz[p] jorz. »

[**97**.] Ensi ere[a] en discorde l'oz[b] ; et ne vos merveilliez mie se la laie[c] genz ere[d] en[e] discorde, que[f] li blanc moine de l'ordre de Cistiaus[g][1] erent[h] altresi en discorde[i] en l'ost[j]. Li abés de Loz[k][2], qui mult ere sainz hom[l] et prodom[m], et altre abé qui a lui se tenoient preçoient et[n] crioient[o] merci alla jent que il[p] por Dieu[q] tenissent[r] l'ost[s] ensamble et que il seüssent[t] ceste convenance, car ce est[u] la chose par qoi on puet[v]

c. abé *O*. — *d*. de V. (devant *E*) et cele (qui estoit de la *CDE*) *BCDE*. — *e*. partie a chiaus *CDE*. — *f*. voloient *CDE*. — *g*. *Mnaque dans E*. — *h*. v. depecier l'ost *D*. — *i*. *Manque dans B*. — *j*. dist *CDE*. — *k*. ni *OA*. — *l*. n. s'accorderoient *CDE*. — *m*. car *B*. — *n* q. ce estoit sus *B*, q. ja (il *DE*) alassent sor *CDE*. — *o*. cr. si *CDE*.

[**96**.] *a*. Li autre *C*. — *b*. p. dist *CDE*. — *c*. *Manque dans BCD*. — *d*. vos mie aler ne *CDE*. — *e*. f. et ce verroiz vous bien *B*, f. et bien le verés *C*. — *f*. par *D*. — *g*. *Manque dans CDE*. — *h*. *Manque dans BDE*, meïsmes... il *manque dans C*. — *i*. autre *OA*. — *j*. p. et nous

clu, à Zara, que par les principaux barons de l'armée, malgré l'opposition du plus grand nombre des croisés, lesquels ne se jugèrent pas liés par les engagements de leurs chefs ; — et que, pour cette raison, le conflit reprit à Corfou après l'arrivée d'Alexis. — On remarquera qu'en cette circonstance ce ne fut point l'argument religieux qui joua.

de l'ordre de Cîteaux, parla, et ceux du parti qui voulait disloquer l'armée ; et ils dirent qu'ils n'y consentiraient point, car c'était marcher contre des chrétiens, et qu'ils n'étaient point partis pour cela, mais qu'ils voulaient aller en Syrie.

[96.] Et l'autre parti leur répondit : « Beaux seigneurs, en Syrie vous ne pouvez rien faire, et vous le verrez bien d'après ceux mêmes qui nous ont quittés et sont allés aux autres ports. Et sachez que c'est par la terre de Babilone ou par la Grèce que sera recouvrée la terre d'outre-mer, si elle est jamais recouvrée ; et si nous repoussons cette convention, nous sommes honnis pour toujours. »

[97.] Ainsi était l'armée en discorde ; et ne vous étonnez pas si les laïques étaient en désaccord, puisque les moines blancs de l'ordre de Cîteaux[1] étaient également en désaccord dans l'armée. L'abbé de Loos[2], qui était très saint homme et prud'homme, et d'autres abbés qui étaient de son côté prêchaient et suppliaient les gens de maintenir pour Dieu l'armée réunie et de suivre cette convention : car c'était la chose par laquelle on pouvait le mieux recou-

ont guerpis *C*. — *k*. sachiez *A*. — *l*. de *D*. — *m*. sera *BD*. — *n*. i. la terre recovree *B*. — *o*. d'oltremer... recovree *manque dans B*. — *p*. torz *A*.

[97.] *a*. estoit *BCDE*. — *b*. er. l'ost en discorde conme vous oez *BCDE*. — *c*. m. seli la laie *O*, m. se li laie *A*, m. se laie *CDE*. — *d*. estoit *B*, estoient *CDE*. — *e*. in *OA*. — *f*. quant *CDE*. — *g*. de l'ordre de Cistiaus *manque dans CDE*. — *h*. estoient *B*, i estoient *CDE*. — *i*. er. ausi descordables *B*. — *j*. altressi... ost *manque dans CDE*. — *k*. Los *BCDE*. — *l*. home *OA*. — *m*. m. prendons et sainz hom estoit *B*, qui... prodom *manque dans CDE*. — *n*. preçoient et *manque dans B*. — *o*. crierent *B*. — *p*. et crioient... il *manque dans CDE*. — *q*. por Dieu *manque dans B*. — *r*. retenissent pour Dieu *B*. — *s*. D. que li os se tenist *CDE*. — *t*. (*Du verbe* sivre *ou* sevre. *Cf*. § 362 seüst), tenissent *CE*, feïssent *D*. — *u*. estoit *B* (*le présent* est *des manuscrits OA s'explique par un brusque passage au*

1. Selon l'Anonyme d'Halberstadt (p. 12), le pape avait lui-même délégué à l'armée quatre abbés cisterciens.
2. Simon, abbé de Loos.

mielz recovrer la terre[w] d'oltremer. Et l'abés[x] de Vaus et cil[y] qui a lui se tenoient[z] repreechoient[a] mult sovent[b] et disoient que tot c'ere[c] mals, mais alassent en la terre de Surie et feïssent[d] que il porroient[e].

[**98**.] Lors vint[a 1] li marchis Bonifaces[b] de Monferrat, et Baudoins[c] li cuens[d] de Flandres et Hennaut[e], et[f] li cuens Loeÿs[g], et li cuens Hues de Sain Pol, et cil qui a elx[h] se tenoient, et distrent[i] que il feroient ceste convenance, que[j] il seroient honi se il la[k] refusoient[2]. Ensi s'en alerent a l'ostel[l] le duc, et furent mandé li més[m 3]; et asseürerent la convenance[n], si com vos l'avez[o] oï arriere[p], par sairemenz[q] et par chartres pendanz.

[**99**.] Et[a] tant vos retrait li livres que il ne furent que .XII. qui les sairemenz jurerent de la partie des[b] François[4], ne plus n'en pooient[c] avoir. De cels fu li[d] uns[e] li marchis de Monferrat, li cuens Baudoins de Flandres[f], li cuens Loeïs[g] de Bloys[h] et de Chartein[i], et[j] li cuens Hues de Sain Pol et .VIII.[k] altre[l] qui a elx[m]

style direct). — *v*. q. l'on pooit *B*. — *w*. sainte terre *CDE*. — *x*. abbés *A*. — *y*. tout cil *CDE*. — *z*. l. s'asentoient *D*. — *a*. prechoient *CDE*. — *b*. mult sovent *manque dans CDE*. — *c*. estoit *BCDE*. — *d*. fesissent *CDE*. — *e*. mais... porroient *manque dans CDE*.

[**98**.] *a*. vinrent *D*. — *b*. *Manque dans BCDE*. — *c*. Bauduins *A*. — *d*. M. et li quens Baudoins *CDE*. — *e*. et Hennaut *manque dans BCDE*. — *f*. *Manque dans C*. — *g*. Loeys de Blois et de Chartaing *CDE*. — *h*. lui *C*. — *i*. disent *CDE*. — *j*. car *BCDE*. — *k*. le *BCDE*. — *l*. al. en l'ost *B*. — *m*. mesage *BCDE*. — *n*. la convenance *manque dans B*, as. ceste convenance *CDE*. — *o*. v. avez *CDE*. — *p*. retrere arriere *B*, retrere *CDE*. — *q*. bons sairemenz *CDE*.

[**99**.] *a*. *Manque dans C*. — *b*. aus B. — *c*. porent *BCE*, peurent *D*. — *d*. si fu *O*. — *e*. premiers *BCDE*. — *f*. Flandres et de Henaut *B*. — *g*. Loeys *A*. — *h*. Blois *A*. — *i*. et de Chartein *manque dans CDE*. — *j*. *Manque dans BCE*. — *k*. VII *B*. — *l*. altres *OA*. — *m*. q. as autres *E*.

vrer la terre d'outre-mer. Et l'abbé de Vaux et ceux qui étaient de son côté prêchaient eux aussi à fréquentes reprises et disaient que tout cela était mauvais : qu'ils allassent plutôt en la terre de Syrie et qu'ils fissent ce qu'ils pourraient !

[**98**.] Alors intervinrent[1] le marquis Boniface de Montferrat, et Baudouin le comte de Flandre et de Hainaut, et le comte Louis, et le comte Hugues de Saint-Pol, et ceux qui étaient de leur côté, et ils dirent qu'ils concluraient cette convention, car ils seraient honnis s'ils la repoussaient[2]. Ils s'en allèrent ainsi à l'hôtel du duc, et les messagers[3] furent mandés ; et ils conclurent la convention, comme vous l'avez ouï plus haut, par serments et par chartes à sceau pendant.

[**99**.] Et le livre vous rapporte qu'ils ne furent que douze à faire les serments du côté des Français[4] et qu'ils n'en pouvaient avoir plus. De ceux-ci furent le marquis de Montferrat, le comte Baudouin de Flandre, le comte Louis de Blois et de Chartrain, et le comte Hugues de

1. L'un des sens du verbe *venir* en ancien français.

2. Sans doute parce que l'expédition serait ruinée (cf. § 115). Villehardouin ne dit rien des motifs qui poussaient Boniface et les autres chefs à accepter les propositions apportées d'Allemagne, sinon ce qu'on a lu aux § 96 et 97, à savoir qu'il n'y avait rien à faire en Syrie et que le meilleur moyen de nuire aux Infidèles était d'aller par le Caire ou par la Grèce.

Plusieurs auteurs signalent la grande détresse où était alors l'armée, faute de vivres (Robert de Clari, chap. 16 et 17 ; Anonyme d'Halberstadt, p. 13). Selon Hugues de Saint-Pol, ce fut cette circonstance qui détermina les chefs (voir ci-dessus, note aux § 94-95). Et Boniface l'alléguera plus tard pour se justifier devant le pape (Innocent III, lettre VIII, 133, de juillet [?] 1205). — Il est vrai qu'on avait contracté certains engagements dès août ou septembre 1202, étant encore à Venise, par l'envoi de messagers en Allemagne : ce pouvait être déjà en considération des grandes difficultés où se trouvait l'armée, faute d'hommes et faute d'argent.

3. Les messagers d'Alexis et de Philippe.

4. Non pas des Français de l'Ile-de-France, mais des croisés, pour la plupart de France, opposés aux représentants de Philippe.

se tenoient[1]. Ensi fu la convenance faite[n] et les chartres faites[o], et mis li[p] termes quant li valez[q] vendroit : et ce fu a la quinzaine de Pasque[r] aprés[s].

[5. Défections dans l'armée]
(janvier-mars 1203)

[**100**.] Ensi[a] sejorna l'ost des François[b] a Jadres tot[c] cel yver contre le roy[d] de Hongrie[e]. Et sachiez[f] que li cuer des genz ne furent mie[g] en[h] pais : que[i] l'une[j] des[k] parties[l] se travailla[m] a ce que li ost se departist[n] et l'autre[o] a ce que ele[p] se tenist ensemble[q].

[**101**.] Maint s'en emblerent des menues genz es nés des[a] marcheans[b] [2]. En une nef[c] s'en emblerent bien[d] .v.c., si[e] noierent tuit[f] et furent perdu. Une altre compaignie[g] s'en embla par[h] terre et si[i] s'en cuida[j] aler par[k] Esclavonie ; et[l] li païsant de la terre[m] les assaillirent[n] et en[o] ocistrent[p] assez[q] ; et li altre[r] s'en reparierent[s] fuiant arriere[t] en l'ost[u]. Et[v] ensi en

n. E. furent les convenences faites *BCDE*. — *o*. bailliees *BCDE*. — *p*. le *OA*. — *q*. valet *O*, vallet *A*, valez de Costentinoble *BCDE*. — *r*. Pasques *A*. — *s*. *Rattaché à la phrase suivante par CDE*.

[**100**.] *a*. *Manque dans CDE*. — *b*. s. de Franche *CDE*. — *c*. toz *OA*. — *d*. roi *A*. — *e*. contre... Hongrie *manque dans CDE*. — *f*. sachiez bien *DE*. — *g*. pas *B*. — *h*. a *CD*. — *i*. car (que *E*) adiés *CDE*. — *j*. baoit et hengoit l'une *C*. — *k*. *Manque dans CDE*. — *l*. partie *OA*. — *m*. se travailla *manque dans CE*, estudioit *D*. — *n*. o. depechaest *CDE*. — *o*. li autre *O*, a. partie *C*. — *p*. *Manque dans A*. — *q*. ensembre *O*.

[**101**.] *a*. aus *B*, de *E*. — *b*. mercheanz *A*. — *c*. nuit *B*. — *d*. *Manque dans CDE*. — *e*. ki *C*. — *f*. *Manque dans BCDE*. — *g*. partie *C*. — *h*. per *OA*. — *i*. *Manque dans BCDE*. — *j*. quidierent bien *CDE*. — *k*. per *OA*. — *l*. mais *CDE*. — *m*. p. del païs *C*. — *n*. assaillierent *O*. — *o*. *Manque dans CDE*. — *p*. ochisent *CDE*. — *q*. tous *CD*, *manque dans E*. — *r*. fors quatre qui *CDE*. — *s*. reperierent *B*, repairierent *C*, vinrent *D*, repairierent *E*. — *t*. *Manque dans CDE*. — *u*. en l'ost *après* reperierent *dans B*. — *v*. *Manque*

Saint-Pol, et huit autres qui étaient de leur côté[1]. Ainsi fut faite la convention, et faites les chartes, et fixé le moment où le jeune prince viendrait : et ce fut à la quinzaine de Pâques après.

[5. Défections dans l'armée]
(janvier-mars 1203)

[**100**.] Ainsi séjourna l'armée des Français à Jadres tout cet hiver, contre le roi de Hongrie. Et sachez que les cœurs des gens ne furent pas en paix : car l'un des partis travailla à ce que l'armée se séparât et l'autre à ce qu'elle se tînt réunie.

[**101**.] Beaucoup des petites gens s'enfuirent dans des nefs de marchands[2]. En une nef s'en enfuirent environ cinq cents, et ils se noyèrent et furent perdus. Une autre compagnie s'enfuit par terre et pensa s'en aller par l'Esclavonie ; et les habitants du pays les attaquèrent et en tuèrent beaucoup ; et les autres s'en retournèrent, fuyant

1. C'est à ce moment-là que se rapporte sans doute ce que Hugues de Saint-Pol, confondant les événements de Zara et ceux de Corfou (voir la note aux § 94-95), écrit du petit nombre des croisés favorables au projet. L'un des manuscrits qui contient son récit donne comme partisans de la convention Boniface de Montferrat, Louis de Blois, Mathieu de Montmorency, Geoffroy de Villehardouin, Conon de Béthune, Milon le Brébant, Jean Foisnon, Jean de Friaize, Pierre de Bracieux, Anseau de Cayeux, Renier de Trith, Macaire de Sainte-Menehould, Milon de Lille, les évêques d'Halberstadt et de Troyes, et Jean Faicete : soit seize noms. On remarquera qu'il manque à cette liste Baudouin de Flandre et Hugues de Saint-Pol lui-même : mais comment Conon de Béthune aurait-il signé si Baudouin ne l'avait pas fait? On remarquera aussi que figurent dans la liste trois ecclésiastiques de haut rang : ce qui est à rapprocher du témoignage de Robert de Clari (ch. 39), selon lequel les évêques de l'armée avaient approuvé le projet.

2. Selon la *Devastatio*, les petits souffraient de grandes privations, tandis que les grands se réservaient presque toutes les ressources. Un millier d'entre eux furent autorisés à s'en aller et à gagner Ancône sur des vaisseaux qu'on leur donna. Un millier d'autres désertèrent et deux des huissiers qui les transportaient firent naufrage.

aloient [w] forment [x] en [y] amenuissant cascun jor. En cel termine se travailla tant [z] uns halz hom de l'ost qui ere [a] d'Alemaigne, Garniers [b] de Borlande, que il s'en ala en une nef de mercheans et guerpit l'ost [c], dont il reçut grant blasme.

[**102.**] Aprés [a] ne tarda [b] gaires que uns hauz [c] ber [d] de France [e], qui ot nom [f] Renauz de Monmirail, pria [g] tant par l'aïe [h] le conte [i] Loeÿs [j], que il fu envoiez en Surie en message [k] en une des nés de l'estoire ; et si [l] jura sor sainz [m] de son poing [n] destre, et il [o] et tuit li chevalier qui avec lui alerent [p], que, dedenz la quinzaine que [q] il seroient [r] en Surie et avroient fait lor message [s], que [t] il repaireroient [u] arriere [v] en l'ost : por [w] ceste convenance se departi [x] de [y] l'ost [1], et avec lui Hervis [z] del Castel ses niers, Guillielmes le [a] visdame [b] de Chartres [2], Gefrois [c] de Belmont [d], Johans [e] de Froeville [f], Pierres [g] ses freres, et maint altre. Et [h] li sairemenz que il firent [i] ne furent mie bien tenu : que [j] il ne repairierent [k] pas [l] en l'ost.

[**103.**] Lors revint une novelle en l'ost qui fu [a] volentiers [b] oïe, que li estoires [c] de Flandres dont vos avez oï arrieres [d] [3] ere [e] arivez [f] a Marseille [g]. Et Johans de Neele, chastellains de Bruges [h], qui ere [i] chevetaines

dans CDE. — *w.* s'en (*manque dans B*) aloit l'ost *BCDE.* — *x. Manque dans C.* — *y. Manque dans BCDE.* — *z. Manque dans B.* — *a.* de l'ost... ere *manque dans BCDE.* — *b.* qui avoit non Garnier *BCDE.* — *c.* guerpit l'ost *manque dans CDE.*

[**102.**] *a.* Apres chou *D.* — *b.* demora *BC.* — *c.* haut *OA.* — *d.* baron *B,* hom berses *E.* — *e.* Flandres *E.* — *f.* a non *ADE.* — *g.* vint et pria *CDE.* — *h.* aide *BC.* — *i.* bon conte *B.* — *j.* Loeys de Blois *CD.* — *k.* env. en message en Surie *CDE.* — *l. Manque dans BC.* — *m.* sains *A.* — *n.* s. de se main *CDE.* — *o.* et il *manque* dans *BCDE.* — *p.* ch. qui estoient avec lui *B.* — *q. Manque dans B.* — *r.* seroient arivé *BCDE.* — *s.* S. et tantost comme il avroient leur mesage dit *B.* — *t. Manque dans BC.* — *u.* retourneroient *C,*

en arrière vers l'armée. Et ainsi l'armée allait diminuant fortement chaque jour. En ce temps-là, un haut homme de l'armée qui était d'Allemagne, Garnier de Borlande, travailla tant qu'il s'en alla en une nef de marchands et abandonna l'armée : de quoi il reçut grand blâme.

[**102.**] Après, il ne tarda guère qu'un haut baron de France, qui avait nom Renaud de Montmirail, pria tant, avec l'aide du comte Louis, qu'il fut envoyé en Syrie comme messager en une des nefs de la flotte ; et il jura sur évangiles de son poing droit, et lui et tous les chevaliers qui allèrent avec lui, que, dans la quinzaine où ils seraient arrivés en Syrie et auraient fait leur message, ils reviendraient à l'armée : sous cette condition il quitta l'armée [1], et avec lui Hervé du Châtel son neveu, Guillaume le vidame de Chartres [2], Geoffroy de Beaumont, Jean de Frouville, Pierre son frère, et maints autres. Et les serments qu'ils firent ne furent pas bien tenus : car ils ne revinrent pas à l'armée.

[**103.**] Alors arriva d'autre part à l'armée la nouvelle, qui fut apprise avec plaisir, que la flotte de Flandre dont vous avez ouï parler précédemment [3] avait abordé à Marseille. Et Jean de Nesles, châtelain de Bruges, qui était ca-

repaierroient *D*, repairoient *E*. — *v*. arriers *B*. — *w*. par *BCDE*. — *x*. parti *CDE*. — *y*. *Manque dans O*. — *z*. Henris *OAB* (*mais cf.* § 6, *où les mêmes manuscrits donnent* Hervis). — *a*. de *O*. — *b*. vianes *B*. — *c*. Gefroi *OA*. — *d*. Biaumont *BCD*. — *e*. Johan *OA* — *f*. Freevile *B*, Frecevile *CDE*. — *g*. B. Pierre de Freevile *B*, B. Pierres de Forevile *CDE*. — *h*. Mais *CDE*. — *i*. s. qui furent juré *CDE*. — *j*. car *BCDE*. — *k*. repairent *O*, repaierent *A*, retournerent *C*. — *l*. mie *C*.

[**103.**] *a*. *Devant* oïe *BCDE*. — *b*. molt volentiers *BCDE*. — *c*. estoire *OA*. — *d*. *Manque dans B*. — *e*. estoit *BDE*, estoient *C*. — *f*. arivé *C*. — *g*. Marseile *A*. — *h*. chastellains de Bruges *manque*

1. Le 30 mars 1203 (*Devastatio*).

2. Guillaume de Ferrières, vidame de Chartres, connu aussi comme auteur de chansons courtoises. Il devait devenir grand maître de l'ordre des Templiers et mourut à Damiette en 1219.

3. Aux § 48-49.

de cel [j] ost, et [k] Tieris, qui fu fils [l] le conte Phelippe de Flandres [m], et Nicholes [n] de Mailli manderent le conte de Flandres lor seignor que il ivernoient [o] a Marseille et que il lor mandast [p] sa volenté, que [q] il feroient ce que il lor manderoit [r]. Et [s] il lor manda par [t] le conseil del [u] duc de Venise et des autres barons que il meüssent a l'issue de marz [v] et venissent encontre lui [w] au port de Mouton [x] en Romanie. Ha [y] las ! il l'atendirent [z] si malvaisement [a] que [b] onques convenz [c] ne lor [d] [1] tindrent, ainz s'en alerent [e] en Surie, ou il savoient [f] que il ne feroient nul [g] esploit.

[6. Absolution du pape pour la prise de Zara]

(vers février 1203)

[**104**.] Or poez savoir, seignor [a], que [b], se Diex ne amast [c] ceste [d] ost, qu'ele ne peüst [e] mie [f] tenir ensemble, a ce que tant de gent li queroient [g] mal.

[**105** [2].] Lors [3] parlerent li baron [4] ensemble, si distrent [a] qu'il envoieroient [b] a Rome a l'apostoille porce que il lor savoit mal [c] gré de la prise de Jadres ; et [d] eslistrent [e] messages .II. chevaliers et .II. clers,

dans D. — *i.* estoit *B*, iert *CDE.* — *j.* l' *B.* — *k. Manque dans B.* — *l.* filz *A.* — *m.* de Flandres *manque dans BCDE.* — *n.* Nichole *OA.* — *o.* venoient *BCE*, estoient *D.* — *p.* remandast *D.* — *q.* car *B*, et que *C.* — *r.* ce... manderoit *manque dans CDE.* — *s. Manque dans B.* — *t.* per *OA.* — *u.* le *BCDE.* — *v.* mai *B.* — *w.* iaus *CDE.* — *x.* Mouçon *A*, Muison *B*, Michon *CDE.* — *y.* Has *O.* — *z.* l. il le firent (fisent *CDE*) *BCDE.* — *a.* maisement *C.* — *b.* que il *D.* — *c.* covenz. — *d.* li *D.* — *e.* a. avalerent *B.* — *f.* savoient bien et euls et les autres genz *B*, savoient bien *CDE.* — *g.* rien nul *OA.*

[**104**.] *a.* Or, signour, vous poés bien savoir *CDE.* — *b. Manque dans C.* — *c.* amast tant *CDE.* — *d.* cele *BCDE.* — *e.* se peust *BD.* — *f. Manque dans C.* — *g.* voloient *C.*

[**105**.] *a.* disent *CDE.* — *b.* envoierent *O.* — *c.* mauvés *B*, mais *DE.* — *d.* si *B.* — *e.* eslurent *B*, esliurent *D*, eslisent *CE.* —

pitaine de cette armée, et Thierry, qui était fils du comte Philippe de Flandre, et Nicolas de Mailly mandèrent au comte de Flandre leur seigneur qu'ils hivernaient à Marseille et qu'il leur mandât sa volonté : car ils feraient ce qu'il leur manderait. Et il leur manda, selon le conseil du duc de Venise et des autres barons, de se mettre en route à la fin de mars et de venir à sa rencontre au port de Modon en Romanie. Hélas ! ils s'y conformèrent si mal qu'ils ne leur[1] tinrent aucunement parole, mais s'en allèrent en Syrie, où ils savaient qu'ils ne feraient rien d'utile.

[6. Absolution du pape pour la prise de Zara]

(vers février 1203)

[**104.**] Or, vous pouvez savoir, seigneurs, que, si Dieu n'avait aimé cette armée, elle n'aurait pu rester réunie, alors que tant de gens lui voulaient mal.

[**105**[2].] Alors[3] les barons[4] parlèrent ensemble et dirent qu'ils enverraient à Rome au pape, parce qu'il leur savait mauvais gré de la prise de Jadres ; et ils choisirent comme messagers deux chevaliers et deux clercs, tels qu'ils

1. Au comte Baudouin et aux autres barons.

2. Sur l'ensemble des § 105-107 (absolution pontificale pour l'affaire de Zara), voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1906), p. 541-546.

3. Villehardouin traite du présent épisode (§ 105-107) après avoir parlé (§ 91-102) de l'arrivée des messagers d'Allemagne à Zara et de ce qui s'ensuivit. Or les messagers arrivèrent le 1er janvier 1203 (§ 91, note 2). Cependant l'ambassade pour Rome partit dès le mois de décembre 1202, puisque, selon Gunther de Pairis (chap. 8), la nouvelle de l'arrivée des envoyés d'Allemagne à Zara parvint à Rome quand s'y trouvaient déjà les ambassadeurs français. L'ordre suivi par Villehardouin s'explique par le fait que la réponse du pape (sinon l'envoi des ambassadeurs croisés) fut postérieure à l'arrivée des messagers d'Allemagne.

4. Selon Robert de Clari (chap. 15), les Vénitiens se seraient joints aux Français pour cette ambassade. En réalité, ils restèrent en dehors des pourparlers, ainsi que le prouve l'histoire des événements ultérieurs.

telx qu'[f]il savoient qui bon fussent[g] a cest[h] message Des .II[i]. clers fu li uns[j] Nevelons[k] li evesques de Soisons et maistre Johans[l] de Noion[1], qui ere[m] canceliers[n] le conte Baudoin[o] de[p] Flandres ; et des chevaliers fu li uns[q] Johans de Friaise[r] et Roberz[s] de Bove[2]. Et[t] cil[u] jurerent sor sainz[v] loialment[w] que il feroient le[x] message en bone foi[y] et que il repaireroient[z] a[a] l'ost.

[**106**.] Mult le tindrent bien li troi, et[a] li quarz malvaisement[b], et ce fu[c] Roberz de Bove : qar il[d] fist le messaje al[e] pis qu'il pot, et s'en perjura[f], et s'en[g] ala en Surie aprés[h] les autres. Et li autre[i] troi le firent[j] mult bien et distrent[k] lor[l] message ensi com manderent[m] li baron[n], et distrent[o] a l'apostoille[p] : « Li baron merci vos crient[q] de la prise[r] de Jadres, que[s] il le[t] fistrent come[u] cil qui mielz ne[v] pooient faire[w] por la defaute[x] de cels qui estoient alé[y] aus autres porz et que autrement ne pooient[z] tenir l'ost[a] ensemble ; et sor ce[b] mandent[c] a vos conme a lor bon[d] pere que vos a lor[3] conmandoiz[e] vostre[f] comandement[g], que[h] il sont prest[i] de[j] faire. »

f. conme *B*. — *g*. s. que il convenoit *B*, telx... fussent *manque dans CDE*. — *h*. tel *B*. — *i*. *Manque dans BCDE*. — *j*. li uns *manque dans BCDE*. — *k*. envoyés (eslius *DE*) Nevelons *CDE*. — *l*. Johan *OA*. — *m*. estoit *BCDE*. — *n*. cancelier *O*, canceliere *A*. — *o*. *Manque dans CDE*. — *p*. des *B*. — *q*. li uns *manque dans BCDE*. — *r*. Frise *CDE*. — *s*. Robert *OA*. — *t*. *Manque dans CD*. — *u*. cist *B*. — *v*. sains *A*. — *w*. *Manque dans CDE*. — *x*. li *OA*. — *y*. en... foi *manque dans CDE*. — *z*. repairroient *C*, repaierroient *D*, repairoient *E*. — *a*. en *CE*.

[**106**.] *a*. *Manque dans B*. — *b*. le tint malvaisement *B*. — *c*. et ce fu *manque dans BCDE*. — *d*. B. qui *BCDE*. — *e*. mauvaisement et al *D*. — *f*. se parjura *CDE*. — *g*. s'en *manque dans D*. — *h*. aveuc *D*. — *i*. autres *OA*, *manqué dans C*. — *j*. fisent *CDE*. — *k*. disent *CDE*. — *l*. le *CDE*. — *m*. ensi comandirent *OA*, ensi conme *B*, ensi que *CDE*. — *n*. c. li baron (baron de sous *C*) le (*manque dans*

savaient qu'ils seraient bons pour ce message. Des deux clercs l'un fut Névelon, l'évêque de Soissons, et l'autre maître Jean de Noyon[1], qui était chancelier du comte Baudouin de Flandre ; et des chevaliers l'un fut Jean de Friaize et l'autre Robert de Boves[2]. Et ceux-ci jurèrent régulièrement sur évangiles qu'ils feraient le message de bonne foi et qu'ils reviendraient à l'armée.

[**106.**] Trois tinrent très bien leur parole, et le quatrième la tint mal, et ce fut Robert de Boves : car il fit le message au pis qu'il put, et se parjura, et s'en alla en Syrie à la suite des autres. Et les trois autres agirent fort bien et firent leur message ainsi que l'avaient commandé les barons ; et ils dirent au pape : « Les barons vous demandent grâce pour la prise de Jadres, car ils ont agi en gens qui ne pouvaient faire mieux étant donné la défaillance de ceux qui étaient allés aux autres ports et parce qu'ils n'avaient pu autrement garder l'armée réunie ; et, sur ce, ils vous mandent comme à leur bon père de leur[3] dire votre commandement, qu'ils sont prêts à exécuter. »

B) mandoient *BCDE*. — *o.* disent *CDE*. — *p.* apostoille que *BCDE*. — *q.* b. li crioient merci *B*, m. li crioient *CDE*. — *r.* cité *D*. — *s.* car *C*, et que *D*. — *t.* en *B*. — *u.* ausi come *BDE*. — *v.* non *O*, no *A*. — *w. Manque dans CDE*. — *x.* por l'ost *CDE*. — *y.* q. alerent *B*. — *z.* peüsent *CDE*. — *a.* l'ost *manque dans OA*. — *b. Manque dans E*. — *c.* die *B*, mant *C*, il mant *D*, conmand *E*. — *d.* bone *OA*. — *e.* a vos... conmandoiz *manque dans BCDE (probablement par suite d'un bourdon)*. — *f.* son *BCDE*. — *g.* comandemenz *OA*. — *h. Manque dans B*, et *CDE*. — *i.* apareillé *B*. — *j.* dou *CDE*.

1. Également indiqués dans d'autres textes (Gunther de Pairis, chap. 7 ; Innocent III, lettre VI, 232 [Potthast, nº 2125] ; etc.). Gunther nomme en outre l'abbé Martin, dont il glorifie le rôle.

2. Les noms de ces laïques sont généralement passés sous silence : seul le laïque Robert de Clari (chap. 15) fait mention de Robert de Boves et indique, comme Villehardouin, qu'il quitta l'ambassade à Rome.

3. Emploi rare à cette époque de *lor* signifiant *eus*. Cf. cependant Joinville, § 476 : *esliroient entre lour cinquante dous des plus saiges homes*.

[**107**.] Et[a] li apostoille dist aus messages[b] qu'il savoit bien que por la defaute des autres lor convint[c] a faire[d], si[e] en ot[f] grant[g] pitié[h] ; et[i] lors[j] manda[k] as barons[l] et as pelerins[m] salut[n] et[o] qu'il[p] les asolt[q] conme ses filz et lor[r] conmandoit et prioit que il tenissent l'ost ensemble : car il savoit bien[s] que[t] sanz cele ost ne pooit li servises Dieu estre[u] fais ; et dona plain pooir a Nevelon lo vesque de Soisons et a maistre Johan de Noion de lier et de[v] deslier les pelerins[w] trosqu'adonc[x] que li cardonax vendroit en l'ost[1].

[**107**.] *a. Manque dans C.* — *b.* aus messages *manque dans C.* — *c.* convient *C.* — *d.* conv. (conv. il *B*) grant meschief faire *BCDE.* — *e.* hors si *B.* — *f.* oit *O.* — *g. Manque dans B.* — *h.* si... pitié *manque dans CDE.* — *i.* et li apostoles dist as messages *D.* — *j.* si *BCE*, et *D.* — *k.* manda par aus *D.* — *l.* pelerins *CE.* — *m.* barons *CE.* — *n.* saluz *OA.* — *o.* salut et *manque dans CE*, et as... salut *manque dans D.* — *p.* et qui *OA.* — *q.* asol *OA*, asoloit *CDE.* — *r. Manque dans D.* — *s. Manque dans B.* — *t. Manque dans E.* — *u. Après* pooit *CDE.* — *v. Manque dans O.* — *w.* les pelerins *manque dans B*, d. les pecheours *CDE.* — *x.* p. jusques atant *B*, p. tant *CDE.*

[**107**.] Et le pape dit aux messagers qu'il savait bien que c'était par la défaillance des autres qu'il leur avait fallu agir ainsi et qu'il en avait grand pitié ; et alors il envoya son salut aux barons et aux pèlerins et [leur dit] qu'il les absolvait comme ses fils et leur commandait et les priait de maintenir l'armée réunie : car il savait bien que sans cette armée le service de Dieu ne pouvait être fait ; et il donna plein pouvoir à Névelon, l'évêque de Soissons, et à maître Jean de Noyon de lier et de délier les pèlerins jusqu'à ce que le cardinal vînt à l'armée [1].

1. L'affirmation que Névelon et Jean reçurent du pape « plein pouvoir pour lier et délier » ne paraît pas s'accorder avec ce qu'on lit dans la correspondance pontificale. Avant le départ de l'ambassade pour Rome, les croisés s'étaient déjà fait absoudre par leurs évêques, et le pape déclara cette absolution nulle, lui seul ayant pouvoir de « lier et délier ». C'est au cardinal Pierre de Capoue qu'il confia, après la démarche des croisés à Rome, la mission de recueillir ou de faire recueillir dans l'armée les serments d'obéissance qui seraient la condition de l'absolution pontificale. Peut-être toutefois Pierre de Capoue usa-t-il, comme intermédiaire, de Névelon, et des autres évêques de l'armée. Et c'est à quoi peut se référer l'indication de Villehardouin. Voir E. Faral, *Geoffroy de Villehardouin*, dans la *Revue historique*, t. CLXXVII (1906), p. 543.

[V]

[EN ROUTE VERS CONSTANTINOPLE]

(avril-juillet 1203)

[I. Les croisés a Corfou : arrivée d'Alexis le Jeune ; menace de nouvelles défections]

(mai 1202)

[**108**.] Ensi fu ja[a] del tens passé que[b] li[c] quaresme fu ; et[d] atornerent lor navile[e] por movoir a la Pasque. Quant les nés furent chargies, l'endemain[f] de la Pasque[g], si logierent[h] li[i] pelerins for de la vile[j] sor le port[1] ; et li Venisien[k] firent abatre la ville[l] et[m] les tors et les murs[n] [2].

[**109**.] Et dont[a] avint une aventure dont mult pesa a cels de[b] l'ost, que uns des halz[c] barons de l'ost[d], qui avoit nom[e] Symons[f] de Monfort, ot fait son plait al roi de Hungrie[g], qui anemis estoit a cels de l'ost, qu'il[h] s'en ala a[i] lui et guerpi l'ost. Avec lui ala Guis de Monfort ses[j] freres, Symons[k] de Neafle[l], et[m] Roberz[n]

[**108**.] *a*. ja tant *B*. — *b*. tant que *E*. — *c*. *Manque dans CDE*. — *d*. q. vint, si *D*. — *e*. navies *B*, navie *CDE*. — *f*. a l'endemain *C*. — *g*. de Pasque *DE*, de la Pasque *manque dans C*. — *h*. P. si se logierent *BD*, P. se logierent *CE*. — *i*. *Manque dans CE*. — *j*. for... vile *manque dans B*. — *k*. Venisiens *OA*. — *l*. vile *A*, a. les murs *B*. — *m*. *Manque dans CDE*. — *n*. t. et la vile *B*.

[**109**.] *a*. Et lors *B*, Or *CDE*. — *b*. del *O*. — *c*. *Manque dans B*. — *d*. de l'ost *manque dans CDE*. — *e*. a nom *C*. — *f*. Symon *OA*. — *g*. Ungrie *O*. — *h*. o. et *BCDE*. — *i*. aveuc *C*. — *j*. et ses *DE*. — *k*. Symons ses freres *CDE*. — *l*. Ricosie *B*. — *m*. *Manque dans CDE*.

[V]

[EN ROUTE VERS CONSTANTINOPLE]

(avril-juillet 1203)

[1. Les croisés a Corfou : arrivée d'Alexis le Jeune ; menace de nouvelles défections]

(mai 1202)

[**108**.] Il se passa ainsi tant de temps que ce fut le carême ; et ils apprêtèrent leur flotte pour partir à Pâques. Quand les nefs furent chargées, le lendemain de Pâques, les pèlerins se logèrent hors de la ville sur le port [1], et les Vénitiens firent abattre la ville et les tours et les remparts [2].

[**109**.] Et alors advint une aventure qui pesa fort à ceux de l'armée : un des hauts barons de l'armée, qui avait nom Simon de Montfort, avait fait accord avec le roi de Hongrie, qui était ennemi de ceux de l'armée, si bien qu'il s'en alla vers lui et quitta l'armée. Avec lui allèrent Guy de Montfort son frère, Simon de Neauphle, et Robert Mau-

1. Le 7 avril 1203.
2. Mention est faite de cette destruction dans plusieurs autres textes (*Devastatio* ; Gunther de Pairis, chap. 7 ; Anonyme d'Halberstadt, p. 14). L'Anonyme d'Halberstadt précise qu'elle se fit au moment de l'évacuation de la ville, aux « ides de mai » (15 mai). Erreur de date : « mai » doit être corrigé en « avril ». Même « le 15 avril » paraît surprenant, puisque la flotte commença à partir dès le 20 (voir note au § 110) et que le temps était court pour démanteler une ville. Il est vrai que les Vénitiens restèrent plus tard que les croisés. On pourrait aussi songer à entendre le mot « ides », comme « la période des ides » (6-13 avril), ce qui s'accorderait avec l'indication chronologique de Villehardouin (7 avril).

Malvoisins, et[o] Drius[p] de Cressonessart[q], et l'abés de Vals, qui ere[r] moine[s] de l'ordre de[t] Cistiaus[u], et maint autre. Et ne tarda guaires aprés que[v] s'en ala[w] uns autres[x] halz hom de l'ost[y], qui[z] Engelranz[a] de Bove ere apellez[b], et Hues ses freres, et les genz de lor[c] païs ce[d] que il en porent mener[1].

[**110**.] Ensi partirent[a] cil de l'ost com vos avez oï : mult fu[b] granz domages a l'ost[c], et honte[d] a cels[e] qui le firent[f]. Lors[2] comencierent a movoir[g] les nés et les uissiers[h][3] Et fu devisé que il prendroient[i] port a Corfol[j], une ysle[k] en Romanie[l], et li[m] premier attendroient les darraiens[n], tant que il seroient[o] ensemble. Et il si fistrent[p].

[**111**.] Ainz[a] que li dux ne li marchis partissent[b] del port[c] de Jadres ne les galies[d], vint Alexis, li[e] fils l'empereor[f] Sursac[g][4], de Costantinople[5], et l'i envoia li

— *n*. Robert *OA*. — *o*. *Manque dans B*, M. et *manque dans CDE*. — *p*. Dreue *B*, de Droes *CDE*. — *q*. Trese *B*, Cressonessart *manque dans CDE*. — *r*. estoit *BCDE*. — *s*. abbés et moine *CE*. — *t*. l'ordre de *manque dans BCDE*. — *u*. Cystiaus *A*. — *v*. che *OA*, qu'il *BCD*. — *w*. rala *B*. — *x*. *Manque dans CDE*. — *y*. ost au roy de Hongrie *BCDE*. — *z*. qui avoit (ot *CE*, ot a *D*) non *BCDE*. — *a*. Anjorran *B*. — *b*. ere apellez *manque dans BCDE*. — *c*. g. dou *CDE*. — *d*. et quan *B*.

[**110**.] *a*. se departirent *B*, se partirent *CDE*. — *b*. par fu *D*. — *c*. d. a ceux ki demourerent *C*, cels de l'ost *DE*. — *d*. grant honte *BC*. — *e*. tous cels *D*. — *f*. c. quil essirent (esirent *A*) *OA*, c. qui s'enfuirent *CDE*. — *g*. a movoir *manque dans CDE*. — *h*. n. a atourner *CDE*. — *i*. prendront *D*. — *j*. Corflors *B*, Corfols *CDE*. — *k*. une ysle *après* Romanie *dans B*, ysle qui estoit *CDE*. — *l*. Romenie *A*. — *m*. le *OA*, les *B*. — *n*. derreniers *B*, daerrains *CD*, daraines et *E*. — *o*. fussent *B*. — *p*. fisent *CDE*.

[**111**.] *a*. Anchois *C*. — *b*. partesissent *C*, se partissent *D*. — *c*. porz *OA*. — *d*. ne les galies *après* partissent *dans B*. — *e*. le *OA*. — *f*. inpereor *A*, l'empereor *après* Sursac *dans CDE*. — *g*. *Manque*

1. Les défections de Simon de Montfort, de l'abbé de Vaux et de leurs tenants, puis, un peu plus tard, celle d'Enguerrand de Boves et des autres ne se seraient donc produites qu'au moment où l'ar-

voisin, et Dreux de Cressonsacq, et l'abbé de Vaux, qui était moine de l'ordre de Cîteaux, et maints autres. Et il ne tarda guère ensuite que s'en alla un autre haut homme de l'armée, qui était appelé Enguerrand de Boves, et Hugues son frère, et ce qu'ils purent emmener des gens de leur pays[1].

[**110.**] Ceux-là quittèrent l'armée comme vous avez ouï : ce fut très grand dommage pour l'armée, et grande honte pour ceux qui le firent. Alors[2] les nefs et les huissiers commencèrent à partir[3]. Et il fut convenu qu'ils prendraient port à Corfou, une île de Romanie, et que les premiers attendraient les derniers, jusqu'à ce qu'ils fussent réunis. Et ils firent ainsi.

[**111.**] Avant que le duc et le marquis partissent du port de Jadres, avec les galées, arriva Alexis, le fils de l'empereur Sursac[4], de Constantinople[5], qu'y avait envoyé le roi

mée sortit des murs de Zara pour faire ses préparatifs d'embarquement. Selon Robert de Clari (ch. 14), Simon et Enguerrand auraient quitté dès le moment où l'on s'était disposé à attaquer Zara (novembre 1202) et auraient hiverné en Hongrie. C'est vers le même moment, après la prise de la ville, que, selon l'Anonyme d'Halberstadt (p. 13), « certains des abbés présents » auraient déclaré qu'il fallait rompre avec les Vénitiens et seraient passés en Hongrie, suivis de beaucoup de croisés. D'après la *Devastatio*, le départ de l'abbé de Vaux, de Simon et d'Enguerrand aurait été provoqué par l'accord avec Alexis (qui doit être de janvier 1203) et aurait précédé, si l'on en juge d'après l'ordre du récit, le départ de Renaud de Montmirail (30 mars). — D'après Pierre des Vaux-de-Cernay, Simon de Montfort, après avoir traversé à grand'peine une région déserte et sans chemins (contournant sans doute l'Adriatique), serait parvenu à Barletta (en Pouille) et s'y serait embarqué pour la Syrie.

2. Selon la *Devastatio*, le deuxième dimanche après Pâques, c'est-à-dire le 20 avril 1203.

3. Les galées restèrent en arrière, avec le doge et le marquis (voir § 111).

4. C'est-à-dire Isaac.

5. Robert de Clari (chap. 31) et l'Anonyme d'Halberstadt (p. 14) indiquent également qu'Alexis arriva à Zara après le départ du gros de la flotte : selon le second de ces auteurs, ce fut à la Saint-Marc, c'est-à-dire le 25 avril.

rois Phelipe d'Alemaigne ; et fu receüs [h] a mult grant joie et a mult grant honor. Et ainsi [i] bailla li dux les [j] galies et les [k] vaissials [l] tant [m] com [n] lui [o] convint [p]. Et [q] ensi partirent [r] del port de Jadres, et orent bon vent, et alerent [s] tant que il pristrent port [t] a Duraz [u] [1]. Enqui [v] rendirent [w] cil de la ville [x] la ville [y] a lor seignor, quant [z] il le virent, mult [a] volentiers [b] et li firent [c] fealté [2].

[**112**.] Et d'enqui [a] s'en [b] partirent et vindrent [c] a Corfol [d] ; et troverent l'ost qui ere [e] logie [f] devant [g] la vile, et tenduz [h] trez et paveillons, et [i] les chevaus trais [j] des [k] uissiers [l] por refraichir [3]. Et cum [m] il oïrent que [n] li fils l'empereor [o] de Costantinople [p] ere [q] arrivez al port, si veïssiez maint bon chevalier et maint bon serjant [r] aler encontre et mener maint bel [s] destrier. Ensi le reçurent a mult grant joie et a mult grant honor [4]. Et il [t] fit son tré tendre enmi l'ost, et li marchis [u] de Monferrat [v] le suen delez [w], en cui [x] garde le roi Phelippe [y] l'avoit conmandé [z], qui sue [a] seror avoit a fame [b] [5].

dans B, Kyrsac *D*. — *h*. receuz *A*. — *i*. li *BCDE*. — *j*. des *BCDE*. — *k*. des *BCDE*. — *l*. d. les vaissials et les galies *CDE*. — *m*. grant *E*. — *n*. co *OA*, ke *C*. — *o*. il *BCDE*. — *p*. en volt *B*. — *q*. *Manque dans B*. — *r*. se partirent *D*. — *s*. bien alerent *CDE*. — *t*. porz *OA*, q. il vinrent *CDE*. — *u*. Dumer *B*, Duras *CDE*. — *v*. Ilec *BD*. — *w*. se rendirent *CDE*. — *x*. terre *B*. — *y*. *Manque dans BCDE*. — *z*. car *CDE*. — *a*. *Manque dans CDE*. — *b*. quant... volentiers *manque dans B*. — *c*. fisent *CDE*.

[**112**.] *a*. ilec *BD*. — *b*. se *BCDE*. — *c*. envinrent *C*. — *d*. Corfour *B*, Corfols *C*, Corflos *D*. — *e*. era *OA*, estoit *B*. — *f*. C. et se logierent *CDE*. — *g*. devant l'ille de *D*. — *h*. avoient tenduz *B*, tendi on *CDE*. — *i*. et saca on *CDE*. — *j*. traiz *A*, *manque dans CDE*. — *k*. hors des (*manque dans D*) *BCDE*. — *l*. vessiaus *B*, *manque dans D*. — *m*. quant *B*. — *n*. il... que *manque dans CDE*. — *o*. a l'empereor *C*. — *p*. de Costantinople *manque dans BC*. — *q*. estoit *B*, fu *CDE*. — *r*. serjanz *OA*. — *s*. bon *CDE*. — *t*. i *OA*. — *u*. marchis ausi *DE*. — *v*. Monferat *A*. — *w*. le... delez *manque dans CDE*. — *x*. cui main et en qui *B*. — *y*. Phelippe d'Alemaingne *BCDE*. —

Philippe d'Allemagne ; et il fut reçu à très grande joie et très grand honneur. Et le duc lui donna des galées et des vaisseaux autant qu'il lui en fallut. Et ils partirent ainsi du port de Jadres, et ils eurent bon vent, et ils allèrent tant qu'ils prirent port à Duras[1]. Là, ceux de la ville rendirent la ville à leur seigneur, quand ils le virent, de très bon gré et lui jurèrent fidélité[2].

[**112.**] Et ils partirent de là et arrivèrent à Corfou, et ils trouvèrent l'armée qui était logée devant la ville, tentes et pavillons tendus, et les chevaux tirés des huissiers pour les rafraîchir[3]. Et, quand ils apprirent que le fils de l'empereur de Constantinople était arrivé au port, vous eussiez vu maint bon chevalier et maint bon sergent aller à sa rencontre et mener maint beau destrier. Ainsi le reçurent-ils à très grande joie et très grand honneur[4]. Et il fit dresser sa tente au milieu de l'armée, et le marquis de Montferrat la sienne auprès, [le marquis] en la garde duquel l'avait placé le roi Philippe, qui avait sa sœur pour femme[5].

z. l'avoit commandé *manque dans BCDE.* — *a.* sua *OA*, sa *BCDE*, — *b.* ser. l'avoit mis et (mis et *manque dans BC*) comandé *BCDE.*

1. C'est à Durazzo que s'ouvrait la principale route de terre conduisant de l'Adriatique à Constantinople : Bohémond y avait débarqué un peu plus d'un siècle auparavant.

2. On lit simplement dans la *Devastatio* que, de Raguse à Corfou, toutes les cités et tous les châteaux accueillirent Alexis pacifiquement. Nicétas (p. 717, l. 1) précise, comme Villehardouin, que les habitants de Durazzo le reconnurent pour empereur.

3. Puisque l'armée séjourna à Corfou pendant trois semaines (§ 113) et qu'elle en repartit le 24 mai (§ 119), elle avait dû y arriver dans les premiers jours du même mois. Alexis, selon l'Anonyme d'Halberstadt (p. 14), y arriva à son tour « pendant la semaine de la Pentecôte », c'est-à-dire pendant la semaine qui précéda cette fête, donc entre le 19 et le 25 mai.

4. L'accueil chaleureux reçu par Alexis à Zara (§ 111), puis à Corfou (§ 112), ne vint probablement que d'une partie de l'armée. L'Anonyme d'Halberstadt note également cet accueil, mais son témoignage est suspect, comme étant généralement trop favorable à Philippe de Souabe.

5. Robert de Clari (chap. 31), indique, lui aussi, que Boniface prit Alexis sous sa protection personnelle.

[**113**.] Ensi sejornerent en cele ysle .III. semaines[a], qui mult ere riche et plenteüroise[b][1]. Et dedenz cel sejor[2] lor[c] avint une mesaventure[d] qui fu[e] pesme[f] et dure : que[g] une grant[h] partie de cels qui voloient l'ost depecier et[i] qui avoient[j] autre foiz esté encontre l'ost[k][3] parlerent ensemble[l] et[m] distrent[n] que cele chose lor sembloit estre mult[o] longe et mult perillose et que il remanroient en l'isle et en[p] lairoient l'ost aler et[q], par le conduit a[r] cels de Corfol[s] et quant l'ost en[t] seroit alee, renvoieroient[u] au conte Gautier de Breine[v][4], qui adonc tenoit Brandiz, qu'il[w] lor envoiast vaissiaus por aler a Brandiz.

[**114**.] Je ne vos puis mie toz cels[a] nomer qui a ceste ouvre faire furent. Mes je vos en[b] nomerai une partie des plus maistres chevetaines[c]. De cels fu li[d] uns Odes li[e] Champenois de Chamlite[f], Jaques[g] d'Avesnes[h], Pierres d'Amiens, Guis li chastellains de Coci[i], Ogiers de Sain Cheron[j], Guis de Chappes[k], et Clarenbaus[l] ses niers[m], Guillelmes d'Aunoi[n], Pierres Coiseaus[o], Guis de Pesmes et[p] Haimmes[q] ses freres, Guis de Couvelans[r], Richarz[s] de Dampierres[t], Odes[u]

[**113**.] *a*. III. semaines *manque dans BCDE*. — *b*. r. III semaines *B*, plentieuse *C*, plentiveuse *DE*. — *c*. *Manque dans E*. — *d*. aventure *CDE*. — *e*. mult fu *BCDE*. — *f*. pesanz *B*. — *g*. car *BCD*. — *h*. *Manque dans CDE*. — *i*. qui... et *manque dans BCDE*. — *j*. *Après* foiz *B*. — *k*. av. parlé contre (encontre *DE*) l'ost et avoient (*manque dans DE*) esté *CDE*. — *l*. a parlement ensanle *C*. — *m*. *Manque dans C*. — *n*. disent *CDE*. — *o*. trop *CDE*. — *p*. *Manque dans C*. — *q*. *Manque dans D*. — *r*. de *CDE*. — *s*. de Corfol *manque dans OA*, Corfour *B*, Corfols *C*, Corfort *DE*. — *t*. *Manque dans C*. — *u*. revoieroient *O*, il envoieroit *B*, il envoieroient *CDE*. — *v*. Briene *BCE*, Brene *D*. — *w*. qui *OA*.

[**114**.] *a*. t. cels *au lieu de* Je *C*. — *b*. *Manque dans DE*. — *c*. d. plus chevetains et des plus maistres *BCDE*. — *d*. *Manque dans DE*. — *e*. le *O*. — *f*. de Chamlite *manque dans B*. — *g*. Jaquemes *D*, Jaiques *E*. — *h*. Avernes *OA*. — *i*. Toci *OA*. — *j*. Sainteron *OA*, Saint Tinon *B*, Saint Chienon *CE* (*j'ai corrigé d'après le* § 5). — *k*. Cappes *A*. — *l*. Clarcishaulz *OA* (*leçon correcte au* § 5). —

[**113**.] Ils séjournèrent ainsi trois semaines en cette île, qui était très riche et plantureuse[1]. Et pendant ce séjour[2] leur advint une mésaventure qui fut pénible et dure : une grande partie de ceux qui voulaient disloquer l'armée et qui avaient été précédemment contre elle[3] parlèrent ensemble et dirent que cette chose leur semblait être bien longue et bien périlleuse et qu'ils resteraient dans l'île et laisseraient l'armée s'en aller, et que, par l'intermédiaire de ceux de Corfou, quand l'armée s'en serait allée, ils enverraient pour leur part au comte Gautier de Brienne[4], qui tenait alors Brandis, [lui mandant] de leur envoyer des vaisseaux pour aller à Brandis.

[**114**.] Je ne puis vous nommer tous ceux qui travaillèrent à cet ouvrage. Mais je vous en nommerai une partie parmi les principaux chefs. De ceux-là furent Eudes le Champenois de Champlitte, Jacques d'Avesnes, Pierre d'Amiens, Guy le châtelain de Coucy, Ogier de Saint-Chéron, Guy de Chappes et Clarembaud son neveu, Guillaume d'Aunoi, Pierre Coiseau, Guy de Pesme et Aimon son frère, Guy de Conflans, Richard de Dampierre, Eudes

m. Mez *OA*, Chapes *B* (*j'ai corrigé d'après le* § 5). — *n.* Ainoi *OA* (*leçon correcte au* § 7), Ausnoi *C*. — *o.* Corsaus *B*, de Coissialus *CDE*. — *p. Manque dans C*. — *q.* Haimines *OA*, Henri *B*. — *r.* Covlans *CE*, Escouflans *D*. — *s.* Richart *OA*. — *t.* Dompiere *CDE*. — *u.* et

1. Selon l'Anonyme d'Halberstadt (p. 14), les croisés auraient été assez mal reçus à Corfou. L'archevêque de la cité, ayant prié quelques ecclésiastiques à dîner, leur aurait déclaré ironiquement, au sujet de la primauté du Siège romain, qu'il n'en apercevait qu'une seule justification : à savoir que le Christ avait été mis en croix par des soldats romains. Mais il y aurait eu pis : les habitants de la ville, apprenant l'arrivée d'Alexis, auraient attaqué la flotte à coups de pierriers, et l'île aurait alors été mise à sac.

2. Comme l'épisode dont il va être question fut postérieur à l'arrivée de Boniface et d'Alexis, il doit se situer vers la fin du séjour dans l'île (19-24 mai 1203).

3. Allusion au conflit qui s'était déjà produit à Zara, lors de l'arrivée des messagers d'Allemagne.

4. Sur la présence de Gautier à Brindes ou Brindisi, appelé ici « Brandis », voir ci-dessus, § 33.

ses freres[v], et maint autre[w] qui lor avoient creanté par darriere[x] qu'il se tenroient a lor partie, qui ne l'osoient[y] mostrer par devant[z] por la honte : si que li livre testimoigne bien[a] que plus de la moitié de l'ost[b] se tenoient[c] a lor acort.

[**115**.] Et[a] quant ce oït[b] li marchis de Monferrat[c], et[d] li cuens Baudoins de Flandres[e], et[f] li cuens Loeÿs[g], et[h] li cuens[i] de Saint Pol, et li baron qui se tenoient a lor acort, si furent mult esmaié et distrent[j] : « Seignor, nos sommes mal[k] bailli[1] : se ceste gent se partent[l] de nos avec cels[m] qui s'en sont parti[n] par maintes foiz, nostre ost sera failie et nos[o] ne porrons[p] nulle conqueste faire[q]. Mais alons a els et lor[r] crions merci que il aient por Dieu[s] pitié d'els et de nos, et que il ne se honissent, et que il ne[t] toillent la rescosse[u] d'oltremer. »

[**116**.] Ensi fu li consels acordez, et alerent tuit[a] ensemble en une valee, ou cil[b][2] tenoient lor parlement[c], et menerent avec als le fil[d] l'empereor[e] de Costantinoble et toz les evesques et toz[f] les abbez[g] de l'ost. Et cum[h] il vindrent la, si descendirent a pié[i] ; et cil, cum il les virent, si descendirent[j] de lor chevaus[k] et alerent encontre[l] ; et li baron lor cheïrent as piés[m] mult plo-

Odes *DE*. — *v*. Guis... freres *manque dans B* (*bourdon*). — *w*. *Manque dans DE*. — *x*. derriere *A*. — *y*. q. ne lo soient *OA*. — *z*. os. par devant mostrer *CDE*. — *a*. *Manque dans CDE*. — *b*. de l'ost *manque dans CDE*. — *c*. tornerent *B*.

[115.] *a*. *Manque dans CDE*. — *b*. vit *CDE*. — *c*. Monferat *A*. — *d*. *Manque dans CDE*. — *e*. Flandres et de Henaut *B*. — *f*. *Manque dans CDE*. — *g*. Loys de Blois *CDE*. — *h*. *Manque dans CD*. — *i*. cuens Hues *BCDE*. — *j*. disent *CDE*. — *k*. moult mal *CDE*. — *l*. depart *B*, part *CDE*. — *m*. les autres *BCDE*. — *n*. q. partiz sont (s'en sont *DE*, s'en sont de nous *C*) *BCDE*. — *o*. si *CDE*. — *p*. poross *A*. — *q*. p. rien conquester *CDE*. — *r*. lor cheons aus piez et lor

son frère, et maints autres qui leur avaient promis par derrière de se ranger à leur parti, qui ne l'osaient déclarer ouvertement par honte : et le livre témoigne bien que plus de la moitié de l'armée était d'accord avec eux.

[**115.**] Et quand le marquis de Montferrat l'apprit, ainsi que le comte Baudouin de Flandre, et le comte Louis, et le comte de Saint-Pol, et les barons qui étaient d'accord avec eux, ils furent très émus et dirent : « Seigneurs, nous sommes mal en point[1] : si ces gens nous quittent après ceux qui nous ont quittés à fréquentes reprises, notre armée sera perdue et nous ne pourrons faire aucune conquête. Mais allons les trouver et supplions-les d'avoir pour Dieu pitié d'eux et de nous, et de ne pas se déshonorer, et de ne pas empêcher le secours à la terre d'outre-mer. »

[**116.**] Leur résolution fut ainsi prise et ils allèrent tous ensemble en une vallée où les autres[2] tenaient leur parlement, et ils menèrent avec eux le fils de l'empereur de Constantinople et tous les évêques et tous les abbés de l'armée. Et, quand ils arrivèrent là, ils mirent pied à terre ; et les autres, quand ils les virent, descendirent de leurs chevaux et allèrent à leur rencontre ; et les barons tombèrent à leurs pieds avec force larmes et dirent qu'ils

BCDE. — *s.* por Dieu *après* pitié *C, manque dans D.* — *t.* se honissent... ne *manque dans CDE.* — *u.* conqueste *B.*

[**116.**] *a.* toz *OA.* — *b.* il *CDE.* — *c.* parlemenz *OA.* — *d.* fils *OA.* — *e.* a l'empereor *B.* — *f. Manque dans CDE.* — *g.* abez *A.* — *h.* quant *BD.* — *i.* pié de lor chevaus *CD.* — *j.* a pié... descendirent *manque dans E* (*bourdon*). — *k.* d. des leur *CDE.* — *l.* encontre (contre *C*) iaus *CDE.* — *m.* piez *A.*

1. J'ai mis deux points après *mal bailli.* Cependant, il serait conforme à un usage de l'ancien français de considérer la conditionnelle *se ceste gent...* etc., comme dépendant ἀπὸ κοινοῦ à la fois de la principale précédente et de la principale suivante.

2. Les mutins.

rant et distrent[n] que il[o] ne s'en[p] movroient[q] tres que[r] cil[s] aroient creanté[t] qu'il ne se movroient d'els[u].

[**117**.] Et[a] quant cil virent[b] ce, si[c] orent mult grant pitié et plorerent[d] mult durement[e], quant il virent lor seignors et lor parenz[f] et lor amis chaoir[g] a lor piez[1]; si[h] distrent[i] que il en parleroient[j], et traistrent[k] a une part et parlerent ensemble[l]. Et la summe de[m] lor[n] conseil fu tels[o] que il seroient encor[p] avec els tresqu'a[q] la[r] Sain Michel[2], par[s] tel[t] convent que il[u] lor jureroient sor sainz loialment que des enqui[v] ennavant[3], quele[w] eure que il[x] les semonroient[y], dedenz[z] les .xv. jors que[a] il[b] lor donroient[c] navie a[d] bone foi, sanz[e] mal engin, dont il[f] poroient[g] aler en Surie[4].

[**118**.] Ensi[a] fu[b] otroié et juré. Et lors ot grant joie par tote l'ost[c], et se recuillierent[d] es nés, et li[e] chevaus furent mis[f] es uissiers[g].

n. disent *CDE*. — *o*. *Manque dans O*. — *p*. se *BD*. — *q*. leveroient *B*. — *r*. james tant (devant *CDE*) que *BCDE*. — *s*. il lor *BCDE*. — *t*. en convent *CDE*. — *u*. d'avec euls *B*.

[**117**.] *a*. *Manque dans C*. — *b*. oïrent *CDE*. — *c*. si en *BCD*. — *d*. plorerent d'autre part *B*. — *e*. tendrement *BCDE*. — *f*. et lor parenz *manque dans CDE*. — *g*. *Manque dans C*. — *h*. il *B*. — *i*. disent *CDE*. — *j*. emparleroient *O*. — *k*. trerent *B*, si traisent *CDE*. — *l*. et parlerent ensemble *manque dans B*. — *m*. et parlerent... de *manque dans CDE*. — *n*. li *C*. — *o*. cons. lor aporta *CDE*. — *p*. *Manque dans B*. — *q*. desci a *B*, duskes a *C*. — *r*. le nuit *C*. — *s*. per *OA*. — *t*. *Manque dans CDE*. — *u*. *Manque dans E*. — *v*. lors *B*, q. de cel jor *CDE*. — *w*. de quelque *B*, de quele *CDE*. — *x*. *Manque dans E*. — *y*. en semonroient *CD*. — *z*. ke dedenz *D*. — *a*. après *B*, *manque dans D*. — *b*. *Manque dans B*. — *c*. bailleroient *B*, livreroient *D*. — *d*. en *B*. — *e*. sainz *O*, et sans *D*. — *f*. il il *O*. — *g*. porroient *A*.

[**118**.] *a*. Et ensi *DE*. — *b*. lor fu *C*. — *c*. Et li os en ot mult grant

n'en bougeraient pas jusqu'à ce que ceux-ci leur eussent promis de ne pas se séparer d'eux.

[**117**.] Et quand ceux-ci le virent, ils eurent très grande pitié et pleurèrent très fort, quand ils virent leurs seigneurs et leurs parents et leurs amis tomber à leurs pieds[1]; et ils dirent qu'ils en parleraient, et ils se retirèrent à part, et ils parlèrent ensemble. Et la fin de leur conseil fut qu'ils resteraient encore avec eux jusqu'à la Saint-Michel[2], à condition qu'ils leur jurassent régulièrement sur évangiles qu'à partir de cette date[3], à quelque moment qu'ils le leur réclamassent, ils leur donneraient dans les quinze jours, loyalement, sans mauvais subterfuge, une flotte avec laquelle ils pourraient aller en Syrie[4].

[**118**.] Ainsi fut-il accordé et juré. Et alors il y eut grande joie dans toute l'armée; et ils s'embarquèrent[5] dans les nefs, et les chevaux furent mis dans les huissiers.

joie *CDE*. — *d*. recuillerent *A*, recueillirent *B*, remirent *CDE*. — *e*. les *CDE*. — *f*. furent mis *manque dans CDE*. — *g*. vessiaus *B*.

1. Tous les manuscrits, à l'exception de *C*, marquent un alinéa après *mout durement*, faisant commencer une nouvelle phrase avec les mots *quant il virent lor seignors*... Pourtant, le sens paraît exiger que ce second élément soit rattaché à ce qui précède pour expliquer l'émotion dont il s'agit. L'inclusion de la principale *si orent mult grant pitié*... etc. entre deux temporelles commençant par *quant* n'est pas un empêchement : les exemples n'en manquent pas dans d'autres textes. Cf., ici même, § 203.

2. Le 29 septembre 1203, date à laquelle expirait le contrat passé avec les Vénitiens : en effet, la durée d'un an prévue au traité de 1201 pour cet accord avait commencé à courir le jour où l'on avait quitté Venise (1er octobre 1202). Cf. ci-après, § 195.

3. A partir de la Saint-Michel.

4. Le compromis indiqué par Villehardouin correspond à ce qu'on lit dans la lettre de Hugues de Saint-Pol (voir ci-dessus, p. 94, note 3).

5. C'est le sens particulier que Villehardouin donne plusieurs fois au mot *recueillir*. Cf. § 131, 236, 471 (*recueillir*, transitif) et 154 (*se recueillir*, pronominal). Autre sens au § 483 (« se retirer »).

[2. De Corfou a Scutari]
(24 mai-26 juin 1203)

[**119**[1].] Ensi[a] se[b] partirent del port de Corfol[c] la veille[d] de[e] Pentecoste[2], qui fu[f] .M. et .CC. anz et trois[g] aprés l'incarnation Nostre Seignor[h] Jesu Crist[i]; et[j] enqui[k] furent totes les nés ensemble[l] et tuit[m] li uissier[n] et totes les galies de l'ost et assez d'autres nés de marcheans[o] qui avec s'erent[p] aroutees. Et[q] li jors[r] fu bels et[s] clers, et li venz dolz[t] et soés. Et il[u] laissent[v] aler[w] les voilles al vent[x].

[**120**.] Et bien[a] testimoigne[b] Joffrois li mareschaus de Champaigne[c], qui ceste oevre dita[d], que[e] ainc[f] n'i[g] menti de mot a son escient[3], si[h] com cil qui a toz les conseils fu, que[i] onc si bele chose[j] ne fu veüe; et bien sembloit estoire[k] qui terre deüst conquerre : que[l], tant que[m] om pooit[n] veoir a oil[o], ne pooit[p] on[q] veoir[r] se voilles non de[s] nés et de[t] vaissiaus, si que li[u] cuer des hommes[v] s'en esjoïssoient[w] mult[4].

[**119**.] *a*. Et einsint *BCDE*. — *b*. *Manque dans B*. — *c*. Corfour *B*, Corfols *CDE*. — *d*. vegile *CDE*. — *e*. de la *B*. — *f*. *Manque dans O*. — *g*. M.CC. et III anz *B*. — *h*. Nostre Seignor *manque dans CE*. — *i*. q. fu l'an de l'incarnation Nostre Seignor mile et deus cens et trois ans *D*. — *j*. *Manque dans CDE*. — *k*. ilec *B*. — *l*. asamblees *B*. — *m*. *Manque dans B*. — *n*. vessel *B*. — *o*. marcheanz *A*. — *p*. av. euls estoient (alerent *B*) *BCDE*. — *q*. *Manque dans BCDE*. — *r*. jorz *A*. — *s*. et li tans *CDE*. — *t*. bons *CDE*. — *u*. s. si *CDE*. — *v*. laissierent *D*. — *w*. *Après* voilles *BCDE*. — *x*. al vent *manque dans B*.

[**120**.] *a*. ce *B*. — *b*. tesmoigne (tesmoigne bien *B*) *ABCDE*. — *c*. Et... Champaigne *manque dans D*. — *d*. dira *OA*. — *e*. qui *C*, n' *D*. — *f*. onques *BC*. — *g*. n'en *B*. — *h*. *Manque dans B*. — *i*. *Manque dans E*. — *j*. ost *CDE*. — *k*. estoires *OA*. — *l*. car *CD*. — *m*. conme *BCDE*. — *n*. peust *C*. — *o*. v. aus eulz *B*, v. as iex *CDE*. — *p*. poit *A*. — *q*. *Après* veoir *O*. — *r*. n. veoit on *CDE*. — *s*. des

[2. DE CORFOU A SCUTARI]
(24 mai-26 juin 1203)

[**119**[1].] Ils partirent ainsi du port de Corfou la veille de la Pentecôte[2], qui était mille deux cent trois ans après l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et là se trouvaient ensemble toutes les nefs et tous les huissiers et toutes les galées de l'armée, et en outre beaucoup de nefs de marchands, qui s'y étaient jointes. Et la journée était belle et claire, et le vent doux et léger. Et ils laissent aller les voiles au vent.

[**120**.] Et Geoffroy le maréchal de Champagne, qui composa cette œuvre sans y avoir rien dit de faux, qu'il sache[3], ayant été de tous les conseils, témoigne bien que jamais si belle chose ne se vit ; et cela semblait bien flotte qui dût conquérir de la terre : car, aussi loin qu'on pouvait voir de l'œil, on ne pouvait apercevoir que voiles de nefs et de vaisseaux, en sorte que les cœurs des hommes en étaient tout réjouis[4].

AB. — *t*. des *B*. — *u*. lor *CE*. — *v*. homes *A*, des hommes *manque dans CDE*. — *w*. esjorssoient *OA*.

1. A partir du § 119 et jusqu'au § 452, comparer le témoignage de Nicétas.
2. Le 24 mai. Selon la *Devastatio*, le 25.
3. *Que*, ici comme souvent, a le sens consécutif ; — *mentir* ne signifie pas « altérer sciemment la vérité », mais simplement « dire quelque chose de faux » ; — *de mot* a le sens général de « en rien » (cf. § 248, 301, 391, 401) : il accompagne souvent le verbe *mentir* dans les phrases négatives ; — *a son escient* signifie « en conscience » et non « intentionnellement ». Villehardouin ne parle donc pas de sa sincérité, mais de l'exactitude de son information.
4. L'itinéraire suivi par les croisés à partir de Zara a été décrit par l'Anonyme d'Halberstadt (p. 14-15) et, beaucoup plus en détail, par Aubry de Trois-Fontaines. La description du premier chroniqueur est sommaire, assez fantaisiste et d'un homme peu versé dans la géographie des régions dont il parle. La description d'Aubry, plus détaillée, fournit une trentaine de noms et dénote

[**121**.] Ensi corurent par[a] mer tant que il vindrent a Cademelee[b][1], a[c] un trespas qui sor mer siet[d] ; et lors encontrerent .II. nés de pelerins et[e] de chevaliers et de serjans[f] qui repairoient de[g] Surie ; et ce estoient de cels[h] qui estoient alé[i] al port[j] de[k] Marseille passer[l][2]. Et quant il virent l'estoire si belle[m] et si riche, si orent tel honte[n] que il[o] ne s'ouserent mostrer. Et li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut[p] envoia[q] la[r] barge[s] de sa nef[t] por savoir quel[u] genz ce estoient, et il distrent[v] qu'[w]il estoient[x].

[**122**.] Et uns serjanz[a] se lait[b] coller[c] contreval de[d] la nef en la barge[e] et dist a cels[f] de la nef[g] : « Je vos clain cuite ce qui remaint en la nef dou mien[h] ; qar je[i] m'en irai avec cés[j] ; quar il semble[k] bien que il doivent[l] terre conquerre[m]. » A grant bien fu atornez au[n] serjant[o] et mult fu[p] volentiers en l'ost veüz[q]. Et por ce dit hom que de mil males voies puet on retorner[r].

[**123**.] Ensi corut l'ost[a] trosque[b] a Nigre[3]. Nigre si est une mult bone[c] ysle[d] et une mult[e] bone[f] citez que on appelle[g] Nigrepont. Enqui[h] si[i] pristrent[j] conseil li baron[4] ; si s'en ala[k] li marchis Bonifaces[l] de Monfer-

[**121**.] *a.* per *OA.* — *b.* Cadamelee *O*, Chademelet *B.* — *c.* en *CDE.* — *d.* estoit *B.* — *e. Manque dans CDE.* — *f.* serjanz *A*, p. et de serjans et de chevaliers *B.* — *g.* en *CDE.* — *h.* est. cil *CDE.* — *i.* alez *OA.* — *j.* al port *manque dans C.* — *k.* a *CDE.* — *l. Après* alez *CDE.* — *m.* bele *A.* — *n.* si orent tel honte *manque dans B.* — *o. Manque dans E.* — *p.* de Flandres et de Hennaut *manque dans*

des connaissances géographiques assez sûres, mais tirées des livres. Aubry note toutefois, comme Villehardouin, deux détails concernant spécialement et authentiquement l'expédition en question : à savoir qu'on relâcha à Nègrepont, puis à Avie, où l'on se ravitailla. Mais il ne dit rien des séjours à Chalcédoine et à l'Escutaire, comme si, d'Avie, les croisés étaient allés directement débarquer à Galata.

[**121**.] Ils coururent ainsi sur mer tant qu'ils arrivèrent à Cademélée[1], un détroit qui est en la mer ; et alors ils rencontrèrent deux nefs de pèlerins et de chevaliers et de sergents qui rentraient de Syrie ; et c'était de ceux qui étaient allés passer au port de Marseille[2]. Et quand ils virent la flotte si belle et si brillante, ils eurent une telle honte qu'ils n'osèrent se faire connaître. Et le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut envoya le canot de sa nef pour savoir quels gens c'étaient, et ils dirent qui ils étaient.

[**122**.] Et un sergent se laissa couler en bas de la nef dans le canot et dit à ceux de la nef : « Je vous tiens quittes pour ce qui reste à moi dans la nef : je m'en irai avec ceux-ci ; car il semble bien qu'ils doivent conquérir de la terre. » Il en fut fait grand mérite au sergent et il fut très bien accueilli dans l'armée. Et pour cela dit-on qu'on peut retourner de mille mauvaises voies.

[**123**.] L'armée courut ainsi jusqu'à Nigre[3]. Nigre est une très bonne île et une très bonne cité, qu'on appelle Négrepont. Là les barons tinrent conseil[4] ; et le marquis

CDE. — *q*. i envoia *CD*. — *r*. une *CDE*. — *s*. env. le barnage *B*. — *t*. de sa nef *manque dans CDE*. — *u*. que *O*, queus *BCDE*. — *v*. disent *CDE*. — *w*. qui *B*, quels gens *D*, quil il *E*. — *x*. et il... estoient *manque dans O* (*bourdon*).

[**122**.] *a*. Et un serjant *OA*. — *b*. Lors se laissa un siergans *D*. — *c*. correr *OA*. — *d*. *Manque dans BD*. — *e*. en la barge *manque dans BCDE*. — *f*. cel *OA*. — *g*. de la nef *manque dans CDE*. — *h*. dou mien *manque dans BCDE*. — *i*. m. et *C*. — *j*. cez *O*, eus *B*. — *k*. semblent *B*, me semble *C*. — *l*. b. gent qui doive *B*. — *m*. d. conquerre terre *C*. — *n*. a *OA*. — *o*. serjanz *OA*. — *p*. s. et fu molt *C*. — *q*. vol. veuz en l'ost *BCDE*. — *r*. eschaper *D*.

[**123**.] *a*. E. coururent li os *C*. — *b*. jusque *BC*. — *c*. mult bone *manque dans BCDE*. — *d*. vile *CDE*. — *e*. *Manque dans BCDE*. — *f*. biele *CDE*. — *g*. apelle *A*. — *h*. Ici *B*, Illuec *D*. — *i*. *Manque dans BCDE*. — *j*. prisent *CDE*. — *k*. si... ala *manque dans CDE*. —

1. Le cap Malée, séparé par un détroit de l'île de Cerigo.
2. Sur ce groupe, voir ci-dessus, § 50.
3. Nègrepont, l'ancienne Eubée, dont la ville principale est Nègrepont, l'ancienne Chalcis.
4. Il faut supposer que l'on relâcha dans l'île, puisque la décision

rat et[m] li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut[n] a[o] grant partie[p] des[q] uissiers[r] et des[s] galies[t], avec le fil l'empereor Sursac[u] de Costantinople[v], en[w] une ysle que on appelle[x] Andre[y]; et descendirent a terre, si[z] s'armerent[a] li chevalier[b], et[c] corurent en[d] la terre, et la[e] genz del païs vindrent a merci al fil l'empereor de Costantinoble et li donerent tant[f] dou lor que pais firent[g] a lui[1].

[**124.**] Et[a] rentrerent en lor vaissiaus et corurent par[b] mer[2]. Lors avint[c] un granz[d] domaiges : que[e] uns halz[f] hom[g] de l'ost qui avoit nom[h] Guis[i] li[j] castelains[k] de Coci morut et fu gitez en la mer.

[**125.**] Les autres nés qui n'erent[a] mie cele part guenchies furent entrees en Boche[b] d'Avie[c][3], et ce est la ou li braz Sain Jorge chiet en la grant[e] mer[4]; et corurent contrement le braz tresque[f] a une cité[g] que on appelle[h] Aive[i], qui siet sor le braz Sain George devers la Turchie, mult bele et mult bien asise[5]. Et[j]

l. Après Montferrat *B.* — *m. Manque dans CDE.* — *n.* et de Hennaut *manque dans BC,* de Flandres et de Hennaut *manque dans DE.* — *o.* et mult *CDE.* — *p.* parties *OA,* partie des barons *CDE.* — *q.* de *OAB.* — *r.* vessiaus *B.* — *s.* de *B.* — *t.* des uissiers et des galies *manque dans CDE.* — *u.* Sullac *après* Costantinople *B,* Kyrsac *D.* — *v.* Constantinoble *A.* — *w.* si ariverent en *CDE.* — *x.* apele *A,* y. qui avoit non *B,* y. ki estoit apelee *CDE.* — *y.* Andree *B.* — *z.* et *BCDE.* — *a.* s'armerent *manque dans B.* — *b.* li chevalier *manque dans CDE.* — *c. Manque dans B.* — *d.* par *CDE.* — *e.* les *B,* t. mais les *CDE.* — *f. Après* lor *BCDE.* — *g.* fisent *CDE.*

[**124.**] *a.* Et puis *CDE.* — *b.* per *O.* — *c.* vint *CE.* — *d.* grant *OA.* — *e.* car *CD.* — *f.* halt *OA.* — *g.* home *OA.* — *h.* a nom *C.* — *i. Manque dans B.* — *j. Manque dans CDE.* — *k.* castelains *A.*

[**125.**] *a.* ere *O,* estoient *B.* — *b.* Boque *A.* — *c.* B. dinde *B,* B. de Havie *CDE.* — *e.* la grant *manque dans C.* — *f.* jusque *B,* duskes *C,* a tant che *D.* — *g.* cité vinrent *D.* — *h.* apele *A.* — *i.* Avie *CDE.* — *j. Manque dans C.*

prise implique, semble-t-il, un conseil tenu à terre. Mais il est im probable que l'on soit remonté par l'Euripe jusqu'à la ville de Nè-

Boniface de Montferrat et le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, avec une grande partie des huissiers et des galées, s'en allèrent, ainsi que le fils de l'empereur Sursac de Constantinople, en une île qu'on appelle Andre ; et ils descendirent à terre, et les chevaliers s'armèrent, et ils coururent en la terre, et les gens du pays se rendirent au fils de l'empereur de Constantinople et lui donnèrent tant du leur qu'ils firent paix avec lui[1].

[**124.**] Et ils rentrèrent en leurs vaisseaux et coururent par mer[2]. Alors advint un grand dommage : un haut homme de l'armée, qui avait nom Guy, le châtelain de Coucy, mourut et fut jeté à la mer.

[**125.**] Les autres nefs, celles qui n'avaient pas tourné de ce côté, étaient entrées en Bouche d'Avie[3], et c'est là où le Bras Saint-Georges se jette dans la grande mer[4] ; et elles coururent en remontant le bras jusqu'à une cité qu'on appelle Avie, qui est située sur le Bras Saint-Georges du côté de la Turquie, très belle et très bien assise[5]. Et là ils prirent port et descendirent à terre ; et

grepont. La route directe vers Constantinople était par le canal d'Oro, entre la pointe sud-est de l'île et l'île d'Andros.

1. « Firent paix », c'est-à-dire « obtinrent la paix ». En somme, attaqués, ils achetèrent cette paix.

2. Il s'agit toujours de ceux qui avaient fait un crochet par Andros.

3. L' « embouchure » de ce que nous appelons les Dardanelles. Avie est l'ancienne Abydos, à proximité, en effet, de l'endroit où les Dardanelles s'ouvrent sur la mer de l'Archipel. Robert de Clari (chap. 40) appelle Bouke d'Avie le port même où débarquèrent les croisés. Il note que c'était là l'emplacement de l'ancienne Troie la Grande : souvenir analogue dans l'Anonyme d'Halberstadt et dans Aubry de Trois-Fontaines.

4. Le Bras Saint-Georges était à la fois le détroit des Dardanelles et le Bosphore. Il tirait son nom du monastère de Saint-Georges-de-la-Mange, bâti à Constantinople, sur les bords de la Propontide.

5. La navigation, particulièrement favorisée par les vents (Nicétas, p. 717, l. 15 et suiv. ; cf. lettre des croisés, VI, 211), n'aurait pas duré plus de huit jours de Corfou à Bouche d'Avie, s'il faut en croire Hugues de Saint-Pol. Les premières nefs seraient donc arrivées au mouillage vers le 1er juin.

enqui[k] pristrent[l] port et descendirent[m] a terre ; et[n] cil de la cité[o] vindrent encontre[p] els et lor rendirent la ville[q], si com cil qui ne l'osoient[r] defendre. Et il si fisent[s] mult bien garder, si que cil de la ville[t] n'i[u] perdirent vaillant[v] un dener.

[**126**.] Ensi[a] sejornerent enqui[b] .VIII. jorz por attendre[c] les nés[d] et les galies et les uissiers[e] qui estoient encor[f] a venir[1]. Et[g] dedenz cel sejor pristrent[h] des blez en[i] la terre, que[j] il ere[k] moisons[l]; et[m] il en avoient grant[n] mestier, quar il en avoient pou[o]. Et dedenz ces .VIII. jorz[p] furent venu tuit[q] li vaissel[r] et[s] li baron[2]; et Dieus lor dona bon tens.

[**127**.] Lors[a] se partirent[b] del port d'Avie[c] tuit ensemble, si peüssiez[d] veoir flori[e] le braz Sain Jorge contremont[f] de nés[g] et de galies[h] et de uissiers, et[i] mult[j] grant mervoille ere[k] la bialtez[l] a regarder[m]. Et ensi[n] corurent[o] contremont le braz[p] Sain Jorge[q], tant[r] que il vindrent[s] a Saint Estiene[t], a[u] une abbaïe qui ere[v] a trois lieues de[w] Costantinople[x][3]. Et[y] lors virent tout a plain Costantinople[z] cil[a] des nés et des galies et des uissiers[b], pristrent[c][4] port et aancrèrent[d] lor vaissiaus[e].

k. ilec *BD*. — *l*. prisent *CDE*. — *m*. sont descendut *C*. — *n*. *Manque dans CDE*. — *o*. vile *B*. — *p*. contre *BC* — *q*. vile A. — *r*. n. le soient *OA*, s'osoient *B*. — *s*. Et il la firent *B*. — *t*. vile *B*, si com... ville *manque dans CDE* (*bourdon*). — *u*. ne *O*, ne se (si *DE*) n'i *CDE*. — *v*. *Manque dans C*.

[**126**.] *a*. Puis *CD*. — *b*. ilec *BD*. — *c*. atendre *A*. — *d*. vessiaus *B*. — *e*. et les uissiers *manque dans B*. — *f*. q. encore estoient *C*. — *g*. *Manque dans CDE*. — *h*. cueillirent *B*, prisent *CDE*. — *i*. de *B*. — *j*. car *BCDE*. — *k*. estoit *B*. — *l*. moissons *A*. — *m*. il ere... et *manque dans CDE*. — *n*. gran *A*. — *o*. quar... pou *manque dans B*, m. et pau en avoient *CDE*. — *p*. jors *A*. — *q*. *Manque dans CDE*. — *r*. vaisel *O*. — *s*. et tout *D*.

[**127**.] *a*. Et *CE*, Si *D*. — *b*. departirent *B*. — *c*. d'Avie *manque dans B*. — *d*. peussiez lors *D*. — *e*. *Manque dans B*, *après* Jorge *C*. — *f*. si couvert *B*. — *g*. n. et de vaissiaus *DE*. — *h*. g. et de vais-

ceux de la cité vinrent à leur rencontre et leur rendirent la ville, comme gens qui ne l'osaient défendre. Et ils firent fort bonne garde, en sorte que ceux de la ville ne perdirent un denier vaillant.

[**126**.] Ainsi séjournèrent-ils là huit jours pour attendre les nefs et les galées et les huissiers qui devaient encore arriver[1]. Et pendant ce séjour il prirent des blés dans le pays, car c'était la moisson ; et ils en avaient grand besoin, car ils en avaient peu. Et dans ces huit jours arrivèrent tous les vaisseaux et les barons[2] ; et Dieu leur donna bon temps.

[**127**.] Alors ils partirent du port d'Avie tous ensemble, et vous eussiez pu voir le Bras Saint-Georges tout fleuri, en remontant, de nefs, de galées et d'huissiers, et c'était très grande merveille de regarder cette belle chose. Et ils coururent ainsi en remontant le Bras Saint-Georges, tant qu'ils arrivèrent à Saint-Étienne, une abbaye qui était à trois lieues de Constantinople[3]. Et alors ceux des nefs, des galées et des huissiers virent à plein Constantinople, et[4] ils prirent port et ancrèrent leurs vaisseaux.

siaus *C*. — *i*. que *B*, *manque dans CDE*. — *j*. mult estoit *B*. — *k*. mervoille ere *manque dans B*. — *l*. biatelz *O*, la grant b. *DE*. — *m*. merv. estoit de regarder la grant bialté *C*. — *n*. tant *CDE*. — *o*. corrurent *O*. — *p*. braiz *A*. — *q*. sain Jorge *manque dans B*. — *r*. cor. par mer *CDE*. — *s*. q. le jour de la veille mon seigneur saint Jehan Baptiste en juing vindrent *B*, q. vindrent la veille mon seigneur (v. de la *D*) saint Jean Baptiste en juing *CDE* (*indication de date à introduire peut-être dans le texte*). — *t*. Estievene *CDE*. — *u*. *Manque dans BCDE*. — *v*. estoit *BCDE*. — *w*. pres de *C*. — *x*. Costantinoble *A*. — *y*. *Manque dans B*. — *z*. Costantinoble *A*. — *a*. tuit cil *BCDE*. — *b*. c. des vessiax *BCDE*. — *c*. et pristrent *B*, et prisent *CDE*. — *d*. s'aancrerent *D*. — *e*. lor vaissiaus *manque dans BCDE*.

1. C'est-à-dire ceux des vaisseaux qui avaient fait le crochet d'Andros.

2. Le reste de la flotte avait donc achevé de rallier vers le 8 juin.

3. L'abbaye, située au sud de Constantinople, à cinq milles du château des Sept-Tours, a donné son nom au faubourg de San-Stefano. — Les manuscrits *BCDE* indiquent qu'on y arriva le 23 juin (1203). Cf. ci-après, § 132.

4. Le texte des manuscrits *OA* ne fournit pas la conjonction *et*. Il semble qu'on y ait affaire à la construction ἀπὸ κοινοῦ d'un même

[**128**.] Or poez savoir[a] que mult esgarderent[b] Costantinople cil[c] qui onques mais ne l'avoient veüe[1]; que[d] il ne pooient mie[e] cuidier[f] que si riche ville[g] peüst estre en tot le monde, cum[h] il virent ces halz murs et ces riches tours, dont ele ere[i] close tot entor a la reonde, et ces riches[j] palais, et ces haltes yglises, dont il i avoit tant que nuls nel poïst[k] croire se il ne le veïst[l] a l'oil[2], et le lonc et le lé[m] de la ville[n], qui de[o] totes les[p] autres ere[q] soveraine[r]. Et sachiez[s] que il n'i ot si hardi cui[t] la car ne fremist[u]; et ce[v] ne fu mie mervoille[w], que[x] onques si grant affaires[y] ne fu empris[z] de tant de[a] gent[3] puis que li monz fu estorez.

[**129**.] Lors descendirent a terre[a] li conte et li baron[b] et li dux de Venise, et fu[c] li parlemenz ou mostier Saint Estiene[d][4]. La ot maint conseil pris et doné. Totes les paroles qui la furent dites ne vos contera[e] mie[f] li livres[g]; mes la summe del conseil si fu tiels que li dux de Venise se dreça[h] en estant et lor[i] dist :

[**130**.] « Seignor, je sai plus del convine de cest païs que vos ne faites[a] : car altre foiz i ai[b] esté[5]. Vos avez

[**128**.] *a*. Or dist li contes *CDE*. — *b*. fu esgardee *CDE*. — *c*. de ciaus *CDE*. — *d*. car *BCD*. — *e*. *Manque dans B*. — *f*. cuider *O*, q. il ne cuidoient mie *C*. — *g*. vile *A*. — *h*. quant *BCDE*. — *i*. *Manque dans OA*, estoit *CD*. — *j*. haus *C*. — *k*. porroit *BCD*, pooit *E*. — *l*. veoit *BCDE*. — *m*. large *B*. — *n*. vile *A*, cité *C*. — *o*. sour *CDE*. — *p*. *Manque dans BC*. — *q*. estoit *BCDE*. — *r*. la soveraine *C*. — *s*. bien sachiez *CDE*. — *t*. qui *B*. — *u*. fremesist *CDE*. — *v*. *Manque dans BCDE*. — *w*. grant mervoille *B*, de mervoille *C*. — *x*. car *BCDE*. — *y*. estoires *CE*. — *z*. pris *C*. — *a*. emp. de nulle *D*.
[**129**.] *a*. a terre *après* baron *B*. — *b*. t. li baron et li conte *CDE*. — *c*. *Après* parlemenz *C*. — *d*. Estievene *CDE*. — *e*. conterai *OA*,

sujet entre deux verbes, dont l'un précède et l'autre suit. Voir A. Tobler, *Mélanges de grammaire française*, trad. Kuttner, p. 174 et suiv. Cf. ci-après, p. 173, note 3.

[128.] Or vous pouvez savoir que ceux-là regardèrent beaucoup Constantinople qui ne l'avaient jamais vue [1]; car ils ne pouvaient pas penser qu'il pût être en tout le monde aussi puissante ville, quand ils virent ces hautes murailles et ces puissantes tours, dont elle était close tout autour à la ronde, et ces superbes palais, et ces hautes églises, dont il y avait tant que nul ne l'eût pu croire s'il ne l'eût vu de ses yeux [2], et la longueur et la largeur de la ville, qui sur toutes les autres était souveraine. Et sachez qu'il n'y eut homme si hardi à qui la chair ne frémît, et ce ne fut pas merveille ; car jamais si grande affaire ne fut entreprise par (si peu?) [3] de gens depuis que le monde fut créé.

[129.] Alors les comtes et les barons et le duc de Venise descendirent à terre, et leur parlement se tint au monastère Saint-Étienne [4]. Là il y eut maint avis pris et donné. Toutes les paroles qui là furent dites, le livre ne vous les contera pas ; mais la fin du conseil fut que le duc de Venise se dressa debout et leur dit :

[130.] « Seigneurs, je sais plus de l'état des choses de ce pays que vous ne faites : car j'y ai été autrefois [5]. Vous

retrairai *B*, retraira *CDE*. — *f*. pas *CDE*. — *g*. li livres *manque dans B*. — *h*. leva *CDE*. — *i*. *Manque dans C*.

[130.] *a*. fachiés *CDE*. — *b*. c. jou i ai autre fois *CDE*. — *c*. peril-

1. Cf. Robert de Clari, chap. 40.

2. Selon Aubry de Trois-Fontaines (à l'année 1202), on comptait dans la ville jusqu'à cinq cents églises ou monastères. Sur ces sanctuaires, voir notamment le *Liber peregrinus* d'Antoine de Novgorod (Riant, *Exuviae*, t. II, p. 218 et suiv.).

3. La quantité des troupes ne semble rien avoir à faire ici. La leçon *de nulle gent* du manuscrit *D* est plus satisfaisante que la leçon *de tant de gent* des autres manuscrits : mais ce n'est qu'une correction. Peut-être faut-il supposer une leçon *tant poi*, comme au § 165.

4. Aucun autre auteur que Villehardouin n'a mentionné ce conseil tenu à Saint-Étienne.

5. Voir ci-dessus, § 67, note 4.

le plus grant afaire et le plus perillous[c] entrepris[d] que onques genz entrepreïssent : por[e] ce si[f] convendroit[g] que on ovrast[h] sagement. Sachiez, se nos alons a[i] la terre ferme, la terre est granz[j] et large ; et nostre gent[k] sont povre et diseteus[l] de la[m] vïande[n] : si s'espandront par[o] la terre por querre la vïande ; et il[p] i a mult grant plenté de la gent[q] el[r] païs : si ne porriens[s] tot garder que nos n'en[u] perdissiens[v] ; et[w] nos n'avons mestier de perdre, que[x] mult[y] avons poi de[z] gent a ce que nos volons faire.

[**131**.] « Il a[a] isles ci prés[b], que vos poez veoir de ci[c] [1], qui sont habitees de genz et laborees[d] de blez et de vïandes[e] et d'autres[f] biens[g] : alons iki[h] prendre port, et recuillons[i] les blés[j] et les vïandes del païs ; et quant nos avrons[k] les vïandes[l] recuillies[m], alomes[n] devant la ville[o] et fesons[p] ce que Nostre Sires nos[q] avra porveü. Quar plus seürement guerroie cil qui a la vïande que cil qui n'en a point. » A cest[r] conseil s'acorderent li conte[s] et li baron, et s'en ralerent[t] tuit[u] a lor nés chascuns[v] et a ses[w] vaissiaus.

[**132**.] Ensi repouserent[a] cele[b] nuit ; et[c] al maitin[d], qui[e] fu[f] le jor[g] de la feste mon seignor Sain[h] Johan

los *A*. — *d*. empris *après* afaire *B*, *après* avez *C*, entrepreïssent *après* avez *DE*. — *e*. et por *BCDE*. — *f*. *Manque dans O*. — *g*. covendroit *A*, convendra *B*. — *h*. durast *OA*, q. l'en oevre *B*, q. on en ovrast *CE*. — *i*. en *CDE*. — *j*. longhe *CDE*. — *k*. nos genz *B*. — *l*. desertez *B*. — *m*. *Manque dans BCDE*. — *n*. viandes *CDE*. — *o*. en *B*. — *p*. ill *O*. — *q*. p. des gens *C*. — *r*. il *OA*, dou *BCDE*. — *s*. s. nous convendroit *B*, les poriemes mie *CDE*. — *t*. *Manque dans B*, teus *C*, tous *DE*. — *u*. q. nos ne les *B*. — *v*. perdisons *CDE*. — *w*. car *B*. — *x*. car *BCDE*. — *y*. trop *CDE*. — *z*. *Manque dans BCDE*.

[**131**.] *a*. Illa *O*. — *b*. Il a ci pres iles (gens *DE*) *CDE*. — *c*. de ci *manque dans CDE*. — *d*. g. de laboreurs *B*, q. sont laboureur *CDE*. — *e*. et de viandes *manque dans CDE*. — *f*. de blez... autres

avez entrepris l'affaire la plus grande et la plus périlleuse que jamais gens aient entreprise : aussi conviendrait-il qu'on opérât prudemment. Sachez-le, si nous allons à la terre ferme, le pays est grand et large ; et nos gens sont pauvres et courts de vivres : aussi se répandront-ils par le pays pour chercher des vivres ; et il y a très grande quantité de gens dans le pays : aussi ne pourrions-nous faire si bonne garde que nous ne subissions des pertes ; et nous n'avons pas besoin de perdre, car nous avons bien peu de gens pour ce que nous voulons faire.

[**131**.] « Il y a près d'ici des îles que vous pouvez voir d'ici[1], qui sont habitées et qui sont fournies en blés et en vivres et en autres ressources : allons-y prendre port, et embarquons les blés et les vivres du pays ; et, quand nous aurons embarqué les vivres, allons devant la ville et faisons ce que Notre Seigneur aura disposé pour nous. Car plus sûrement fait la guerre celui qui a des vivres que celui qui n'en a point. » A cet avis se rangèrent les comtes et les barons, et ils s'en retournèrent tous, chacun à ses nefs et à ses vaisseaux.

[**132**.] Ils reposèrent ainsi cette nuit-là ; et le lendemain matin, qui était le jour de la fête de monseigneur saint

manque dans B. — *g.* genz *B.* — *h.* la *B*, enki *CE*, illuec *D.* — *i.* requellier *C.* — *j.* blez *A*, biens *B.* — *k.* avrons mis *OA.* — *l.* viandes del païs *C.* — *m.* recueillies dou païs *DE.* — *n.* si alons *B*, alons *CDE.* — *o.* vile *A.* — *p.* ferons *OACE.* — *q. Manque dans BCDE.* — *r.* cel *A.* — *s.* prince *B.* — *t.* alerent *CDE.* — *u.* cascuns *DE.* — *v. Manque dans BCDE.* — *w.* leur *BCDE.*

[**132**.] *a.* se reposerent *B.* — *b.* cel *OA*, la *BCDE.* — *c. Manque dans C.* — *d.* n. et l'endemain *B.* — *e. Manque dans tous les manuscrits ; suppléé ici d'après l'édition Vigenère.* — *f. Manque dans B.* — *g.* fu le jor *manque dans CDE* (*forme régime à maintenir comme complément de temps*). — *h.* sainz *A.*

1. Les îles de l'archipel des Princes, au sud-est de Constantinople, où l'aristocratie byzantine avait fait bâtir de nombreuses maisons de plaisance.

Baptiste en juing[i] [1], furent drecies les[j] banieres et li confanon[k] es chastials des[l] nés, et les hosches[m] ostees[n] des escuz, et portenduz[o] les bors[p] des nés [2]. Chascuns regardoit ses armes tels con a lui convint, que de fi seüssent[q] que par tens en aront mestier.

[**133**.] Li marinier[a] traistrent[b] les[c] ancres; et laissent[d] les[e] voilles al vent aler; et[f] Diex lor done[g] bon[h] vent, tel[i] con a els convint[j], si s'en passent[k] tres par devant Costantinople, si pres des murs et des tours que a maintes[l] de lor nés traist[m] on; si i[n] avoit tant de gent sor les murs et sor les tours[o] que il sembloit que il n'aüst[p] se la non [3].

[**134**.] Ensi lor bestorna[a] Diex[b] nostre Sires le conseil[c] qui[d] fu pris le soir de torner es ysles, ausi con se[e] chascuns n'en aüst[f] onques[g] oï parler[h]; et maintenant[i] traient a la ferme terre plus[j] droit[k] que il onques[l] puent[m]. Et pristrent[n] port devant un palais l'empereor Alexi[o] dont li leus[p] estoit[q] appellez[r] Calchidoines[s] [4], et fu endroit Costantinople[t], d'autre part del[u] braz, devers[v] la Turchie. Cil palais fu uns des[w] plus biax et[x] des plus delitables[y] que onques oel

i. Baptiste en juing *manque dans BCDE*. — *j*. lor *C*. — *k*. biel confanon *CDE*. — *l*. et es *B*. — *m*. bosches *O*. — *n*. *Manque dans OA*. — *o*. pourpenduz *B*. — *p*. li bort *D*. — *q*. c. car de fi sevent (s. bien *B*) *BCDE*.

[**133**.] *a*. maronnier *CDE*. — *b*. traient *C*, traisent *DE*. — *c*. *Manque dans BE*, lor *CD*. — *d*. lessierent *BD*. — *e*. *Manque dans B*, lor *CDE*. — *f*. Ensint s'empassent (en passerent *D*) *BCDE*. — *g*. dona *BD*. — *h*. tel *C*, *manque dans DE*. — *i*. *Manque dans C*. — *j*. convient *C*. — *k*. c. et (si *D*) passerent *BD*, si... passent *manque dans CE*. — *l*. q. d'aucunes *C*, q. de maintes *DE*. — *m*. i traisist *CDE*. — *n*. *Manque dans B*. — *o*. et... tours *manque dans D*. — *p*. eust (avoit *C*) gent *BCD*; sor les murs... aüst *manque dans E* (*bourdon*).

[**134**.] *a*. destourba *B*. — *b*. *Manque dans BCE*. — *c*. le conseil *manque dans E*. — *d*. qu'il *E*. — *e*. *Manque dans E*. — *f*. c. ne aüst *O*. — *g*. onques mes *B*. — *h*. Ensi lor bestorna... parler

Jean-Baptiste en juin[1], les bannières et les gonfanons furent dressés sur les châteaux des nefs, et les housses ôtées des boucliers, et les bords des nefs garnis[2]. Chacun examinait les armes qu'il lui fallait, comme s'ils avaient su avec certitude qu'ils en auraient bientôt besoin.

[**133**.] Les matelots levèrent les ancres ; et ils laissent les voiles aller au vent ; et Dieu leur donne bon vent, comme il leur fallait, et ils passent jusque devant Constantinople, si près des murailles et des tours que l'on tira contre maintes de leurs nefs ; et il y avait tant de gens sur les murailles et sur les tours qu'il semblait qu'il n'y en eût que là[3].

[**134**.] Alors Dieu notre Seigneur leur fit renverser la décision qui avait été prise la veille au soir de se diriger vers les îles, comme si personne n'en eût jamais entendu parler ; et aussitôt ils tirent vers la terre ferme au plus droit qu'ils peuvent. Et ils prirent port devant un palais de l'empereur Alexis, dont le lieu était appelé Chalcédoine[4], et c'était face à Constantinople, sur l'autre bord du Bras, du côté de la Turquie. Ce palais était un des plus beaux et des plus délicieux que jamais yeux aient pu re-

manque dans D. — *i. Manque dans BCE*, Lors *D.* — *j.* au plus *CDE.* — *k.* tost *C.* — *l.* onques il *O.* — *m.* peurent *DE.* — *n.* prisent *CDE.* — *o.* Alexis *OACDE.* — *p.* A. ki *CD*, A. ung *E.* — *q.* est *CE.* — *r.* apelez *A.* — *s.* Calcidoine *B*, Calsidones *C*, Calcedones *DE.* — *t.* Costantinoble *A.* — *u.* le *C.* — *v.* endroit *C.* — *w.* dex *A.* — *x.* et ungs

1. Le 24 juin 1203.
2. Au moyen des boucliers, qui formaient bastingage. Cf. § 75. Ces boucliers avaient été ainsi disposés, au départ, en manière d'apparat, puis rentrés pendant la traversée.
3. Robert de Clari (chap. 40), qui mentionne, lui aussi, l'affluence des Byzantins sur leurs murailles, ne dit point qu'ils aient tiré contre les vaisseaux.
4. Chalcédoine, sur la rive est du Bosphore, au nord de l'archipel des Princes. C'est actuellement Kadi-Kœi. Dans le texte de Robert de Clari (chap. 40), elle est appelée Manchidone, probablement sous l'influence du nom « Macédoine ». Les empereurs byzantins y avaient une résidence (Nicétas, p. 702, l. 13 et suiv.).

peüssent esgarder [z], de [a] toz les deliz [b] que il convient [c] a cors d'ome [d] que [e] en maison de prince doit avoir.

[**135**.] Et [a] li conte et li baron descendirent [b] a la terre et se herbergierent [c] el palais et en la ville [d] entor [e], et li plusor tendirent [f] lor paveilons [g]. Lors [h] furent li cheval trait fors [i] des uissiers, et li chevalier et li serjant descendirent [j] a la terre [k] a totes lor armes, si que [l] il ne [m] remest [n] es vaissiaus [o] que [p] li marinier [q]. La contree fu bele et riche et planteürose [r] de toz biens [s]; et les moies [t] des blez qui [u] estoient [v] messoné par mi [w] les camps [x], tant que [y] chascuns [z] en volt prendre [a] si en prist [b] [1], cum cil qui grant mestier en avoient [c].

[**136**.] Ensi sejornerent en cel palais l'endemain [a] [2]. Et al tierz jor [3] lor dona Diex [b] bon vent, et cil [c] marinier resachent lor ancres [d] et dressent lor voilles al vent [e], ensi [f] qu'il [g] s'en vont [h] contre mont [i] [4] le braz bien une lieue desor [j] Constantinople, a un [k] palais qui ere [l] l'empereor Alexi [m], qui ere [n] appellez [o] l'Escu-

E. — *y*. deletables *O*. — *z*. delit. du monde *CDE*. — *a*. des *OA*. — *b*. liz deliz *O*. — *c*. convint *O*. — *d*. d. c'a cors d'ome apartient *C*. — *e*. et que *CD*.

[**135**.] *a*. *Manque dans CE*, Lors *D*. — *b*. Et descendirent les contes et li baron *C*. — *c*. erbergierent *A*, logierent *D*. — *d*. vile *A*. — *e*. p. et entour (tout entour *D*) la ville *BD*, tout entor *CE*. — *f*. tendent *BE*. — *g*. paveillons *A*. — *h*. Puis *CDE*. — *i*. *Manque dans BCDE*. — *j*. descent *OA*. — *k*. a la terre *après* armes *BCDE*. — *l*. *Au lieu de* si que : onques es navies *B*, et (si que *D*) el navie *CDE*. — *m*. *Manque dans C*. — *n*. remesent *CE*, demourerent *D*. — *o*. es vaissiaus *manque dans BCDE*. — *p*. *Manque dans CE*, fors *D*. — *q*. maronnier *CDE*. — *r*. plentieuse *C*, bien plentiveuse *DE*. — *s*. bien *OA*, La contree... bien *manque dans B*. — *t*. masses *B*. — *u*. *Manque dans CDE*. — *v*. avoient esté *B*. — *w*. *Manque dans B*, maisonees aval *CDE*. — *x*. champs *A*. — *y*. c. conme *BCE*. — *z*. chascun *O*, c. si en ot chasuns tant come il *D*. — *a*. avoir *C*. — *b*. prisent *D*. — *c*. en avoient (en orent *D*) *après* qui *CDE*, avoient car la contree fu bele et riche et planteürose de touz biens *B* (*cf. ci-dessus, note s*).

garder, avec toutes les délices faites pour l'homme qu'il doit y avoir en maison de prince.

[**135**.] Et les comtes et les barons descendirent à terre et se logèrent dans le palais et dans la ville à l'entour, et la plupart tendirent leurs pavillons. Alors les chevaux furent tirés hors des huissiers, et les chevaliers et les sergents descendirent à terre avec leurs armes, en sorte qu'il ne resta dans les vaisseaux que les matelots. La contrée était belle et riche et abondante en toutes ressources ; et des meules des blés moissonnés qui étaient parmi les champs chacun prit autant qu'il en voulut prendre [1], comme gens qui en avaient grand besoin.

[**136**.] Ils séjournèrent ainsi en ce palais le lendemain [2]. Et au troisième jour [3] Dieu leur donna bon vent, et les matelots relèvent leurs ancres et dressent leurs voiles au vent, de sorte qu'ils s'en vont en remontant [4] le Bras environ une lieue au-dessus de Constantinople, à un palais qui

[**136**.] *a*. sej. deus jours *CDE*. — *b*. j. orent *C*. — *c*. *Manque dans O*, li *CE*, si *D*. — *d*. ancre *O*. — *e*. mar. drecent (drecierent li mar. *D*, mar. drecerent *E*) lor voiles et retraient (resachierent *DE*) *CDE*. — *f*. et *CDE*. — *g*. qu'il *manque dans BCDE*. — *h*. alerent *D*. — *i*. contreval *OAC*, contre *DE*. — *j*. br. vers une abaïe desus *B*. — *k*. C. au *CDE*. — *l*. estoit *B*, qui ere *manque dans CDE*. — *m*. Alexis *OA*. — *n*. est *B*, estoit *CDE*. — *o*. appelex *O*, apelez *A*. —

1. J'ai mis, après *biens*, un point et virgule et, après *camps*, une virgule, considérant les mots *les moies des blés* comme un complément de *prendre* et de *prist*, représenté devant chacun de ces deux verbes au cas convenable par le pronom *en*. — Mais on pourrait ne mettre, après *biens*, qu'une virgule et, après *camps*, un point et virgule : on aurait alors affaire à une énonciation composée d'un nom et d'une proposition relative, dont l'ensemble équivaudrait à une proposition indépendante (« et les moies des blés estoient... etc. »).

2. Le 25 juin 1203.

3. Le 26 juin 1203.

4. Un courant continu va de la mer Noire à la mer de Marmara. Il semble donc qu'il faille corriger, comme je l'ai fait, *contreval* en *contremont* : pour se rendre de Chalcédoine à Scutari, la flotte avait à remonter le courant.

taire[p] [1]. Enki[q] se[r] ancreerent les[s] nés et li uissiers[t] et totes[u] les galies. Et la chevalerie qui ere[v] erbergie el palais de Calcedoine[w] ala costoiant[x] par terre.

[**137**.] Ensi s'erbegierent[a] sor le braz Sain Jorge, a l'Escutaire[b] et[c] contremont, l'ost des François[d]. Et quant ce vit l'emperere Alexis, si fist la soe[e] ost issir de[f] Costantinople[g], si se[h] herberja sor l'autre[i] rive d'autre part[j] endroit els, si[k] fist tendre ses paveillons, por ce que cil[l] ne peüssent prendre terre par force[m] sor lui. Ensi sejorna l'ost des François par .IX. jors[2]; et se[n] porcaça[o] de vïande cil que[p] mestier en ot[q], et ce furent tuit cil de l'ost.

[3. Séjour a Scutari]
(26 juin-4 juillet 1203)

[**138**.] Dedenz[a] cel sejor[b] [3], issi[c] une compaigne[d] de mult bone gent[e] por garder[f] l'ost, que on ne li feïst mal, et li[g] forier[h], et[i] cerchierent la contree. En cele chompaigne[j] fu Odes li Champenois de Chanlite[k], et Guillelmes[l] ses freres, et Ogiers de Sain Cheron[m], et

p. le scutaire *OA*, sa seutaire *B*, loscutharie *D*, lescutarie *E* (*le* § *137, où* a le *est incorrect, prouverait qu'il faut lire* Escutaire; *pourtant, au* § *141, OA portent* del scutaire). — *q*. Ilec *BD*. — *r*. *Manque dans B*. — *s*. leur *B*. — *t*. les uissiers *OA*. — *u*. *Manque dans B*. — *v*. era *OA*, estoit *B*, i ert *CDE*. — *w*. Calcedonie *A*, Calsidone *C*, Calcedone *DE*. — *x*. encoste *BCDE*, costoiant a Costantinople *OA*.

[**137**.] *a*. se herbergierent. — *b*. le scutaire *OA*, la seutaire *B*, lescutarie *CE*, loscutarie *D*. — *c*. *Manque dans CE*, tout *D*. — *d*. c. le palais *D*. — *e*. le sien *B*. — *f*. fors *DE*. — *g*. Costantinoble *A*. — *h*. *Manque dans B*. — *i*. s. le *CDE*. — *j*. d'autre part *manque dans CDE*. — *k*. et *B*. — *l*. il *BCDE*. — *m*. peus. par force terre prendre *CDE*. — *n*. *Manque dans O*. — *o*. pourchacierent *B*. — *p*. qui *CDE*. — *q*. avoient *B*.

[**138**.] *a*. Et dedenz *CDE*. — *b*. jor *OA*. — *c*. s'en issi *C*. — *d*. champaigne *A*, compaignie *CDE*. — *e*. de mult bone gent

était à l'empereur Alexis et qui était appelé l'Escutaire[1]. Là s'ancrèrent les nefs, les huissiers et toutes les galées. Et la cavalerie qui était logée au palais de Chalcédoine alla par terre en longeant la côte.

[**137**.] L'armée des Français se logea ainsi sur le Bras Saint-Georges, à l'Escutaire et en amont. Et quand l'empereur Alexis vit cela, il fit sortir son armée de Constantinople, et il se logea sur l'autre rive, de l'autre côté, en face d'eux, et il fit tendre ses pavillons, pour qu'ils ne pussent prendre terre de force contre lui. L'armée des Français séjourna ainsi pendant neuf jours[2] ; et qui en avait besoin se procura des vivres, et c'étaient tous ceux de l'armée.

[3. Séjour a Scutari]
(26 juin-4 juillet 1203)

[**138**.] Pendant ce séjour[3] sortit une compagnie de très bonnes gens pour garder l'armée [et empêcher] qu'on ne la surprît, ainsi que les fourrageurs, et ils explorèrent la contrée. En cette compagnie étaient Eudes le Champenois de Champlitte, et Guillaume son frère, et Ogier de

manque dans B. — *f.* mult... garder *manque dans CDE.* — *g.* que on... li *manque dans CDE.* — *h.* les foriers *OA*, fourer *CD*, fourier *E.* — *i. Manque dans B.* — *j.* compaignie *CDE.* — *k.* Camlite *O.* — *l.* Guiz li ainznez *B.* — *m.* Chinon *B*, Chienon *C.* —

1. Aujourd'hui Scutari, sur la rive d'Asie, au nord de Kadi-Kœi (Chalcédoine). C'était une des résidences impériales (Nicétas, p. 289, l. 22). Selon Nicétas (p. 717, l. 18), les vaisseaux légers auraient abordé à Scutari, tandis que les nefs mouillaient devant Péra, hors de portée des traits.

2. Y compris le jour de l'arrivée, mais non celui du départ : c'est-à-dire du 26 juin au 4 juillet 1203. On remit à la voile le 5 juillet. Voir ci-après, note 1 au § 155.

3. C'est de l'épisode dont il va être question (§ 138-140) que Nicétas a voulu parler (p. 718, l. 4 et suiv.) en disant qu'une force postée à Damatrys (qui était près de Scutari : voir Tafel et Thomas, t. II, p. 270, note 1) ne sut pas arrêter les incursions de la cavalerie française.

Manassiers[n] de Lisle[o], et li cuens Gerars[p], uns cuens de Lombardie, qui ere[q] del[r] marchis de Monferrat[s]; et orent bien avec als .LXXX. chevaliers de mult bone gent[t].

[**139**.] Et choisierent[a] el pié de[b] la[c] montagne[1] paveillons, bien[d] a trois lieues[e] de l'ost, et[f] ce estoit le megedux[g][2] l'empereor de Costantinople[h] qui bien avoit .VC. chevaliers de[i] Grius. Quant nostre gent[j] les vit[k], si ordenerent[l] lor gent[m] en[n] .IIII. batailles et fu lor[o] consels tiels[p] que iroient[q] conbatre a els. Et[r] quant li Grieu les virent, si ordenerent[s] lor genz et[t] lor batailles et rengierent[u] par[v] devant les[w] paveillons, et les[3] attendirent. Et nostre gent[x] les alerent ferir mult[y] vigueroisement.

[**140**.] A l'aïe[a] de Dieu nostre Seignor[b] petit[c] dura cil estors, et[d] li Grieu lor tornent les dos, si[e] furent desconfit[f] a la premiere assemblee, et li nostre[g] les enchaucent[h] bien[i] une liue grant. La gaaignerent assez[j] cevaus[k] et[l] roncins et palefrois[m] et[n] muls[o] et mules[p] et tentes et paveillons, et tel gaing con a tel besoigne[q] aferoit[r]. Ensi se revindrent[s] en[t] l'ost, ou il

n. Manesier *B*, Manessiers *CD*, Menesiers *E*. — *o*. de Lisle *manque dans CDE*. — *p*. Cras *OA*, Girarz *B*, Graus *C*, Gras *E*. *Cf*. § *367*. — *q*. est *OA*, estoit *BDE*, qui est *manque dans C*. — *r*. de la mesniee le *BCDE*. — *s*. m. Boniface de Monferrat *DE*, Montferrat Boniface *C*. — *t*. de... gent *manque dans BCDE*.

[**139**.] *a*. choisirent *BCD*. — *b*. ch. en *B*. — *c*. une *CDE*. — *d*. *Après* lieues *C*. — *e*. liues *A*. — *f*. *Manque dans B*. — *g*. mieghe-duns *C*, megheduns *D*, meghedus *E*. — *h*. Constantinoble *A*. — *i*. ou plus de *B*, *manque dans D*. — *j*. Q. nos genz *B*. — *k*. virent *BCDE*. — *l*. firent *B*. — *m*. genz *A*. — *n*. v. si firent d'iaus *CDE*. — *o*. le *B*. — *p*. conselx tielx *A*. — *q*. il iroient *BCDE*. — *r*. *Manque dans D*. — *s*. atornerent *B*. — *t*. lor... et *manque dans BCDE*. — *u*. les rengierent *B*, se restrainssent *CDE*. — *v*. *Manque dans CDE*. — *w*. leur *BCDE*. — *x*. Et nos genz *B*, Et li nostre *CDE*. — *y*. *Manque dans O*.

Saint-Chéron, et Manassier de Lisle, et le comte Gérard, un comte de Lombardie qui était des vassaux du marquis de Montferrat ; et ils avaient avec eux environ quatre-vingts chevaliers de très bonnes gens.

[**139**.] Et ils aperçurent au pied de la montagne[1] des pavillons, à environ trois lieues de l'armée, et c'était le mégaduc[2] de l'empereur de Constantinople, qui avait environ cinq cents chevaliers grecs. Quand les nôtres les virent, ils ordonnèrent leurs gens en quatre corps de bataille, et leur intention fut d'aller combattre avec eux. Et quand les Grecs les virent, ils ordonnèrent leurs gens et leurs corps de bataille et les rangèrent par devant les pavillons, et ils les[3] attendirent. Et nos gens les allèrent charger très vigoureusement.

[**140**.] Avec l'aide de Dieu notre Seigneur, ce combat dura peu, et les Grecs leur tournèrent le dos, et ils furent déconfits à la première rencontre, et les nôtres les poursuivent environ une grande lieue. Ils gagnèrent là beaucoup de chevaux, et de roussins, et de palefrois, et de mulets, et de mules, et de tentes, et de pavillons, et le butin qui convenait en pareil cas. Ils revinrent ainsi au camp,

[**140**.] *a.* aide *BCE.* — *b.* Nostre Seignor *manque dans CDE.* — *c.* petiz *OA.* — *d.* car *CDE.* — *e.* et *CDE.* — *f.* desconfis *O*, desconfiz *A.* — *g.* ass. et cil *BCDE.* — *h.* enchaucierent *BCDE.* — *i. Manque dans C.* — *j.* siergant assez *DE*, assez siergant *C.* — *k.* chevaus *A.* — *l. Manque dans C.* — *m.* palefroiz *A.* — *n. Manque dans C.* — *o.* murs *B*, mules *E.* — *p.* et mules *manque dans BD.* — *q.* con a tel besoigne *manque dans CDE.* — *r.* aferoit a aus *CDE.* — *s.* s'en revindrent *BCDE.* — *t.* a *CDE.*

1. Le Tchamlidja Dag, à l'est de Scutari.
2. Le μέγας δούξ, ou grand amiral (Nicétas, p. 103, l. 13), était alors Michel Stryphnos, beau-frère de l'empereur (Nicétas, p. 637, l. 5). Comme il s'agit ici de cavaliers, on peut supposer que Villehardouin a confondu le μέγας δούξ avec le μέγας δομεστικὸς, qui pouvait recevoir un commandement à terre sous l'autorité du *sebastocreator* (Nicétas, p. 103, l. 16, et p. 523, l. 2).
3. Les Français.

furent mult[u] volentiers veü[v], et departirent lor gaing si com[w] il durent.

[**141**.] A[a] l'autre jor aprés envoia l'emperere Alexis un message[b] as contes et as barons, et ses letres[c] [1]. Cil messages avoit nom[d] Nicholaus[e] Rous[2] et ere[f] nez[g] de Lombardie ; et[h] trova les barons el riche palais del Scutaire[i], ou il estoient a un conseil ; et[j] les salua de part l'empereor Alexi[k] de[l] Costantinoble ; et tendi ses[m] letres le[n] marchis Boniface[o] de Monferrat. Et cil les reçut[p], et furent leües[q] devant toz[r] les barons. Et paroles i ot[s] de maintes manieres es letres que li livres ne raconte[t] mie. Et aprés les autres paroles[u] qui furent[v], si furent de creance, que on[w] creïst[x] celui qui les avoit apportees[y], qui Nicholas[z] Rous[a] avoit nom.

[**142**.] « Biels sire, font il[a] [3], nos avons veües voz letres, et nos[b] dient que nos vos creons, et nos vos creons[c] bien. Or dites ce que[d] vos plaira[e]. »

[**143**.] Et[a] li messages[b] estoit[c] devant les barons en estant[d] et parla : « Seignor, fait il[e], l'emperere[f] Alexis[g] vos mande que bien set[h] que vos iestes la meillor gent[i] qui soient sanz corone[j] [4] et de la meillor

u. Manque dans C. — *v.* veus *O*, veuz *A*, veu et oï *C.* — *w.* g. ensi ke *C.*

[**141**.] *a. Manque dans BCDE.* — *b.* uns messages *OA.* — *c.* et ses letres *manque dans B.* — *d.* a nom *DE.* — *e.* Nicholas *A*, Nicoles *CDE.* — *f.* estoit *BCDE.* — *g. Après* Lombardie *B.* — *h.* il *D.* — *i.* p. de la seutaire *B*, p. del escutarie *C*, p. de loscutarie *D*, p. de lescutaire *E.* — *j.* si *D.* — *k.* Alexis *OA.* — *l.* des *O.* — *m.* les *CE.* — *n.* au *D.* — *o.* Bonifaces *OA*, *manque dans BD.* — *p.* Et... reçut *manque dans D.* — *q.* leues les letres *B*, les lettres leues *CDE.* — *r. Manque dans CDE.* — *s.* i ot *après* manieres *B.* — *t.* conte *B.* — *u. Manque dans B.* — *v.* qui furent *manque dans BCDE.* — *w.* l'om *A.* — *x.* creust *B.* — *y.* aportees *A*, portees *CDE* — *z.* Nicoles *CDE.* — *a. Manque dans CDE.*

où ils furent très bien accueillis, et ils partagèrent leur butin comme ils le devaient.

[**141**.] Le jour d'après, l'empereur Alexis envoya un messager aux comtes et aux barons, avec une lettre[1]. Ce messager avait nom Nicolas Roux[2] et était natif de Lombardie ; et il trouva les barons au riche palais de l'Escutaire, où ils étaient en conseil ; et il les salua de la part de l'empereur Alexis de Constantinople ; et il tendit sa lettre au marquis Boniface de Montferrat. Et celui-ci la reçut, et elle fut lue devant tous les barons. Et il y avait dans la lettre des paroles de toute sorte que le livre ne rapporte pas. Et après les autres paroles qui y étaient, il y en avait pour accréditer l'envoyé, [disant] qu'on crût celui qui avait apporté la lettre et qui avait nom Nicolas Roux.

[**142**.] « Beau seigneur, font-ils[3], nous avons vu votre lettre, et elle nous dit de vous croire, et nous vous croyons bien. Dites donc ce qu'il vous plaira. »

[**143**.] Et le messager se tenait debout devant les barons, et il parla : « Seigneurs, fait-il, l'empereur Alexis vous mande qu'il sait bien que vous êtes les meilleures gens qui soient sans couronne[4], et de la meilleure terre qui

[**142**.] *a*. li baron *D*. — *b*. l. si *D*. — *c*. crerons *CD*, et... creons *manque dans E* (*bourdon*). — *d*. d. k'il *CDE*. — *e*. Or... plaira *manque dans B*.
[**143**.] *a*. *Manque dans BD*. — *b*. message *OA*. — *c*. estut *B*, fu *CDE*. — *d*. en estant *après* fu *C*. — *e*. fait il *manque dans B*. — *f*. empereor *OA*. — *g*. Alexi *OA*. — *h*. m. k'il sait bien *C*. — *i*. les meillor genz *B*. — *j*. g. dou monde *BCDE*.

1. Robert de Clari et Hugues de Saint-Pol font également mention de cette ambassade, mais avec moins de détails. Hugues note seulement qu'on demanda à Alexis de se démettre. Les indications un peu plus complètes de Robert de Clari (chap. 41) correspondent exactement à celles de Villehardouin.
2. Un des nombreux Latins qui vivaient à Byzance et tenaient parfois emploi à la cour.
3. Les barons.
4. Sur cette expression, voir, ci-dessus, p. 19, note 7 au § 16.

terre qui soit, et mult se mervoille[k] por quoi ne a quoi[l] vos iestes venu[m] en sa terre ne en[n] son regne : que[o] vos estes crestïen et il est crestïens[p], et bien set que vos iestes meü por la sainte[q] terre d'oltremer et por la sainte croiz et por[r] le sepulcre rescore[s]. Se vos iestes povres ne[t] disetels[u], il vos donra volentiers de ses vïandes et de son avoir, et vos li vuidiez sa terre. Ne vos voldroit[v] autre mal[w] faire, et ne[x] porquant s'enna[y] il le pooir : car[z], se vos estiez .xx[a]. tant[1] de gent[b], ne[c] vos en[d] porroiz[e] vos aler[f], se il mal[g] vos voloit faire, que vos ne fuissiez[h] mort et desconfit[i]. »

[**144**.] Par[a] l'acort et par[b] le[c] conseil haus autres[d] barons et le[e] duc de Venise se[f] leva en piez Coenes de Bethune[g], qui ere[h] bons chevaliers et sages[i] et bien eloquens[j] ; et respont[k] al message : « Bels[l] sire, vos nos[m] avez dit que vostre sires[n] se merveille[o] mult por quoi nostre[p] seigneur et[q] nostre[r] baron sont entré en son regne ne en sa terre[s]. En son regne ne en sa terre[t] il[u] ne sont mie entré : quar il le[v] tient[w] a tort et a pechié[x] contre[y] Dieu et contre raison, ainz est son neveu, qui ci siet entre nos[z] sor une[a] chaiere[b], qui est fils[c] de son frere l'empereor Sursac[d]. Mes s'il voloit a la merci son[e] nevou[f] venir et li rendoit[g] la[h] corone et l'empire, nos li proieriens que il li perdonast[i] et li

k. merveille *A*, m. s'esmerveille *CDE*. — *l*. ne a quoi *manque dans BCDE*. — *m*. venuz *OA*. — *n*. sa... en *manque dans OA* (*bourdon*). — *o*. car *BCDE*. — *p*. cr. et si *C* (cr. tout et aussi *DE*) est il *CDE*. — *q*. *Manque dans CDE*. — *r*. *Manque dans C*. — *s*. recouvrer *B*, conquerre *CDE*. — *t*. et *C*. — *u*. desetels *O*, desherité *B*. — *v*. voldroit mie *B*. — *w*. Car autre mal ne vous vieut *CDE*. — *x*. non *CDE*. — *y*. s' (*manque dans CD*) en a il bien *BCDE*. — *z*. *Manque dans BCDE*. — *a*. x *B*. — *b*. gent que vous n'estes *C*. — *c*. si ne *D*. — *d*. g. n'en *B*. — *e*. porriez *BCDE*. — *f*. *A la place de* aidier *exponctué O*, issir *BCE*. — *g*. *Après* voloit *B*. — *h*. fussiez *A*, fussiez trestout (tout *D*) *CDE*. — *i*. f. morz et desconfiz *OA*.

[**144**.] *a*. Lors respondi par *D*. — *b*. l'acort et par *manque dans B*.

soit, et il se demande avec beaucoup d'étonnement pourquoi et en vue de quoi vous êtes venus en son royaume : car vous êtes chrétiens et il est chrétien, et il sait bien que vous êtes partis pour secourir la Sainte Terre d'outre-mer et la Sainte Croix et le Sépulcre. Si vous êtes pauvres et disetteux, il vous donnera volontiers de ses vivres et de son argent, et videz sa terre. Il ne vous voudrait pas nuire autrement, et pourtant il en a le pouvoir : car, si vous étiez vingt fois autant [1] de gens, vous ne pourriez vous en aller, s'il voulait vous nuire, que vous ne fussiez tués et mis à mal. »

[**144**.] D'accord et d'entente avec les autres barons et le duc de Venise se leva Conon de Béthune, qui était un bon chevalier, et avisé, et très éloquent ; et il répond au messager : « Beau seigneur, vous nous avez dit que votre seigneur se demande avec beaucoup d'étonnement pourquoi nos seigneurs et nos barons sont entrés en son royaume et en sa terre. Ils ne sont pas entrés en son royaume ni en sa terre, car [ce royaume] il le tient à tort et par péché, contre Dieu et contre la justice : il est à son neveu, qui est assis ici parmi nous sur un trône, et qui est fils de son frère l'empereur Sursac. Mais, s'il voulait venir en la merci de son neveu et lui rendait la couronne et l'empire, nous

— *c*. li *OA*. — *d*. cons. aus contes et aus *B*, cons. as *CDE*. — *e*. au *B*. — *f*. et se *DE*. — *g*. p. li quens de Bretaigne *B*. — *h*. *Suppléé ici d'après les éditions Vigenère et Rouillé*. — *i*. sages estoit *B*. — *j*. parlanz *B*, eloquens estoit *CDE*. — *k*. respondi *BC*, dist *C*. — *l*. Bel *OA*. — *m*. *Manque dans C*. — *n*. seigneur *B*. — *o*. s'esmerveille *CDE*. — *p*. nos *B*. — *q*. ne *CDE*. — *r*. nos *B*. — *s*. ent. en sa terre (en sa terre *manque dans C*) et en son regne *CDE*. — *t*. En... terre *manque dans OA* (*bourdon*), ne en sa terre. En son regne ne *manque dans B* (*bourdon*), En sa terre ne en son regne *D*. — *u*. *Manque dans B* ; *après* sont *CDE*. — *v*. la *B*. — *w*. tint *OA*. — *x*. pitié *O*. — *y*. et contre *CDE*. — *z*. entre nos *après* chaiere *CDE*. — *a*. n. en cele *B*, s. en une *CDE*. — *b*. chaiere entre nos *CDE*. — *c*. fil *OA*, q. fils est *B*. — *d*. Kyrsac *D*. — *e*. de son *B*. — *f*. segneur *D*. — *g*. rendroit *O*, rendist *BD*. — *h*. sa *CE*. — *i*. donnaest sa pais *CDE*.

1. .*XX*. *tant* = « vingt fois autant ». Cf. § 56.

donast[j] tant que il peüst vivre richement. Et se vos por cestui[k] message n'i revenez altre foiz[l], ne[m] soiez si hardiz que vos plus i revegniez[n]. » Ensi[o] se[p] parti li messages et s'en rala[q] arriere en Costantinoble[r] a l'empereor Alexi[s].

[**145**.] Li[a] baron parlerent ensemble et distrent[b] l'endemain[c] qu'il mostreroient Alexi[d] le fil l'empereor de Costantinoble al pueple de la cité[1]. Et dont[e] firent armer les galies totes[f] : li[g] dux de Venise et li marchis de Monferrat[h] entrerent en une[i] et mistrent[j] avec als[k] Alexi[l] le fil[m] l'empereor[n] Sursac[o] ; et es autres galies entrerent li chevalier et li baron[p], qui volt[q].

[**146**.] Ensi s'en alerent rez a rez[a] des murs de Costantinople et mostrerent al pueple des Grex[b] le[c] valet, et distrent[d] : « Veez ici[e] vostre[f] seignor naturel ; et sachiez[g] nos ne venimes[h] por vos mal faire, ainz venimes[i] por vos garder et por vos deffendre[2] se vos faites ce que vos devés[j]. Car cil cui[k] vos obeïssiez a[l] seignor vos tient a tort et a pechié contre Dieu[m] et contre raison ; et bien savez[n] com[o] il a disloiaument

— *j*. et li donast *manque dans O* (*bourdon*), li donast *manque dans CE*. — *k*. cist *B*. — *l*. mess. raporter a nous ne revenez ci *B*, mess. ne venez *C*, mess. i revenez altre fois *DE*. — *m*. si ne *CD*, si *E*. — *n*. q. plus revegniez ça *B*, que vos (vos *manque dans C*) i puissiés (puissiés *manque dans C*) hardiement venir (hardiement i revenés *C*) *CDE*. — *o*. Puis *CDE*. — *p*. s'en *BCDE*. — *q*. arala *OA*. — *r*. en Costantinoble *après* empereor *C*. — *s*. *Manque dans BCDE*.

[**145**.] *a*. Et no *B*. — *b*. disent *CDE*. — *c*. l'endemain *après* parlerent *BCDE*. — *d*. Alexis *CDE*. — *e*. Adont *BCDE*. — *f*. *Après* armer *C*, *avant* armer *DE*. — *g*. et li *BDE*. — *h*. Monferat *A*. — *i*. une galie *B*. — *j*. misent *CDE*. — *k*. alx *A*. — *l*. Alexis *OA*. — *m*. fils *OA*. — *n*. a l'empereor *B*. — *o*. Susac *B*, Kyrsac *D*. — *p*. entr. li baron et li chevalier *C*. — *q*. qui volt *manque dans B*, qui vaurrent *D*.

[**146**.] *a*. al. rez a res *A*, al. au res *B*. — *b*. Gres *A*. — *c*. li *OA*. — *d*. disent *CDE*. — *e*. ci *BCDE*. — *f*. le vallet vostre *B*. — *g*. sachiez que *BCDE*. — *h*. sommes pas venut *C*, venimes mie ça (ça *manque dans DE*) *BDE*. — *i*. venons *C*. — *j*. devez *A*. — *k*. que *B*, a qui

prierions celui-ci de lui pardonner et de lui donner assez pour qu'il pût vivre richement. Et si ce n'est pas pour ce message-là que vous revenez une autre fois, ne soyez pas si hardi que de revenir encore. » Alors le messager partit et s'en retourna à Constantinople auprès de l'empereur Alexis.

[**145**.] Les barons parlèrent entre eux et dirent le lendemain qu'ils montreraient Alexis, le fils de l'empereur de Constantinople, au peuple de la cité[1]. Et alors ils firent armer toutes les galées : le duc de Venise et le marquis de Montferrat entrèrent en l'une et prirent avec eux Alexis, le fils de l'empereur Sursac ; et dans les autres galées entrèrent les chevaliers et les barons, ceux qui voulurent.

[**146**.] Ils s'en allèrent ainsi tout au ras des murailles de Constantinople et montrèrent le jeune homme au peuple des Grecs, et dirent : « Voici votre seigneur naturel ; et sachez que nous ne sommes pas venus pour vous nuire, mais nous sommes venus pour vous protéger et vous défendre[2] si vous faites ce que vous devez. Car celui auquel vous obéissiez comme à votre seigneur vous tient à tort et par péché, contre Dieu et contre la justice ; et vous savez bien

CDE. — *l*. cu *A*, comme a *CD*. — *m*. p. et contre D. droit *C*. — *n*. r. et si (si *manque dans E*) savez bien *DE*. — *o*. que *B*, comment

1. Les croisés furent très déçus, après la facile soumission de Durazzo (§ 111), de l'accueil immédiatement hostile que leur firent les Byzantins (lettre VI, 211). Ils croyaient que le prince Alexis était attendu et désiré (lettre des croisés, VI, 211). Aussi s'étonnèrent-ils, selon Hugues de Saint-Pol, que personne ne fût venu saluer « l'héritier » pendant son séjour à Scutari. On espéra alors que le peuple byzantin, si l'on s'adressait à lui directement, pourrait manifester, malgré l'empereur, les dispositions favorables qu'on lui prêtait et qu'on supposait réprimées par la contrainte. C'est pourquoi on imagina d'aller lui montrer Alexis. L'idée, selon Robert de Clari (chap. 41), était venue du doge. — C'est sans doute à cet épisode que fait allusion la lettre VI, 211, où les croisés racontent qu'ils ne purent réussir, malgré plusieurs tentatives, à se faire entendre des Grecs, auxquels ils voulaient expliquer les raisons de leur venue et qui, pour toute réponse, leur envoyèrent des projectiles chaque fois qu'ils approchaient des murailles.

2. Contre leur empereur.

ovré vers[p] son seignor et vers[q] son frere : que[r] il li[s] a les els traiz et tolu son empire a tort[t] et a pechié. Et veez ci le droit oir[u]. Se[v] vos vos tenez a lui, vos[w] ferez[x] ce que vos devroiz[y] ; et se vos nel[z] faites, nos vos ferons le[a] pis que nos porrons. » Onques nus de la terre et del païs[b] ne fist semblant qu'il se tenist a lui por la tremor et por la dotance de l'empereor Alexi[c]. Ensi s'en[d] revindrent[e] en[f] l'ost arriere[g] et alerent[h] chascuns a son[i] heberge[j].

[**147**.] L'endemain[a], quant il orent la messe oïe, s'asemblerent[b] a parlement, et fu li parlemenz a cheval en mi le champ[c]. La peüssiez[d] veoir maint bel[e] destrier et maint chevalier[f] desus[g]. Et fu li conseils des batailles[h] deviser[i], quantes et quels[j] il en avroient[1]. Bestance[k] i ot assez d'unes choses et d'autres[l] ; mes la fin del conseil fu[m] tels que al conte Baudoin de Flandres[n] fu otroié[o] l'avangarde, por ce que il avoit mult[p] grant plenté de bone gent, et d'archiers et d'arbalestriers[q] plus que nuls qui[r] en[s] l'ost fust[2].

[**148**.] Et[a] aprés fu[b] devisé[c] que l'autre bataille feroit[d] Henris ses freres, Mahius[e] de Vaslaincort[f], et

CDE. — *p*. enviers *C*. — *q*. enviers *C*. — *r*. car *B*, quant *C*, cui *D*. — *s*. *Manque dans D*. — *t*. a tort *manque dans OA*. — *u*. seigneur *B*. — *v*. Et se *B*, Si *CDE*. — *w*. et vos *C*, si *DE*. — *x*. feroiz *A*. — *y*. devez *BC*, deveres *DE*. — *z*. ne le *BCDE*. — *a*. au *B*, dou *CDE*. — *b*. t. ne de la cité *B*, n. de la chité *CDE*. — *c*. Alexis *OA*. — *d*. s'en *manque dans B*. — *e*. vindrent *B*. — *f*. a *D*. — *g*. ariere *A*, *manque dans C*, *après* revindrent *E*. — *h*. ala *BC*. — *i*. sa *CDE*. — *j*. heberiaje *B*, heberge reposer *CDE*.

[**147**.] *a*. Et l'endemain *D*. — *b*. o. si s'asemblerent *B*, o. si samblerent *E*. — *c*. m. les chans *BCDE*. — *d*. peussiez vous *B*. — *e*. *Manque dans B*. — *f*. bon chevalier *B*, biel ch. *DE*. — *g*. sus *B*. — *h*. bataille *OA*. — *i*. devisez *B*, devisé et *CDE*. — *j*. quel *OA*, et quel *manque dans B*, et queus (queles *D*) *après* avroient *CDE*. — *k*. Et paroles *B*, Bestens *CD*, bestences *E*. — *l*. as. d'une part et d'autre *BCDE*. — *m*. si fu *D*. — *n*. de Flandres *manque dans BCE*. — *o*. otroiee *BCE*, baillie *D*. — *p*. *Manque dans B*. — *q*. g. et d'ar-

comme il a déloyalement agi envers son seigneur et frère : car il lui a arraché les yeux et enlevé son empire à tort et par péché. Et voici le véritable maître : si vous vous rangez à lui, vous ferez ce que vous devrez ; et si vous ne le faites pas, nous vous ferons le pis que nous pourrons. » Pas un seul de la terre et du pays ne fit paraître qu'il se rangeât à lui, par crainte et par peur de l'empereur Alexis. Ils s'en retournèrent ainsi au camp et allèrent chacun à son logement.

[**147**.] Le lendemain, quand ils eurent entendu la messe, il s'assemblèrent en parlement, et le parlement se tint à cheval dans la campagne. Là vous eussiez pu voir maint beau destrier et maint chevalier dessus. Et l'objet du conseil fut d'arrêter combien ils auraient de corps de bataille et de quelle sorte [1]. Il y eut force discussions à propos de choses et d'autres ; mais la fin du conseil fut qu'on confia l'avant-garde au comte Baudouin de Flandre, parce qu'il avait une très grande quantité de bonnes gens, et plus d'archers et d'arbalétriers que personne qui fût en l'armée [2].

[**148**.] Et après il fut décidé qu'Henri son frère ferait le second corps de bataille avec Mathieu de Wallincourt et

balestriers et d'archiers *CDE*. — *r*. que *OA*. — *s*. in *OA*, qui en *BCDE*.

[**148**.] *a*. *Manque dans B*. — *b*. si fu *B*. — *c*. comandé *E*. — *d*. avroit *B*. — *e*. Mahuis *A*, et Mahi *BCDE*. — *f*. Vilancourt *B*,

1. Hugues de Saint-Pol et Robert de Clari (chap. 41) parlent, eux aussi, de cette organisation des corps de bataille avant le départ de Scutari. L'énumération qui occupe ici les § 147-153 a été rapprochée du dénombrement des « échelles » de l'armée de Charlemagne dans la *Chanson de Roland*. Mais Villehardouin, sans chercher d'effet littéraire, n'a d'autre préoccupation que de fournir un renseignement qui sera utile pour comprendre la suite des événements. En effet, au cours des opérations qui vont commencer, les corps de bataille seront employés selon l'ordre où ils sont ici énumérés.

2. Les batailles commençaient par une « préparation » à l'arme de jet. Cf. p. 157, § 156, note 3, et p. 181, § 179.

Balduins de Belveoir[g], et maint autre[h] bon chevalier de lor terres[i] et de lor païs qui avec[j] els estoient[k].

[**149**.] La tierce bataille fist li cuens Hues[a] de Sain Pol, Pierres[b] d'Amiens ses niers, Euthaices[c] de Cantheleu[d], Ansiaus de Kauç[e], et maint[f] bon chevalier de lor terre et de lor païs.

[**150**.] La quarte bataille fist li cuens Loeÿs de Blois et de Chartain, qui mult fu granz[a] et riche et redotez[b], que[c] il i avoit mult grant plenté de bons chevaliers et de bone gent[d].

[**151**.] La quinte bataille fist[a] Mahius[b] de Monmorenci[c] et li Campenois[d][1] : Joffrois li mareschaus de Campaigne fu en cele[e], Ogiers de Sain Cheron[f], Manessiers de Lisle[g], Miles li[h] Braibanz[i], Machaire de Sainte Manehalt[j], Johans Foisnons[k], Guis de Capes, Clarembauz[l] ses niers[m], Roberz[n] de Ronçoi : totes[o] ces genz firent la quinte bataille. Sachiés[p] que il i ot maint bon[q] chevalier[r].

[**152**.] La siste bataille firent les genz de Borgoigne. En celui fu Oedes li Champenois de Chanlite, Guillaumes ses freres[a], Richars de Dompierre et Oedes ses freres[b], Guis[c] de Pesmes, Haimes ses freres[d],

Waulencourt *C*, Waulaincourt *D*, Mallincourt *E*. — *g*. et Balduins de Belveoir *après* terre *CDE*. — *h*. *Manque dans B*. — *i*. terre *CDE*. — *j*. a *B*. — *k*. et de lor... estoient *manque dans CDE*.

[**149**.] *a*. f. Hues li cuens *D*. — *b*. et Pierres *CDE*. — *c*. et Huitace *B*, et Eutaces *C*, et Eustasses *DE*. — *d*. Chanteleu et *BD*, Canteleu et *CE*. — *e*. Kaue *A*, Kaieus *B*, Caen *CE*, Kaen *D*. — *f*. maint autre *C*.

[**150**.] *a*. bons *B*. — *b*. redoutee *D*. — *c*. car *BCDE*. — *d*. pl. de gens et de chevaliers *CDE*.

[**151**.] *a*. ot *B*. — *b*. Mahuis *A*, Mahi *B*, Mahieus *C*. — *c*. Monmorenti *A*. — *d*. Campenois Oedes (Odes *A*) de Chanlite *OA* (*erreur* : *cf*. § 152). — *e*. cele bataille et (et *manque dans B*) *BCDE*. — *f*. Chinon *B*, Chienon (Cheron *D*) et *CDE*. — *g*. Lille *CDE*. —

Baudouin de Beauvoir et maints autres bons chevaliers de leurs terres et de leurs pays qui étaient avec eux.

[**149.**] Le comte Hugues de Saint-Pol fit le troisième corps de bataille, avec Pierre d'Amiens son neveu, Eustache de Canteleu, Anseau de Cayeux, et maints bons chevaliers de leur terre et de leur pays.

[**150.**] Le comte Louis de Blois et de Chartrain fit le quatrième corps de bataille, qui était très nombreux, puissant et redoutable ; car il y avait là une très grande quantité de bons chevaliers et de bonnes gens.

[**151.**] Mathieu de Montmorency et les Champenois[1] firent le cinquième corps de bataille : Geoffroy le maréchal de Champagne fut en celui-là, ainsi qu'Ogier de Saint-Chéron, Manassier de Lisle, Milon le Brabant, Macaire de Sainte-Menehould, Jean Foisnon, Guy de Chappes, Clarembaud son neveu, Robert de Ronsoi : toutes ces gens firent le cinquième corps de bataille. Sachez qu'il y eut là maint bon chevalier.

[**152.**] Les gens de Bourgogne firent le sixième corps de bataille. En celui-là furent Eudes le Champenois de Champlitte, Guillaume son frère, Richard de Dampierre et Eudes son frère, Guy de Pesmes, Aimon son frère, Othon

h. le *O*, le *précédé de* de *exponctué A*. — *i.* Brebençons *D*. — *j.* Menehalt *A*, Maneholt et *C*, Manehaut et *D*, Manehot et *E*. — *k.* Fuisnons *B*, Foisons et *E*. — *l.* et Clarembauz *DE*. — *m.* nierz *A*. — *n.* Robert *OA*, et Robert *BE*, et Robert ses niés *D*. — *o.* et totes *D* — *p.* sachiet *O*. — *q.* vaillant *CDE*. — *r.* Sachiés... chevalier *manque dans B*.

[**152.**] *a.* Guile son frere *B*. — *b.* Richars... freres *manque dans B* (*bourdon*). — *c.* Gui *CDE*. — *d.* P. Humes son frere *B*, P. et ses

1. Mathieu de Montmorency, qui était de la terre de France, prit le commandement des Champenois à défaut de leur comte, le très jeune Thibaut IV. Il était depuis assez longtemps en relations étroites avec la cour de Champagne. Il s'y trouvait au moment de la mort de Thibaut III (voir § 38) et fut de ceux qui allèrent trouver Eudes de Bourgogne pour l'inviter à remplacer le comte défunt dans son commandement.

Otes[e] de la Roche[f], et Guis[g] de Covlans et les genz de lor terres et de lor païs[h].

[**153**.] La setime[a] bataille[b] fist li marchis Bonifaces de Monferrat, qui mult fu granz[c]. Il i furent[d] li[e] Lombart et li Toschain[f][1] et li Alemain[g] et totes les genz qui furent de le mont[h] de Moncenis[i] trosque[j] a Lion sor le Rone[k]. Tuit cil furent en la bataille[l] le[m] marchis[2], et fu devisé que il feroit[n] l'ariere-garde.

[**154**.] Li jors fu devisé quant il se recueildroient es nés et vaissiaus et[a] por prendre[b] terre[c], ou por vivre[d] ou[e] por morir[f][3]. Et sachiez que ce fu une des plus doutoses choses a faire[g] qui onques fust. Lors parlerent li evesque[h] et li clergiés[i] al pueple, et lor mostrerent que il fussent confés et feïst cascuns[j] sa devise[4], que[k] il ne savoient quant Diex feroit[l] son conmandement d'els. Et il[m] si firent[n] mult volentiers[o] par tote l'ost[c] et[p] mult pitosement.

freres *DE*, Gui... freres *manque dans C*. — *e*. Odes *B*. — *f*. Odes de la Roche *après* Guillaumes ses freres *C*. — *g*. Gui *CDE*. — *h*. *Le § 152 tout entier est omis dans OA* (*bourdon sur les mots* siste *et* setime). *Au sujet de la liste, voir* § 45.

[**153**.] *a*. sesime *OA*, septiesme *B*, sieptime *C*, sietisme *D*, sietime *E*. — *b*. battaille *A*. — *c*. qui... granz *manque dans B*. — *d*. fuirent *O*, La furent *B*. — *e*. tuit li *B*. — *f*. Touscain *B*, Toscan *CDE*. — *g*. Aleman *A*. — *h*. f. des les monz *B*, f. des mons *CD*, f. de mons *E*. — *i*. Mongieu *B*. — *j*. jusque *BD*, dusques *CE*. — *k*. Rosne *CD*, ronde *E*. — *l*. battaile *A*. — *m*. li *OA*, au *CDE*. — *n*. feroient *CDE*.

[**154**.] *a*. r. et es vaissiaus es galées et es huissiers *B*, d. k'il entreroient es nes et es vaissiaus *CDE*. — *b*. v. et conquerroient *CDE*. — *c*. terre par force *BCDE*. — *d*. ou por vivre *manque dans BCDE*. — *e*. et *B*. — *f*. ou por morir *manque dans D*. — *g*. a faire *manque dans B*, *après* fust *CDE*. — *h*. evesques *OA*. — *i*. clergiez *A*. — *j*. chascuns *A*, c. d'iaus *CDE*. — *k*. car *BCDE*. — *l*. foroit *O*. — *m*. *Après* firent *B*. — *n*. fisent *CDE*. — *o*. mult volentiers *après* ost *B*. — *p*. *Manque dans C*.

de la Roche, Guy de Conflans, et les gens de leurs terres et de leurs pays.

[**153**.] Le marquis de Montferrat fit le septième corps de bataille, qui était très nombreux. Là furent les Lombards et les Toscans[1] et les Allemands, et toutes les gens qui étaient depuis le mont de Mont-Cenis jusqu'à Lyon sur le Rhône. Tous ceux-là furent dans le corps de bataille du marquis[2], et il fut décidé que celui-ci ferait l'arrière-garde.

[**154**.] Le jour fut arrêté où ils s'embarqueraient dans les nefs et les vaisseaux pour prendre terre, dussent-ils vivre ou mourir[3]. Et sachez que ce fut une des choses les plus redoutables à faire qui eût jamais été. Alors les évêques et le clergé parlèrent à la foule des croisés et ils leur prescrivirent de se confesser et de faire chacun son testament[4]; car ils ne savaient quand Dieu ferait sa volonté d'eux. Et ils firent ainsi avec empressement dans toute l'armée, et très pieusement.

1. Le comte Riant, considérant que les Toscans n'avaient pas pris part, semble-t-il, à la croisade, a supposé qu'il s'agissait ici des gens de Bertold de Catzenellbogen, dont la seigneurie est appelée, au § 74, dans certains manuscrits « Tascevele en Tosces » : les Toscains seraient « ceux de Tosce ». Mais cette dénomination de « Tascevele en Tosces », propre aux seuls manuscrits *CDE*, est une déformation manifeste de la leçon originale et n'a aucune autorité.

2. Ce groupement se formait naturellement autour de Boniface en raison de ses attaches politiques et familiales avec Philippe de Souabe et des relations qu'il entretenait dans le sud-est de la France.

3. Les croisés, dans leur lettre au pape (VI, 211), ont écrit, en termes analogues, qu'ils s'étaient alors trouvés « dans la nécessité de vaincre ou de mourir ».

4. Même mention de cette confession générale de l'armée dans la lettre d'Hugues de Saint-Pol et dans le livre de Robert de Clari (chap. 41).

[VI]

[PREMIER SIÈGE DE CONSTANTINOPLE : ALEXIS IV EMPEREUR]

(11 juillet-novembre 1203)

[1. PRISE DE LA TOUR DE GALATA]

(6 juillet 1203)

[155.] Li termes vint si com[a] devisez fu[b 1]; et li chevalier furent[c] es[d] uissiers tuit[e], avec lor destriers[f], et furent tuit armé, les[g] helmes laciez et[h] li cheval covert[i] et ensellé[j]; et les autres genz qui n'avoient mie[k] si grant mestier en[l] bataille[m] furent[n] es granz nés tuit[o]; et les galees furent armees[p] et atornees totes[2].

[156.] Et[a] li matins fu biels, aprés le solei un poi levant[b]. Et l'emperieres Alexis les attendoit[c] a granz batailles et a granz corroiz[d] de l'autre[e] part. Et[f] on sone[g] les bozines, et chascune galie fu a un[h] uissier[i] liee por passer oltre[j] plus[k] delivreement[l 3]. Il ne de-

[155.] *a.* v. ensi k'il *C*, v. que *D*. — *b.* c. fu devisez *CDE*. — *c.* entrerent *D*. — *d.* as *CE*. — *e. Après* furent *BCDE*. — *f.* chevaus *D*. — *g.* et les *C*. — *h. Manque dans C*. — *i.* ch. furent tout (tuit *B*) covert *BCDE*. — *j.* enselé *A*. — *k.* qui... mie *après* mestier *C*. — *l.* a la *CDE*. — *m.* bataile *A*. — *n.* estoient *C*. — *o. Manque dans CDE*. — *p.* amenees *DE*.

[156.] *a. Manque dans C*. — *b.* b. un pou devant soleil levant *B*, aprés... levant *manque dans CDE*. — *c.* atendoit *A*. — *d.* batailles *et* corroiz *intervertis CDE*. — *e.* d'autre *BCDE*. — *f. Manque dans C*, Lors *D*. — *g.* Et l'en sone *B*, sona on *D*. — *h.* son *C*. — *i.* uissiers *OA*. — *j. Manque dans CDE*. — *k.* plu *OA*. — *l.* legierement

[VI]

[PREMIER SIÈGE DE CONSTANTINOPLE : ALEXIS IV EMPEREUR]

(11 juillet-novembre 1203)

[1. PRISE DE LA TOUR DE GALATA]

(6 juillet 1203)

[**155**.] Le terme vint selon ce qu'on avait fixé [1] ; et les chevaliers étaient tous dans les huissiers, avec leurs destriers, et ils étaient tout armés, les heaumes lacés et les chevaux garnis et sellés ; et les autres gens qui n'avaient pas si grande utilité en la bataille étaient tous dans les grandes nefs ; et les galées étaient toutes armées et parées [2].

[**156**.] Et la matinée était belle, un peu après le lever du soleil. Et l'empereur Alexis les attendait avec de nombreux bataillons et un nombreux équipage de l'autre côté. Et on sonne les trompettes, et chaque galée était liée à un huissier pour traverser plus facilement [3]. Personne ne de-

1. A compter d'après Villehardouin, l'embarquement à Scutari et le débarquement à Galata eurent lieu le 5 juillet (arrivée à Chalcédoine le 24 juin, § 132 ; — arrivée à Scutari le troisième jour après, 26 juin, § 136 ; — escale de neuf jours, jusqu'au 5 juillet, § 137). — L'auteur de la *Devastatio* donne comme date du débarquement à Galata le 1er juillet, mais sans doute par confusion avec le jour où le jeune Alexis fut montré aux Grecs. La date du 5 juillet, calculée d'après Villehardouin, concorde avec ce qu'on lira plus loin du siège de la tour de Galata et qui est confirmé par plusieurs témoins.

2. Selon Hugues de Saint-Pol, la flotte, entre nefs, huissiers et galées, était de 200 vaisseaux, sans compter les petits navires et les chalands.

3. Selon Robert de Clari (chap. 43), les Vénitiens voguaient en

mandent [m] mie chascuns [n] qui doit [o] aler devant ; mais qui ançois puet [p] ançois arive [q]. Et li chevalier issirent des uissiers [r], et saillent [s] en la mer trosque [t] a la çainture, tuit armé, les hielmes laciez [u] et [v] les glaives es [w] mains ; et li bon archier, et li bon serjant [x], et li bon arbalestrier [y], chascune conpagnie [z] ou endroit [a] ele [b] arriva.

[**157**.] Et li Greu firent [a] mult grant [b] semblant [c] del retenir. Et quant ce [d] vint as lances baissier [e], et [f] li Greu [g] lor tornent les dos, si [h] s'en vont [i] fuiant [j] et [k] lor laissent [l] le rivage [m]. Et sachiez que onques [n] plus [o] orgueilleusement [p] nuls [q] pors [r] ne fu pris. Adonc [s] conmencent [t] li marinier [u] a ovrir les portes des [v] uissiers [w] et a giter les [x] pons [y] fors ; et on comence [z] les chevax a traire ; et [a] li chevalier conmencent a monter [b] sor lor [c] chevaus, et les batailles se conmencent a rengier [d] si com il devoient [e].

[**158**.] Li [a] cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut [b] chevauche [c], qui l'avan garde faisoit, et les autres batailles aprés chascune [d] si [e] cum eles [f] chevauchier [g] devoient [h]. Et alerent trosque [i] la [j] ou l'emperere Alexis avoit esté logiez. Et il s'en fu [k] tornez [l] vers

CDE. — *m*. demanderent *D*. — *n*. *Manque dans CDE*. — *o*. deut *D*. — *p*. pot *D*. — *q*. ist armez *B*, ariva *D*. — *r*. nes *CDE*. — *s*. saillirent *BCE*, sailloient *D*. — *t*. jusques *B*, duskes *C*, deschi *DE*. — *u*. latiez *O*. — *v*. *Manque dans DE*. — *w*. aus *B*. — *x*. serjanz *OA*; archier *et* serjant *intervertis BCDE*. — *y*. et... arbalestier *manque dans C*. — *z*. conpaignie *A*, cascuns a sa c. *CDE*. — *a*. *Manque dans C*, c. la ou *B*, c. la endroit ou *DE*. — *b*. il *C*.

tête, avec le doge, précédés par des barges que montaient des arbalétriers et des archers. On peut penser que leurs galées remorquaient les nefs, qui étaient moins maniables, n'ayant pour traverser le courant que l'aide des voiles, et point de rames.

mande qui doit aller devant ; mais qui plus tôt peut, plus tôt aborde. Et les chevaliers sortirent des huissiers ; et ils sautent dans la mer jusqu'à la ceinture, tout armés, les heaumes lacés et les glaives aux mains ; et de même les bons archers, et les bons sergents, et les bons arbalétriers, chaque compagnie à l'endroit où elle aborda.

[**157.**] Et les Grecs faisaient bien mine de vouloir résister. Et quand on en vint à baisser les lances, alors les Grecs leur tournent le dos : ils prennent la fuite et leur laissent le rivage. Et sachez que jamais l'on ne prit port plus fièrement. Alors les matelots commencent à ouvrir les portes des huissiers et à jeter les ponts dehors ; et on commence à tirer les chevaux ; et les chevaliers commencent à monter sur leurs chevaux, et les corps de bataille commencent à se ranger comme ils devaient.

[**158.**] Le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, qui faisait l'avant-garde, chevauche, et les autres corps de bataille après, chacun comme il devait chevaucher. Et ils allèrent jusque là où l'empereur Alexis avait été campé. Et il s'en était retourné vers Constantinople, et il laissa

[**157.**] *a.* furent *C.* — *b.* apareillié par *C.* — *c.* sanlanche *CDE.* — *d. Manque dans C.* — *e.* bassier *O*, brisier *D.* — *f.* si *BCDE.* — *g.* Grieu *A*, li Greu *manque dans BCDE.* — *h.* et *C.* — *i.* alerent *D.* — *j. Manque dans DE*, si... fuiant *manque dans B.* — *k.* si *E.* — *l.* laissierent *D.* — *m.* li rivaçe *D.* — *n.* o. mes *C*, *après* orgueilleusement *D.* — *o.* si *CDE.* — *p.* orgueillieusement *A.* — *q. Manque dans BCDE.* — *r.* porz *A*, *avant* orgueilleusement *C.* — *s.* Lors *D.* — *t.* commencierent *BCDE.* — *u.* li marinier *manque dans B*, li maronnier *CDE.* — *v.* portes des *manque dans CDE.* — *w.* uissiers *manque dans D*, uissiers des galées *CE.* — *x.* leur *B.* — *y.* ponz *A.* — *z.* f. et comencierent *BC*, f. en commencent *DE.* — *a. Manque dans C.* — *b.* ch. montent *CDE.* — *c.* les *BD.* — *d.* c. a. arrengier *D.* — *e.* si... devoient *manque dans BCDE.*

[**158.**] *a.* Et li *BCDE.* — *b.* de Flandres... Hennaut *manque dans C*, et de Hennaut *manque dans DE.* — *c.* chevaucha *BCDE.* — *d. Manque dans B*, *à la place de* les autres *C*, *après* bataille *DE.* — *e.* einsint *B.* — *f.* ele *OA.* — *g.* chevachier *A*, *manque dans B.* — *h.* devoient aler *B.* — *i.* jusque *BD*, duskes *CE.* — *j. Manque dans CDE.* — *k.* ert *D.* — *l.* retornez *BC.*

Costantinople[m], et laissa tenduz[n] trés[o] et paveillons[1]. Et la gaignerent assez[p] nostre gent[q].

[**159**.] De[a] nostres[b] barons[c] fu[d] tels li conseils que il se hebergeroient[e] sor le[f] port devant la tor de[g] Galathas, ou la caiene[h] fermoit[i] qui movoit[j] de Costantinoble[k]; et sachiez de voir[l] que par cele chaiene convenoit entrer qui al port de Costantinople voloit entrer[m] [2]; et[n] bien virent nostre[o] baron, se[p] il ne prenoient cele tor et rompoient[q] cele[r] chaiene, que il estoient[s] mort et malbailli. Ensi se herbergierent la nuit[t] devant la tor et[u] en la juerie, que l'en apelle[v] l'Estanor, ou il avoit mult bone[w] ville[x] et mult riche[y].

[**160**.] Bien[a] se fissent[b] la[c] nuit eschaugaitier[d]; et[e] l'endemain[3], quant[f] fu[g] hore de tierce[4], si firent[h] une assaillie[i] cil de la tor de Galathas[5] et cil qui de Costantinople[j] lor[k] venoient aïdier en barges[l] [6]; et nostre gent corent[m] as armes. La assembla[n] Jaches[o]

m. Costantinoble *A*. — *n*. C. et destendi *B*, C. et avoit fait destendre *CDE*. — *o*. tentes *B*. — *p*. *Manque dans A*. — *q*. Et... gent *manque dans BCDE*.

[**159**.] *a*. Lors fu de *D*. — *b*. nostre *OA*, nos *BCDE*. — *c*. baron *O*. — *d*. *Manque dans D*. — *e*. erbergierent *C*. — *f*. lor *O*. — *g*. *Manque dans B*. — *h*. caiere *O*, chaiere *A*, chaesne *B*, chaaine *CDE*. — *i*. tenoit *B*. — *j*. venoit *CDE*. — *k*. m. dou port *B*. — *l*. de voir *manque dans BCDE*. — *m*. monter *D*, qui... entrer *omis (bourdon), puis écrit en marge, A*. — *n*. *Manque dans B*. — *o*. nos *BCDE*. — *p*. que se *CDE*. — *q*. coupoient *C*. — *r*. la *CDE*. — *s*. estoienz *OA*. — *t*. la nuit *manque dans CDE*. — *u*. *Manque dans CDE*. — *v*. apele *A*, q. on apieloit *CDE*. — *w*. bele *B*. — *x*. vile *A*. — *y*. riche bien sambloit *D*.

[**160**.] *a*. Molt *D*. — *b*. fissent bien *D*. — *c*. celle *CDE*. — *d*. escargaitier *CDE*. — *e*. a *CDE*. — *f*. endroit *D*. — *g*. quant vint (vint li *C*) *CE*. — *h*. furent *O*. — *i*. saillie *CDE*. — *j*. Constantinoble *A*. — *k*. *Manque dans B*. — *l*. barges et en nés *CDE*. — *m*. corurent *BCD*. — *n*. assembla premiers *BCDE*. — *o*. Jaquemes *D*. —

1. Hugues de Saint-Pol, l'auteur de la *Devastatio* et Robert de Clari confirment que l'empereur ne fit point de résistance. Les

tendus tentes et pavillons[1]. Et là nos gens firent grand butin.

[**159**.] La décision de nos barons fut qu'ils se logeraient sur le port, devant la tour de Galata, où s'attachait la chaîne qui partait de Constantinople ; et sachez en vérité que par cette chaîne devait entrer qui voulait entrer au port de Constantinople[2] ; et nos barons virent bien que, s'ils ne prenaient cette tour et ne rompaient cette chaîne, ils étaient perdus et mal en point. Ils se logèrent ainsi cette nuit-là devant la tour et en la juiverie, que l'on appelle l'Estanor, et qui formait une ville très bonne et très riche.

[**160**.] La nuit ils se firent bien garder ; et le lendemain[3], quand ce fut l'heure de tierce[4], ceux de la tour de Galata[5] et ceux qui de Constantinople venaient les aider en barques[6] firent une attaque ; et nos gens courent

Grecs, d'après Hugues, s'enfuirent si précipitamment qu'on ne put même pas les atteindre d'une flèche (cf. la lettre des croisés VI, 211). D'après Robert de Clari (chap. 43), on les poursuivit jusqu'à un pont, par où ils rentrèrent dans la ville.

2. Cette chaîne était tendue en cas d'approche d'un ennemi (Nicétas, p. 718, l. 19). Elle allait de la tour de Galata aux murailles de la ville et était maintenue en surface par des pièces de bois (Hugues de Saint-Pol, Robert de Clari, chap. 53). Une partie en fut transportée plus tard à Saint-Jean-d'Acre (Nicétas, p. 788, l. 9 et suiv. ; Aubry de Trois-Fontaines, p. 427) ; une autre partie, restée à Constantinople, est déposée aujourd'hui près de l'église Sainte-Irène. Il y en avait d'analogues dans beaucoup de ports : les croisés en avaient trouvé une à Zara (voir § 78).

3. Le 6 juillet. Date confirmée par la *Devastatio*. D'après Hugues de Saint-Pol, il y aurait eu plusieurs tentatives des assiégés avant l'affaire finale qui décida du sort de la tour et dont Villehardouin va parler : selon lui, la tour n'aurait été prise que le surlendemain du débarquement.

4. A neuf heures du matin.

5. La garnison était composée, d'après Hugues de Saint-Pol, d'Anglais, de Danois, de Livoniens et de Pisans.

6. L'obstacle passif de la chaîne était défendu en arrière par des nefs, des galées et des barques rangées bord à bord (Hugues de Saint-Pol ; Robert de Clari, chap. 44). Quand il fut rompu, on prit ou coula un certain nombre de ces navires (Hugues ; Robert, chap. 44 ; Nicétas, p. 719, l. 5 et suiv.).

d'Avesnes[p] [1], et la soe maisnie, a pié ; et sachiez que il fu mult chargiez et[q] fu feruz par[r] mi le vis[s] d'un glaive[t] et en[u] aventure de mort. Et un sien chevaliers fu montez a cheval, qui avoit nom[v] Nicholes[w] de Janlain[x], et[y] secorut[z] mult bien son seignor, et le fist mult bien, si[a] que il en ot grant pris.

[**161**.] Et[a] li criz[2] fu[b] levez en l'ost ; et nostre gent[c] vienent[d] de totes pars[e], et les[f] mistrent[g] enz mult[h] [3] laidement, si que assez en i ot de mors[i] et de pris. Si que de tels i ot[j] qui ne guenchirent[k] mie a la tor, ainz alerent[l] as barges dunt il erent[m] venu ; et[n] la en rot[o] assez de noiez[4], et[p] alquant[q] en eschaperent. Et cels qui[r] guenchirent[s] a[t] la tor[u], cil[v] de l'ost[w] les tindrent[x] si prés[y] que il ne porent[z] la porte fermer. Enqui[a] refu[b] granz[c] li estors a la porte, et la[d] lor tolirent[e] par force, et les pristrent[f] laienz : la en i ot[g] assez de morz et de pris[h].

[2. Le siège]
(11-17 juillet 1203)

[**162**.] Ensi fu li chastiaus[a] de Galathas pris et li porz gaigniez[b] de Costantinoble par[c] force. Mult en furent conforté cil de l'ost, et mult en loerent Damle-

p. Avernes *OA*. — *q.* si *DE*. — *r.* per *OA*. — *s.* cors *CDE*. — *t.* d'un glaive *après* feruz *BC*. — *u. Manque dans OA*, fu en *B*. — *v.* a nom *C*. — *w.* Nicholas *B*. — *x.* Genlain *B*, Joulain *CDE*. — *y.* qui *BC*. — *z.* secorrut *A*. — *a. A la place de* mult *C*.

[**161**.] *a. Manque dans CE*, Lors *D*. — *b. Avant* li *D*. — *c.* nos genz *BCDE*. — *d.* vindrent *B*, keurent *CE*, coururent as armes *D*. — *e.* parz *A*. — *f.* le *OA*, se *B*. — *g.* misent *CDE*. — *h. Manque dans C*. — *i.* morz *A*. — *j.* i en ot *C*. — *k.* guenchierent *O*, q. se guenchirent *DE*, q. n'alerent *B*. — *l.* ganchirent *B*. — *m.* estoient *BCE*. — *n. Manque dans C*. — *o.* ot *B*, i ot *C*. — *p. Manque dans C*. — *q.* Et cil qui *B*. — *r.* Et... qui *manque dans B*. — *s.* vertirent *C*.

aux armes. Là Jacques d'Avesnes[1] combattit à pied, lui et ses hommes ; et sachez qu'il eut fort à supporter et qu'il fut frappé d'une lance au visage et mis en péril de mort. Et un sien chevalier, qui avait nom Nicolas de Jenlain, monta à cheval et secourut fort bien son seigneur ; et il se conduisit fort bien, et il en reçut grand éloge.

[**161**.] Et l'alerte[2] est donnée au camp ; et nos gens viennent de toutes parts ; et ils les ramenèrent[3] très durement, et il y en eut beaucoup de tués et de pris. Et il y en eut qui ne tournèrent pas vers la tour, mais allèrent aux barques d'où ils étaient venus ; et là encore il y en eut beaucoup de noyés[4], et quelques-uns échappèrent. Et ceux qui tournèrent vers la tour, ceux du camp les serrèrent de si près qu'ils ne purent fermer la porte. Là, à la porte, le combat fut encore grand, et ils la leur enlevèrent de force, et ils les prirent dedans : il y en eut là beaucoup de tués et de pris.

[2. LE SIÈGE]
(11-17 juillet 1203)

[**162**.] Ainsi fut pris le château de Galata, et le port de Constantinople gagné de force. Ceux de l'armée en furent très encouragés et ils en louèrent fort notre seigneur

— *t.* vers *C.* — *u.* ainz alerent... tor *manque dans D* (*bourdon*). — *v.* et *B.* — *w.* c. dehors *D.* — *x.* sivirent *D.* — *y.* cours *C.* — *z.* pooient *C.* — *a.* Ilec *BD*, Iqui *CE.* — *b.* fu *BC.* — *c. Manque dans BCDE.* — *d. Manque dans BCDE.* — *e.* tolurent *O*, tollirent *A.* — *f.* prisent *CDE.* — *g.* en ot *BCE*, en rot *D.* — *h.* d'afolés *C.*
[**162**.] *a.* chaustiaus *O.* — *b. Après* Costantinoble *C.* — *c.* per *OA.*

1. D'après Hugues de Saint-Pol, le héros du jour aurait été Pierre de Bracieux.
2. Ou peut-être le signal donné par les cors.
3. *Metre enz* ou *remetre enz* se dit d'un ennemi que l'on rejette sur ses lignes de départ ou, en langage militaire, que l'on « ramène ».
4. Tandis, précise Nicétas (p. 718, l. 22 et suiv.), qu'ils tentaient de descendre par la chaîne jusqu'aux galées grecques.

dieu[d]; et cil de la ville desconforté. Et[e] l'endemain[1] furent enz traites[f] les nés[g] et li vaissel[h] et les galies[i] et li uissier[2]. Et donc[j] pristrent[k] cil de l'ost conseil ensemble[3] por savoir[l] quel chose[m] il porroient faire : s'i[n] assauroient[o] la ville[p] par mer ou par terre[q]. Mult s'acorderent li Venisien que les eschieles fussent[r] drecies[s] es[t] nés et que toz li assaus fust[u] par devers la mer. Li François disoient que il ne se savoient mie[v] si bien aidier sor[w] mer com il savoient[x]; mais quant il aroient lor chevaus et lor armes, il[y] se savroient miels[z] aidier par[a] terre[b]. Ensi[c] fu la fin del conseil que li Venisien assauroient par[d] mer, et li baron et cil de l'ost par terre[e].

[**163**.] Ensi sejornerent per[a] .IIII. jors. Al cinquiesme jor[b] aprés[4] s'arma tote l'oz, et chevauchierent les batailles[c] si com[d] eles erent[e] ordenees[f][5] tot par desor[g] le port[6], trosque[h] endroit le palais de Blaquerne[i]; et li naviles[j] vint[k] par devant[l][7] le port desci[m] que[n] endroit els, et ce fu prés del chief del port[o][8]. Et la si a[p] un flun[q][9] qui fiert[r] en la mer, que

— *d*. Dieu Jesu Crist *B*, Dame Dieu *CDE*. — *e*. *Manque dans C*. — *f*. traitez *O*, end. firent enz traire a cel port *B*, f. traites ou port (es pors *DE*) *CDE*. — *g*. *Avant* ou port *C*. — *h*. les vaissels *OA*. — *i*. galies *et* uissiers *intervertis*, *D*. — *j*. Adont *BCD*, Prisent adont *E*. — *k*. *Manque dans E*. — *l*. por savoir *manque dans CDE*. — *m*. s. ke *C*. — *n*. s'il *CDE*. — *o*. asauroient *A*. — *p*. vile *A*. — *q*. mer *et* terre *intervertis*, *CDE*. — *r*. fussient *OA*. — *s*. dreciees *A*. — *t*. aus *B*. — *u*. q. tot li vaissel fussent *CDE*. — *v*. nient *C*. — *w*. sus la *B*. — *x*. m. com par terre *B*, com il savoient *manque dans CDE*. — *y*. si *DE*. — *z*. mielz *A*. — *a*. a la *CDE*. — *b*. mais quant... terre *manque dans B* (*bourdon*). — *c*. Et *B*. — *d*. per *OA*. — *e*. Ensi fu... terre *manque dans C* (*bourdon*).

[**163**.] *a*. *Manque dans CDE*. — *b*. *Manque dans DE*. — *c*. battailles *B*, toutes les batailles *B*. — *d*. b. ensi que *C*. — *e*. estoient *BCE*. — *f*. devisees *BCE*. — *g*. defor *O*, desouz *B*, t. sour *CE*, t. selonc *D*. — *h*. jusques *B*, tres *DE*. — *i*. Blaqerne *A*. — *j*. les (li *CE*) navies *BCE*, la navie *D*. — *k*. vindrent *B*. — *l*. dedenz *BDE*,

Dieu ; et ceux de la ville en furent très découragés. Et le lendemain[1] les nefs et les vaisseaux, et les galées, et les huissiers furent tirés à l'intérieur [du port][2]. Et alors ceux de l'armée tinrent conseil ensemble[3] pour savoir quelle chose ils pourraient faire : s'ils attaqueraient la ville par mer ou par terre. Les Vénitiens étaient fort d'avis que les échelles fussent dressées sur les nefs et que toute l'attaque fût du côté de la mer. Les Français disaient qu'ils ne savaient pas aussi bien qu'eux s'employer sur mer ; mais que, du moment qu'ils auraient leurs chevaux et leurs armes, ils sauraient mieux s'employer sur terre. La fin du conseil fut que les Vénitiens attaqueraient par mer, et les barons et ceux de l'armée par terre.

[**163**.] Ils séjournèrent ainsi pendant quatre jours. Le cinquième jour après[4], tout le camp s'arma, et les corps de bataille chevauchèrent, comme ils avaient été ordonnés[5], en longeant au-dessus du port[6], jusqu'en face du palais de Blaquerne ; et la flotte vint par devant le port[7] jusqu'en face d'eux, et c'était près du bout du port[8]. Et là il y a un fleuve[9] qui se jette en la mer, en sorte qu'on n'y

devers *C*. — *m*. et desci *CDE*. — *n*. *Manque dans CDE*. — *o*. et ce fu... port *avant* vint *D*, desci... port *manque dans B* (*bourdon*). — *p*. Et laissa *CDE*. — *q*. flum *A*. — *r*. se fiert *B*, est *C*, estoit *DE*. —

1. Le 7 juillet.
2. Cf. Hugues de Saint-Pol, Robert de Clari et Nicétas.
3. Ce conseil de guerre est également mentionné par Robert de Clari (chap. 44).
4. Le 10 juillet 1203.
5. Avant le départ de Scutari. Voir § 147 et suiv.
6. C'est-à-dire en longeant le rivage sur le côté nord-est de la Corne d'Or. — Pour le sens de *tot* (« en longeant »), cf. § 11, note 1.
7. La leçon *par dedenz* des manuscrits *BD* semblerait plus naturelle. Mais on peut entendre que la flotte défila devant le rivage où, du côté sud-ouest, était le mouillage ordinaire des vaisseaux.
8. C'est-à-dire au fond, à l'extrémité nord du port. Mêmes indications dans Hugues de Saint-Pol et dans Nicétas sur cette coopération de l'armée et de la flotte. Nicétas (p. 719, l. 10 et suiv.) précise que les cavaliers marchaient en tête de l'infanterie.
9. Le Barbysse.

on n'i puet[s] passer se par un pont[t] de pierre[1] non. Li Greu[u] avoient le[v] pont colpé[w], et li baron firent[x] tote jor l'ost[y] laborer et tote la nuit por[z] le pont afaitier[a]. Ensi fu li[b] ponz afaitiez[c] et les batailles[d] armees au maitin[2] ; et[e] chevauche[f] li uns[g] aprés l'autre, si[h] com eles[i] erent[j] ordenees[k], et vont[l] devant la ville[m]. Et nus de la cité n'issi fors[n] encontre[o] als : et[p] fu mult grant merveille, que[q] por un[r] qu'il estoient[s] en l'ost estoient il .CC. en la ville[t].

[**164**.] Lors fu li[a] conseils des barons telx que il se hebergeroient entre le palais de Blaquerne[3] et le chastel Buimont[b] [4], qui ere[c] une abaïe close[d] de murs[e]. Et lors furent tendu[f] li tref et li paveillon, et bien fu[g] fiere chose a regarder[h] : que[i] de Costantinoble, qui[j] tenoit .III.[k] liues[5] de front par devers la terre, ne pot[l] tote l'ost[m] assegier[n] que l'unes[o] des portes[6]. Et li Venisien[p] furent en la[q] mer es nés et vaissiaus[r] ; et drecierent les eschieles[7] et les mangoniaus et les per-

s. Mot répété dans O. — *t.* pont non *O.* — *u.* Grieu *A.* — *v.* ce *BCDE.* — *w.* desfet et colpé *B.* — *x.* fisent *CDE.* — *y.* l'ost *manque dans BCDE.* — *z.* tote... por *manque dans BCDE.* — *a.* afaitier tote la nuit *BCDE.* — *b.* le *OA.* — *c.* refez *B.* — *d.* batailes *A.* — *e. Manque dans C.* — *f.* chevauchierent *BD.* — *g.* une *C.* — *h.* einsint *B*, ensi *C.* — *i.* il *B.* — *j.* estoient *BCDE.* — *k.* ordinees *A*, ordené *B.* — *l.* alerent *D.* — *m.* vile *A.* — *n. Manque dans C.* — *o.* contre *CD.* — *p.* si *D.* — *q.* car *CD.* — *r.* quatre *CDE.* — *s.* qui estoit *B.* — *t.* est. III[c] en la ville *B*, est. il IIII[c] dedens *C*, est. dui cent en la ville *E*, est. il en la cité cc *D.*

[**164**.] *a.* le *OA.* — *b.* Bimont *B*, Buiemont *D.* — *c.* estoit *BCDE.* — *d.* qui estoit close *DE.* — *e.* fors murs *C.* — *f. Après* tref *DE, après* paveillon *C.* — *g.* p. et fu bien *BCDE.* — *h.* esgarder *CDE.* — *i.* car *C.* — *j.* qui a cel lés *D.* — *k.* IIII *A.* — *l.* por *OA*, porent de *B*, pooit *CDE.* — *m.* l'ost *manque dans E.* — *n.* ataindre *CDE.* — *o.* ass. k'une *CDE.* — *p.* Venisiens *OA.* — *q. Manque dans C.* — *r.* es vaissiaus *CDE.* — *s.* dr. les perrieres et les mangoniaus

1. Ce pont se trouvait près d'un endroit nommé Pierre-Percée (Nicétas), à une lieue de la tour de Galata selon Hugues de Saint-Pol, à deux selon Robert de Clari. Il était moins long, dit Hugues,

peut passer sinon par un pont de pierre[1]. Les Grecs avaient coupé le pont, et les barons firent travailler l'armée tout le jour et toute la nuit pour arranger le pont. Le pont fut ainsi arrangé, et les corps de bataille s'armèrent le lendemain matin[2]; et ils chevauchent l'un après l'autre, selon qu'ils avaient été ordonnés, et ils vont devant la ville. Et personne de la cité ne sortit contre eux : et ce fut grande merveille, car pour un qu'ils étaient en l'armée ils étaient deux cents en la ville.

[**164**.] Alors la décision des barons fut qu'ils se logeraient entre le palais de Blaquerne[3] et le château de Bohémond[4], qui était une abbaye close de remparts. Et alors furent tendus les tentes et les pavillons, et ce fut une chose bien redoutable à considérer : car de Constantinople, qui occupait trois lieues[5] de front du côté de la terre, l'armée tout entière ne put assiéger que l'une des portes[6]. Et les Vénitiens étaient sur mer, dans les nefs et vaisseaux ; et ils dressèrent les échelles[7] et les mangoneaux et les pierriers,

que le Petit-Pont de Paris, et si étroit que trois cavaliers y passaient à peine de front : mais, pour trouver un autre passage, il eût fallu remonter beaucoup plus haut (à quatre lieues, selon Robert de Clari). On pense que ce pont était le pont de Justinien, ou pont de Saint-Callénique (Mordtmann, nos 60 et 72 et planche I ; Van Millingen, p. 174-177), distant d'environ six kilomètres de la tour de Galata. Selon Hugues de Saint-Pol, les Grecs ne l'auraient pas défendu ; selon Robert de Clari et Nicétas, ils y auraient opposé une certaine résistance.

2. Le 11 juillet 1203.

3. Résidence ordinaire des empereurs byzantins, bâtie à proximité des remparts, au nord-ouest de la ville, non loin du port.

4. Ainsi nommé parce que Bohémond y avait logé au temps de la première croisade. C'était le monastère de Saint-Cosme et Saint-Damien, ou Kosmidion (Nicétas, p. 719, l. 13). Il était situé hors des murailles, face au palais des Blaquernes. Le camp couronnait une colline. Il était bordé au nord-est par la mer, et du côté sud-ouest il dominait une plaine que limitait vers le sud la muraille jadis élevée par l'empereur Manuel (Hugues de Saint-Pol ; Robert de Clari, chap. 44 ; Nicétas, p. 719, l. 15 et suiv.).

5. En réalité, sept kilomètres environ.

6. La porte des Blaquernes.

7. La flotte vénitienne était mouillée en face du Petrion (Nicétas,

rieres[s], et ordenerent lor assault mult bien. Et li baron retornerent le lor[t] par devers la[u] terre, et[v] de perrieres et de[w] mangoniaus[x].

[**165**.] Et sachiez que il n'estoient[a] mie en pais : que[b] il n'ere[c] hore de[d] nuit ne de jor que l'une des batailles[e] ne fust armee par devant[f] la porte por garder les engins et les assaillies[g]. Et por tot[h] ce ne remanoit mie que il ne feïssent[i] assez par[j] cele porte et par autres ; si que il les tenoient si corz que .VI.[k] foiz ou .VII.[l] les convenoit[m] s'armer[n] par[o] tote l'ost. Ne[p] n'avoient[q] pooir que il porcaçassent[r] vïande[s] .IIII. arbalestees loing[t] de l'ost ; et il en avoient[u] mult poi, se de[v] farine[w] non et de bacons ; et de cel[x] avoient[y] poi[z], et[a] de char fresche nulle chose[b], se il ne l'avoient[c] des chevaus que on lor[d] ocioit ; et sachiez que il n'avoient vïande[e] comunelment[f] a[g] tote l'ost trois[h] semaines[1]. Et mult estoient perillousement[i], que[j] onques par tant poi[k] de gent ne furent assegié[l] tant de gent[m] en nulle[n] ville.

et leur eschielles *B*. — *t*. r. les leur *BCDE*. — *u*. devers la *manque dans CDE*. — *v*. *Manque dans CDE*. — *w*. des *A*. — *x*. et de perrieres et de mangoniaus *manque dans B*, mangoniaus et d'autres engiens *CDE*.

[**165**.] *a*. ierent *CDE*. — *b*. car *BCA*. — *c*. estoit *BC*. — *d*. ne de

p. 721, l. 8). Les vaisseaux avaient été cuirassés de peaux de bœufs qui les mettaient à l'abri du feu grégeois (Nicétas, *ibid*.). Afin de dominer les murailles de la ville, on avait disposé sur chaque nef une plate-forme élevée qui pouvait recevoir trois ou quatre soldats. La plate-forme était soutenue par les antennes du navire, dressées verticalement et liées au mât. On y accédait par des échelles et elle était blindée d'une solide épaisseur d'étoffes. Elle surplombait la mer, en avant du vaisseau, d'une hauteur de 100 pieds, selon Hugues de Saint-Pol, de 40 toises selon Robert de Clari. L'ensemble du dispositif s'appelait vulgairement une « échelle ». Voir Nicétas, p. 721, l. 8 et suiv. ; Hugues de Saint-Pol ; Robert de Clari, chap. 44 ; Gunther de Pairis, chap. 17.

et ils organisèrent très bien leur attaque. Et les barons, eux aussi, préparèrent la leur du côté de la terre, avec des pierriers et des mangonneaux.

[**165**.] Et sachez qu'ils n'étaient pas en paix : car il n'était heure de nuit ni de jour qu'un des corps de bataille ne fût en armes devant la porte pour garder les engins et [empêcher] les sorties. Et malgré tout cela les Grecs ne laissaient pas d'en beaucoup faire par cette porte et par d'autres ; et ils les tenaient ainsi de si court que, six ou sept fois [par jour], il leur fallait prendre les armes par toute l'armée. Et ils n'avaient pas la possibilité d'aller chercher des vivres à quatre portées d'arbalète loin du camp ; et ils en avaient très peu, excepté de farine et de salaison ; et de cela ils en avaient peu, et de viande fraîche pas du tout, s'ils n'en avaient des chevaux qu'on leur tuait ; et sachez qu'ils n'avaient pas de vivres dans l'ensemble de l'armée pour trois semaines[1]. Et ils étaient en très grand péril, car jamais par si peu de gens ne furent assiégés tant de gens en nulle ville.

BCDE. — *e*. q. l'une bataille *CDE*. — *f*. devers *CDE*. — *g*. saillies *BCDE*. — *h*. *Manque dans BCDE*. — *i*. fussent *B*, q. il n'en fesissent *CDE*. — *j*. per *OA*. — *k*. set *CDE*. — *l*. huit *CDE*. — *m*. covenoit *A*, convint *C*. — *n*. c. armer *B*, c. le jor armer que (si que *D*) *CDE*. — *o*. per *OA*. — *p*. il *D*. — *q*. savoient *CE*. — *r*. p. de iaus (*manque dans D*) pourquerre (pourchachier *D*) *DE*. — *s*. de viande *C*. — *t*. lonc *C*. — *u*. o. et il ennavoient *O*. — *v*. *Manque dans C*. — *w*. feves *CDE*. — *x*. çou *CDE*. — *y*. avoient il *CDE*. — *z*. se de farine... poi *manque dans B* (*bourdon*). — *a*. neis *B*, et *CE*. — *b*. nulle chose *manque dans BE*, fr. il n'en (*manque dans D*) avoient rien *CD*. — *c*. ch. se n'estoit *B*, se n'en avoient *E*. — *d*. *Manque dans CDE*. — *e*. *Après* l'ost *C*, *après* comunelment *DE*. — *f*. comunalment *A*, *manque dans C*. — *g*. en *C*. — *h*. pour t. *C*. — *i*. perillosement *A*. — *j*. car *CD*. — *k*. *Manque dans O, Rov. Vig.*, *ajouté en marge dans A*, o. de si poi *CDE*. — *l*. assegiez *OA*, f. (fu *D*) assis *BCDE*. — *m*. tant de (si grant *B*) gent *avant* ne furent *BCDE*. — *n*. *Manque dans B*, une *CDE*.

1. D'après la lettre des croisés, VI, 211, ils n'avaient pas de quoi durer plus de quinze jours.

[**166**.] Lors se porpenserent [a] de un mult bon engin [b] : qui [c] il fermerent tote l'ost [d] de bones lices et de bons merriens [e] et de bones barres [f] [1] ; et [g] si en furent mult [h] plus fort et plus seür [i]. Li Grieu lor faisoient [j] si [k] sovent assaillies [l] que il nes [m] laissoient reposser [2] ; et cil de l'ost [n] les remetoient [o] arrieres [p] mult durement ; et totes foiz [q] que il issoient [r], i perdoient [s] li Grieu.

[**167**.] Un jor [3] feisoient [a] li Borgueignon l'agait [b], et li Grieu lor firent [c] une assaillie [d], et issirent [e] de lor meillor [f] gens [g] une partie fors [h] ; et [i] cil lor [j] recorrurent [k] sus, si [l] les remistrent ens [m] mult deurement, et les menerent [n] si prés de la porte que granz fés de pierres [o] lor [p] getoit un [q] sor als [r]. La ot pris uns des meillors Grex de laienz, qui ot nom Costentins [s] li Ascres ; et le prist Gautiers [t] de Nuilli tot monté [u] sor le [v] cheval. Et enqui [w] ot Guillelme de Chanlite brisié le braz d'une pierre, dont granz [x] domages [y] fu, que [z] il ere [a] mult preuz et mult vaillanz [b].

[**168**.] Tolz les cops [a] et tols [b] les bleciez [c] et toz les mors [d] ne vos pui mie [e] raconter [f]. Mais, ainz [g] que li

[**166**.] *a.* s'apenserent *B.* — *b.* engins *OA.* — *c.* car *B.* — *d.* f. totes l'ostes *OA.* — *e.* l. et de bon merrien *B.* — *f.* et... barres *manque dans B.* — *g. Manque dans CDE.* — *h. Manque dans CDE.* — *i.* aseür *B.* — *j.* faissoient *A.* — *k. Manque dans B.* — *l.* saillies *CDE.* — *m.* ne les *CDE.* — *n.* c. del l'ost *A.* — *o.* o. le resmetoient *OA*, o. les (se *B*) metoient *BDE.* — *p.* arriers *A*, ens *CDE.* — *q.* les foiz *BCDE.* — *r.* issoient fors *B*, iss. hors *CDE.* — *s.* pierdirent *C.*
[**167**.] *a.* feissoient *A.* — *b.* le gait *B*, l'esgart *D.* — *c.* fisent *CDE.* — *d.* un assaillie *A*, une saillie *CDE.* — *e.* issirent hors *B.* — *f.* meillors *CDE.* — *g. Manque dans CDE.* — *h. Manque dans B.* — *i. Manque dans CDE.* — *j.* les *DE.* — *k.* recurrurent *O*, corurent *BCD.* — *l.* et *CDE.* — *m.* enz *A.* — *n.* menoit on *CE.* — *o.* grant... pierres *après* un *D.* — *p. Manque dans B.* — *q.* p. on lor jetoit *D.* — *r.* lor cors *CDE.* — *s.* Cofretins *OA.* — *t.* Gontiers *B*, Guillames *C.* — *u.* N. toz montez *OA.* — *v.* son *BCDE.* — *w.* ilec *BD.* — *x.* grant *OA.* — *y.* damages *A.* — *z.* car *BCDE.* — *a.* estoit *BCDE.* — *b.* vaillant *O*, vailant *A*, frans *CDE.*

[**166.**] Alors ils s'avisèrent d'un très bon moyen : ils fortifièrent tout le camp de bonnes palissades et de bons madriers et de bonnes barres[1] ; et ils en furent beaucoup plus forts et mieux à l'abri. Les Grecs leur faisaient si souvent des sorties qu'ils ne les laissaient pas reposer[2] ; et ceux du camp les repoussaient très vivement ; et toutes les fois qu'ils sortaient, les Grecs y perdaient.

[**167.**] Un jour[3], les Bourguignons faisaient la garde, et les Grecs leur firent une attaque, et une partie de leurs meilleures gens sortit au dehors ; et ceux du camp, de leur côté, leur coururent sus et les ramenèrent très vivement et les poussèrent si près de la porte qu'on leur jetait dessus de grandes masses de pierres. Là fut pris un des meilleurs Grecs de la ville, qui avait nom Constantin l'Ascre ; et Gautier de Neuilly le prit tout monté sur son cheval. Et là Guillaume de Champlitte eut le bras brisé d'un coup de pierre, et ce fut un grand dommage, car il était très preux et très vaillant.

[**168.**] Tous les coups et tous les blessés et tous les morts, je ne puis vous les énumérer. Mais, avant que le

[**168.**] *a.* morz *BC*, cos *D*, cors *E*. — *b.* tolz *A*. — *c.* mors *DE*. — *d.* morz *A*, et... mors *manque dans BC*, bleciés (blecies qui y furent *E*) *DE*. — *e.* je pas *D*, pas *E*. — *f.* retrere *BCDE*. — *g.* einçois *B*.

1. Hugues de Saint-Pol mentionne également cette organisation défensive du camp.
2. Cf. Nicétas, p. 720, l. 7 et suiv.
3. Villehardouin va parler en particulier de deux sorties faites par les Grecs, la première devant le palais des Blaquernes (§ 167-168), la seconde par une porte située plus au sud (§ 169). Hugues de Saint-Pol fait également mention de deux sorties ; mais il en intervertit l'ordre. C'est à la première qu'il se réfère quand il parle d'une action engagée « à l'endroit où les croisés avaient dressé leurs batteries », c'est-à-dire devant les Blaquernes (il ne nomme point Constantin Lascaris par son nom, mais c'est lui qu'il désigne par l'appellation « un conseiller de l'empereur »). C'est à la seconde affaire qu'il pense quand il parle d'une sortie des Grecs par une porte située « à droite » (par rapport aux Français) du palais des Blaquernes.

estors[h] perfinast[i], vint[j] uns chevaliers[k] de la masnie Henri[l], le frere le conte Baudoin de Flandres et de Hennaut, qui ot non Euthaices[m] dou Marchois[n], et ne fu armez que[o] d'un gamboison[p][1] et d'un chapel de fer[2], son[q] escu a son col ; et le fist mult bien a l'enz metre[r], si que grant[s] pris l'en dona l'on[t]. Poi[u] ere[v] jorz[w] que on ne[x] feïst[y] assaillies[z], mes[a] ne vos[b] puis[c] totes[d] retraire. Tant[e] les tenoient prés que ne[f] pooient dormir, ne reposser, ne mengier[g], s'armé non.

[**169**.] Une autre assaillie[a] firent[b] par[c] une porte desore[d][3] ou[e] li[f] Greu reperdirent assez ; mes la si[g] fu[h] morz uns[i] chevaliers[j] qui ot a[k] non Guillelme[l] del Gi[m] ; et[n] la le fist mult bien Mahius[o] de Valencor[p], et perdi son cheval al pont de la porte, qui li fu morz[q] ; et maint le firent mult[r] bien qui a celle mellee furent. A celle porte[s] desus le palais de Blaquerne[t], ou[u] il issoient plus soventes[v] foiz[w], en[x] ot Pierres de Brachuel[y] plus[z] le[a] pris que nus, por ce que il ere[b] plus prés logiez et[c] plus sovent i avint[d].

[**170**.] Ensi lor dura cil perils et cil travaus[a] pres de .x.[b] jorz[4], tant que[c] un joesdi[d] maitin fu lor as-

— *h.* estorz *A.* — *i.* parfenist *B.* — *j. Manque dans E.* — *k.* un chevalier *OA.* — *l. Manque dans CDE.* — *m.* Huitace *B,* Quennes *C,* Cuenes *D,* Cuens *E.* — *n.* le marchis *O,* le markis *A,* de (dou *D*) Markais *CDE.* — *o.* fors que *C.* — *p.* hauberjon *B.* — *q.* et son *B.* — *r.* b. en son venir *B,* b. au mettre ens *C.* — *s.* le *D.* — *t.* m. si en donna l'en grant pris *B.* — *u.* Car poi *B.* — *v.* estoit *B,* si fu *C,* fu *DE.* — *w.* d'eures *B,* d'eure *CDE.* — *x.* non *O,* no *A.* — *y.* fist *C,* fesist *D,* j. que l'en ne le veïst aus *B.* — *z.* saillies *CDE.* — *a.* mé *O,* mais pas *D.* — *b.* vos *bis O,* les vos *CD.* — *c.* puis mie *BC,* puis pas *E.* — *d.* tot *B,* tous *CE.* — *e.* Si *C.* — *f.* il ne *BCDE.* — *g.* p. mengier ne dormir *BCDE.*

[**169**.] *a.* saillie *BCDE.* — *b.* fisent *CDE.* — *c.* per *OA.* — *d.* d. amont *BDE.* — *e.* la ou *B.* — *f.* le *OA.* — *g. Manque dans B,* m. il i *CDE.* — *h.* ot *C.* — *i.* un *OA.* — *j.* f. un chevaliers ocis *C.* — *k.* q. ot *BC,* q. avoit *DE.* — *l.* Guilelme *A.* — *m.* G. de igi *B,* G. d'ogi

combat cessât, arriva un chevalier de la suite d'Henri, le frère du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, qui avait nom Eustache du Marchais ; et il n'était armé que d'un gambison[1] et d'un chapeau de fer[2], l'écu au cou ; et il s'employa fort bien à ramener [l'ennemi], et on lui en donna grands éloges. Il n'y avait guère de jour qu'on ne fît des sorties ; mais je ne puis vous les rapporter toutes. [Les Grecs] les serraient de si près qu'ils ne pouvaient dormir, ni se reposer, ni manger sinon en armes.

[**169**.] Les Grecs firent une autre sortie par une porte au-dessus[3], où ils perdirent encore beaucoup ; mais là fut tué un chevalier qui avait nom Guillaume du Gi ; et là se conduisit fort bien Mathieu de Wallincourt, et il perdit son cheval qui lui fut tué au pont de la porte ; et beaucoup qui furent à cette bataille se conduisirent fort bien. A la porte au-dessous du palais de Blaquerne, où ils sortaient le plus souvent, Pierre de Bracieux se fit plus d'honneur que personne, parce qu'il était logé le plus près et qu'il y intervint le plus souvent.

[**170**.] Ce péril et cette épreuve durèrent pour eux près de dix jours[4], tant qu'un jeudi matin leur assaut se trouva

CD, G. de Gi *E*. — *n*. *Manque dans C*. — *o*. Mahi *B*. — *p*. Vilaincourt *B*, Waulaincourt *CD*, Valincort *E*. — *q*. qui... morz *manque dans B*. — *r*. *Manque dans B*. — *s*. qui li fu morz... porte *manque dans CDE* (bourdon). — *t*. Blakerne *A*. — *u*. par ou *B*. — *v*. sovent *BCDE*. — *w*. fors *BCDE*. — *x*. *Manque dans BE*, la *CD*. — *y*. P. des Braietiel *O*, Graietisel *A*, Brachuel *B*, Braiescuel *CDE*. — *z*. *Après* pris *C*. — *a*. de *B*. — *b*. estoit *BCDE*. — *c*. que *CDE*. — *d*. s. venoit a l'asaut *C*, et... avint *manque dans B*.

[**170**.] *a*. d. cel travaus et cel perils *BCDE*. — *b*. VIII *B*. — *c*. qu'a *CDE*. — *d*. lundi *B*.

1. Cotte rembourrée qui se portait sous le heaume.
2. Coiffure des sergents. Les chevaliers portaient le heaume. La façon dont Eustache était équipé indique la hâte qu'il avait mise à venir au combat.
3. Au sud de la porte des Blaquernes, en un endroit où le niveau du sol se relevait.
4. Exactement, du matin du 11 juillet (voir ci-dessus, p. 163,

saus[e] atornez, et les[f] eschieles. Et li Venisien[g] rorent[h] le lor[i] appareillié[j] par[k] mer. Ensi fu devisez[l] li assaus que les .III.[m] batailles des .VII.[n][1] garderoient l'ost par defors, et les .IIII. iroient a l'asaut. Li marchis Bonifaces de Monferrat[o] garda l'ost par[p] devers les chans, et la bataille[q] des Champenois[r] et[s] des Borgoignons[t], et Mahius[u] de Monmorenci[v][2]. Et li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut[w] ala[x] assaillir, et la soe[y] gent ; et[z] Henris[a] ses freres[b], et li cuens Loeys[c] de Blois et de Chartein[d], et[e] li cuens Hues de Sain Pol, et cil qui a els se tenoient alerent[f] a l'asaut[3].

[**171.**] Et drecierent a une barbacane[a][4] .II. eschieles[b] emprés la mer. Et li murs fu mult[c] garniz d'Englois et de[d] Danois[5], et li assaus[e] forz[f] et bons[g] et durs. Et par vive force monterent .II.[h] chevalier sor les eschieles et .II. serjant[i], et conquistrent le mur sor als. Et monterent[j] sor le mur bien .XV.[k], et se[l] comba-

e. assauls *A*. — *f.* lor *CDE*. — *g.* Venisiens *OA*. — *h.* furent *B*. — *i.* jor *OA*, le lor *manque dans B*, les lor *CDE*. — *j.* arouté *B*, atournees *C*, atournés *DE*. — *k.* en *CDE*. — *l.* atournés *D*. — *m.* q. des VII *B*. — *n.* bat. demorroient les III qui *B*. — *o.* Montferat *A*. — *p.* per *OA*, *manque dans C*. — *q.* ch. et les batailles *B*. — *r.* Champanois *O*. — *s.* des... et *manque dans B*. — *t.* Borgoignons et des François *B*, b. des Borgoignons et des Champenois *CDE*. — *u.* Mahi *B*. — *v.* Monmorecin *O*, Monmorencin *A*. — *w.* et de Hennaut *manque dans CDE*. — *x.* alerent *B*. — *y.* et leur *B*. — *z. Manque dans C*. — *a.* Henri *OA*. — *b.* et... freres *manque dans B*. — *c.* fr. Loys li quens *C*. — *d.* et de Chartein *manque dans CDE*. — *e. Manque dans C*. — *f.* alarent *O*, alerent a l'asaut *manque dans B*.

[**171.**] *a.* barbachane *O*. — *b.* eschiles *A*. — *c.* mult bien *B*. — *d. Manque dans B*. — *e.* assauz *A*. — *f.* fu forz *BCDE*. — *g.* et bons *manque dans BCDE*. — *h.* les *OA*, *manque* (*ainsi que* chevalier) *dans BCDE* (*il se peut que, le texte original portant* II, *c'est-à-dire une haste verticale, une autre plus petite, c'est-à-dire le chiffre « dui », un scribe ait lu* li, *déformé dans OA en* les). — *i.* serjanz *OA*, et II ser-

note 4) au 17 juillet, date où se placent les événements dont il va être question aux § 170-181. Sur cette journée, voir ci-après, Appendice II.

prêt, ainsi que leurs échelles. Et les Vénitiens avaient aussi préparé le leur par mer. L'assaut fut réglé de telle sorte que trois corps de bataille sur les sept[1] couvriraient le camp vers l'extérieur et quatre iraient à l'assaut. Le marquis Boniface de Montferrat eut la garde du camp du côté des champs, ainsi que le corps des Champenois et celui des Bourguignons avec Mathieu de Montmorency[2]. Et le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut alla donner l'assaut, avec ses gens ; et Henri son frère, et le comte Louis de Blois et de Chartrain, et le comte Hugues de Saint-Pol, et ceux qui marchaient avec eux, allèrent à l'assaut[3].

[**171.**] Et ils dressèrent deux échelles contre une barbacane[4] près de la mer. Et le mur était tout garni d'Anglais et de Danois[5], et l'assaut fut fort, et rude, et dur. Et de vive force deux chevaliers et deux sergents montèrent sur les échelles et conquirent le mur sur eux. Et ils montèrent sur le mur environ une quinzaine, et l'on combattait corps

janz *manque dans B*, esch. des chevaliers et des serjanz *CE*, esch. chevalier et siergant *D*. — *j*. en monterent *CDE*. — *k*. mont. bien xv (seize *CDE*) sor le mur *BCDE*. — *l*. *Manque dans CE*. —

1. Des sept corps qui avaient été formés à Scutari.
2. Celui-ci en tant que commandant du corps des Champenois.
3. J'ai mis un point et virgule après *la soe gent*, coupant ainsi la phrase en deux. Mais on pourrait voir ici un exemple de construction ἀπὸ κοινοῦ de toute la série des termes *et la soe gent... et cil qui a els se tenoient* comme sujets à la fois de *ala assaillir* et de *alerent a l'assaut*. Cf. ci-dessus, § 127, note 2.
4. Ouvrage de fortification avancé. Peut-être s'agit-il du mur de Léon, où s'ouvrait la porte des Blaquernes et qui doublait en avant le mur d'Héraclius.
5. Les croisés avaient déjà rencontré de ces mercenaires à la tour de Galata. Voir ci-dessus, § 129, note 4. Cette milice étrangère, qui forma la garde des empereurs byzantins et qui était employée par eux dès le xe siècle, devint plus nombreuse par la suite, surtout, semble-t-il (Orderic Vital, livres IV, VII et IX), quand les Anglais, fuyant les rigueurs des conquérants normands, vinrent se mettre à la solde d'Alexis Ier (1081-1118). Voir les textes rassemblés à ce sujet par Du Cange dans son édition de Villehardouin, p. 296-299. Cf. ci-après, § 185.

toient main[m] a main as[n] haches[o][1] et as[p] espees. Et cil[q] dedenz se reconforterent[r], si[s] les metent[t] forz[u] mult laidement, si que il[v] en retindrent .II.[w] ; et cil qui furent retenu de la nostre gent si[x] furent mené[y] devant l'empereor Alexi, s'en[z] fu mult liez. Ensi remest l'assaus[a] devers les François[2] ; et en i ot assez de bleciez et de quassez[b], s'en furent mult irié li baron[c].

[**172**.] Et[a] li dux de Venise ne se[b] fu mie obliés[c], ainz ot[d] ses nés et ses uissiers[e] et ses vaissiaus ordenez[f] d'un front ; et cil front duroit[g] bien .III. arbalestrees. Et conmence[h] la rive a aprochier, qui desoz[i] les murs[j] et desoz les torz[k] estoit[l]. Lor[m] veïssiez mangoniaus giter des nés et des uissiers[n], et quarriaus d'arbalestre traire[o], et ces ars traire[p] mult delivreement, et cels dedenz[q] deffendre des murs et des tours[r] mult durement[s], et[t] les eschieles[u] des nés[v] aprochier si durement que en plusors leus s'entreferoient[w] d'[x]espees et de[y] lances ; et li huz[z] ere[a] si granz que il sembloit que terre et mers fondist. Et sachiez que les galies n'osoient terre prendre.

[**173**.] Or porroiz oïr estrange proesce[a] : que li dux de Venise, qui vialx[b] hom[c] ere[d] et[e] gote ne veoit, fu[f]

m. *Manque dans B*. — *n*. a *B*, de *CDE*. — *o*. aches *O*. — *p*. a *B*, d' *CDE*. — *q*. cels *OA Rov. Vig*. — *r*. resforcierent (r. mult *C*) *BCDE*. — *s*. et *CE*, qu'il *D*. — *t*. mirent *BC*, remisent *DE*. — *u*. jus *C*, ens *E*. — *v*. laid. et *D*. — *w*. IIII *B*. — *x*. *Manque dans BCDE*. — *y*. menu *OA*, menez *Rov. Vig*. — *z*. qui en *D*. — *a*. li assauz *A*. — *b*. de quassez *manque dans B*. — *c*. f. li baron mult irié *B*, baron de l'ost *CDE*.

[**172**.] *a*. *Manque dans CE*. — *b*. *Manque dans B*, s'i *C*. — *c*. atargiez *BCDE*. — *d*. ordena *B*, i ot *C*. — *e*. a. ot ses vaissiaus et ses nes *C*, et ses uissiers *manque dans DE*. — *f*. *Manque dans B*. — *g*. dura *BCDE*. — *h*. conmanda *B*, comenchent *CE*, comenchierent *D*. — *i*. desus *OA*. — *j*. le mur *O*. — *k*. tors *A*. — *l*. couroit *C*, qui... estoit *manque dans B*. — *m*. Lors *A*, La *C*. — *n*. ves-

à corps avec les haches[1] et les épées. Et ceux du dedans se ressaisirent ; et ils les rejettent au dehors très brutalement, en en retenant deux ; et ceux de nos gens qui furent retenus furent menés devant l'empereur Alexis, et il en fut fort joyeux. L'assaut en resta là du côté des Français[2] ; et il y en eut beaucoup de blessés et d'estropiés, et les barons en furent très contrariés.

[**172.**] Et le duc de Venise ne s'était pas oublié, mais il avait ordonné ses nefs et ses huissiers et ses vaisseaux sur un seul front ; et ce front s'étendait sur trois portées d'arbalète environ. Et il commence à s'approcher du rivage qui était au-dessous des murailles et des tours. Alors vous eussiez vu mangonneaux lancer du pont des nefs et des huissiers, et carreaux d'arbalète voler, et arcs tirer à coups répétés, et ceux du dedans se défendre très vigoureusement du haut des murs et des tours, et les échelles des nefs approcher si fort qu'en plusieurs lieux ils s'entre-frappaient à coups d'épée et de lance ; et le tumulte était si grand qu'il semblait que terre et mer croulassent. Et sachez que les galées n'osaient prendre terre.

[**173.**] Or vous pourrez ouïr une étonnante prouesse : le duc de Venise, qui était vieil homme et ne voyait

siaus *B*. — *o*. uis. et des quarriaus traire d'arbalestre *C*. — *p*. et ces... traire *manque dans BCDE* (*bourdon*). — *q*. des murs *B*. — *r*. des murs... tours *manque dans B*. — *s*. vistement et veïssiez *B*, durement que en plusors leus *OA* (*mots écrits par anticipation sur la suite de la même phrase, et qu'il eût fallu exponctuer*) *Rov. Vig.*, et cels dedenz... durement *manque dans CDE* (*bourdon*). — *t*. *Manque dans B*. — *u*. schieles *A*. — *v*. isles *CDE*. — *w*. s'entre-freroient *O*. — *x*. des *B*. — *y*. des *B*. — *z*. criz *B*, hurs *C*, ungs *E*. — *a*. estoit *CDE*.

[**173.**] *a*. proesce d'ome *B*, p. oïr fierté et estrange merveille *CDE*. — *b*. vialz *A*. — *c*. home *OA*. — *d*. estoit *BCDE* (*après* qui *DE*). — *e*. et gouteus et *B*, et qui *CDE*. — *f*. estoit *CDE*.

1. La hache était l'arme nationale des Danois et aussi des Anglais. Voir Du Cange, au passage cité.
2. Par opposition avec ce qui se passait du côté des Vénitiens.

toz armez el chief de la soe[g] galie, et ot le gonfanon Sain Marc[1] par[h] devant lui ; et escrie[i] as suens que il le[j] meïssent a terre ou, se ce non, il[k] feroit jueïse[l] de lor cors. Et il si[m] firent que[n] la[o] galie prent[p] terre[q] ; et il saillent[r] fors, si portent[s] le confanon Sain Marc par devant lui[t] a la[u] terre[v].

[**174**.] Et quant li Venisien voient[a] le confanon Sain Marc a la[b] terre[c] et la galie lor seignor qui ot terre prise[d] devant als[e], si se tint chascuns[f] a honi, et vont[g] a la terre tuit. Et cil des[h] uissiers saillent fors et vont a la terre[i] qui ainz ainz, qui[j] mielz[k] mielz. Lor[l] veïssiez assault merveillox[m]. Et ce[n] tesmoigne Joffrois de Villehardoin[o] li mareschaus[p] de Champaigne[q], qui ceste ouvre[r] traita[s], que plus de .XL. li distrent[t] par verité[u] que il virent[v] le[w] confanon Sain Marc[x] de Venise en une des tors et[y] unc[z] ne sorent qui l'i porta.

[**175**.] Or oiez estrange miracle : et[a] cil dedenz s'en fuirent[b], si[c] guerpissent les murs ; et cil entrerent[d] enz qui ainz ainz, qui mielz mielz[e], si que il saisissent[f] .XXV. des tors et garnissent[g] de lor gent. Et li dux prant[h] un batel, si mande[i] messages[j] as barons[k] de l'ost et lor fait assavoir que il avoient

g. de sa *C*, de la *D*. — *h*. *Manque dans B*. — *i*. escrient *OA*, escrioit *D*. — *j*. les *OA*. — *k*. que il *B*. — *l*. joustice *BCDE*. — *m*. *Manque dans C*. — *n*. tant que *C*, car *D*. — *o*. lor *D*. — *p*. prist *BCD*. — *q*. terre si se tint cascuns a honni et vont a terre tuit *C*. — *r*. salirent *D*. — *s*. porterent *BD*. — *t*. par devant lui *manque dans BDE*. — *u*. *Manque dans BDE*. — *v*. et il saillent... terre *manque dans C* (*bourdon*).

[**174**.] *a*. virent *CD*. — *b*. *Manque dans CD*. — *c*. Et quant... terre *manque dans BE* (*bourdon*). — *d*. q. ot pris terre *D*, q. ot esté prise a terre *CE*. — *e*. les autres *B*, devant als *manque dans CDE*. — *f*. chascun *O*. — *g*. courent *D*. — *h*. de *OA*. — *i*. terre et chil des grans nés entrent es barges et vont a le terre *CDE* (*cet élément a dû appartenir à l'original et disparaître par suite d'un bourdon à la fois*

goutte, était tout armé à l'avant de sa galée et avait le gonfanon de Saint-Marc[1] par devant lui ; et il crie aux siens de le mettre à terre ou que sinon il ferait justice d'eux. Et ils firent si bien que la galée prend terre ; et ils sautent dehors, et ils portent le gonfanon de Saint-Marc à terre par devant lui.

[**174**.] Et quand les Vénitiens voient le gonfanon de Saint-Marc à terre et la galée de leur seigneur qui avait pris terre avant eux, chacun d'eux se tient pour honni et ils vont tous à terre. Et ceux des huissiers sautent dehors et vont à terre, à qui le premier, à qui mieux mieux. Alors vous eussiez vu un assaut merveilleux. Et Geoffroy de Villehardouin le maréchal de Champagne, qui composa cette œuvre, témoigne que plus de quarante lui dirent comme vérité qu'ils virent le gonfanon de Saint-Marc de Venise en l'une des tours et ne surent nullement qui l'y avait porté.

[**175**.] Or oyez un étonnant miracle : ceux du dedans s'enfuirent et ils abandonnent les murs ; et ceux [de l'armée] entrèrent dedans à qui le plus vite, à qui mieux mieux, si bien qu'ils s'emparent de vingt-cinq des tours et les garnissent de leurs gens. Et le duc prend un bateau et dépêche aux barons de l'armée et leur fait savoir que [les

dans le modèle de OA et dans B). — *j*. et qui *B*. — *k*. ains qui *E*. — *l*. La *BC*. — *m*. grant et merveillous *BCDE*. — *n*. si *B*. — *o*. Villeharduin *A*, de Villehardoin *manque dans BCDE*. — *p*. marreschaus *O*. — *q*. Campaigne *A*, de Champaigne *manque dans C*. — *r*. ovre *B*. — *s*. tracta *OA*. — *t*. disent *CDE*. — *u*. par verité *manque dans D*. — *v*. avoient veü *B*. — *w*. li *OA*. — *x*. Maart *B*. — *y*. ne *CDE*. — *z*. *Après* sorent *B*.

[**175**.] *a*. *Manque dans C*, que *BD*. — *b*. furent *O*, fuirent lues *D*. — *c*. et *BCDE*. — *d*. entrent *A*. — *e*. ent. enz qui ains qui miex *E*. — *f*. sesirent *BCDE*. — *g*. garnirent *B*, les garnirent *CDE*. — *h*. prist *B*, Lors prist li dus *D*. — *i*. manda *BD*. — *j*. par messages *CD*. — *k*. b. si manda a ceuls *B*.

1. Sur ce gonfanon était représenté un lion ailé, symbole de saint Marc, adopté comme le sien par la République de Venise. Voir à ce sujet Paolo Rannusio, p. 54.

.xxv. tors et seüssent por voir que il nes[l] pooent reperdre[m]. Li baron sont[n] si lié que il nel pooient[o] croire[p] que ce soit[q] voirs[r]. E li Venicien conmencent[s] a envoier chevaus et palefroiz[1] a[t] l'ost en batiaus[u], de cels que il avoient gaigniez[v] dedenz[w] la ville.

[**176**.] Et quant l'empereres[a] Alexis vit que il furent[b] ensi entré dedenz la[c] ville, si conmence[d] ses[e] genz a envoier[f] a si grant foison vers[g] els ; et quant[h] cil virent[i] que[j] il nes[k] porroient soffrir, et[l] mistrent le feu entr'els et les Grex ; et[m] li venz venoit de vers nos[n] genz, et li feus si[o] comence[p] si grant[q] a naistre que li Grex ne pooient[r] veoir[s] nos[t] genz[u]. Ensi se retraistrent a[v] lor tors que il avoient saisies[w] et conquises[x].

[**177**.] Adonc issi l'empereres[a] Alexis[b] de Costantinople[c] a tote sa force[d] fors de la cité[e] par autres portes[f], bien loing de une[g] leue de l'ost, et comence[h] si granz[i] genz a issir que il[j] sembloit que ce fust[k] toz li monz. Lors[l] fist ses batailles ordoner parmi la campaigne, et chevaucent[m] vers l'ost. Et quant nos[n] François les voient[o], si saillent[p] as armes de totes parz. Cel[q] jor faisoit Henris li[r] frere le conte Baudoin

l. ne *O*, nel *A*, ne les *BCDE*. — *m*. perdre *C*. — *n*. furent *B*, furent lors *D*. — *o*. ne (ne le *D*) porent *BD*, ne peuent *CE*. — *p*. savoir *C*. — *q*. foit *O*, fust *BD*. — *r*. voirs ne croire *C*. — *s*. commencierent *BD*. — *t*. en *B*. — *u*. a l'ost en batiaus *manque dans CDE*. — *v*. gaaigniez *A*. — *w*. en *CDE*.

[**176**.] *a*. li empereres *A*. — *b*. estoient *BCDE*. — *c*. sa *AB*. — *d*. conmença *BD*, conmencent *E*. — *e*. *Manque dans B*, sa *CDE*. — *f*. a envoier *après* foison *D*. — *g*. contre *D*. — *h*. v. els que *BCDE* (*la leçon de OA peut être maintenue en donnant au* et *suivant la valeur d'un introductif de l'apodose après une proposition temporelle, comme au* § *157* [et li Greu] *et en donnant un sens absolu au* si *qui précède* grant, *comme aux* § *67 et 333*). — *i*. virent bien *B*. — *j*. *Manque dans E*. — *k*. ne le *B*, n'en *C*, ne les *D*. — *l*. si *BCDE*. — *m*. *Manque dans C*. — *n*. noz *A*. — *o*. *Manque dans CDE*. — *p*. co-

Vénitiens] avaient vingt-cinq tours et qu'ils tinssent pour certain que ceux-ci ne les pouvaient reperdre. Les barons en sont joyeux au point de ne pas croire que ce soit vrai. Et les Vénitiens commencent à envoyer en bateaux à l'armée chevaux et palefrois[1], de ceux qu'ils avaient conquis dans la ville.

[176.] Et quand l'empereur Alexis vit qu'ils étaient ainsi entrés dans la ville, il commence à envoyer ses gens contre eux en très grand nombre ; et quand [les Vénitiens] virent qu'ils ne pourraient leur résister, ils mirent le feu entre eux et les Grecs ; et le vent venait de devers nos gens, et le feu commence à s'élever si fort que les Grecs ne pouvaient voir nos gens. Alors ceux-ci se retirèrent dans les tours qu'ils avaient occupées et conquises.

[177.] Puis l'empereur Alexis de Constantinople sortit avec ses forces de la cité, par d'autres portes, éloignées du camp d'environ une lieue ; et il commence à sortir tellement de gens qu'il semblait que ce fût le monde entier. Alors il fit disposer ses corps de bataille dans la campagne et ils chevauchent vers le camp. Et quand nos Français les voient, ils courent aux armes de toutes parts. Ce jour-là Henri, le frère du comte Baudouin de Flandre et

mencha lues *D*, g. si conmença le feu *B*. — *q*. fort *C*. — *r*. porent *BD*. — *s*. vers *B*, *après* genz *CDE*. — *t*. noz *A*. — *u*. genz trere *B*. — *v*. remirent vers *B*, traisent a *DE*. — *w*. laissiez *O*, laissies *ADE*, gaaigniees *B*. — *x*. conquises et lessierent en tel maniere *B*.

[177.] *a*. emperere *A*. — *b*. *Manque dans BCDE*. — *c*. Costantinoble *A*. — *d*. a... force *manque dans C*. — *e*. fors... cité *manque dans B*, cité a tout son pooir *C*. — *f*. p. une autre porte *CDE*. — *g*. l. demie *CDE*. — *h*. conmencierent *B*, commencent *C*, en comencha *D*. — *i*. grant *OA*. — *j*. ce *CDE*. — *k*. que ce fust *manque dans CDE*. — *l*. Lor *O*. — *m*. chevauchierent *BD*. — *n*. noz *A*. — *o*. virent *BD*. — *p*. saillirent *BD*. — *q*. Et che *D*, Le *E*. — *r*. Henri le *OA*. —

1. Le détail a été aussi noté (à l'année 1202) par Aubry de Trois-Fontaines, selon lequel les Vénitiens, ayant pénétré d'une demi-lieue dans la ville, envoyèrent 200 chevaux au comte de Flandre.

de Flandres et de Hennaut l'agait[s], et Mahius[t] de Vaslencort[u], et[v] Baudoins de Belveoir[w], et lor gens qui a els se tenoient. Endroit[x] aus avoit l'empereres Alexis atorné[y] granz genz[z], qui saldroient[a] par trois portes fors[b], et il se ferroient[c] en l'ost par[d] d'autre part.

[**178**.] Et lors issirent les .VI.[a] batailles[b] qui furent ordenees[c] et se rengent[d] par devant lor lices, et lor serjanz et lor escuiers a pié[e] par derriere les[f] cropes de lor chevaus, et les archiers et les arbalestiers[g] par[h] devant als ; et firent bataille[i] de lor chevaliers a pié, dont il avoient[j] bien .CC. qui n'avoient mais nul cheval. Et ensi se tindrent quoi devant lor lices, et[k] fu[l] mult granz sens : que[m], se il alassent a[n] la champaigne assembler a els[o], cil[p] avoient[q] si grant foison[r] de gent que tuit fuissiens[s] noié[t] entr'aus.

[**179**.] Il[a] sembloit que tote la campaigne fust coverte de[b] batailles ; et venoient le[c] petit pas tuit ordené[d]. Bien[e] sembloit perillose chose, que cil[f] n'avoient que .VI. batailles, et li Grieu en avoient[g] bien .LX.[h], que il n'i[i] avoit celi[j] qui ne fust grandre[k] que une des lor[l]. Mais li nostre estoient ordené en tel maniere[m] que on ne pooit a els venir[n] se par devant non. Et tant chevaucha l'emperiere Alexis qu'il fu si prés que on traioit[o] des uns[p] as autres. Et quant ce oï

s. l'agait (le guet *B*) aus engins devant la porte de Blaquerne *BCDE*. — *t*. Mahi *B*. — *u*. Vaslaencort *A*, Vilaincourt *B*, Waulaincourt *CD*, Valaincort *E*. — *v*. *Manque dans CDE*. — *w*. Helvoier *A*, Biauveoir *BCD*. — *x*. Entor *D*. — *y*. *Après* avoit *BCDE*. — *z*. A. genz grant foison *B*. — *a*. s'atornoient pour issir hors *B*. — *b*. par... fors *manque dans D*. — *c*. f. con il se feroient OA, f. et se ferroient *BCDE*. — *d*. per *OA*.

[**178**.] *a*. set *CE*. — *b*. batailles fors *CDE*. — *c*. armees *B*, estoient armees *CDE*. — *d*. rengierent *BD*. — *e*. a pié *manque dans C*.

de Hainaut, était de garde [aux engins], ainsi que Mathieu de Wallincourt et Baudouin de Beauvoir et les gens qui étaient de leur groupe. En face d'eux l'empereur Alexis avait préparé force gens, qui attaqueraient en sortant par trois portes et qui se jetteraient sur le camp d'un autre côté.

[**178.**] Et alors sortirent [du camp] les six corps de bataille qui avaient été constitués, et ils se rangent, eux en avant de leurs palissades, leurs sergents et leurs écuyers à pied derrière les croupes de leurs chevaux, les archers et les arbalétriers en avant d'eux ; et ils firent un corps de leurs chevaliers à pied, dont ils avaient environ deux cents qui n'avaient plus de cheval. Et ils se tinrent ainsi immobiles devant leurs palissades, et ce fut très grande sagesse : car, s'ils étaient allés les attaquer dans la campagne, les autres avaient si grande quantité de gens que nous eussions été tout noyés parmi eux.

[**179.**] Il semblait que toute la campagne fût couverte de corps de bataille ; et ils venaient au petit pas, tout en ordre. Cela semblait bien chose périlleuse ; car les nôtres n'avaient que six corps de bataille et les Grecs en avaient environ soixante, dont il n'y avait pas un qui ne fût plus nombreux que l'un des leurs. Mais les nôtres étaient disposés de telle manière qu'on ne pouvait venir à eux sinon par devant. Et l'empereur Alexis chevaucha jusqu'à être si près qu'on tirait les uns contre les autres. Et quand le

— *f*. sor les *CDE*. — *g*. esc. les arbalestriers et les archiers *B*. — *h*. per *OA*. — *i*. une bataille *CD*. — *j*. d. i avoit (ot *D*) *CDE*. — *k*. si *D*. — *l*. *Manque dans D*. — *m*. car *BCD*. — *n*. en *B*. — *o*. a els *manque dans C*. — *p*. il *CDE*. — *q*. avroient *O*. — *r*. plenté *B*. — *s*. feïssiens *OA*, eussent esté *B*, fuissent *CDE*. — *t*. perdu *B*.

[**179.**] *a*. Et *B*, Car il *CDE*. — *b*. des *O*. — *c*. li *OA*, *manque dans B*. — *d*. l'ordene *O* (*dans A*, *l'*l *a été gratté*). — *e*. Et bien *B*. — *f*. li nostre *CDE*. — *g*. G. ennavoient *O*. — *h*. av. plus de XL *BCDE*. — *i*. XL et n'en i *B*, XL et n'i *C*, XL et si n'i *DE*. — *j*. nule *B*. — *k*. plus grant *BCDE*. — *l*. nos *CDE*. — *m*. manere *A*. — *n*. p. venir a euls *B*, avenir *DE*. — *o*. q. on pooit bien traire *CDE*. — *p*. tr. des

li dux de Venise, si fist ses genz[q] retraire et guerpir les tors que il avoient conquises[r], et dist que il voloit vivre ou morir avec[s] les pelerins. Ensi s'en[t] vint devers l'ost[u] et descendi il meïsmes toz premiers[v] a la terre[w], et ce[x] que il i[y] en pot traire[z] de la soe gent fors[a].

[**180**.] Ensi[a] furent longuement[b] les batailles des pelerins[c] et des Grius[d] vis a vis[e], que li Gré nes oserent[f] venir ferir[g] en[h] lor estal; et[i] cil[j] ne voltrent eslongnier les lices. Et[k] quant l'empereres Alexis vit ce, si comença ses genz[l] a retraire[m]. Et quant il ot ses genz raliez, si s'en retorna arriere[n]. Et quant ce vit li[o] hos des pelerins[p], si comença[q] a chevaucher le[r] petit pas vers lui[s]; et[t] les batailles des Grex[u] comencent[v] a aler en voie et se traistrent[w] arriers[x] a un[y] palais qui ere[z] appellez[a] Arphelippos[b] 1.

[3. Capitulation de la ville et couronnement d'Alexis IV]

(18 juillet-1er août 1203)

[**181**.] Et sachiez que onques Diex ne traist de[a] plus grant peril nulle[b] gent[c] con il fist cels de l'ost cel[d] jor. Et sachiez[e] qu'il n'i ot si hardi qui n'aüst[f] grant joie. Ensi[g] se[h] remest cele bataille cel jor[i], que

unes (d'unes *C*, d'une *E*) batailles (bataille *E*) *BCDE*. — *q*. gens *A*. — *r*. prises *B*. — *s*. devers *D*. — *t*. s'en *manque dans B*. — *u*. l'ost a terre *CE*, dev. les pelerins *D*. — *v*. toz premiers *manque dans CDE*, et descendi... premiers *manque dans B*. — *w*. prem. et ala a la terre *C*, la *manque dans D*. — *x*. tout cil *CDE*. — *y*. *Manque dans BCDE*. — *z*. mener *CDE*. — *a*. *Manque dans C*.

[**180**.] *a*. Et *B*. — *b*. *Manque dans B*, *après* batailles *E*. — *c*. pellerins *O*. — *d*. bat. des Grieus et des pelerins *BCDE*. — *e*. *Après* batailles *BCDE*. — *f*. ne les osoient *CDE*. — *g*. os. asalir *CD*, os. venir assalir *E*. — *h*. a *BDE*. — *i*. ne *B*. — *j*. les pelerins *C*, il *D*, *manque dans E*. — *k*. *Manque dans CDE*. — *l*. olz *B*. — *m*. trere ariere *B*. — *n*. retr. et (a. *CDE*) toutes ses batailles orde-

duc de Venise apprit cela, il fit retirer ses gens et leur fit abandonner les tours qu'ils avaient conquises, et il dit qu'il voulait vivre ou mourir avec les pèlerins. Il s'en vint ainsi vers le camp et descendit lui-même tout le premier à terre, avec ce qu'il put faire sortir de ses gens.

[**180**.] Les corps de bataille des pèlerins et des Grecs furent ainsi longuement face à face, sans que les Grecs osassent venir les attaquer sur leur position ; et les nôtres ne voulurent pas s'éloigner des palissades. Et quand l'empereur Alexis vit cela, il commença à retirer ses gens. Et quand il eut rallié ses gens, il s'en retourna en arrière. Et quand l'armée des pèlerins vit cela, elle commença à chevaucher au petit pas vers lui ; et les corps de bataille des Grecs commencent à se mettre en route, et ils se retirèrent en arrière vers un palais qui était appelé Arphelippos [1].

[3. Capitulation de la ville et couronnement d'Alexis IV]

(18 juillet-1er août 1203)

[**181**.] Et sachez que jamais Dieu ne retira nulle gent de plus grand péril qu'il fit ceux de l'armée en ce jour-là. Et sachez qu'il n'y eut cœur si hardi qui n'en eût grande joie. La bataille s'arrêta ainsi ce jour-là, sans que rien fût

neement (ordenees *CDE*) et commencha (s'en c. *D*) arrier a aler (raler *DE*, et... aler *manque dans B*) *BCDE*. — *o*. les *OA*. — *p*. Et ce virent cil de l'ost des pelerins *B*, q. cil de l'ost virent çou *CDE*. — *q*. comen *O*, commencierent *BCDE*. — *r*. li *OA*, a *B*. — *s*. vers euls *BCDE* (*après* chevaucher *B*). — *t*. *Manque dans CE*. — *u*. Grés *A*. — *v*. conmencierent (s'en com. *D*) *BD*. — *w*. et retraient (si se retr. *D*) *CDE*. — *x*. ariers *A*. — *y*. ar. ou *CDE*. — *z*. estoit *BCDE*. — *a*. apelez *A*. — *b*. Arphelipos *A*, li Phelippos *BCDE*.

[**181**.] *a*. des *OA*. — *b*. *Manque dans C*. — *c*. gens *OA*. — *d*. en cel *CDE*. — *e*. Et si vous di bien *CDE*. — *f*. Ne n'avoit home en toute l'ost qui n'en eust *B*. — *g*. Et ainsint *B*. — *h*. *Manque dans*

1. Le Philopatrion, résidence impériale, hors murs, qui se trouvait du côté de la porte de Selivrée.

plus n'i ot fait, si con Diex le volt[j]. L'empereres Alexis s'en rentra[k] en la ville[l], et cil de l'ost alerent[m] a lor[n] herberges, si se desarmerent, qui erent[o] mult las[p] et travaillié[q]; et poi mangierent, et poi burent, car poi avoient de[r] vïande.

[**182**.] Or[1] oiez[a] les miracles Nostre Seignor, com eles[b] sont beles[c] tot[d] par tot la[e] ou li[f] plaist. Cele[g] nuit domaignement[h] l'empereres[i] Alexis de Costantinoble[j] prist de son tresor ce qu'il en pot porter, et mena[k] de ses genz[l] avec lui[m] qui[n] aler s'en voldrent[o]; si[p] s'enfui[q], et laissa[r] la cité[2]. Et cil de la ville[s] remestrent[t] mult[u] esbahi. Et[v] traistrent[w] a la[x] prison ou[y] l'emperere[z] Sorsac[a] estoit[b], qui avoit[c] les ialz traiz, si le[d] vestent[e] emperialment[f]; si[g] l'emporterent el halt palais de Blaquerne[h], et l'asistrent[i] en la halte chaiere[j], et l'obeïrent[k] come lor[l] seignor. Et dont[m] pristrent[n] messages par[o] le conseil l'empereor Sursac[p] et[q] envoierent a[r] l'ost, et manderent[s] le fil l'empereor Sursac[t] et les barons[u] que l'empereres Alexis[v] s'en ere[w] fuiz et si[x] avoient relevé[y] a empereor l'empereor Sursac.

BCDE. — *i.* cel jor *manque dans BCDE.* — *j.* si... volt *manque dans BCDE.* — *k.* retorna ariere *B*, rala *CDE.* — *l.* vile *A.* — *m.* repairierent *C*, s'en alerent *DE.* — *n.* as *C.* — *o.* des. qu' (car *CDE*) il estoient *BCDE.* — *p.* lassé *CDE.* — *q.* et travaillié *manque dans B.* — *r.* c. il avoient poi *CDE.*

[**182**.] *a.* escoutez quelles *C*, oiez come *DE.* — *b.* com eles *manque dans CDE.* — *c.* granz *BCDE.* — *d. Manque dans CDE.* — *e. Manque dans BCDE.* — *f.* il li *CDE.* — *g.* En *D.* — *h.* meïsmes *B*, *manque dans CDE.* — *i.* emperieres *A.* — *j.* de Costantinoble *manque dans BD*, A. ki Costantinoble tenoit *CE.* — *k.* emmena *BD.* — *l.* m. de ces genz *OA*, m. des genz *B*, m. de genz *CDE.* — *m.* avec lui *manque dans BCDE.* — *n.* çou k'il en pot mener et qui *CDE.* — *o.* vost avec lui *B.* — *p.* et *BDE.* — *q.* si s'enfui *manque dans C.* — *r.* laisa *O.* — *s.* cité *B.* — *t.* remesent *CDE.* — *u.* tuit *B*, tout *CDE.* — *v.* et si *B.* — *w.* trerent *B*, traisent *CDE.* — *x.* traistr. fors de *B.* — *y. Manque dans B.* — *z.* emperiere *A.*

fait de plus, ainsi que Dieu le voulut. L'empereur Alexis rentra dans la ville, et ceux de l'armée allèrent à leur camp, et ils se désarmèrent, étant fort las et fatigués ; et ils mangèrent peu, et ils burent peu, car ils avaient peu de vivres.

[**182**.] Or[1] écoutez les miracles de Notre Seigneur, comme ils sont beaux partout où il lui plaît. Cette nuit-là même, l'empereur Alexis de Constantinople prit de son trésor ce qu'il put en emporter et emmena avec lui ceux de ses gens qui s'en voulurent aller ; et il s'enfuit et laissa la cité[2]. Et ceux de la ville restèrent fort ébahis. Et ils se rendirent à la prison où était l'empereur Sursac, qui avait les yeux arrachés, et ils le vêtent impérialement ; et ils le portèrent au haut palais de Blaquerne, et ils l'assirent sur le haut trône, et ils lui prêtèrent obéissance comme à leur seigneur. Et alors ils prirent des messagers d'accord avec l'empereur Sursac et les envoyèrent au camp ; et ils mandèrent au fils de l'empereur Sursac et aux barons que l'empereur Alexis s'était enfui et qu'ils avaient rétabli comme empereur l'empereur Sursac.

— *a*. Kyrsac *D*. — *b*. pr. l'empereeur leur seigneur Susac *B*. — *c*. avot *O*. — *d*. les *O*. — *e*. vestirent *BD*. — *f*. imperialment *A*, et apareillerent *B*. — *g*. et *BD*. — *h*. Blacquerne *A*. — *i*. assisent *CDE*. — *j*. as. en l'alte h. chaiere *O* (*l'*h *représentant sans doute une correction du modèle au mot* alte, *et mise en mauvaise place dans la copie*). — *k*. li obeirent *AB*, ch. et obeïssent a lui *CDE*. — *l*. a lor *BCDE*. — *m*. Adont *BCDE*. — *n*. prisent *CDE*. — *o*. per *OA*. — *p*. par... Sursac *manque dans BCDE*. — *q*. si les *B*. — *r*. en *BD*. — *s*. et manderent *manque dans CDE*. — *t*. l'empereor Sursac *manque dans B*. — *u*. env. a (en *D*) l'ost des (as *DE*) barons et au fil l'empereour (empereor Alexis *C*) dire (*manque dans E*) *CDE*. — *v*. q. Alexis li empereres *C*. — *w*. estoit *BCDE*. — *x*. *Manque dans C*. — *y*. levé *BCDE*.

1. Pour les événements dont il va être question aux § 182-193, voir Appendice III, p. 227.

2. Selon Hugues de Saint-Pol et Robert de Clari (chap. 50-51), Alexis III, rentré dans Constantinople, aurait été sommé par son entourage de livrer enfin bataille. Il aurait promis de le faire le lendemain ; mais il préféra s'enfuir. Il s'embarqua, raconte Nicétas

[**183**.] Quant li valez[a] le sot[b], si manda le[c] marchis Bonifaces de Monferrat[d]; et li marchis manda les[e] barons par[f] l'ost. Et quant il furent assamblé[g] al[h] paveillon le fil l'empereor[i] Sursac[j], si[k] lor conte[l] ceste novelle[m]. Et quant il oïrent[n], de la joie[o] ne convient mie a[p] parler : que[q] onques plus grant joie ne fu faite el monde; et mult fu Nostre Sire loez pitousement[r] par as toz[s] de ce que en si petit de terme[t] les secorut[u] et de si bas con il estoient les ot mis al desore[v]. Et por ce puet[w] on bien[x] dire[y] : « Qui Diex vielt aidier, nuls[z] hom[a] ne li puet nuire. »

[**184**.] Lors comença[a] a ajorner[1], et l'ouz se comença a armer; si s'armerent tuit par[b] l'ost, por[c] ce que il ne creoient mie bien[d] les Grex. Et messaige[e] comencent[f] a issir[g], .I., .II.[h] ensemble[i], et content[j] ces novelles[k] meïsmes. Li consels[l] as[m] barons et as contes fu tels, et celui al[n] duc de Venise, que[o] il envoieroient[p] messaiges[q] laienz savoir[r] conment li affaires[s] i estoit[t] et, se ce estoit voirs que on lor avoit dit, que on requerroit[u] le pere[v] que il asseürast altex[w] convenances con li fils avoit faites[x], ou[y] il ne lairoient[z] mie entrer le fil[a] en la ville[b]. Eslit[c] furent li message, si en fu li

[**183**.] *a*. Q. le valet *OA*. — *b*. Li valez quant il oï *C*, Et quant li valez l'oï *DE*. — *c*. li *OA*. — *d*. Montferat *A*. — *e*. li *OA*. — *f*. per *OA*. — *g*. tout *CDE*. — *h*. a I *B*. — *i*. impereor *A*. — *j*. Kyrsac *D*. — *k*. *Manque dans B*. — *l*. conta *BD*. — *m*. novele *A*. — *n*. oïrent ce *B*, l'oïrent *CDE*. — *o*. joie qu'il orent *BCDE*. — *p*. *Manque dans BCD*. — *q*. car *CD*. — *r*. S. piteusement reclamés et loés *CDE*. — *s*. par as toz *manque dans CDE*. — *t*. d'eure *CDE*. — *u*. t. le secoruz *OA*, t. les avoit secorus *CDE*. — *v*. de ce que... desore *manque dans B*, sec. et si (*manque dans C*) au desus mis (mis au desus *C*) de chou k'il estoient al desous *CDE*. — *w*. dist *C*. — *x*. *Manque dans*

(p. 723, l. 15 et suiv.), à la première veille, emportant 1,000 livres d'or et de pierreries, abandonnant femme et enfants. Il se rendit à Delbete.

[**183.**] Quand le jeune prince le sut, il manda le marquis Boniface de Montferrat ; et le marquis manda les barons par tout le camp. Et quand ils furent assemblés au pavillon du fils de l'empereur Sursac, il leur conte la nouvelle. Et quand ils l'apprirent, il ne faut point parler de leur joie : car jamais plus grande joie ne fut au monde ; et Notre Seigneur fut loué très pieusement par eux tous de ce qu'en si peu de temps il les avait secourus et, de si bas qu'ils étaient, les avait mis au plus haut. Et pour cela l'on peut bien dire : « Celui que Dieu veut aider, nul homme ne peut lui nuire. »

[**184.**] Alors il commença à faire jour[1], et le camp commença à s'armer ; et tous s'armèrent par le camp, parce qu'ils ne se fiaient pas beaucoup aux Grecs. Et des messagers commencent à sortir [de la ville], un à un, ou deux ensemble, et ils content les mêmes nouvelles. Le conseil des barons et des contes, et celui du duc de Venise, fut qu'ils enverraient des messagers en la ville pour savoir ce qui en était, et que, si ce qu'on leur avait dit était vrai, on demanderait au père de garantir les conventions telles que le fils les avait faites, ou bien ils ne laisseraient pas entrer le fils dans la ville. Les messagers furent choisis : l'un fut

BCDE. — *y. Manque dans C.* — *z.* mals *OA.* — *a. Manque dans CDE.*

[**184.**] *a.* si comença *BD.* — *b.* per *OA.* — *c.* et por *DE.* — *d.* q. il ne crurent pas *B.* — *e.* messaiges *OA.* — *f.* conmencierent *BD.* — *g.* a aissir *O*, a aisir *A.* — *h.* I *manque dans C*, is. I et II *BD.* — *i.* ensemble ou troi *C.* — *j.* conterent *BD.* — *k.* noveles *A.* — *l.* Li consels *manque dans B.* — *m.* des *C.* — *n.* as contes... al *manque dans BCDE.* — *o.* si fu tex leur conseil que *B*, fu teus (fu *après* barons *E*) *CDE.* — *p.* envoierent *OA.* — *q. Manque dans BCDE.* — *r.* savoit *OA.* — *s.* afaires *A*, cist afaires *B.* — *t.* af. iert *BDE*, af. aloit *C.* — *u.* requeroit *OA.* — *v.* d. et manderent a l'empereour Sursac *CDE.* — *w.* atel *O*, tex *B.* — *x.* c. avoit ses fiex *C*, c. avoit fait ses fils *DE.* — *y.* ou autrement *CDE.* — *z.* le lairoient *DE.* — *a.* son fil *B*, le fil *manque dans CDE.* — *b.* vile *A.* — *c.* Ensi *E.* —

1. Le 18 juillet 1203.

uns[d] Mahius[e] de Monmorenci[f], et Geffrois[g] li mareschaus de Campaigne[h] fu[i] li autres, et dui Venicien de par le duc de Venise.

[**185**.] Ensi furent li message conduit trosqu'a[a] la porte, et on lor ovri la porte[b], et[c] descendirent a pié. Et li Grifon orent mis d'Englois et de Danois[d] a totes les[e] haches[f][1] a[g] la porte tresci[h] que al palais de Blaquerne[i]. La troverent l'empereor Sursac[j], si[k] richement vestu que por noient demandast on home plus richement vestu[l], et l'empererix[m] sa fame de joste lui[n], qui ere[o] mult bele dame, suer le roi de Ongrie[2]. Des autres[p] hauz[q] homes et des haltes[r] dames i avoit tant que on n'i pooit son pié torner, si[s] richement acesmees[t] que eles ne pooient plus. Et tuit cil qui avoient esté[u] le jor[v] devant[w] contre lui[x] estoient cel jor tot a sa volenté.

[**186**.] Li message vindrent devant l'impereor Sursac[a]; et[b] l'imperere[c] et tuit[d] li autre[e] les honorerent[f] mult. Et distrent[g] li message que il voloient parler a lui[h] priveement de par son fil et de par les barons de l'ost. Et[i] il se dreça[j]; si[k] s'en entra en une chambre et n'enmena[l] avec[m] lui que l'empererix[n] et son chancelier[o] et son druguemant[p] et les .IIII. messages. Par

d. si... uns *manque dans BCDE.* — *e.* Mahuis *OA.* — *f.* Monmorenti *OA*, Monmorenci en fu li uns *BCDE.* — *g.* Geffroi *OA.* — *h.* de Campaigne *manque dans BCDE.* — *i. Manque dans C*, en fu *DE.*

[**185**.] *a.* jusques a *B*, dusc'a *CE.* — *b.* la porte *manque dans CDE.* — *c.* et il *B*, il *C.* — *d.* Danois grant plenté *C.* — *e.* leur *BCDE.* — *f.* haces *O*, haches grant plenté *D.* — *g.* des *B*, de *CDE.* — *h.* jusque *BD*, duskes *CE.* — *i.* Blaquerne. Ensi les amenerent jusques (duskes *C*, de ci *DE*) au haut palais *BCDE.* — *j.* Kyrsac *D.* — *k.* molt *CDE.* — *l.* que por... vestu *manque dans CDE.* — *m.* empereriz *A.* — *n.* de... lui *manque dans BCDE.* — *o.* estoit *B.* — *p.* De *B.* — *q. Manque dans CDE.* — *r.* de h. *B*, autres *CDE.* —

Mathieu de Montmorency ; un autre, Geoffroy le maréchal de Champagne ; puis deux Vénitiens de la part du duc de Venise.

[**185**.] Les messagers furent ainsi conduits jusqu'à la porte, et on leur ouvrit la porte, et ils mirent pied à terre. Et les Grecs avaient placé des Anglais et des Danois à la porte avec leurs haches[1] jusqu'au palais de Blaquerne. Là ils trouvèrent l'empereur Sursac si richement vêtu qu'on eût vainement demandé un homme plus richement vêtu, et l'impératrice sa femme à côté de lui, qui était une très belle dame, sœur du roi de Hongrie[2]. Des autres hauts hommes et des hautes dames il y avait tant qu'on n'y pouvait tourner le pied, [des dames] si richement parées qu'elles ne pouvaient l'être plus. Et tous ceux qui avaient été contre lui le jour d'avant étaient ce jour-là tout à sa volonté.

[**186**.] Les messagers arrivèrent devant l'empereur Sursac ; et l'empereur et tous les autres leur firent grand honneur. Et les messagers dirent qu'ils voulaient lui parler en particulier de la part de son fils et des barons de l'armée. Et il se leva ; et il entra dans une chambre et n'emmena avec lui que l'impératrice, et son chancelier, et son drogman, et les quatre messagers. D'accord avec les messagers,

s. et si *D.* — *t.* atornees *BCDE.* — *u. Après* lui *C, après* devant *D.* — *v.* le j. *manque dans CDE.* — *w. Après* qui *C, après* avoient *F.* — *x.* c. lui *après* esté *B.*

[**186**.] *a.* Sursac *O, manque dans BCDE.* — *b. Manque dans C,* et devant *D.* — *c.* emperreis *D.* — *d. Manque dans C,* toute *D.* — *e.* t. la gens *D,* autres barons *C.* — *f.* honnera *D.* — *g. Après* message *B,* li disent *CDE.* — *h.* vol. a lui parler *BCDE.* — *i. Manque dans CDE.* — *j.* leva *CDE.* — *k.* et *BCDE.* — *l.* ne mena *BCDE.* — *m.* o *DE.* — *n.* empereris *A.* — *o.* chevalier *OA,* et son chancelier *manque dans CDE.* — *p.* drugemanz *OA,* droguemant et son chan-

1. Voir ci-dessus, p. 173, note 5 au § 171.

2. Marie, fille du roi de Hongrie Béla III (1174-1196) : voir Nicétas, p. 569, l. 20, et p. 792, l. 2. Elle était sœur d'Émeric, qui succéda à son père Béla et régna de 1196 à 1205.

l'acort[q] as messages[r], mostra[s] Joffrois[t] de Vilehardoin[u] li mareschaus de Champaigne la parole[v] et dist a l'empereor Sursac[w] :

[**187.**] « Sire, tu vois le servise que nos avons fait a ton fil et combien[a] nos li avons sa convenance tenue. Ne il ne puet çaiens entrer[b] trosque adonc[c] qu'il ara[d] fait nostre creant[e] des convenz[f] qu'il nos ha[g]. Et a vos mande[h] conme vos[i] filz que vos asseürez[j] la convenance[k] en tel forme et en tel[l] maniere[m] com[n] il nos[o] a fait[p]. » — « Quelx est la convenance? » fait[q] l'empereres. — « Telx[r] con je vos dirai[s] », respont[t] li messagiers.

[**188.**] « Tot[a] el premier[b] chief[1], metre tot l'empire[c] de Romanie[d] a[e] l'obedience de Rome, dont el est partie pieça[f]; aprés, a doner[g] .cc. mille[h] mars d'argent a celx de l'ost et vïande a un an a[i] petiz et a[j] granz ; et[k] mener .x. mil homes[l] en ses vaissiaus[m] et a sa[n] despense tenir[o] par un an ; et en la terre d'oltremer a tenir[p] .v.c. chevaliers a sa[q] despense tote sa[r] vie, qui garderont[s] la terre. Telx est[t] la convenance que vostre filz nos ha[u] ; si le nos a asseüré[v] par[w] saire-

celier *CDE*. — *q*. otroi *C*. — *r*. autres messages *BCDE*. — *s*. mostra *après* acort *OA*. — *t*. Joffroi *OA*. — *u*. Villehardoin *A*, de Vilehardoin *manque dans BCDE*. — *v*. la parole et dist *manque dans OA*, la parole *après* mostra *DE*. — *w*. Sursac *O*, Kyrsac *D*.

[**187.**] *a*. coment *BCDE*. — *b*. en terre *E*. — *c*. entr. jusques atant *B*. — *d*. ait *B*. — *e*. gré *B*, no covenant *C*. — *f*. convenances *BCDE*. — *g*. a couvent *B*, conv. que il nous a promis a tenir *C*, conv. que il a a nous *D*. — *h*. Et a toi mande *B*, Et te mande *CE*, Et che te mande il *D*. — *i*. voz *A*, ton *B*, tes *CDE*. — *j*. f. que tu (tu les *B*) nous asseures *BCDE*. — *k*. la convenance *manque dans B*. — *l*. forme... tel *manque dans D*. — *m*. manere *A*, et... maniere *manque dans B*, forme... maniere *manque dans C*, et en tel maniere *manque dans E*. — *n*. que *CDE*. — *o*. les nos *B*, le nos *D*. — *p*. fetes *B*. — *q*. dit *B*. — *r*. tele *OA*. — *s*. c. je la vos deviserai *B*. — *t*. fait *BDE*, f. li messagiers *après* tele *C*.

Geoffroy de Villehardouin le maréchal de Champagne exposa l'affaire et dit à l'empereur Sursac :

[**187.**] « Seigneur, tu vois comment nous avons servi ton fils et combien nous avons tenu nos engagements envers lui. Et il ne peut entrer céans jusqu'à ce qu'il ait donné garantie des engagements qu'il a envers nous. Et il vous mande, comme votre fils, de confirmer ses engagements sous la forme et de la manière qu'il les a pris envers nous. » — « Quels sont ces engagements? » fait l'empereur. — « Ceux que je vous dirai », répond le messager.

[**188.**] « En tout premier lieu[1], de mettre tout l'empire de Romanie en l'obédience de Rome, dont il s'est jadis séparé ; après, de donner deux cent mille marcs d'argent à ceux de l'armée et des vivres pour un an aux petits et aux grands ; et d'emmener dix mille hommes sur ses vaisseaux et de les entretenir à ses dépens pendant un an ; et d'entretenir en la terre d'outre-mer à ses frais pendant toute sa vie cinq cents chevaliers qui garderont la terre. Tels sont les engagements que votre fils a envers nous ; et il

[**188.**] *a.* Il doit *C.* — *b.* empremier *O*, premiers el *DE.* — *c.* t. vostre empire *D.* — *d.* de Romanie *manque dans D.* — *e.* en *D.* — *f.* R. si conme ele fu (c. il i a *D*) autrefoiz (autr. esté *D*) *BCDE.* — *g.* ap. adonc *OA*, ap. donner (donnés *D*, donne *E*) *CDE.* — *h.* mile *A.* — *i.* as *CDE.* — *j.* as *CDE.* — *k.* et a *B*, et si devés *D.* — *l.* homes a pié et a cheval : tiex a pié conme nous voudrons (t. que nous voudrons a pié *C*) et tex a cheval conme nous voudrons (c. vous vorrés *D*, t. que nous voudrons a cheval *C*) *BCDE.* — *m. Au lieu de* en ses vaissiaus : a sa (vo *D*) navie *BCDE.* — *n.* vo *D.* — *o.* d. en la terre de Babiloine et tenir *B*, tenir en la terre de Babilone *CDE.* — *p.* a tenir *manque dans B*, a tenir *CDE.* — *q.* vo *D.* — *r.* vo *D.* — *s.* garderoient *C.* — *t.* C'est *CDE.* — *u.* a asseuree *B*, f. a faite a nous *C*, a faite *DE.* — *v.* f. nos ha, se le vos asseüre *OA*, si... asseüré *manque dans B.* — *w.* per *OA.*

1. C'est ici, en une forme légèrement abrégée, le texte de la convention passée entre Alexis le Jeune et les croisés, tel qu'on l'a lu au § 93. Les manuscrits *BCDE* y ajoutent que les croisés se seraient réservé le droit de fixer la proportion des cavaliers et des piétons dans le contingent à envoyer par l'empereur en Terre Sainte.

menz[x] et par[y] chartes[z] pendanz et par le roi Phelippe d'Alemaigne qui vostre file a. Icestui convenant[a] voluns nos que vos[b] asseürez alsi. »

[**189**.] — « Certes, fait l'empereres, la convenance[a] est mult grant, ne[b] je ne voi[c] conment elle puisse[d] estre ferme[e]. Et ne porquant[f] vos l'avez[g] tant servi, et moi et lui, que, se on vos en donoit[h] trestot[i] l'empire, si[j] l'ariez[k] vos bien deservi. » En[l] maintes manieres i ot[m] paroles dites et retraites. Mais la fins si[n] fu telx que li peres asseüra les convenances[o] si con li fils les[p] avoit asseürees[q], par sairemenz[r] et par chartres[s] pendanz bullees[t] d'or. La charte fu delivree[u] as messages. Ensi[v] pristrent[w] congié a l'empereor Sursac[x] et tornerent[y] en l'ost arriere[z] et distrent[a] as barons qu'il avoient la besoigne faite.

[**190**.] Lors monterent li baron a cheval[a] et amenerent[b] le valet[c] a mult grant joie en la cité a son pere. Et li Gré li ovrirent la porte et le reçurent a mult grant joie et a mult grant feste[1]. La joie del pere et del fil fu mult grant, que[d] il ne s'estoient pieça veü[e] et que[f] de si grant poverté et de si grant esil[g] furent torné[h] a si grant altesce par Dieu avant et par les[i] pelerins aprés[j]. Ensi[k] fu la joie mult grant dedenz[l] Costantinople[m] et en l'ost defors[n] des pelerins de l'honor[o] et de la victoire[p] que Dieus lor[q] ot donee.

x. saremenz *A*, p. bons sairemenz *CDE*. — *y*. per *OA*. — *z*. le chartes *OA*. — *a*. Iceste chose *B*, Icestui *CE*, Ichou *D*. — *b*. vous nous *BCDE*.

[**189**.] *a*. convenance *A*. — *b*. dont *B*. — *c*. puis veoir *C*. — *d*. puist *CDE*. — *e*. faite *D*. — *f*. Et non por quant *BCDE*. — *g*. q. si avés vous *CDE*. — *h*. v. devoit donner *C*, v. devoit *D*, v. donoit *E*. — *i*. tout *BCDE*. — *j*. se *OA*. — *k*. avés *CD*. — *l*. Et en *CE*. — *m*. m. ot la *D*. — *n*. *Manque dans BCDE*. — *o*. la convenance *B*. — *p*. l' *B*. — *q*. asseuree *OA*. — *r*. sairemens *A*, par sairemenz *manque dans B*. — *s*. chartes *A*. — *t*. burlee *CE*. — *u*. baillee *B*, livree *CDE*. — *v*. Et einsint *BCDE*. — *w*. prisent *CDE*. — *x*. Kyrsac *D*. —

nous les a garantis par serments et par chartes à sceau pendant, et par le roi Philippe d'Allemagne qui a votre fille pour femme. Ces engagements, nous voulons que vous nous les garantissiez aussi. »

[**189**.] — « Certes, fait l'empereur, l'engagement est très grand, et je ne vois pas comment il peut être pris. Et cependant vous l'avez tellement servi, et lui et moi, que, si on vous en donnait tout l'empire, vous l'auriez bien mérité. » Il y eut paroles dites et répétées de maintes sortes. Mais la fin fut que le père garantit les conventions comme le fils les avait garanties, par serments et par chartes scellées à bulle d'or. La charte fut remise aux messagers. Ils prirent ainsi congé de l'empereur Sursac et retournèrent au camp et dirent aux barons qu'ils avaient accompli leur tâche.

[**190**.] Alors les barons montèrent à cheval et amenèrent à très grande joie le jeune prince en la cité auprès de son père. Et les Grecs lui ouvrirent la porte et le reçurent à très grande joie et à très grande fête[1]. La joie du père et du fils fut très grande, parce qu'ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps et parce que, d'une si grande pauvreté et d'une si grande détresse, ils étaient passés à une si grande élévation, grâce à Dieu d'abord et grâce aux pèlerins après. La joie fut ainsi très grande dans Constantinople et au dehors, dans le camp des pèlerins, à cause du succès et de la victoire que Dieu leur avait donnés.

y. retournerent *CDE*. — *z*. ariere en l'ost *CE*. — *a*. disent (*après* barons *C*) *CDE*.

[**190**.] *a*. b. aus chevaus *B*. — *b*. menerent *B*. — *c*. vallet *A*, le valet *après* joie *CDE*. — *d*. car *CDE*. — *e*. entreveü *BCDE*. — *f*. v. et pour ce que *B*. — *g*. essil *A*. — *h*. torné a si grant joie et *B*. — *i*. par l'ost aus *B*. — *j*. et que... aprés *manque dans CDE*. — *k*. Dont *CDE*. — *l*. en *C*. — *m*. Costantinoble *A*. — *n*. grant *B*. — *o*. de l'honor *manque dans O*. — *p*. vitoire *O*. — *q*. li *D*.

1. C'est à cette réception que se rapporte ce qu'on lit dans Hugues de Saint-Pol (qui parle aussi d'un banquet), dans Robert de Clari, chap. 52-53, et dans Nicétas, p. 728, l. 16 et suiv.

[**191**.] Et l'endemain proia l'empereres[a] as contes et[b] as barons, et ses fils meïsmes[c], que il[d] por Dieu[e] s'alassent herbergier d'autre part del port[f] devers l'Estanor[g] : que[h], se il se herberjoient[i] en la ville[j], il doteroient[k][1] la mellee d'als et des Grius[l], et bien en[m] porroit la cité[n] estre destruite[o]. Et il dient[p] que il l'avoient tant servi en mainte maniere que il ne refuseroient ja cose qu'il lor proiassent[q]. Ensi s'en[r] alerent herbergier d'altre part[s][2]. Ensi[t] sejornerent en pais et en repos[u] en grant plenté de bones vïandes.

[**192**.] Or poez[a] savoir que mult[b] de cels de l'ost alerent a[c] veoir Costantinople[3], et[d] les riches palais, et les[e] yglises altes[f] dont il[g] avoit tant[h], et les granz[i] richesces que onques en nulle ville[j] tant[k] n'en ot. Des saintuaires[l] ne convient[m] mie a[n] parler, que[o] autant[p] en avoit[q] il a ice jor[r][4] en la ville[s] cum[t] el[u] remanant dou monde. Ensi furent mult comunel[v] li Grieu et li François[w] de totes choses, et de merchaendises et d'autres biens[x].

[**191**.] *a*. emp. Susac et ses fils (et ses fils *manque dans C*) *BCDE*. — *b*. emp. as princes et *C*, as contes *manque dans D*. — *c*. et... meïsmes *manque dans BCDE*. — *d*. *Manque dans CDE*. — *e*. por Dieu *manque dans B*. — *f*. del port *manque dans B*, p. el port *DE*. — *g*. Estanor et devers Galatas *BCDE*. — *h*. car *D*. — *i*. herberoient *O*. — *j*. vile *A*, cité *D*. — *k*. doterent *O*, doutoient *BCDE*. — *l*. Grigois *CDE*. — *m*. *Manque dans D*. — *n*. cité par ce *C*. — *o*. perdue *CDE*. — *p*. dirent *B*, disent *CDE*. — *q*. c. (chose *A*) qui lor priassent *OA*, c. qu'il conmandassent *B*, c. k'il lor priaest *CDE*. — *r*. s'en *manque dans C*, se *manque dans DE*. — *s*. part dou port *CDE*. — *t*. Et *BCE*. — *u*. s. ou païs en repos et *B*, s. en chel port *CDE*.

[**192**.] *a*. poez vous *D*. — *b*. maint *BDE*, pluisour *C*. — *c*. *Manque dans BCDE*. — *d*. *Manque dans CDE*. — *e*. les grandes (grandes *exponctué A*), les autres *B*, les hautes *CDE*. — *f*. *Manque dans BCDE*. — *g*. il i *CDE*. — *h*. mult (tant *DE*) de beles *CDE*. — *i*. hautes *CE*. — *j*. villes *O*, nule viles *A*. — *k*. o. tant en une ville *BC*, o. en une ville tant *DE*. — *l*. saintuaires ki estoient a cel jour en Costantinoble (en Cost. *manque dans DE*) *CDE*. — *m*. convient

[**191**.] Et le lendemain l'empereur, et aussi son fils, prièrent les comtes et les barons d'aller pour Dieu se loger de l'autre côté du port, vers l'Estanor : car, s'ils s'étaient logés dans la ville, ils auraient craint [1] un conflit entre eux et les Grecs, et la cité aurait bien pu en être détruite. Et les nôtres disent qu'ils avaient [déjà] servi [le jeune prince] de tant de manières qu'ils ne lui refuseraient pas chose dont [son père et lui] les priassent. Ils allèrent ainsi se loger de l'autre côté [2]. Ils séjournèrent ainsi en paix et en repos, en grande abondance de bons vivres.

[**192**.] Or vous pouvez savoir que beaucoup de ceux de l'armée allèrent pour voir Constantinople [3], et les riches palais, et les hautes églises dont il y avait tant, et les grandes richesses, telles qu'il n'y en eut jamais autant en nulle ville. Des reliques, il ne faut point parler ; car il y en avait autant à ce moment-là [4] dans la ville que dans le reste du monde. Les Grecs et les Français furent ainsi en commerce étroit pour toutes choses, marchandises et autres objets.

il *BDE*. — *n*. *Manque dans BCDE*. — *o*. car *BCDE*. — *p*. plus *CDE*. — *q*. i avoit *CDE*. — *r*. av. il en cel jour *B*. — *s*. vile *A*, il a... ville *manque dans CDE*. — *t*. ke *CDE*. — *u*. il *O*, en tout le *D*, ens el *E*. — *v*. quemun *B*. — *w*. c. li François et li Grieu ensamble *D*. — *x*. choses *CDE*, et de merc... biens *manque dans B*.

1. Le présent du conditionnel (*doteroient*, *porroit*), au lieu du plus-que-parfait qu'on attendrait après le passé *proia*, s'explique, dans le texte, par le passage à un style demi-direct.

2. La plupart des auteurs indiquent qu'en effet les croisés ne tardèrent pas à aller s'installer du côté de Péra. Baudouin (lettre VII, 152) confirme que ce fut à la demande de l'empereur (mais comme si cette mesure avait été postérieure à la décision des croisés d'hiverner à Constantinople : ce qui est inexact). Selon Robert de Clari (chap. 55), on prit la précaution de laisser Pierre de Bracieux à la garde du palais des Blaquernes et de faire abattre 50 toises des remparts de la ville.

3. Sur ces visites des croisés à Constantinople, voir Robert de Clari, chap. 55.

4. Sur la quantité de ces reliques, leur importance historique et leur transfert en Occident, voir les *Exuviae* du comte Riant.

[**193**.] Par le comun [a] conseil des Frans [b] et des Grex [c] fu devisé que li noviaus emperere [d] seroit encoronez [e] a la feste mon seignor Sain Pere, entrant august [1]. Ensi [f] fu devisé et [g] ensi fu [h] fait. Coronez fu si haltement et si honoreement con l'en faisoit les [i] empereors [j] grex. Al tens aprés [k] comença a païer l'avoir [l] que il devoit a cels de l'ost, et il [m] le departirent [n] par [o] l'ost, et rendirent [p] a chascun [q] son [r] passage tel con il l'avoient paié [s] en Venise [2].

[4. Décision des croisés de prolonger leur séjour a Constantinople]

[**194** [3].] Li novials empereres ala sovent veoir les barons en l'ost [4], et [a] mult les honora, tant con il pot plus [b] faire [c] ; et il le dut bien faire : quar il l'avoient mult [d] bien servi [e]. Un jor vint [f] as barons [g] priveement en l'ostel [h] le conte Baudoin de Flandres et de Hennaut [i]. Enqui [j] fu mandé li dux de Venise et li halt [k] baron [l] priveement ; et il lor mostra [m] une parole et dist [5] : « Seignor, je sui emperere par Dieu et [n] par [o]

[**193**.] *a.* comuns *OA.* — *b.* François *B.* — *c.* Grez *A.* — *d.* q. li empereres noviaus *CDE.* — *e.* couronnés *CDE.* — *f.* Ensi com *B*, Ensi com il *CDE.* — *g. Manque dans BCDE.* — *h.* fu il *CDE.* — *i. Manque dans CDE.* — *j.* empereres *OA.* — *k.* g. a icel tans *BCDE* (*j'ai conservé la coupe du manuscrit O, qui, contrairement aux autres manuscrits, lie les mots* al tens *à ce qui suit, et non à ce qui précède*). — *l.* p. la voie *E.* — *m.* cil *B.* — *n.* despendirent *CE.* — *o.* per *OA.* — *p.* rendi *BDE*, paia *C.* — *q.* r. chascuns *BCDE.* — *r.* le *CDE.* — *s.* paié a ceuls qui lor avoient presté *B*, promis *CDE.*

[**194**.] *a. Manque dans CDE.* — *b.* c. il plus pot *BDE.* — *c.* plus faire *manque dans C.* — *d. Manque dans BDE.* — *e.* quar... servi *manque dans C.* — *f.* vint en l'ost *BCDE.* — *g.* as barons *manque dans C.* — *h.* p. en l'oest *O*, p. a l'ostel *CDE.* — *i.* et de Hennaut *manque dans CDE.* — *j.* Ilec *BCD.* — *k. Manque dans B*, autre *CDE.* — *l.* baron de l'ost *B.* — *m.* mostre *O.* — *n.* par Dieu et *manque dans B.* — *o.* par *répété dans O*, de *B.*

1. Le 1er août 1203. Sur l'histoire de ce couronnement, voir Appendice III, p. 227-229.

[**193**.] De commun accord entre les Francs et les Grecs, il fut décidé que le nouvel empereur serait couronné à la fête de monseigneur saint Pierre, au début d'août[1]. Ainsi fut décidé, et ainsi fut fait. Il fut couronné avec solennité et avec de grands honneurs comme l'on couronnait les empereurs grecs. Dans le temps qui suivit, il commença à payer l'argent qu'il devait à ceux de l'armée, et ils le répartirent dans l'armée, et ils rendirent à chacun le prix de son passage tel qu'il l'avait payé à Venise[2].

[4. Décision des croisés de prolonger leur séjour a Constantinople]

[**194**[3].] Le nouvel empereur allait souvent voir les barons au camp[4] ; et il leur marquait beaucoup d'honneur, le plus qu'il pouvait faire ; et il le devait bien faire, car ils l'avaient très bien servi. Un jour il vint voir les barons en visite privée à l'hôtel du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut. Là furent mandés le doge de Venise et les hauts barons en réunion privée ; et il leur exposa un projet et leur dit[5] : « Seigneurs, je suis empereur grâce à Dieu et

2. C'est-à-dire qu'on remboursa ceux qui, à Venise, avaient payé pour eux et pour les autres. Selon la lettre des croisés, VI, 211, Alexis aurait, dès ce moment-là, fourni des vivres pour un an et versé 200,000 marcs. Selon Robert de Clari (chap. 56), Alexis aurait payé 100,000 marcs, dont 50,000 seraient allés aux Vénitiens (qui étaient de part à moitié dans toutes les conquêtes), ainsi que 36,000 autres (en paiement du solde de la dette des croisés à leur égard) ; le reste aurait servi à rembourser ceux qui, à Venise, avaient fait pour autrui l'avance du prix des passages.

3. A partir du § 194 et jusqu'au § 263, comparer la lettre de Baudouin au pape, VII, 152.

4. Nicétas (p. 736, l. 21 et suiv.) a parlé avec indignation de ces visites où Alexis fraternisait avec les croisés, buvant, jouant et se laissant manquer de respect.

5. La *Devastatio* et la lettre des croisés, VI, 211, indiquent moins complètement le contenu des promesses faites alors par Alexis, mais confirment que l'empereur proposa de différer le départ des croisés jusqu'en mars 1204 et s'engagea à proroger l'accord avec les Vénitiens jusqu'à la fin de septembre de la même année. — D'après la lettre que Baudouin adressa au pape après son élection comme empereur (lettre VII, 152, du 16 mai 1204), il aurait été

vos, et fait m'avés[p] le plus halt[q] servise que onque gens feïssent mais[r] a nul[s] home[t] crestïen. Sachiez[u] que assez gens[v] me mostrent bel semblant qui ne m'aiment mie ; et mult ont li Grieu grant despit[w] quant je[x] par vos forces[y] fu[z] entrez en mon heritage.

[**195**.] « Vostre[a] terme est prés que vos vos[b] en devez raler[c] ; et la compaignie de vos et des[d] Venisiens[e] ne dure[f] que trosque[g] a la feste[h] Sain Michel[1]. Dedenz[i] si cort terme ne puis[j] vostre convent assovir[k]. Sachiez[l], se vos me laissiez[m], li Grieu me heent por vos : je[n] reperdrai la[o] terre et si m'ociront[p]. Mais faiçois[q] une chose que je vos dirai : demoressiez[r] trosque[s] al[t] març, et je vos alongeroie[u] vostre estoire de[v] la feste[w] Sain Michel en un an, et paieroie[x] le costement[y] as Venisiens[z], et vos donroie[a] ce que mestiers vos seroit[b] trosque[c] a la[d] Pasque. Et dedenz cel termine aroie[e] ma terre si[f] mise a[g] point que je ne la poroie[h] reperdre[i] ; et vostre convenance si[j] seroit attendue[k], que[l] je avroie[m] l'avoir paié[n] qui me vendroit[o] de par totes mes terres[p], et je[q] seroie[r] si atornez de navile[s]

p. avez *A.* — *q.* halte *OA*, grant *C.* — *r. Manque dans B, après* onque *CDE.* — *s. Manque dans BCDE.* — *t.* hom *OA.* — *u.* Et sachiez *BDE.* — *v.* genz *A*, de gens *BCDE.* — *w.* o. grant despit li Grieu *CDE.* — *x. Manque dans C.* — *y.* p. voz forces *A*, p. force *B.* — *z.* sui *CDE.*

[**195**.] *a.* Li vostre *C.* — *b. Manque dans CDE.* — *c.* aler *BCDE.* — *d.* de *O.* — *e.* c. des Venisiens et de vos *C.* — *f.* doit durer *D.* — *g.* jusque *BD*, duskes *CE.* — *h. Manque dans CDE.* — *i.* Et dedens

convenu dès le mois d'août 1203 (c'est-à-dire à la date où nous nous trouvons) que le patriarche de Constantinople recevrait le pallium des mains du pape et ferait le voyage de Rome. Mais cette clause ne put être que postérieure à la lettre VI, 231 du pape, écrite après la première occupation de Constantinople (18 juillet 1203) et qui ne parvint à destination qu'après l'accord passé en août entre Alexis et les croisés : elle ne figurait donc pas dans la convention dont il est ici question.

grâce à vous ; et vous m'avez rendu le plus grand service que jamais gens aient rendu à nul chrétien. Sachez que beaucoup de gens me font beau visage qui ne m'aiment point ; et les Grecs ont très grand dépit de ce que je suis rentré par vos forces en mon héritage.

[**195.**] « Le terme est proche où vous devez repartir ; et votre association avec les Vénitiens ne dure que jusqu'à la fête de la Saint-Michel[1]. En un si court délai je ne puis remplir mes engagements envers vous. Sachez que, si vous me laissiez, les Grecs me haïssent à cause de vous : je reperdrai ma terre et ils me tueront. Mais que vous fassiez ce que je vais vous dire : si vous restiez jusqu'en mars, alors je vous prolongerais [le service de] votre flotte de la Saint-Michel jusqu'en un an, et j'en paierais les frais aux Vénitiens, et je vous donnerais ce qui vous serait nécessaire jusqu'à Pâques. Et dans cet intervalle j'aurais mis ma terre en tel point que je ne pourrais plus la reperdre ; et mes engagements envers vous seraient ainsi tenus : car j'aurais reçu l'argent qui me viendrait de toutes mes terres ; et je serais pourvu de vaisseaux pour aller ou pour

CDE. — *j*. vous puis je *B*, t. je ne puis *CDE*. — *k*. avoir *CDE*. — *l*. Et sachiez *BC*, Et sachiés que *DE*. — *m*. s. vos en alés *D*. — *n*. et je *C*, si *D*. — *o*. ma *CDE*. — *p*. t. et m'ociront chi (chi m'och. *D*, chil m'och. *E*) a dolour (deshonnour *D*) *CDE*. — *q*. faiçoit *OA*, fetes *B*, Or, biel signeur, pour laquelle chose (Pour laquele chose, beau seignor *D*) je vous pri que vous fachiés chose *CDE*. — *r*. demorez vous *B*, que vous demorés *C*, demourés *D*. — *s*. jusques *B*, duskes *C*. — *t*. a demi *C*, en *E*. — *u*. esligeré *B*, alongerai *CDE*. — *v*. des *B*. — *w*. *Manque dans B*. — *x*. paierai *BCD*. — *y*. coust *CDE*. — *z*. Venesiens *O*. — *a*. V. et a vos donrai je *B*, vos donroie *manque dans CDE*. — *b*. sera *B*. — *c*. jusque *B*, duskes *CE*. — *d*. alla *O*. — *e*. avré je *B*. — *f*. *Manque dans B*. — *g*. en *CE*. — *h*. porrai *B*. — *i*. perdre *DE*. — *j*. *Manque dans BCDE*. — *k*. atendue *A*, lors rendue *B*. — *l*. car *B*, et *D*. — *m*. poroie *D*. — *n*. receu *B*. — *o*. seroit venus *D*. — *p*. p. tote ma terre *B*. — *q*. si *BCDE*. — *r*. serai lors *B*.

1. Conformément aux dispositions du traité de nolis de 1201, la flotte des Vénitiens devait rester à la disposition des croisés pour la durée d'un an à partir du jour où elle quitterait Venise : c'est-à-dire, en fait, du 1er octobre 1202 au 30 septembre 1203.

de[t] aler avec vos ou d'envoier, si con[u] je le[v] vos ai convent[w] [1]. Et lors ariez[x] l'esté de lonc[y] en lonc[z] por ostoier. »

[**196**.] Li baron distrent[a] que il en parleroient[b] sanz lui. Conurent[c] bien[d] que ce ere[e] voirs que il disoit et que c'ere mielz[f] por l'empereor et por als. Et[g] il respondirent que il nel pooient[h] faire se par le comun de l'ost[i] non, et[j] il en parleroient[k] a cels de l'ost, et l'en respondroient[l] ce que il poroient[m] trover[n] [2]. Ensi s'en parti[o] l'empereres Alexis[p] d'els et s'en rala[q] en Costantinople arrieres[r]. Et il remestrent en[s] l'ost et pristrent l'endemain[t] un parlement, et[u] furent mandé tuit[v] li baron et li chevetaigne de l'ost, et des chevaliers la graindre[w] partie. Et lors[x] fu a toz[y] ceste parole retraite si com l'emperere lor ot requise[z].

[**197**.] Lors ot[a] mult[b] grant[c] descorde en l'ost, si com[d] il avoit[e] eü maintes foiz, de cels qui volsissent[f] que li ost se departist[g] : que[h] il lor sembloit que cele[i] durast trop[j]. Et[k] cele partie qui a Corfol avait eü la discorde[l] semostrent[m] les[n] autres de lor sairemenz[o] et distrent[p] : « Bailliez[q] nos les[r] vaissiaus[s] si[t] com vos le[u] nos[v] avez juré[w] : car nos[x] en volons aler en Surie[3]. »

— *s.* navie *BCDE.* — *t.* pour *B.* — *u.* v. et pour envoier com *B.* — *v. Manque dans CDE.* — *w.* en convent *CDE.* — *x.* avroiz vous tout *B*, arés trestout *CDE.* — *y.* de lonc *manque dans C.* — *z.* lonc et de large *B.*

[**196**.] *a.* disent *CDE.* — *b.* parlerent *O*, p. ensanle *CDE.* — *c.* Et conurent *B*, Si conurent *CDE.* — *d. Manque dans C.* — *e.* estoit *BCDE.* — *f.* q. c'estoit le miels *BC*, q. c'iert le miels *DE.* — *g.* Mais *C.* — *h.* q. il ne le poroient *CDE.* — *i.* c. esgart *CDE.* — *j.* que *B.* — *k.* parleroient ensamble *D.* — *l.* respondroient de *O*, o. et li raporteroient *B*, o. et leur respondroient *D.* — *m.* en poroient *O*, i poroient *DE.* — *n.* fere *B*, r. çou qu'il aroient trouvet *C.* — *o.* E. se departi *B*, E. se parti *C.* — *p. Manque dans CDE.* — *q.* ala *C.* — *r.* arieres *A*, *manque dans CDE.* — *s.* a *CDE.* — *t.* a l'endemain *C.* — *u.* Ilec *B.* — *v. Manque dans B.* — *w.* graundre *O*, plus grant *BD*, grande *E.* — *x.* leur *B.* — *y.* a toz *manque dans B*, f. devant

envoyer avec vous, ainsi que je vous l'ai promis [1]. Et alors vous auriez l'été d'un bout à l'autre pour guerroyer. »

[**196**.] Les barons dirent qu'ils en parleraient hors de sa présence. Ils reconnurent bien que ce qu'il disait était vrai et que c'était le mieux pour l'empereur et pour eux-mêmes. Et ils répondirent qu'ils ne le pouvaient faire que du consentement de toute l'armée, et qu'ils en parleraient à ceux de l'armée, et qu'ils l'informeraient de ce qu'ils en pourraient apprendre [2]. Ainsi les quitta l'empereur Alexis et il s'en retourna à Constantinople. Et ils restèrent au camp et ils réunirent le lendemain un parlement, où furent mandés tous les barons et tous les capitaines de l'armée et la plus grande partie des chevaliers. Et alors fut rapporté à tous l'objet de la demande que l'empereur leur avait faite.

[**197**.] Alors il y eut très grand désaccord dans l'armée, comme il y avait eu maintes fois, venant de ceux qui auraient voulu que l'armée se séparât : car il leur semblait qu'elle durait trop. Et le parti qui à Corfou avait été en désaccord somma les autres [de tenir] leurs serments et leur dit : « Donnez-nous les vaisseaux, ainsi que vous nous l'avez juré : car nous voulons nous en aller en Syrie [3]. »

tous *D*. — *z*. emp. lor (l' *B*) avoit requise (requis *CDE*) *BCDE*.
[**197**.] *a*. i ot *D*. — *b*. *Manque dans B*. — *c*. grand *O*. — *d*. ensi ke *C*. — *e*. avoient *B*, ot *C*. — *f*. voloient *CDE*. — *g*. o. departesist *CDE*. — *h*. car *CD*. — *i*. trop *B*, li os *CDE*. — *j*. *Manque dans B*, trop longhement *CDE*. — *k*. En *B*. — *l*. av. en l'ost avoit discorde *B*, q. faisoit le discort *C*, q. avant avoit le discort meü *D*, q. avoec le discort *E*. — *m*. et moustrerent *B*, avait semons *C*, avoit ensemonsés *E*. — *n*. aus *B*. — *o*. a. les sairemens qu'il avoient fez *B*, a. de lor convenences et de lor sairemens *C*. — *p*. il (lor *D*) disent *CDE*. — *q*. Baliez *A*. — *r*. li *OA*. — *s*. vaissiauz *A*. — *t*. ensi *CDE*. — *u*. *Manque dans CDE*. — *v*. *Manque dans B*. — *w*. en convent *CDE*. — *x*. nous nous *B*.

1. Selon la convention qui avait été passée à Zara (voir ci-dessus, § 93).
2. Pour le sens de l'expression, voir ci-dessus, § 24.
3. Au sujet des faits ici rappelés, voir les § 113-118.

[**198.**] Et[a] li autre lor crioient[b] merci et distrent[c] : « Seignor, por Dieu ne perissons[d] l'anor[e] que Dieus[f] nos a faite. Se nos alons en Surie, l'entree[g] de l'iver ert[h] quant nos i[i] viendrons, ne nos[j] ne porons ostoier[k], ensin[l] que ert[m] la[n] besoigne Nostre Seignor[o] perdue. Mais, se nos attendons trosque[p] al març[q], nos lairons[r] cest empereor en bon estat, et nos en irons[s] riche d'avoir et de vïandes ; et puis nos en[t] irons en Surie et[u] correrons[v] en la terre de Babilloine[w][1] ; et nostre estoires nos durra[x] trosque[y] a la Sain Michel, et[z] de la Sain Michel trosque a la Pasque, por ce[a] que il ne se poront[b] partir de nos[c] por l'iver. Et ensi porra estre[d] la terre d'oltremer aquise[e]. »

[**199.**] Il ne chaloit a cels qui l'ost voloient[a] depecier de[b] meillor ne de[c] peior, mais que li[d] ost se departist[e]. Et cil qui l'ost voloient tenir ensemble travaillerent tant, a l'aïe de Dieu, que li afaires fu mis[f] a fin en tel maniere qui li Venisien[g] rejurerent[h] un an de[i] la feste Sain Michel[j] a retenir[k] l'estoire[l]. Et l'empereres Alexis[m] lor dona tant, que fait fu. Et li pelerin lor rejurerent la compaignie a retenir[n] si com il avoient fait autrefoiz, a cel termine[o] meïsmes. Et ensi fu la concorde et la pais[p] mise[q] en l'ost.

[**198.**] *a. Manque dans C.* — *b.* crierent *BDE*, crient *C.* — *c.* disent *CDE.* — *d.* S. ne perissons pour Dieu *B*, perissons mie *C*, perissons pas *DE.* — *e.* la grant enneur *BCDE.* — *f.* Diex *A.* — *g.* a l'entree *C.* — *h. Manque dans C.* — *i. Manque dans O.* — *j.* v. et *B*, v. nos *C.* — *k.* estoier *OA.* — *l. Manque dans BCDE.* — *m.* sera *B*, seroit *CDE.* — *n.* no *C.* — *o.* b. Damedieu *B*, Nostre Seignor *manque dans CDE.* — *p.* jusque *BD*, duskes *CE.* — *q.* marz *A.* — *r.* laisserons *CDE.* — *s.* arons *OA.* — *t.* puis... en *manque dans BCE.* — *u.* en Surie et *manque dans BCE*, puis... et *manque dans D.* — *v.* corons *A*, courons duskes *CDE.* — *w.* Babiloine *A.* — *x.* durroit *B.* — *y.* duskes *CE*, jusques *D.* — *z.* trosque... et *manque dans BCDE.* — *a.* por ce *manque dans B.* — *b.* porroient *BC.* — *c.* por. departir de nos *B*, por. de nous partir *CDE.* — *d. Après* oltremer *CDE.* — *e.* recovree *B*, restoree *CDE.*

[**198**.] Et les autres les suppliaient et leur dirent : « Seigneurs, pour Dieu, ne laissons pas perdre l'avantage que Dieu nous a donné. Si nous allons en Syrie, ce sera l'entrée de l'hiver quand nous y arriverons, et nous ne pourrons guerroyer : en sorte que l'entreprise faite pour Notre Seigneur sera ruinée. Mais, si nous attendons jusqu'à mars, nous laisserons cet empereur en bonne situation, et nous nous en irons riches d'argent et de vivres ; et puis nous nous en irons en Syrie et nous ferons des courses en la terre de Babylone [1] ; et notre flotte nous restera jusqu'à la Saint-Michel, puis de la Saint-Michel jusqu'à Pâques, parce que [les Vénitiens] ne pourront nous quitter à cause de l'hiver. Et ainsi pourra être conquise la terre d'outre-mer. »

[**199**.] Il n'y avait souci, chez ceux qui voulaient disloquer l'armée, de meilleur ni de pire, pourvu que l'armée se séparât. Et ceux qui voulaient maintenir l'armée réunie travaillèrent tant, avec l'aide de Dieu, que la chose fut mise à fin en cette manière : les Vénitiens jurèrent à nouveau pour un an à partir de la Saint-Michel de continuer [le service de] la flotte. Et l'empereur Alexis leur donna tant que cela fut fait. Et les pèlerins jurèrent de leur côté [aux Vénitiens] de continuer l'association, telle qu'ils l'avaient faite une fois déjà, jusqu'à ce même terme. Et ainsi la concorde et la paix furent mises en l'armée.

[**199**.] *a.* voloient l'ost *B.* — *b.* dou *BCDE.* — *c.* dou *BCDE*, meillor *et* peior *intervertis* dans *B.* — *d.* il *OA.* — *e.* departesist *CDE.* — *f.* af. ala *B.* — *g.* Venisiens *OA.* — *h.* leur jureroient (rejureroient *DE*) *BCDE.* — *i.* des *B.* — *j.* de la... Michel *après* estoire *C.* — *k.* tenir *BCDE.* — *l. bis O.* — *m. Manque dans CDE.* — *n.* tenir *B* ; pel. lor jurerent compaignie a tenir (jur. a tenir compaignie *C*) *CDE.* — *o.* terme *B.* — *p.* f. la pais et la concorde *D.* — *q.* quise *C*, mise d'ambedeus parz *B.*

1. Babylone d'Égypte, c'est-à-dire le Caire. Les croisés comptaient donc toujours pousser jusqu'en Terre Sainte. C'est ce que confirme la lettre de Hugues de Saint-Pol, écrite postérieurement à l'accord en question (puisque certains passages s'y réfèrent), et d'après laquelle on avait fait savoir à ceux d'outre-mer qu'ils pouvaient compter sur la venue prochaine de l'armée.

[**200**.] Lors lor[a] avint une mult grant mesaventure[b] en l'ost[c] : que Mahius[d] de Monmorenci[e], qui ere[f] uns[g] des meillors chevaliers[h] del[i] roïaume de France et des plus prisiez et des plus amez[j] fu morz ; et ce fu granz diels[k] et granz[l] domages, uns des greignors[m] qui avenist en l'ost d'un sol[n] homme[1]. Et fu enterrez[o] a une yglise[p] de mon seignor[q] sain Johan[r] de l'Ospital de Jerusalem[s][2].

[5. Soumission des provinces et premier incendie de Constantinople] (août-novembre 1203)

[**201**.] Aprés, par le[a] conseil des Grius et des François[b], issi l'empereres Alexis[c] a mult grant conpaignie[d] de Costantinople[e] por l'empire aquiter[f] et metre a sa volenté. Avec lui en[g] ala grant partie des barons, et l'autre[h] remest por l'ost garder[i]. Li marchis Bonifaces de Monferrat[j] ala avec lui, et li cuens Hues de Sain Pol, et Henris[k] li[l] frere le conte Baudoin[m] de Flandres et de Hennaut[n][3], et[o] Jaques d'Avesnes, Guillelmes[p] de Chanlite, Hues[q] de Colemi, et altres gens assez[r] dont li livre ore[s] se taist. En l'ost remaint[t]

[**200**.] *a. Manque dans B.* — *b.* misaventure *A.* — *c.* en l'ost *manque dans BCDE.* — *d.* Mahuis *OA*, Mahi *B.* — *e.* Monmorenti *OA.* — *f.* estoit *BCDE.* — *g.* un *O.* — *h.* chevaliers de l'ost et *CDE.* — *i.* de *O.* — *j.* pr. et des plus amez (et... amez *manque dans B*) acoucha de maladie (ac. d'une maladie *C*, ac. malades *D*) et agrava tant (et fu tant agrevé *C*) sa (de *CE*, de la *D*) maladie que (que il *CDE*) *BCDE.* — *k.* grant d. *OA*, granz diels et *manque dans C.* — *l.* grant *OA.* — *m.* plus grans *D.* — *n. Manque dans B*, l'ost pour un (mort *D*) *CDE.* — *o. Manque dans B.* — *p.* haute yglise *CDE.* — *q.* mon seignor *manque dans CDE.* — *r.* sain Johan *après* ospital *C.* — *s.* Jerusalem seveliz *B.*

[**201**.] *a.* Ap. per li *OA.* — *b.* Frans *CDE.* — *c.* Alexi *OA*, Sursac (Alexis *D*) de Constantinoble *CDE.* — *d.* gr. ost et a moult grant compaignie *CDE.* — *e.* de Costantinople *manque dans CDE.* —

[**200**.] Alors leur advint dans l'armée une très grande mésaventure : Mathieu de Montmorency, qui était un des meilleurs chevaliers du royaume de France, et des plus estimés, et des plus aimés, mourut : et ce fut un grand deuil et un grand dommage, un des plus grands qui fût advenu en l'armée du fait d'un seul homme[1]. Et il fut enterré en une église de monseigneur saint Jean de l'Hôpital de Jérusalem[2].

[5. Soumission des provinces et premier incendie de Constantinople] (août-novembre 1203)

[**201**.] Après, d'accord avec les Grecs et les Français, l'empereur Alexis sortit de Constantinople avec une très nombreuse troupe pour s'assurer de l'empire et le soumettre à sa volonté. Avec lui alla une grande partie des barons, et l'autre resta pour garder le camp. Le marquis Boniface de Montferrat alla avec lui, et le comte Hugues de Saint-Pol, et Henri le frère du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut[3], et Jacques d'Avesnes, Guillaume de Champlitte, Hugues de Coligny, et beaucoup d'autres

f. aquirer *OA*, a entrer *B*, acliner *D*. — *g*. *Manque dans B*, s'en *C*. — *h*. autre partie *B*. — *i*. p. garder l'ost *B*. — *j*. Monferat *A*. — *k*. Heris *A*. — *l*. le *OA*, *manque dans B*. — *m*. Baudoins *OA*. — *n*. et de Hennaut *manque dans BDE*. — *o*. *Manque dans C*. — *p*. et Guillelmes *BDE*. — *q*. et Hues *ABDE*. — *r*. Col. et autre (maint autre *C*) bon chevalier et grant partie de bons sergans *CDE*. — *s*. *Après* taist *B*. — *t*. remest *BCE*, demoura *D*.

1. Perte particulièrement sensible pour Villehardouin et pour les Champenois, dont Mathieu commandait les troupes.

2. Saint Jean l'Aumônier, sous l'invocation duquel avait été placée l'institution des Templiers de Jérusalem. Son église devait se trouver dans la région de Saint-Georges-de-la-Mange (Antoine de Novgorod, p. 228).

3. La *Devastatio* confirme que Boniface et Henri de Flandre accompagnèrent Alexis. Alexis aurait richement récompensé ceux qui le suivirent ainsi (*Devastatio*) et Nicétas (p. 735, l. 6 et suiv.) précise que Boniface aurait reçu 1,600 écus d'or.

li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut et[u] li cuens Loeÿs de Blois et de Chartein[v], et la graindre[w] partie des pelerins[1].

[**202**.] Et sachiez que en cele ost ou l'empereres ala, che tuit li Grieu de l'une part[a] et de l'altre[b] del Braz vindrent a lui et[c] a son conmandement[d] et a sa volenté, et li firent[e] fealté et homage con a lor seignor[2] : fors solement Johanis, qui ere[f] rois de Blaquie[g] et de Bougrie[3]. Et cil Johanis si ere[h] uns Blas[i] qui ere[j] revellez[k] contre son pere et contre son oncle[4], et si[l] les avoit guerroiez .xx. anz[5], et avoit tant de la terre conquis[m] sor als[n] que rois s'en ere[o] fait riches[p]. Et sachiez[q] que de cele partie[r] del Braz Sain George devers occident poi en faloit[s] que il ne l'en avoit[t] tolu prés de la moitié. Icil[u] ne vint pas[v] a sa volenté ne a sa merci.

[**203**.] Endementiers que l'empereres Alexis[a] fu en

u. *Manque dans C*. — *v*. Charcin *A*. — *w*. Ch. a grant *B*.

[**202**.] *a*. *Manque dans B*, partie *C*. — *b*. altre partie *B*. — *c*. *Manque dans CDE*. — *d*. mandement *B*. — *e*. fisent *CDE*. — *f*. Joh. ce estoit *B*, Joh. li *CDE*. — *g*. Blakie *A*. — *h*. estoit *D*, rois de... ere *manque dans B*. — *i*. Blaqui *OA*, hons *B*. — *j*. estoit (s'est. *D*) *CDE*. — *k*. revelez *A*. — *l*. *Manque dans BCDE*. — *m*. conquise *BCDE*. — *n*. sor als *manque dans CDE*. — *o*. estoit *BCDE*. — *p*. riches et sages *B*. — *q*. *Manque dans B*, Et bien sachiés *CDE*. — *r*. part *B*. — *s*. failloit *A*, s'en faloit *BCDE*. — *t*. q. il n'en eust *B*, q. il n'en avoit *CE*. — *u*. Et cil *CDE*. — *v*. mie *BC*.

[**203**.] *a*. Sursac *CE*.

1. Selon Robert de Clari (chap. 57), c'est une moitié de l'armée qui serait partie avec Alexis. Mais Henri de Flandre, se trouvant trop peu récompensé, serait rentré assez tôt (*Devastatio*). Et ceux du camp, n'arrivant pas à se faire payer par Isaac les sommes qu'ils étaient chargés de recouvrer, auraient pressé les absents de rentrer pour la Toussaint au plus tard (Robert de Clari).

2. Selon Nicétas (p. 735), Alexis aurait soumis la Thrace et se serait avancé jusqu'à Ipsala.

3. Johannitza avait succédé à ses frères Asan et Pierre, tués l'un

gens dont le livre se tait ici. Au camp restèrent le ocmte Baudouin de Flandre et de Hainaut, et le comte Louis de Blois et de Chartrain, et la majeure partie des pèlerins[1].

[**202**.] Et sachez qu'en cette expédition où l'empereur alla, tous les Grecs, de part et d'autre du Bras, se rangèrent à lui, à son commandement et à sa volonté, et lui firent féauté et hommage comme à leur seigneur[2] : excepté seulement Johannis, qui était roi de Blaquie et de Bougrie[3]. Et ce Johannis était un Blaque qui s'était révolté contre son père et contre son oncle[4] ; et il leur avait fait la guerre pendant vingt ans[5], et il avait conquis tant de terre sur eux qu'il était devenu un roi puissant. Et sachez que, de ce côté-ci du Bras Saint-Georges, vers l'Occident, peu s'en fallait qu'il ne lui en eût enlevé près de la moitié. Celui-là ne se rendit pas à sa volonté ni à sa merci.

[**203**.] Pendant que l'empereur Alexis était en cette

en 1195, l'autre en 1196. Il avait été envoyé en otage à Constantinople au temps de la seconde guerre d'Isaac II contre les Valaques (Nicétas, p. 621, l. 21 et suiv.) : on ignore dans quelles conditions il en revint. En 1200, il s'était allié avec Ibancus (*alias* Johannes ou Alexis) contre les Grecs. Il reprit les armes contre eux en 1202 et s'empara des villes de Constance et de Varna (Nicétas, p. 706, l. 9 et suiv.). — Sur l'histoire de ses relations avec le pape depuis 1198 jusqu'en 1204, voir les *Gesta Innocentii III*, chap. 65-77, et les lettres correspondantes. Depuis 1201 ou 1202 (lettre V, 115), il avait été amené en l'obédience de Rome par le cardinal légat Léon. Il fut couronné roi de Bulgarie le 8 novembre 1204. — Robert de Clari (chap. 64-65) semble avoir confondu en partie son histoire avec celle de Jean Spiridonace, cypriote de basse classe, qui, après avoir été élevé à la dignité de gouverneur du pays de Smolène en Thrace, s'y déclara indépendant (Nicétas, p. 708, l. 6-p. 709, l. 7). — Sur les tentatives de Johannitza pour se rapprocher des croisés, voir Robert de Clari (chap. 64), Nicétas (p. 809, l. 1 et suiv.) et les *Gesta Innocentii III* (chap. 108).

4. Contre le père et l'oncle d'Alexis IV, à savoir Isaac II et Alexis III.

5. La Bulgarie, soumise aux Grecs de 1019 à 1186, s'était, en effet, soulevée en 1186 contre Isaac II. Mais, à cette date, ce n'était pas encore Johannitza qui était roi : c'étaient ses frères Asan et Pierre.

cele ost[1], si ravint[b] une mult grant mesaventure en Costantinople : qu'[c] une mellee comença des[d] Grieus et des[e] Latins qui erent[f] en Costantinople estagier[g], dont il en i avoit[h] mult[2]. Et ne sai quex genz por mal[i] mistrent le[j] feu en la ville[k3] ; et cil feu fu si granz et si orribles que nus[l] hom nel[m] pot estaindre[n] ne abaissier[o]. Et quant ce virent[p] li baron de l'ost qui estoient herbergié d'autre[q] part del port, si[r] furent mult dolent et mult[s] en orent grant pitié, cum[t] il virent ces haltes[u] yglises et ces palais[v] riches[w] fondre et abaissier[x], et ces granz rues marcheandes[y] ardoir a[z] feu. Et il ne[a] pooient plus[b] faire[4].

[**204**.] Ensi porprist le feu desus[a] le port a[b] travers tresci que[c] parmi le plus espés de la ville[d], trosque en[e] la mer d'autre part[f5], rez[g] a rez del mostier Sainte Sophie[h], et dura .VIII.[i] jorz[j6], que onque ne pot estre estainz par home ; et tenoit[k] bien li frons del feu, si com il aloit ardant, bien demie[m] liue de terre[7]. Del damage ne de l'avoir[n] ne de la richesse qui la[o] fu per-

b. vint *B*, avint *CD*. — *c*. car *CD*. — *d*. de *B*. — *e*. de *B*. — *f*. estoient *BC*. — *g*. er. estagier en Costantinople *B*. — *h*. d. il ennavoit *O*. — *i*. por mal *manque dans C, après* feu *DE*. — *j*. li *OA*. — *k*. vile *A*. — *l*. nul *OA*. — *m*. el *O*, nus ne le *CDE*. — *n*. estandre *OA*. — *o*. p. abaissier ne estaindre *CDE*. — *p*. q. virent ce *B*. — *q*. h. de l'autre *CDE*. — *r*. si en *BCDE*. — *s*. *Après* orent *CDE*. — *t*. quant *B*, car *CDE*. — *u*. halte *O*. — *v*. haltes (*exponctué*) *A*. — *w*. *Manque dans B*, c. riches palais *CDE*. — *x*. brisier *CE*, et abaissier *manque dans D*. — *y*. *Manque dans B*. — *z*. en *B*. — *a*. n'en *BCDE*. — *b*. pis *B*.

[**204**.] *a*. defors *CDE*. — *b*. et en *B*, en *CDE*. — *c*. jusque *B*, duskes *C*. — *d*. vile *A*. — *e*. v. et jusques a *B*. — *f*. trosque... part *manque dans CDE*. — *g*. et rez *CDE*. — *h*. Sophye *A*, m. saint Jorge *CDE*. — *i*. VII *B*, deus *CDE*. — *j*. j. et deus nuis *CDE*. — *k*. duroit *B*. — *l*. ardant bien *manque dans B*, bien *manque dans CDE*. — *m*. de une *OA*. — *n*. ne de l'avoir *manque dans CDE*. — *o*. ila *OA*. —

1. Pendant la semaine qui suivit l'Assomption, c'est-à-dire entre le 15 et le 22 août (*Devastatio*), et plus précisément, comme l'apprend Nicétas (p. 730, l. 21), le 19 août. L'ordre du récit semble im-

expédition[1], il advint encore une très grande mésaventure à Constantinople : un conflit s'éleva entre les Grecs et les Latins qui étaient établis à Constantinople et dont il y avait beaucoup[2]. Et je ne sais quelles gens, par malveillance, mirent le feu à la ville[3] ; et ce feu fut si grand et si horrible que nul homme ne le put éteindre ni maîtriser. Et quand les barons du camp qui étaient logés de l'autre côté du port virent cela, ils furent fort affligés et en eurent une très grande pitié, voyant ces hautes églises et ces riches palais crouler et s'affaisser, et ces grandes rues marchandes brûler en flammes. Et ils ne pouvaient faire plus[4].

[**204.**] Le feu gagna ainsi au-dessus du port, en pénétrant jusque parmi le plus épais de la ville, et jusqu'à la mer d'autre part[5], au ras de l'église Sainte-Sophie ; et il dura huit jours[6] sans pouvoir être éteint par personne ; et le front du feu, tandis qu'il brûlait, s'étendait bien sur une demi-lieue de terre[7]. Du dommage, de l'argent et de la richesse qui furent perdus là, nul ne vous pourrait faire le

pliquer, dans la *Devastatio* et chez Nicétas, qu'Alexis n'avait pas encore quitté Constantinople. Cependant, comme Robert de Clari ne fait pas mention de l'événement, qui fut très grave, et comme il accompagna Alexis dans les provinces, cette circonstance donne à penser qu'il était déjà parti au moment de l'accident.

2. Il s'agit des nombreux Latins déjà établis à Constantinople avant la venue des croisés.

3. Selon Nicétas (p. 730, l. 21 et suiv.), le feu avait été allumé par une bande de Flamands, aidés de Pisans et de Vénitiens, qui étaient venus piller une synagogue et qui, chassés par les infidèles et les Grecs, avaient couvert leur retraite par les flammes. Selon la *Devastatio*, une rixe ayant mis aux prises des Grecs et des Latins, ceux-ci, qui avaient le dessous, auraient allumé l'incendie : ceux du camp auraient passé l'eau pour les soutenir, activé le feu et détruit ou pillé une grande partie de la ville.

4. Selon la *Devastatio*, ils seraient intervenus pour tâcher de rétablir l'ordre (mais seulement après l'incendie).

5. Jusqu'à la Propontide.

6. Ce nombre semble élevé, mais correspond à peu près à celui qu'indique aussi le manuscrit *B*.

7. La façon dont Villehardouin décrit le sinistre paraît être d'un témoin oculaire, qui observait en faisant face à la ville de l'autre côté du port. Il serait donc resté à Péra avec Baudouin.

due[p] ne vos porroit nus[q] conter[r], et des homes et des fames et des fanz[s], dont il ot[t] mult arz[u] [1].

[**205**.] Tuit[a] li Latin[b] qui estoient herbergié[c] dedenz Costantinoble, de quelque[d] terre que il[e] fussent, n'i osserent plus demorer, ainz pristrent lor fames[f] et lor anfanz, et[g] que il en porent[h] traire del feu[i] ne escamper[j], et entrerent en[k] barges et en[l] vaissiaus[m] et passerent le port devers[n] les[o] pelerins ; et ne furent mie pou[p], que il furent bien[q] .xv. M., que petit[r] que grant[s] [2] ; et puis orent[t] il grant mestier as pelerins que il fussent oltre passé[3]. Ensi furent desacointié li Franc[u] et li Grec, que il[v] ne furent mie si comunel[w] com il avoient esté devant[x], si ne s'en sorent a cui plaindre[y], qu'il[z] lor pesa[a] d'une part e d'autre.

p. perduz *OA*, perdue et arse *CDE*. — *q*. en *B*, nus homs *E*. — *r*. dire le conte *C*, raconter *D*, aconter *E*. — *s*. et... fanz *manque dans BCDE*. — *t*. i ot *BCDE*. — *u*. ars *A*.

[**205**.] *a*. Et tout *CDE*. — *b*. baron *B*. — *c*. hebergié *A*. — *d*. quel *CDE*. — *e*. il onques *CDE*. — *f*. fames et leur avoirs *DE*. — *g*. et leur avoir *B*, et lor avoir çou *C*, chou *DE*. — *h*. porrent *O*. — *i*. del feu *manque dans BCDE*. — *j*. ne escamper *manque dans B*, oster *C*, eschaper *DE*. — *k*. es *BCDE*. — *l*. es *BCDE*. — *m*. nes *D*. — *n*. par devers *CDE*. — *o*. *Manque dans OA*. — *p*. si pou *CDE*. — *q*. q. il ne fuissent encore *CDE*. — *r*. petiz *OA*. — *s*. granz *OA*. —

compte, ni des hommes et des femmes et des enfants, dont il y eut beaucoup de brûlés[1].

[205.] Aucun des Latins qui étaient installés dans Constantinople, de quelque pays qu'ils fussent, n'y osa plus rester ; mais tous prirent leurs femmes et leurs enfants et ce qu'ils purent retirer et sauver du feu, et ils se mirent dans des barques et des vaisseaux et traversèrent le port vers les pèlerins ; et ils n'étaient pas peu, car ils étaient environ quinze mille, tant petits que grands[2] ; et après qu'ils eurent traversé, ils furent de grande utilité aux pèlerins[3]. Ainsi fut rompue l'entente des Francs et des Grecs, car ils n'eurent plus autant de relations qu'ils en avaient eu auparavant ; et ils ne surent à qui s'en prendre, et cela leur fut pénible de part et d'autre.

t. fu *BCDE*. — *u.* des. le Franc *OA*, des. li Latin *CDE*. — *v.* Gr. et *CDE*. — *w. Manque dans E*. — *x.* av. devant esté si se sont (si furent *D*) descompaigniet *CDE*. — *y.* prendre *BCDE*. — *z.* pl. si *CDE*. — *a.* pesa et *B*, en pesa *CDE*.

1. Nicétas (p. 730, l. 21 et suiv.) a longuement décrit les ravages de cet incendie, qui détruisit la principale de ses deux demeures.

2. Cet exode est également mentionné dans la *Devastatio*. Et c'est au même événement que Nicétas fait allusion quand il déplore que cette circonstance ait rapproché les Vénitiens et les Pisans, jadis ennemis.

3. Notamment lors de la seconde prise de Constantinople, en avril 1204 (Gunther de Pairis, chap. 18).

APPENDICES

APPENDICE Ier

LE TRAITÉ DE NOLIS DE 1201

1. *Le contenu.*

Le texte du traité franco-vénitien de nolis de 1201 a été publié notamment par Muratori (*Scriptores rerum italicarum*, t. XII, col. 323-325) d'après le manuscrit de l'Ambroisienne, puis par Tafel et Thomas (t. I, p. 362) d'après la même source, avec variantes du *Liber albus* et du *Liber pactorum*.

En ses dispositions essentielles, il porte : 1° qu'à la demande des commissaires, huissiers et nefs seraient prévus pour le transport de 4,500 chevaux, 4,500 chevaliers, 9,000 écuyers et 20,000 hommes à pied ; — 2° que les Vénitiens assureraient pendant un an le ravitaillement de cette armée ; — 3° que leurs vaisseaux seraient prêts à dater de la fête des apôtres Pierre et Paul [29 juin] de l'année 1202 ; — 4° qu'ils fourniraient 50 galées à leurs frais ; — 5° que, pour leur dédommagement, ils recevraient 85,000 marcs, payables en quatre échéances : 15,000 au 1er août 1201, 10,000 au 1er novembre 1201, 10,000 au 2 février 1202, 50,000 à la fin d'avril 1202 ; — 6° qu'ils auraient part à moitié dans les profits de l'expédition.

Les indications de Villehardouin (§ 21-23) diffèrent de celles qui précèdent sur les cinq points suivants : 1° le ravitaillement, selon lui, était prévu pour neuf mois (selon le traité, pour un an) ; — 2° la somme demandée par le doge était, du moins d'après les manuscrits *O* et *A*, de 94,000 marcs (selon le traité, 85,000) ; — 3° la base sur laquelle le doge avait établi sa demande était de 4 marcs par cheval et 2 par homme (le traité n'en parle point) ; — 4° Villehardouin ne mentionne pas ici la date prévue pour

le départ : il le fera au § 30, disant que c'était à partir de la Saint-Jean (le traité dit à partir de la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul) ; — 5° Villehardouin passe sur les modalités du paiement et l'échelonnement des échéances.

On a tenté d'expliquer la première particularité par l'hypothèse que les croisés, attardés à Venise pendant les trois mois de juillet, août et septembre 1202, auraient alors reçu des Vénitiens des vivres qui seraient entrés en déduction sur le ravitaillement de douze mois prévu au traité. On peut aussi songer à une autre explication : c'est que Villehardouin aurait parlé, aux § 21-23, non pas du traité définitif, mais bien, comme l'implique le moment du récit, des premières propositions du doge. Il est, en effet, possible que ces propositions n'aient pas été acceptées sans discussion. Robert de Clari (chap. 6) rapporte qu'il y eut marchandage : les Vénitiens, n'ayant d'abord offert que neuf mois de vivres, auraient pu en accorder douze par la suite.

La même explication vaudrait pour la différence des sommes à payer. Selon Robert de Clari, les Vénitiens auraient d'abord demandé 100,000 marcs, somme qui aurait été ensuite ramenée à 87,000 marcs, dont 25,000 comptant. Si suspects que soient habituellement les chiffres de Robert, peut-être est-il exact que les premières exigences des Vénitiens aient dépassé ce qu'ils consentirent en définitive. La somme de 94,000 marcs dont il est question dans les manuscrits *O* et *A* pourrait représenter la demande initiale des Vénitiens, calculée sur la base de 4 marcs par chevalier et par cheval et de 2 marcs par homme de troupe (= 94,000 marcs).

En ce qui concerne la date de départ, Villehardouin dira plus loin (§ 30) qu'elle fut fixée à la Saint-Jean (24 juin), alors que le texte du traité indique la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul (29 juin). C'est une petite différence. Il se peut que Villehardouin ait préféré user d'un mode de datation courant, l'expression de « passages de la Saint-Jean » étant communément employée. Selon Robert de Clari, les

croisés devaient se réunir à Venise entre la Pentecôte (2 juin) et « l'août » : les passages de la Saint-Jean s'appelaient aussi, en effet, « passages d'été » ou « passages d'août ».

Enfin, pour les modalités du paiement, Villehardouin n'avait pas à en parler ici, s'il est vrai qu'il n'en a pas été question dès le début des négociations, mais seulement lors de l'établissement du contrat définitif, en tant que disposition complémentaire.

2. *Les formules de serment.*

Outre le texte du traité, nous avons conservé celui des trois serments par lesquels les messagers de Thibaut, de Baudouin et de Louis s'engagèrent au nom des trois comtes, leurs seigneurs, à accepter et respecter les dispositions de l'accord proposé par le doge (Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. XII, col. 325 ; Tafel et Thomas, t. I, p. 358-362). Les trois serments sont identiques, seule variant de l'un à l'autre la désignation des comtes et de leurs représentants. Villehardouin a mentionné ces serments au § 31. Les textes que nous en avons fournissent d'utiles renseignements sur les pouvoirs dont les commissaires étaient investis et les lettres de créance dont ils étaient porteurs. Ces renseignements concordent, et souvent jusque dans l'expression, avec les indications données par Villehardouin, notamment aux § 13, 15, 16, 18, 19, 27 et 28.

Voici le texte du serment prêté par Villehardouin et par Milon le Brébant au nom de Thibaut :

Quoniam nobilissimus dominus noster Theobaldus Trecensis, comes palatinus, divinitus inspiratus crucis sibi signaculum, transiturus in servitium Domini, humeris affixisset et, sicut qui in cunctis provida deliberatione procedit, pensare cepisset quomodo votum suum utilius adimpleri posset, decidit in credulitatem ejus quod a nullo principe seculi posset terrae Jerosolimitanae tam salubriter quam per vos, domine Henrice Dandule, Dei gratia Veneciae, Dalmatiae atque Croatiae inclite dux, subveniri [*cf.* § *18 et 27*]. Dictus dominus

noster nos, Gaufredum Marescalcum et Milonem de Pruvino, ad vos, tanquam ad christianissimum principem, fiducialiter transmisit, ut vobis ex parte sua devotius supplicantes, ad tam pium et salutare propositum vestrum consilium et auxilium praestaretis, quia paratus est se et sua vestro consilio exponere et voluntati, et in omnibus quae super hoc fuerint necessaria vestra procedere voluntate [*cf.* § *18 et 19*].

Cum igitur destinati ad vestram presentiam venissemus, et literas quas ex parte domini nostri vobis porreximus [*cf.* § *15*] hylari et gratuito collegistis aspectu, et ad ea propter quae venimus favorabile dedistis responsum.

Continentia autem praedictarum litterarum talis est quod, super hiis quae vobis ex parte ipsius diceremus, nobis tanquam ei indubitanter crederetis [*cf.* § *15*], scientes pro certo quod, qualescumque pactiones vobiscum ex parte sua habuerimus, tanquam si eas in persona propria fecerit, ratas habebit et firmiter observabit [*cf.* § *13, 15, 16*].

Si quod etiam sacramentum vobis in nomine ejus fecissemus, ratum tenebit, et in animam suam et tanquam a se ipso factum penitus reputabit [*cf.* § *13, 15, 16*].

Eapropter dedit nobis paragamenum hoc vacuum, suo sigillo munitum, in quo scriberetur praedictum comitem ratum et firmum habere quicquid pro eo vobiscum statueremus [*cf.* § *13, 16*].

Juravimus etiam quod, per nos et super animam praedicti domini nostri, quae continentur instrumento pactionis, quod fecimus vobis anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo primo quodque sigillis nostris munivimus, firmum et ratum habebitur per eum, et hoc per se jurabit et alios suos jurare faciet quod ita erit firmiter observatum [*cf.* § *31*].

Actum anno praedicto Venetiae, mense aprilis.

3. *La date.*

Le doge, ayant reçu les commissaires pour la première fois, convoqua son conseil privé quatre jours après (§ 17) ; la réponse du conseil fut rendue huit jours plus tard (§ 19) ; les commissaires l'agréèrent le lendemain (§ 24) ; le conseil des Quarante se réunit trois jours après (§ 25) : soit, au total, seize jours. Comme les commissaires étaient arrivés

entre le 4 et le 11 février, c'est donc entre le 20 et le 27 du même mois que le doge convoqua le conseil des Quarante. Villehardouin ne dit pas combien de temps demanda ensuite la convocation des différentes assemblées qui suivirent (§ 25-30) ; mais il note qu'au moment de la conclusion de l'accord définitif on était en carême : c'est-à-dire qu'on n'était pas encore au 22 mars.

Or, dans le texte du traité qui nous est parvenu, on lit, à la fin :

Actum est Venetiis, in Rivo alto, in palatio predicti domini ducis.

Data per manus Andree Conrado, presbyteri et nostre curie cancellarii, anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo primo, mensis aprilis, indictione quarta.

Ego, Vivianus[1] scriptor, notarius et judex domini Henrici, Romanorum imperatoris, autenticum hujus vidi et legi, nec addidi nec minui, nisi quod in eo inveni ; idque fideliter in libro isto exemplari, et propria manu mea firmavi atque roboravi.

Le traité est donc daté d'avril ; et c'est du même mois d'avril que sont datés, on l'a vu, les serments.

La différence des dates fournies par Villehardouin et par les textes officiels pourrait s'expliquer par la différence des moments. Villehardouin aurait voulu parler du moment où les commissaires et les Vénitiens se mirent d'accord sur le texte des conditions à inscrire dans les chartes. Les textes auraient été ensuite mis en forme et recopiés à la chancellerie, où ils auraient été prêts en avril, probablement au tout début du mois.

4. *Participation de Boniface de Montferrat à la convention.*

Le *Liber albus*, outre le texte du traité dont il a été question (fol. 26-28), fournit à la suite (fol. 28-30) un autre texte du même traité (publié par Tafel et Thomas, t. I, p. 369), identique au premier, sauf que, d'après le

1. Dans le *Liber pactorum* : Conradus.

titre, il s'agissait d'un pacte entre le doge, d'une part, et, d'autre part, Boniface de Montferrat (au lieu de Thibaud de Champagne), Baudouin de Flandre et Louis de Blois, et sauf que, à la subscription, les mots *per manus Andree Conrado presbyteri* ont été remplacés par *per manum Pascalis Mauro subdiaconi.* La date, dans les deux textes, est restée la même. Or il est bien évident que le second texte, du moment qu'il s'agit du renouvellement du traité consécutif à la mort de Thibaud de Champagne et à l'élection de Boniface comme chef de l'expédition, représente, malgré l'identité des dates, un acte sensiblement postérieur au premier. C'est ce que confirme le remplacement du nom d'Andrea Conrado comme chancelier par celui de Pascale Mauro. Le texte de la première convention a servi de modèle pour la seconde sans qu'on ait pris soin d'y introduire toutes les modifications nécessaires.

APPENDICE II

LA JOURNÉE DU 17 JUILLET 1203
(§ 170-181)

La date du 17 juillet est fournie par Nicétas : c'était, comme l'indiquent d'ailleurs Villehardouin et Hugues de Saint-Pol, un jeudi. On était alors, selon la lettre VI, 211, au huitième jour du siège ; selon Hugues de Saint-Pol, au septième, puisqu'il ne compte huit jours qu'au lendemain, 18 juillet. Villehardouin, moins précisément, note que l'effort des croisés durait depuis « près de dix jours ».

Il y a lieu de distinguer, dans la journée du 17 :

1° L'assaut donné par les Français à l'ouest de la ville, entre les Blaquernes et la mer (§ 170-171) ;

2° L'assaut donné simultanément par les Vénitiens au nord de la ville, du côté de la mer (§ 172-176) ;

3° La sortie de l'empereur Alexis III par les portes du sud-ouest (§ 177-181).

1. *L'assaut des Français* (§ 170-171).

L'assaut général avait été préparé le mercredi 16 juillet (Hugues de Saint-Pol). Voici, selon Villehardouin, comment il fut donné du côté français :

§ 170 : Le jeudi 17 juillet, la couverture de l'attaque fut assurée par Boniface (7e corps), par les Bourguignons (6e corps) et par Mathieu de Montmorency à la tête des Champenois (5e corps). L'attaque elle-même fut menée par Baudouin (1er corps), par Henri de Flandre (2e corps), par Hugues de Saint-Pol (3e corps) et par Louis de Blois (4e corps).

§ 171 : On échoua. Deux échelles ayant été dressées contre une barbacane, au voisinage de la mer, une quin-

zaine d'hommes atteignit le haut de la muraille, mais en fut rejetée par une troupe d'Anglais et de Danois, et laissa deux prisonniers. Après cet échec, les Français se retirèrent.

Robert de Clari ne mentionne pas cet épisode. Hugues de Saint-Pol fournit, pour la répartition des corps, des renseignements qui diffèrent de ceux de Villehardouin : la couverture étant assurée par lui-même, par Mathieu de Montmorency, par Villehardouin et par Eudes de Saint-Cyrone [lire : Ogier de Saint-Chéron], c'est-à-dire par les 3e et 5e corps, il aurait été décidé que l'attaque serait menée par Baudouin (1er corps), par Louis (4e corps) et par Boniface (7e corps). Ainsi, contrairement aux indications de Villehardouin, Hugues de Saint-Pol aurait été à la couverture, et Boniface à l'attaque. Toutefois on remarquera que Hugues ne donne pas le plan complet d'emploi des troupes : il nomme certains chefs plutôt en raison de leur personnalité que pour montrer l'organisation générale du commandement. Villehardouin, lui, énumère les sept corps ; et l'on voit que ceux qui, selon lui, allèrent à l'assaut étaient les quatre premiers dans l'ordre de marche : ce qui est conforme à la vraisemblance. — D'autre part, l'attaque ne se produisit que sur un front étroit ; et comme elle ne put être poussée à fond, il est concevable que seul le 1er corps, celui de Baudouin, ait été engagé, le 3e, celui de Hugues de Saint-Pol, n'ayant pas eu à intervenir : de là le silence de Robert de Clari, qui appartenait à ce dernier corps. — Enfin, comme l'assaut échoua, il est possible que Hugues, dont la lettre est un bulletin de victoire rédigé à sa gloire, ait préféré parler de cette attaque infructueuse (qu'il évite, d'ailleurs, de donner pour un échec) comme s'il n'y avait pas pris part.

Nicétas (p. 721, l. 17) précise que l'assaut fut tenté en un point dénommé l'Échelle de l'Empereur ; qu'une partie de la muraille (Hugues de Saint-Pol dit « une tour ») fut abattue par les béliers ; et que les Français, ayant un instant

pris pied dans la ville, en furent chassés par les Pisans et d'autres mercenaires étrangers.

Villehardouin parle ici pour la première fois des Anglais et des Danois que les Byzantins employaient depuis le xe siècle comme soldats. Il en reparlera au § 185. Les croisés, selon Hugues de Saint-Pol, en avaient déjà rencontré à la tour de Galata, ainsi que des Livoniens et des Pisans. — Les Anglais et les Danois combattaient surtout avec la hache, leur arme nationale.

2. *L'assaut des Vénitiens* (§ 172-176).

Selon Villehardouin, les Vénitiens réussirent à s'emparer de vingt-cinq tours et à s'avancer dans la ville. Menacés par une contre-attaque grecque, ils mirent le feu aux maisons et la fumée, poussée par un vent favorable, arrêta l'ennemi. Ils se retirèrent alors dans les tours, ramenant un butin considérable.

Le succès qu'ils remportèrent est attesté par la plupart des autres témoins (Hugues de Saint-Pol ; Nicétas, p. 721, l. 20 ; Robert de Clari, chap. 46 et 49). Hugues compte qu'ils occupèrent trente tours : autant, dit-il, qu'il y en avait à Arras. L'incendie allumé par eux dévasta, selon Robert de Clari (chap. 46), la surface de la même ville d'Arras : selon Nicétas (p. 722, l. 10), il s'étendit depuis les Blaquernes jusqu'au monastère d'Évergète (situé probablement à l'est du Petrion) et jusqu'à Deutère (région comprise entre la Porte dorée et la porte de Sélivrée). L'auteur de la *Devastatio* fait également mention du butin dont ils s'emparèrent.

3. *La sortie d'Alexis* (§ 177-181).

Villehardouin raconte qu'après l'échec de leur assaut, les Français se retirèrent dans leur camp (c'est du moins ce qui semble résulter des § 171, 177 et 178), Henri de Flandre (2e corps) restant en soutien aux batteries.

C'est alors qu'Alexis, faisant esquisser une menace du côté des trois portes situées devant le 2e corps et les batteries, sortit lui-même par des portes éloignées d'une lieue pour attaquer le camp. Il disposait de quelque quarante corps de bataille.

Les six corps disponibles des Français sortirent de leur camp et prirent position devant les palissades, sans s'en écarter, de manière à ne pouvoir être attaqués que de front. Ils placèrent en première ligne les arbalétriers ; derrière ceux-ci, les chevaliers ; et, à la croupe des chevaux, les sergents à pied. Ils avaient, en outre, un corps de 200 chevaliers sans monture.

Avertis de l'imminence de l'attaque, les Vénitiens abandonnèrent leurs tours et vinrent appuyer les Français du côté de la mer.

Alexis s'approcha à portée de trait, puis se retira sans avoir osé attaquer. Alors les croisés se mirent en marche lentement, le suivant dans sa retraite. Il rentra dans la ville par la porte de Philopas.

Le récit d'Hugues de Saint-Pol est plus bref et un peu différent. Comme Alexis, sorti par les portes ouvertes sur la campagne, tentait d'envelopper l'armée, Baudouin (1er corps) et Hugues (3e corps) auraient formé l'avant-garde. Ils se seraient approchés des Grecs à portée de trait ; et, malgré leur petit nombre (500 chevaliers, 500 écuyers et 2,000 sergents à pied : car la plupart étaient restés à la garde des batteries), Alexis, intimidé par leur contenance, se serait retiré. On ne l'aurait pas poursuivi de peur de tomber dans un piège.

Ainsi, les autres corps demeurant immobiles, les 1er et le 3e (le 2e étant aux batteries) auraient prononcé un mouvement en avant. A la retraite des Grecs, il n'y aurait pas eu de poursuite.

Robert de Clari (chap. 45-48) a laissé de l'affaire une relation détaillée, qui mérite attention parce qu'il se trouva là avec le 3e corps, auquel il appartenait comme

homme de Pierre d'Amiens, son seigneur. Il était assez mal placé, par son rang modeste, pour avoir une vue juste des ensembles ; mais il savait noter les détails.

Alexis, raconte-t-il, avait disposé tout le long des murailles, à l'extérieur, ses gens à pied. Avec lui, qui sortit par la Porte romaine, se trouvaient près de 100,000 chevaliers, dont il forma dix-sept corps. Il envoya le plus grand nombre de ces corps pour tourner les Français et garda les autres (Robert, se contredisant, dira plus loin qu'il en garda neuf).

Les Français, de leur côté, formèrent sept corps, chacun de 700 chevaliers, dont la moitié était à pied. Le principal de l'armée restant auprès du camp, Baudouin (1er corps) forma l'avant-garde, suivi en échelon débordant par Hugues de Saint-Pol (3e corps), puis, en arrière, par Louis de Blois (4e corps). Derrière chaque corps, « tenant à la queue des chevaux », venaient des compagnies de sergents à pied. D'autre part, on rangea les gardes d'écurie et les cuisiniers face à la piétaille d'Alexis pour la tenir en respect le long des murailles.

Ayant fait le chemin de deux portées d'arbalète, Baudouin (1er corps) se rendit au conseil des siens de revenir aux palissades pour s'y appuyer au gros de l'armée. Mais il ne put décider Hugues de Saint-Pol (3e corps) à en faire autant, les deux barons désignés dans sa troupe comme « maîtres meneurs » de la bataille, Pierre d'Amiens et Eustache de Canteleu, s'y étant opposés. Alors, de nouveau, il se porta en avant, jusqu'à la hauteur de Hugues. On se trouvait ainsi à portée d'arbalète de l'ennemi, et l'on se mit à tirer. Les adversaires n'étaient séparés que par un tertre, qu'ils commençaient à gravir. Les Français, arrivés les premiers au sommet, s'y arrêtèrent. Leurs chefs se consultèrent sur la conduite à tenir et ne furent pas d'avis d'attaquer, par crainte, s'ils descendaient sur la pente, d'être masqués aux vues de ceux de l'arrière, qui ne pourraient plus les secourir au besoin : d'autant qu'ils étaient séparés des Grecs par un canal [probablement le Lycus].

Or, tandis qu'ils délibéraient, Alexis, qui, lui aussi, s'était arrêté, se retira.

On ne peut faire confiance à Robert de Clari pour tous les points de son récit. Il est brouillé avec les chiffres : on l'a déjà vu ailleurs. Ici même, ce qu'il dit des forces d'Alexis est douteux ; douteux, ce qu'il dit des effectifs des corps français et aussi du nombre (sur lequel il varie) des compagnies de sergents à pied. D'autre part, il donne comme participant à l'action le corps de Louis (4e corps), dont Hugues de Saint-Pol ne parle pas. Enfin, ce qu'il écrit du rôle des cuisiniers et des palefreniers, cuirassés de couvertures et de tapis de selle, armés de pots de cuivre et de pilons, et dont l'aspect horrible aurait épouvanté les fantassins grecs, sent un peu son romanesque, de même que le tableau des dames et des demoiselles de Byzance en admiration au sommet des murailles.

Cependant son récit confirme et précise celui de Hugues de Saint-Pol au sujet de l'action des 1er et 3e corps. Hugues et Robert avaient personnellement intérêt à ne point passer sous silence un épisode où ils s'étaient distingués. Villehardouin était en droit de ne le considérer que comme un incident sans conséquence et où, peut-être, les dispositions d'ensemble du commandement n'avaient pas été parfaitement respectées.

APPENDICE III

Du 17 juillet au 1er aout 1203

Les événements qui se déroulèrent depuis la fuite d'Alexis III jusqu'au couronnement d'Alexis IV furent, selon Villehardouin, les suivants :

§ 182 : Fuite d'Alexis III et rétablissement d'Isaac II par les Byzantins (confirmé par Nicétas, p. 727, qui précise que le principal artisan du retour d'Isaac fut le ministre des finances Constantin. Selon Robert de Clari, chap. 52, et selon l'auteur de la *Devastatio*, Isaac aurait été délivré par les croisés eux-mêmes : cette assertion est contredite par Villehardouin, par Nicétas et par la lettre VI, 211, des croisés ; elle s'explique soit par un faux bruit recueilli à la fois par les deux auteurs, soit par un désir commun d'attribuer le plus possible à l'initiative des vainqueurs).

§ 183-184 : Nouvelle de l'événement, apportée à l'armée, et appel des Byzantins au jeune Alexis (confirmé par Nicétas, p. 728 ; par Robert de Clari, chap. 52 ; et par la lettre VI, 211).

§ 184-189 : Message des croisés à Isaac pour lui demander garantie des engagements pris par son fils (confirmé par Nicétas, p. 728).

§ 190 : Entrée d'Alexis le Jeune dans Constantinople (confirmé, plus ou moins directement, par Robert de Clari, chap. 52 ; par la lettre VI, 211, et par la *Devastatio*).

§ 191 : Installation des croisés à Péra (confirmé par Robert de Clari, chap. 54 et 55).

§ 192 : Visites des croisés à Constantinople (confirmé par Robert de Clari, chap. 54 et 55).

§ 193 : Couronnement d'Alexis IV (confirmé par Robert de Clari, chap. 52 et 56).

On remarque dans ces indications de Villehardouin une lacune embarrassante. Il nous apprend, d'une part, qu'Isaac II a été restauré par les Byzantins (§ 182) ; et, d'autre part, sans en expliquer l'origine, sans dire ce qui s'était passé dans l'intervalle, il annonce la décision des croisés de couronner le « nouvel empereur », c'est-à-dire, comme le prouve la suite, le jeune Alexis (§ 193).

Pour comprendre la suite des événements, il faut se représenter l'embarras où le rétablissement d'Isaac II avait mis les croisés, qui ne s'y attendaient pas et ne le désiraient pas : car celui qu'ils voulaient donner pour successeur à Alexis III, c'était Alexis le Jeune. Tout le prouve : les termes de leur convention avec le jeune prince (§ 92-93) ; — l'opinion où ils étaient que les Byzantins le souhaitaient comme empereur (lettre VI, 211) ; — les honneurs dont ils entouraient « l'héritier de Constantinople » (§ 112) ; — la qualification de « jeune empereur » que lui applique Hugues de Saint-Pol dès avant le siège de Constantinople ; — enfin, la sommation qu'on lit au § 144, où il était expressément déclaré que la couronne impériale lui appartenait.

On ne voit pas bien comment les croisés procédèrent pour faire du jeune Alexis, malgré le premier mouvement des Byzantins, le véritable empereur.

D'après la lettre VI, 211, les Byzantins, après la fuite d'Alexis III, auraient élu Alexis IV, seraient venus le chercher au camp, l'auraient conduit à Sainte-Sophie et l'y auraient couronné. Mais cette version est suspecte : elle abrège et, adressée au pape, elle tend à représenter le couronnement d'Alexis comme l'effet d'une volonté spontanée des Grecs. D'après la *Devastatio*, ce seraient les croisés qui, s'étant rendus maîtres du palais des Blaquernes, auraient délivré Isaac et placé la couronne impériale sur la tête de son fils. Mais, ici encore, le récit est à la fois sommaire et tendancieux. Quant à celui de Robert de Clari, il n'est rien moins que clair et fournit cependant quelques indications utiles. Venus au palais des Bla-

quernes aussitôt après la capitulation de la ville, les croisés auraient disposé deux trônes d'or et placé le jeune Alexis sur l'un d'eux, tandis qu'Isaac occupait l'autre, qui était le « siège impérial » (chap. 52-53). Robert n'en dit pas davantage ; mais il paraît que cette cérémonie eut à ses yeux, d'après ce qu'il en dit un peu plus loin (chap. 55), le caractère d'un couronnement. Il y aurait eu ensuite (chap. 56) une cérémonie solennelle (sans doute celle du 1er août, dont parle Villehardouin), où Alexis « fut couronné hautement comme empereur par la volonté de son père, qui le lui octroya bonnement ».

Il résulterait de là que, dès le début, les croisés, faute de mieux, s'efforcèrent d'établir Alexis aux côtés de son père comme empereur associé. Ils l'auraient fait le premier jour, au palais des Blaquernes, peut-être (si l'on en croit Robert de Clari) en plaçant une couronne sur sa tête. Mais ils auraient ensuite donné à cette manifestation une portée politique plus significative en célébrant le couronnement de façon solennelle (peut-être, d'après la lettre VI, 211, en l'église Sainte-Sophie). De fait, après cette cérémonie, Robert de Clari, tout comme Villehardouin, ne parle plus que d'un empereur, et cet empereur est Alexis. Les croisés (lettres VI, 211, et VII, 152) font de même. Quant à Nicétas, p. 735, l. 21 et suiv., il fait mention de la rancune et de la jalousie d'Isaac, qui souffrait de voir son fils considéré par les vainqueurs comme le principal empereur.

Mais nous ignorons tout de la façon dont les chefs de l'expédition ménagèrent le passage d'une situation qui les servait mal (le rétablissement d'Isaac II) à une situation qui les servait mieux (l'élection d'Alexis IV).

ADDENDA ET CORRIGENDA

Tome I

P. 104, apparat critique, l. 8. Lire : « *c.* covenz *A*, couvent *BD*. — ».

TABLE DES MATIÈRES

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

La première édition du présent ouvrage a fait l'objet de nombreux comptes-rendus, parmi lesquels nous citerons ceux de :

R. Bossuat, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. C (1939), p. 172-174 (compte-rendu du t. I) ; — t. CI (1940), p. 186 (t. II).

L. Bréhier, dans *Journal des Savants*, 1940, p. 137-138.

J. Calmette, dans *Annales du Midi*, LI (1939), p. 91-92.

R. Guiette, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXIV (1945), p. 241-242.

R. Guilland, dans *Le Moyen âge*, t. XLIX (1939), p. 212-214.

W. Kienast, dans *Historische Zeitschrift*, t. CLXIII (1940-1941), p. 361-367.

J. Longnon, dans *Romania*, t. LXV (1939), p. 111-114.

Depuis cette première édition, le texte de Villehardouin a été publié ou traduit dans deux ouv ages français :

Historiens et chroniqueurs du moyen âge. Robert de Clari, Villehardouin, Joinville, Froissart, Commynes. Édition établie et annotée par Albert Pauphilet. Paris, 1938, in-16 (Bibliothèque de la Pléiade) ; — 2e édition, contenant des textes nouveaux commentés par Edmond Pognon. Paris, 1952, in-16.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une édition, puisque le texte a été légèrement rajeuni pour le mettre mieux à la portée des lecteurs non spécialistes. La première édition contient de larges extraits de l'œuvre de Villehardouin. La seconde en donne le texte intégral.

La conquête de Constantinople. Texte de Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne [adapté au français moderne

par Pierre d'Espezel. Illustré de vingt-deux aquarelles de Yves Brayer]. [Paris, 1951], in-4°, 265 p.

Sur la vie de Geoffroy de Villehardouin, un ouvrage de première importance a été publié. Il s'agit de :

Jean Longnon, *Recherches sur la vie de Geoffroy de Villehardouin suivies du Catalogue des actes des Villehardouin.* Paris, Champion, 1939, in-8°, x-288 p., 1 carte (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, Sciences historiques et philologiques, fasc. 276).

Sur l'œuvre de Villehardouin :

A. Bon, *La prise de Kalamata par les Francs en 1205*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Picard*, t. I. Paris, 1949, in-8°, p. 98-104 (*Revue archéologique*, 6e série, t. XXIX-XXX). L'objet de l'article est de signaler une erreur probable de Villehardouin.

Louis Burgener, *L'art militaire chez Villehardouin et chez Froissart.* Bienne, s. d., in-8°, 56 p.

G. Gougenheim, *Notes sur le vocabulaire de Robert de Clari et de Villehardouin*, dans *Romania*, t. LXVIII (1944-1945), p. 401-421. L'auteur y précise le sens de quelques expressions employées couramment, mais pas toujours identiquement, par les deux chroniqueurs.

Cornelis Johannes Starrenburg, *L'ordonnance de la phrase chez Villehardouin, Proefschrift...* Roosendaal, 1939, in-8°, 93 p.

Sur la 4e Croisade (études particulières ou ouvrages généraux contenant un chapitre important sur cette croisade) :

Paul Alphandéry et Alphonse Dupront, *La Chrétienté et l'idée de croisade.* T. II : *Recommencements nécessaires (XIIe-XIIIe siècles).* Paris, Albin Michel, 1959, in-16, xi-337 p. (Bibliothèque de Synthèse historique. L'évolution de l'humanité, t. XXXVIII *bis*). La partie de l'ouvrage traitant de la 4e Croisade se trouve p. 41-113.

Roberto Cessi, *Venezia e la quarta Crociata*, dans *Archivio Veneto*, 5e série, t. XLVIII-XLIX (1951), p. 1-52.

Peter Charanis, *Aims of the medieval Crusades and how they were viewed by Byzantium*, dans *Church History* (Philadelphia), t. XXI (1952), p. 123-134.

Charles Diehl, Lysimaque Oeconomos, Rodolphe Guilland et René Grousset, *Histoire du moyen âge*. IX, 1re partie : *L'Europe orientale de 1081 à 1453*. Paris, Presses Universitaires de France, 1945, in-8°, VIII-644 p. (Histoire générale fondée par G. Glotz). Voir p. 123-138.

Augustin Fliche, Christine Thouzellier et Yvonne Azaïs, *La Chrétienté romaine (1198-1274)*. [Paris], Bloud et Gay, [1950], in-4°, 512 p. (Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, t. X). Voir p. 44-75.

A. Frolow, *Recherches sur la déviation de la IVe Croisade vers Constantinople*. Paris, Presses Universitaires de France, 1955, in-8°, 84 p. Ouvrage publié d'abord sous forme d'articles dans la *Revue de l'Histoire des religions*, t. CXLV (1954), p. 168-187 ; t. CXLVI (1954), p. 67-89 et 194-219.

Henri Grégoire, *The Question of the Diversion of the fourth Crusade, or an old controversy solved by a latin adverb*, dans *Byzantion*, t. XV (1940-1941), p. 158-166.

Martin Hellweg, *Die ritterliche Welt in der französischen Geschichtsschreibung des vierten Kreuzzuges*, dans *Romanische Forschungen*, t. LII (1938), p. 1-40.

P. Lemerle, *Byzance et la Croisade*, dans *X Congresso Internazionale di Scienze Storiche. Roma, 4-11 Settembre 1955. Relazioni*, t. III. Firenze, Sansoni, [1955], in-8°, p. 595-620.

Jean Longnon, *L'Empire latin de Constantinople et la principauté de Morée*. Paris, Payot, 1949, in-8°, 364 p. (Bibliothèque historique). Voir p. 1-100.

Michele Maccarrone, *Nuovi Studi su Innocenzo III*, dans *Rivista di Storia della Chiesa in Italia*, t. IX (1955), p. 393-412.

Sara de Mundo Lo, *Cruzados en Bizancio. La cuarta Cruzada a la luz de las fuentes latinas y orientales*. Buenos Aires, [1957], in-8°, 159 p.

Georg Ostrogorsky, *Geschichte des Byzantinischen Staates*, 2e éd. München, 1952, in-8°, XXIV-496 p. (Handbuch der Altertumswissenschaft). Voir p. 319 ss.

N. Petrovits, Μελέται μεσαιωνικῆς ἱστορίας Σερρῶν. I. ἡ πρώτη ὁλοκληρωτικὴ καταστροφὴ τῶν Σερρῶν τοῦ 1206 ὑπο τοῦ βουλγάρου Ἰωαννίτση. Athènes, 1953, in-8°, 98 p. (tiré à part des *Annales de Serrès*).

Steven Runciman, *A History of the Crusades*. III : *The*

Kingdom of Acre and the Later Crusades. Cambridge, University Press, 1954, in-8°. Voir p. 107-131.

Steven Runciman, *The Eastern Schism. A study of the Papacy and the Eastern Churches during the XIth and XIIth Centuries.* Oxford, Clarendon Press, 1955, in-8°. Voir p. 145 ss.

Th. Uspenskij, *Historija Vizantijskoj Imperii*, t. III. Moscou-Leningrad, 1948.

M. Villey, *L'idée de la croisade chez les juristes du moyen âge*, dans *X. Congresso Internazionale di Scienze Storiche. Roma, 4-11 settembre 1955. Relazioni*, vol. III. Firenze, Sansoni, [1955], in-8°, p. 565-594.

Adolf Waas, *Geschichte der Kreuzzüge.* Freiburg, Herder, 1956, 2 vol. in-8°, 386 et 392 p.

Robert Lee Wolff, *The « Second Bulgarian Empire ». Its Origin and History to 1204*, dans *Speculum*, t. XXIV (1949), p. 167-206. Voir p. 189-203.

A. Zaborov, *Kvoprosu o predistorii četvertogo Krestovogo pochoda* [La préhistoire et les antécédents de la 4e Croisade], dans *Vizantijskij Vremennik*, N. S., t. VI (1953), p. 223-235.

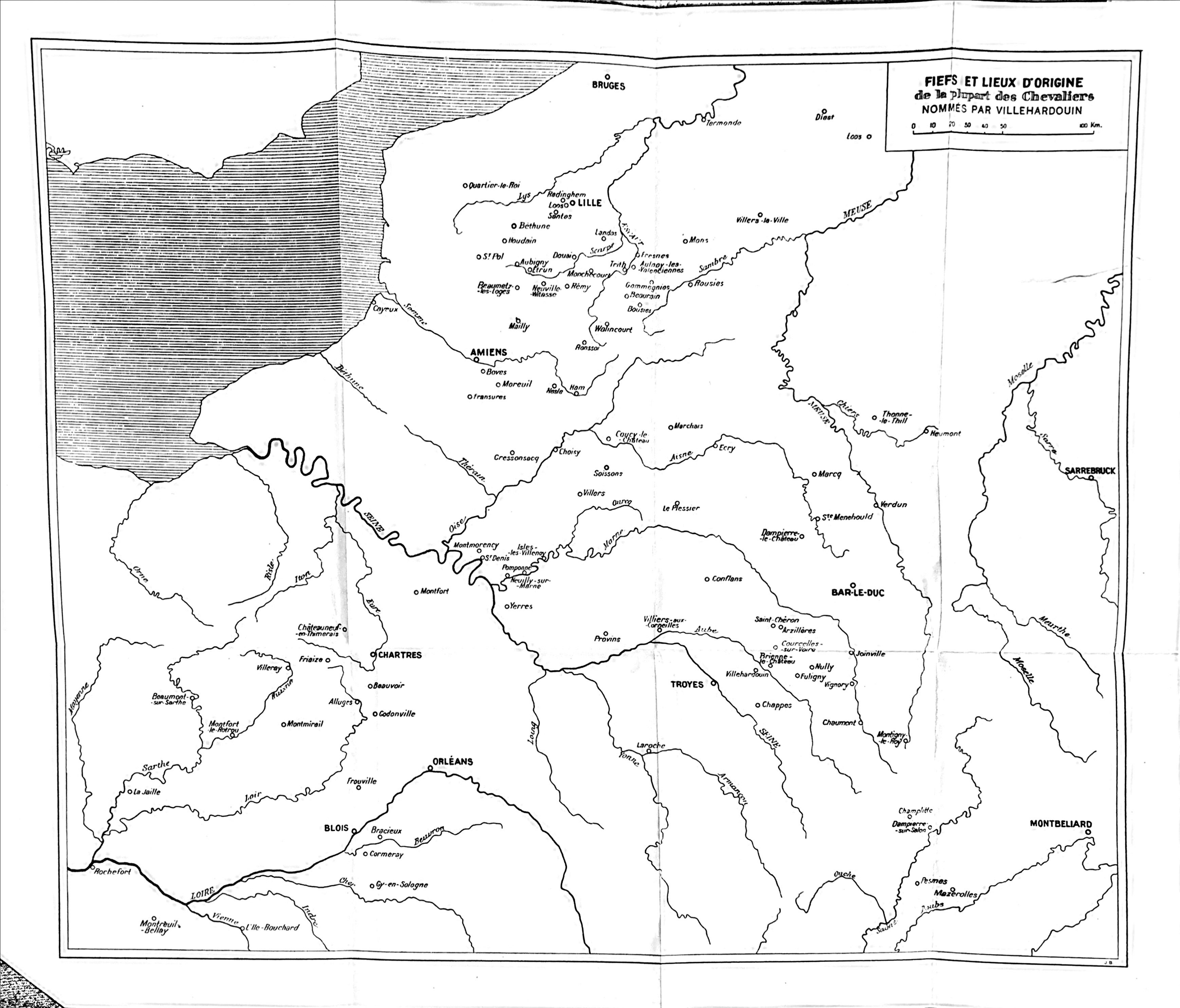
A. Zaborov, *Krestovye pochody v russkoj buržuaznoj istoriografii* [Les Croisades dans l'historiographie russe bourgeoise], dans *Vizantijskij Vremennik*, N. S., t. IV (1951), p. 176.

A. Zaborov, *Papstvo i zachvat Konstantinopolja Krestonoscami v načale XIII v.* [La Papauté et la prise de Constantinople par les Croisés], dans *Vizantijskij Vremennik*, N. S., t. V (1952), p. 152-177.

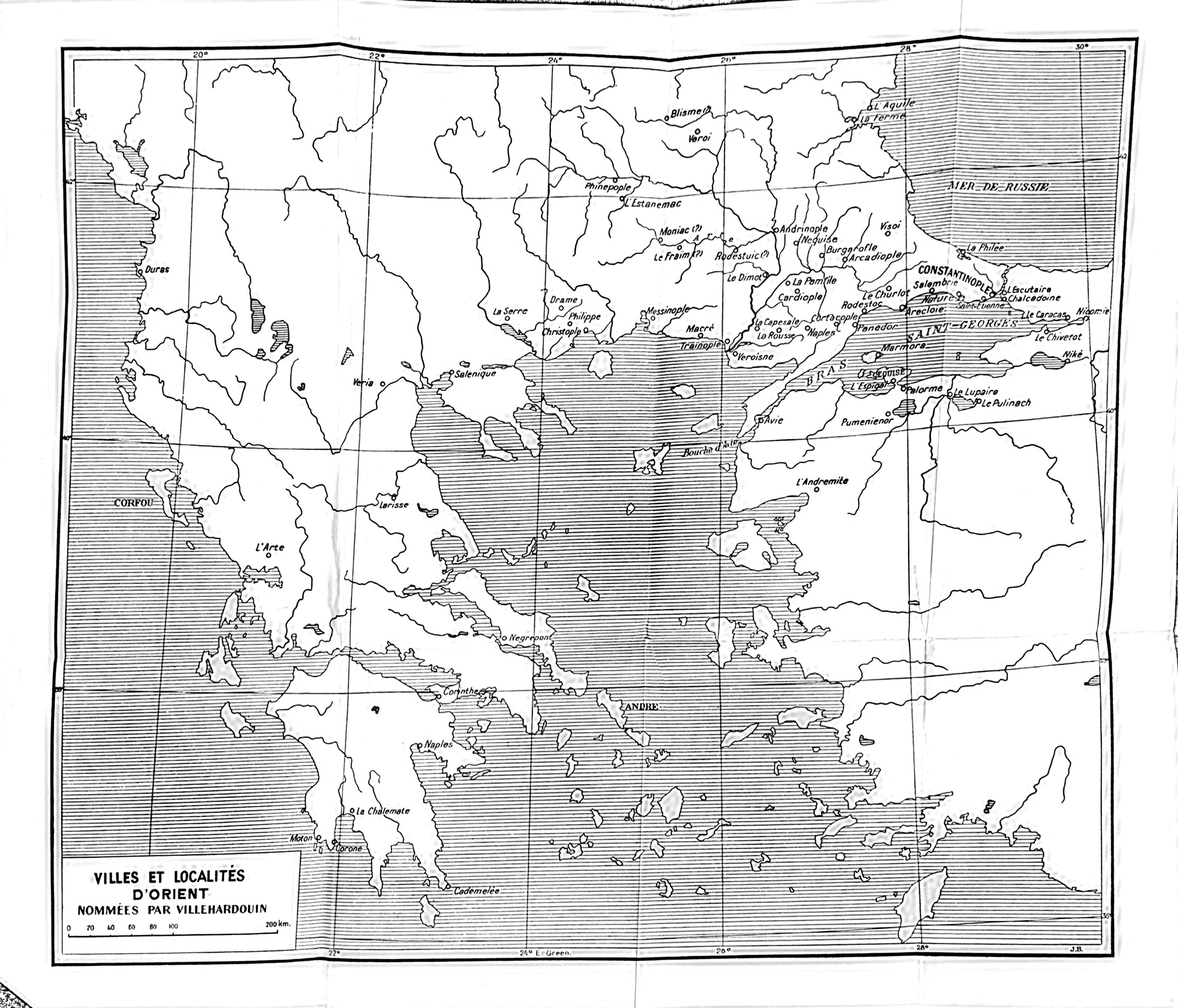
Signalons pour terminer l'Histoire générale des Croisades publiée sous la direction de Kenneth M. Setton (*A History of the Crusades.* Philadelphia, University of Pennsylvania Press, in-8°). Le tome II, qui doit traiter, sous la direction particulière de Robert Lee Wolff, de la période allant de 1189 à 1311, n'a pas encore paru, à notre connaissance.

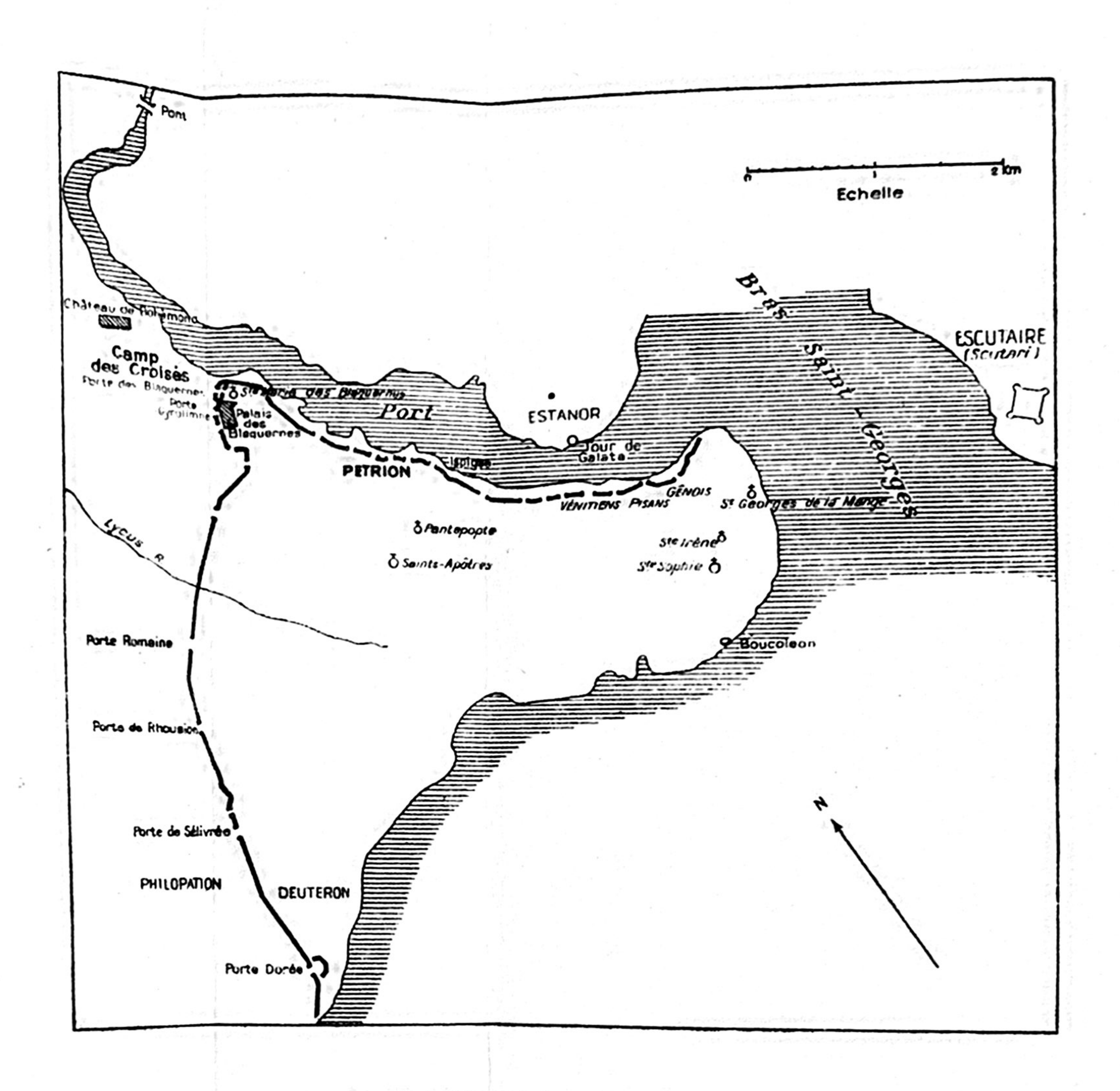
ACHEVÉ D'IMPRIMER EN NOVEMBRE 1961
SUR LES PRESSES DE L'I. F. M. R. P.
4, RUE CAMILLE-TAHAN A PARIS

N° d'ordre éditeur. 919
Dépôt légal 4e trimestre 1961
Imprimé en France



FIEFS ET LIEUX D'ORIGINE
de la plupart des Chevaliers
NOMMÉS PAR VILLEHARDOUIN
0 10 20 30 40 50 100 Km.
BRUGES
Termonde
Diest
Loos
Quartier-le-Roi
Lys
Radinghem
Loos
LILLE
Santes
Béthune
Houdain
Landas
Escaut
Villers-la-Ville
MEUSE
Mons
St Pol
Aubigny
Etrun
Douai
Scarpe
Fresnes
Trith
Aulnoy-les-Valenciennes
Sambre
Monchecourt
Beaumetz-les-Loges
Neuville-Vitasse
Hémy
Gommegnies
Beaurain
Rousies
Bousies
Cayeux
Somme
Mailly
Walincourt
Ronssoi
AMIENS
Boves
Moreuil
Nesle
Ham
Fransures
Béthune
Moselle
Meuse
Chiers
Thonne-le-Thill
Heumont
Coucy-le-Château
Marchais
Aisne
Ecry
Cressonsacq
Choisy
Thérain
Soissons
Sarre
SARREBRUCK
Marcq
Villers
Ourcq
Le Plessier
Verdun
Ste Menehould
Oise
SEINE
Dampierre-le-Château
Montmorency
Isles-les-Villenoy
St Denis
Marne
Pomponne
Neuilly-sur-Marne
Orne
Risle
Iton
Conflans
BAR-LE-DUC
Montfort
Eure
Yerres
Meurthe
Châteauneuf-en-Thimerais
Villiers-aux-Corneilles
Saint-Chéron
Arzillières
Provins
Aube
Courcelles-sur-Voire
CHARTRES
Joinville
Brienne-le-Château
Nully
Villeray
Fraize
Villehardouin
Fuligny
Moselle
TROYES
Vignory
Beauvoir
Beaumont-sur-Sarthe
Huisne
Alluges
Chappes
Mayenne
Codonville
Montfort-le-Rotrou
Montmirail
Chaumont
Loing
SEINE
Montigny-le-Roy
Laroche
ORLÉANS
Yonne
Sarthe
Frouville
Armançon
La Jaille
Loir
Champlitte
Dampierre-sur-Salon
MONTBELIARD
BLOIS
Bracieux
Beuvron
Cormeray
Rochefort
Ouche
Pesmes
Mazerolles
Cher
Gy-en-Sologne
LOIRE
Indre
Doubs
Vienne
Montreuil-Bellay
L'Ile-Bouchard
Saône
J.B.


VILLES ET LOCALITÉS
D'ORIENT
NOMMÉES PAR VILLEHARDOUIN
0 20 40 60 80 100 200 km.
MER DE RUSSIE
BRAS SAINT-GEORGES
CONSTANTINOPLE
CORFOU
ANDRE
L'Aquile
La Ferme
Blisme(?)
Veroi
Phinepople
L'Estanemac
Andrinople
Moniac (?)
Le Fraim(?)
Rodestuic(?)
Nequise
Visoi
Burgarofle
Arcadiople
La Philée
Le Dimot
La Pamfile
Cardiople
Salembrie
Natures
Saint-Estienne
L'Escutaire
Chalcedoine
Le Churlot
Rodestoc
Arecloie
Le Caracas
Nicomie
Duras
La Serre
Drame
Philippe
Christople
Messinople
Macré
Traïnople
Veroisne
La Capesale
La Rousse
Cortacople
Naples
Panedor
Le Chivetot
Marmora
Niké
L'Espigal
Palorme
Le Lupaire
Le Pulinach
Veria
Salenique
Avie
Pumenienor
Bouche d'Avie
L'Andremite
Larisse
L'Arte
Negrepont
Corinthe
Naples
La Chalemate
Moton
Corone
Cademelée
20°
22°
24°
26°
28°
30°
42°
40°
38°
36°
E. Green.
J.B.



CONSTANTINOPLE EN 1204